

ROYAUME DE BELGIQUE  
MINISTÈRE DE LA CULTURE FRANÇAISE

Bulletin publié par la Commission  
Royale des Monuments et des Sites

Rue Joseph II, 30  
B-1040 Bruxelles

# BULLETIN DE LA COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES

T.5-1975-1976

## TABLE DES MATIERES

J.-CL. GHISLAIN	Mosaïques funéraires romanes à décors géométriques en régions mosanes et bas-rhenane	5
M. DESSAER- DE MAESSCHALCK, R. GEERAERTS,	A propos des restaurations successives de l'Eglise Notre-Dame du Sablon à Bruxelles	17
P.-J. RENSONNET	La Rue des Raines à Verviers (Un bel ensemble architectural)	81
Pierre COLMAN Berthe LHOIST-COLMAN	Le Château d'Aigremont - I. Construction, aménagement et remaniements	115
A. WINANCE	Travaux de restauration à l'Eglise Cathédrale de Tournai	151
A. WINANCE	La Chapelle de la Ladredie du Val d'Orcq à Tournai	155
R. FOURNEAU	Les sites naturels d'intérêt géographique de la région de Charleroi	159

MOSAIQUES  
FUNERAIRES ROMANES  
A DECORS GEOMETRIQUES  
EN REGIONS MOSANE  
ET BAS-RHENANE

J.-CL. GHISLAIN

Si la sculpture et la décoration de nos monuments funéraires romans retinrent l'attention de certains chercheurs, parfois isolément et souvent en raison des épitaphes ou bien de leurs souvenirs historiques, ils ne furent souvent étudiés que partiellement et succinctement dans quelques travaux de synthèse (1).

Bien que des sépultures et des cénotaphes à gisants sculptés, gravés, émaillés ou encore mosaïqués, fussent connus à l'époque romane, certaines formules de tradition technique et esthétique romaine perdurèrent, tel le groupe rhéno-mosan étudié ici et caractérisé par des lames décorées de mosaïques polychromes de compositions géométriques variées. Des pavements romains ornés de cette manière furent, en effet, retrouvés et notamment à Haccourt-lez-Visé (2).

Les cinq monuments rhéno-mosans analysés concernent des ecclésiastiques importants : l'évêque de Liège, Ricaire (920-945), Liège, ancienne collégiale Saint-Pierre, disparu (3); l'archevêque de Cologne, Géro II (969-976), Cologne, cathédrale Saint-Pierre, chapelle Saint-Etienne (4); le chanoine Godescalc de Morialmé, fondateur du chapitre de Saint-Barthélemy à Liège († 1010), Liège, Collégiale Saint-Barthélemy, dans la croisée du transept (5); le prince-évêque de Liège, Wolbodon (1018-1021), Liège, ancienne abbatale Saint-Laurent, disparu (6); Wiric de Stapel, abbé de Saint-Trond (1155-1180), Saint-Trond, dans le chœur de l'église Saint-Pierre, mais provenant de l'ancienne abbatale (7). Une cavité vide retrouvée au milieu de la crypte romane de Saint-Jacques à Liège est considérée comme la sépulture du prince-évêque fonda-

teur, Baldéric II (1008-1018); des éléments de mosaïque retrouvés lors des fouilles laissent supposer qu'elle était également recouverte d'une lame mosaïquée (8).

C'est hypothétiquement que Paul Rolland considéra que c'était d'une riche décoration influencée éventuellement par le cloisonnage pratiqué, entre autres, par les orfèvres mérovingiens, que tirèrent leur réputation artistique, les tombeaux disparus élevés à Tournai, pour saint Médard par saint Eleuthère vers 531 et, à Seclin (France, Nord) un siècle plus tard, pour saint Piat par l'évêque-orfèvre saint Eloi (9).

On connaît dans des régions voisines étrangères, quelques mosaïques funéraires romanes représentant les gisants mais qui n'appartiennent donc pas au même groupe : citons la mosaïque fragmentaire du comte Guillaume de Flandre († 1109), au musée de Saint-Omer et provenant de l'abbatale Saint-Bertin; celle de l'abbé Gilbert, de Maria-Laach († 1152) en Rhénanie, au Rheinisches Landesmuseum de Bonn; de Frumauld, évêque d'Arras (1173-1184), jadis au milieu de la cathédrale et aujourd'hui au musée Saint-Vaast de cette ville; ou encore la lame romane incrustée rappelant, à l'abbatale royale de Saint-Denis, près de Paris, le souvenir de la tombe de la reine mérovingienne Frédégonde († 596), à Saint-Germain-des-Prés jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, mais qui ne remonterait qu'aux années 1160 environ (10). On se souvient également du gisant mosaïqué de l'évêque Albert d'Hirgis (1186-1208), jadis dans le chœur occidental détruit en 1755, de la cathédrale de Verdun (11). La mosaïque de saint Arnulf de Metz († 640) jadis à Sainte-Marie-du-

Fig. 1. Aix-la-Chapelle - Cathédrale Notre-Dame, chapelle palatine de Charlemagne (790/794-800). Eléments du pavement (d'après Faymonville).



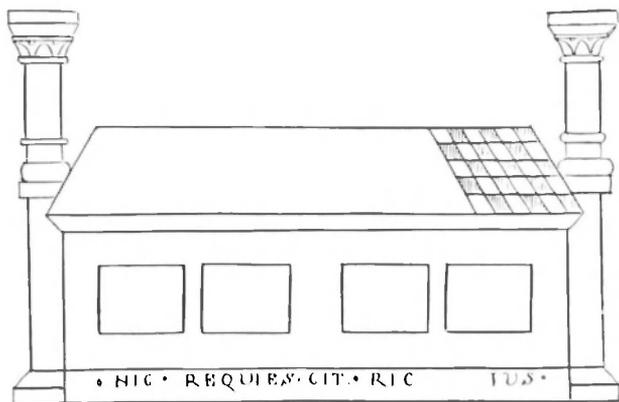


Fig. 2. Liège - Ancienne collégiale Saint-Pierre. Monument funéraire disparu du prince-évêque Ricaire († 945). Dessin de la fin du XIXe siècle par Joseph Vanden Berg. Liège, Bibliothèque Centrale de l'Université; Ms 1665 B, p. 36.

Capitole à Cologne mais détruite lors de l'invasion française à la Révolution et connue par un dessin du Stadtmuseum, était sans doute déjà gothique (12). Nous n'insisterons pas davantage sur les célèbres mosaïques historiées de pavements à Saint-Géréon de Cologne, de 1151-1156 selon H. Kier ou de Saint-Bertin à Saint-Omer, postérieure à l'incendie de 1152.

Il convient de signaler la découverte à Liège, en 1907, à 40 centimètres sous le pavement de la cathédrale ottonienne Saint-Lambert (978-1015) entreprise sous le prince-évêque Notger, d'éléments d'une mosaïque plus ancienne, décorée d'une croix en cubes de marbre blanc et noir et dont quelques fragments appartiennent au musée Curtius à Liège (13). Retenons également les parties carolingiennes du pavement des tribunes de la chapelle palatine édifiée par Charlemagne (14) à Aix-la-Chapelle (790/794-800), en diocèse de Liège au Moyen Age et dont les décors géométriques en marbre ressemblent nettement à ceux des monuments funéraires décrits ici (fig. 1).

Les mosaïques géométriques de pavements en petits carrelés polychromes (vert, jaune, noir et brun-rouge), en terre cuite émaillée et attribuées à l'époque romane, sont

également intéressantes pour notre propos; on en découvre principalement à Louvain (ancienne synagogue, au musée des Halles universitaires), à l'abbaye de Baudeloo à Gand et à celle de Saint-Michel d'Anvers, dans une dépendance lobbaine à Ragnies en Hainaut, ainsi qu'à l'église Saint-Sauveur de Harelbeke où certains détails formaient des étoiles (15). Ces assemblages savants pouvaient être très complexes, telle la remarquable composition cosmologique à Saint-Pancrace d'Oberpleis en Basse-Rhénanie (16).

Malgré l'usage du porphyre, les fragments de pavements à incrustations de Sainte-Foy de Conques, de Cologne (Saint-Pantaléon, Saint-Séverin et de Saint-Géréon) et Saint-Bertin à Saint-Omer n'entrent cependant pas techniquement dans notre catégorie (17).

Notons encore qu'à Saint-Trond, la remarquable chapelle funéraire de Saint-Eucher et de Saint-Trond, exécutée au milieu de l'abbatiale entre 1169 et 1172, par l'abbé Wiric de Stapel, dont la lame funéraire est conservée, était selon la chronique, enrichie de mosaïques en *opus tabulatum* (18).

Cette décoration n'aurait-elle pas été du même type que celle de la sépulture du commanditaire? On ignore si l'on fit appel à des artisans étrangers pour réaliser ces mosaïques d'une technique précise et particulière dans laquelle excellèrent les méridionaux.

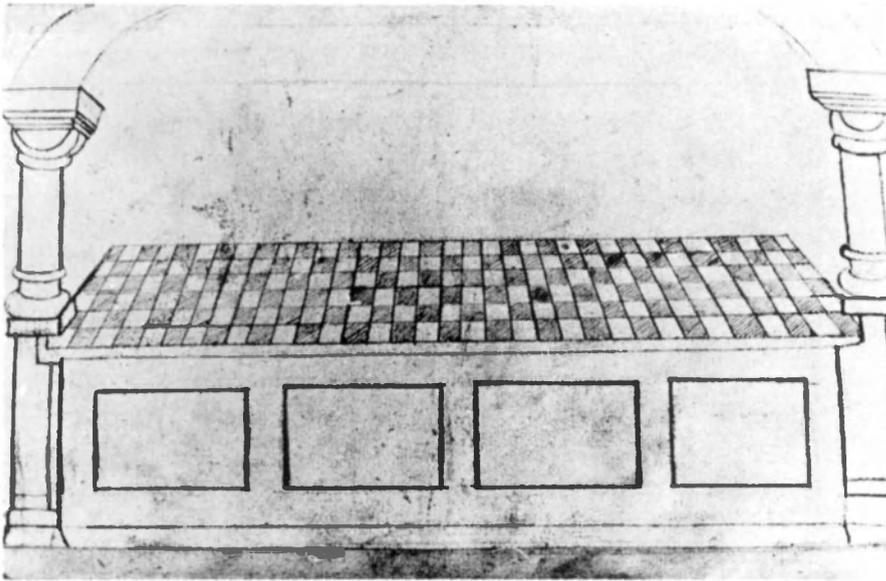
Après ces généralités, nous pouvons décrire les monuments qui nous intéressent suivant l'ordre chronologique du décès des personnages.

1. Ricaire, prince-évêque de Liège († 23 juillet 945); Liège, collégiale Saint-Pierre disparue; monument détruit (figures 2 et 3).

L'évêque de Liège fut inhumé dans la crypte de la collégiale Saint-Pierre dont il fut un des reconstructeurs. L'édifice remanié disparut en 1817.

L'iconographie de cette église évoque le XI<sup>e</sup> siècle bien qu'il soit difficile de préciser et qu'une consécration par le prince-évêque Otbert soit citée en 1117 (19).

Selon une tradition connue au XIV<sup>e</sup> siècle de Jean d'Outremeuse et mentionnée sur le tombeau (20), l'année même du décès, il aurait été transféré dans le chœur de l'église supérieure où il est encore signalé "à gauche, au milieu" à la fin de l'ancien régime (21). Si la dalle décorée



*Fig. 3. Liège - Ancienne collégiale Saint-Pierre. Monument funéraire disparu du prince-évêque Ricaire († 945). Dessin du XVII<sup>e</sup> siècle par Henri van den Berch - Liège, Bibliothèque Centrale Communale, Ms 924, f<sup>o</sup> 274 v<sup>o</sup>.*

d'un simple damier pouvait remonter à l'époque du décès de l'évêque, voire même la paroi antérieure à quatre caissons, il est d'autant plus difficile de dater l'enfeu en arc bombé sur colonnettes romanes, que nous connaissons par deux dessins légèrement différents sur ce point. L'un (fig. 2, Bibliothèque Centrale de l'Université de Liège, Ms 1665 B, p. 36), dû à l'épigraphiste liégeois Joseph Vanden Berg (XIX<sup>e</sup> siècle) fut reproduit en version complétée pour l'arc, la mosaïque et le texte par Comhaire en 1908, et montre, comme l'autre, des bases toriques, mais des chapiteaux décorés de feuilles plates et sur la plinthe l'inscription : . HIC . REQUIESCIT . RIC(HAR)IUS .

Ce texte est absent sur l'autre version du XVII<sup>e</sup> siècle et d'Henri van den Berch (Héraut d'armes Liège-Looz 1640-1666), conservée à la Bibliothèque Centrale Communale de Liège (Fonds de Theux, 924, F<sup>o</sup> 274 v<sup>o</sup>) et reproduite par J. Brassinne (fig. 3). Cette représentation indique des chapiteaux cubiques sous tailloirs moulurés. L'auteur du XVII<sup>e</sup> siècle nous laissa, d'autre part, l'építaphe (22). Il est possible que le tombeau renfermait le sarcophage romain en marbre blanc-jaunâtre attribué à un atelier de la Gaule méridionale du IV<sup>e</sup> siècle et dont deux fragments de la face antérieure sont conservés au musée Curtius (23) (fig. 4). On connaît des exemples célèbres de réutilisations médiévales de sarcophages romains, ainsi pour Charlemagne († 814) à Aix-la-Chapelle et pour son fils et successeur, Louis le Débonnaire († 840), à Saint-

*Fig. 4.A. Liège - Vraisemblablement ancienne collégiale Saint-Pierre. Fragment du sarcophage romain en marbre de l'évêque Ricaire († 945). Liège, Musée Curtius. © ACL.*



Arnoul de Metz (24). Un des deux fragments de la cuve de Ricaire porte l'épithaphe suivante gravée (fig. 4-B) :

T . . . I . . . M . . . E . . : AXX  
IIIJL

OBITVS RICHE  
RIDINOSCI  
TVR X KL  
AVG ESSE

Elle est lue comme suit :

T[ene] I[n] M[ente] E[jus] A[nimam] XXIII J[u]I[i].  
Obitus Richeri Dinoscitur XK[a]I[endas] Aug[usti] Esse.

2. Géro II, archevêque de Cologne (969-976); Cologne, cathédrale Saint-Pierre et Sainte-Marie, chapelle Saint-Etienne; lame mosaïquée, 2,85 m de long sur 0,60 m de large (fig. 5).

La lame rectangulaire de forme étirée, savamment enrichie de porphyre rouge et vert, combiné au marbre blanc et qui se trouve actuellement dans la chapelle Saint-Etienne, c'est-à-dire la première du déambulatoire, côté sud, surmonte une maçonnerie gothique tardive mesurant 0,83 m de haut sur 1,94 m de long et 0,46 m de large. O. Doppelfeld rappela que nous savons, grâce à Thietmar von Merseburg (975-1018) que la célèbre Gerokreuz se trouvait au milieu de l'ancienne cathédrale et que la

tombe de l'archevêque voisinait avec elle, emplacement que les fouilles ont permis de vérifier (25). Il fut repéré dans l'axe médian longitudinal de l'ancien vaisseau central et on a retrouvé dans les éléments de l'ancien pavement, des parties d'un encadrement rectangulaire qui l'entourait à distance et décoré d'une suite de carreaux disposés en losanges. La lame aurait ici été primitivement intégrée au pavement.

3. Godescalc de Morialmé, fondateur de la collégiale Saint-Barthélemy à Liège († 1010); Liège, collégiale Saint-Barthélemy, croisée du transept, lame mosaïquée, 2 m de long sur 0,655 m de large; dimension totale avec le double encadrement de cuivre et de marbre de Theux, 2,30 m de long sur 0,98 m de large (fig. 6).

La mosaïque commémorant le souvenir du prévôt est bicolore, bleu foncé et blanc unis.

Ainsi que nous l'apprend le texte en caractères gothiques du biseau de la plinthe extérieure de l'ensemble légèrement surélevé (0,07 m), le monument fut transféré, en 1334, de la nef dans la croisée qui servit de chœur aux chanoines et au centre de laquelle nous le voyons encore aujourd'hui. Les inscriptions conservées ont été relevées antérieurement (26).

4. Wolbodon, prince-évêque de Liège († 21 avril 1021); Liège, abbatale Saint-Laurent, disparue; monument détruit (fig. 7).

Le bienfaiteur de l'abbaye Saint-Laurent, sanctifié dans la suite, reçut sa sépulture au milieu de la crypte de l'abbatale ottonienne détruite en 1809. Le 29 octobre 1656, l'ouverture de la tombe en présence du nonce révéla le corps en tenue monastique, tandis que les fouilles, en juillet 1966, mirent à jour le caveau vide, d'environ 2,40 m de longueur, aux parois enduites, en blocs de tuffeau. Deux dalles en grès le recouvraient et il était flanqué de deux banquettes de mortier rose (27). On y découvrit aussi des tesselles en marbre (28) confirmant l'existence de la mosaïque représentée sur le dessin du héraut d'armes, d'Henri van den Berch qui nous livre son aspect au XVII<sup>e</sup> siècle (Bibliothèque Centrale Communale de Liège, Fonds de Theux, 924, f<sup>o</sup> 311 r<sup>o</sup>). On observe sur ce document la plinthe biseautée et les six colonnettes à base et chapiteau flanquant le monument et soutenant la lame supérieure dont l'encadrement entourait la mosaïque apparemment composée de carrés disposés en losanges renfermant, une fois sur deux, un carré plus

Fig. 4-B. Liège - Vraisemblablement ancienne collégiale Saint-Pierre. Fragment du sarcophage romain en marbre de l'évêque Ricaire († 945). Liège, Musée Curtius. © ACL.



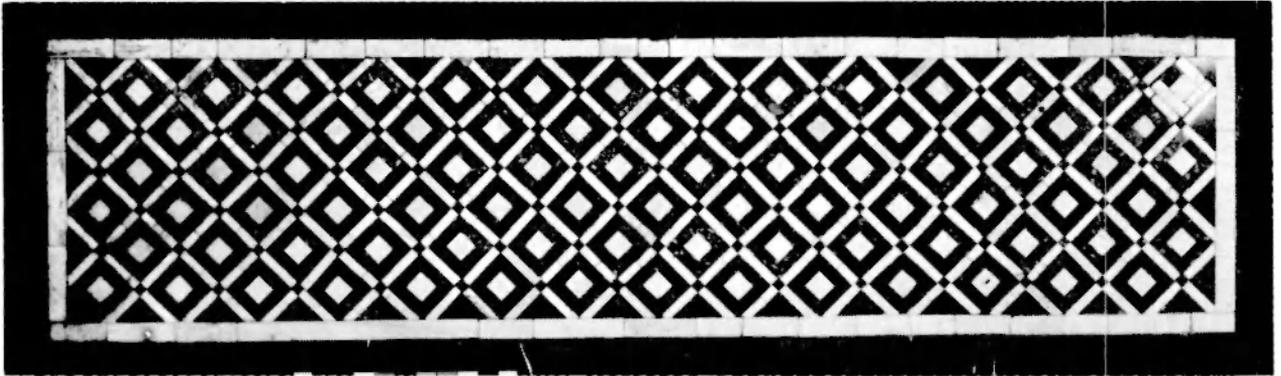


Fig. 5. Cologne - Cathédrale Saint-Pierre et Sainte-Marie, chapelle Saint-Etienne. Mosaïque funéraire de l'archevêque Géro II († 976) - Foto Landeskonservator Rheinland, Bonn.

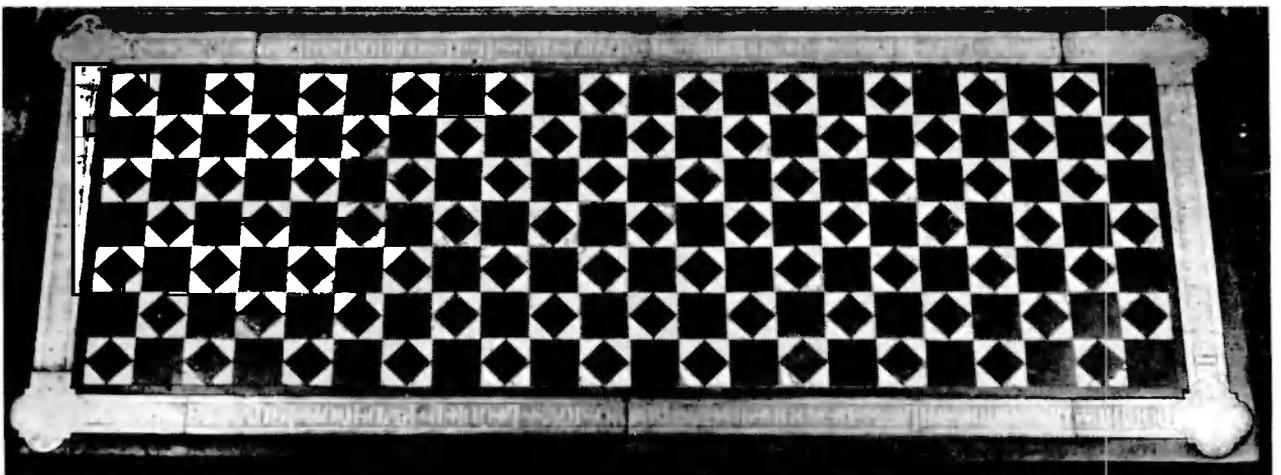
petit, selon une composition proche de celle adoptée pour Godescalc de Morialmé (fig. 6). Les éléments constructifs du tombeau ainsi que sa clôture moulurée, vraisemblablement plus tardive, étaient, peut-être, taillés dans le calcaire ou en marbre de Theux. L'auteur du dessin nous laisse par ailleurs l'épithaphe qui suit mais dont on ignore l'emplacement; une partie du texte disposé en croix se lisait : XI K A L ENDAS MAI OBIIT VOLBOD O QVEM DIXERVNT EPISCOPVM (Bibliothèque Centrale Communale de Liège, Fond de Theux, 924, f° 310 v°). Dans son recueil d'épithaphe il nous donne le complément (29).

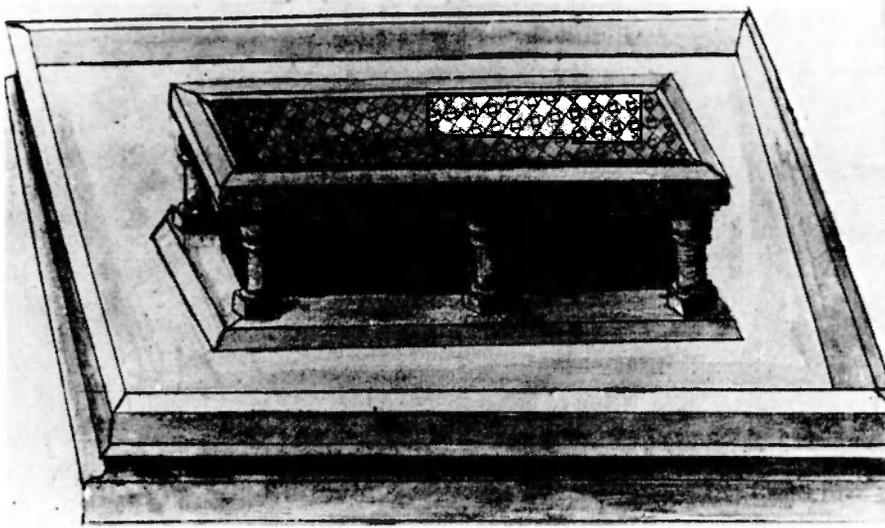
5. Wiric de Stapel, abbé de Saint-Trond († 13 décembre 1180); Saint-Trond, église Saint-Pierre, dans le chœur,

mais primitivement dans l'ancienne abbatale; lame mosaïquée, 2,05 m de long sur 0,70 m de large (fig. 8).

Grâce au chanoine Belderox, la lame fut transférée de l'abbatale dans le chœur de l'église Saint-Pierre, probablement vers 1822-1823, où elle est toujours encadrée dans le pavement (30). Nous savons toutefois que le tombeau se trouvait à l'origine devant la riche chapelle funéraire des saints Eucher et Trudon (31) que l'abbé fit ériger au centre de l'abbatale, entre 1169-1172. Cet ensemble connu par la chronique de l'abbaye a été étudié plusieurs fois (32). Ce que nous en savons suffit à en déplorer la disparition; il était réputé pour ses décors de pierre polychrome, ses sculptures, dont certains fragments, par-

Fig. 6. Liège - Collégiale Saint-Barthélemy. Lame funéraire de Godescalc de Morialmé († 1010). Encadrements gothiques. © ACL.





*Fig. 7. Liège - Ancienne  
abbatiale Saint-Laurent.  
Monument funéraire disparu  
du prince-évêque  
Wolbodon († 1021).  
Dessin du XVII<sup>e</sup> siècle par  
Henri van den Berch.  
Liège, Bibliothèque Centrale  
Communale, Ms 924, f<sup>o</sup> 311 r<sup>o</sup>.*

fois de très grande qualité, semblent provenir et aussi par ses mosaïques auxquelles nous faisons allusion plus haut.

La mosaïque funéraire en marbres précieux vert et jaune antiques, serpentine, granit d'Égypte et porphyre, selon les termes du chanoine Reusens, est encadrée intérieurement par une alternance de pièces irrégulières, claires ou plus ou moins sombres. Le tout est bordé extérieurement de calcaire semble-t-il, sur lequel on lit l'épithape gravée mais déjà détériorée au siècle dernier et analysée au mieux par G. Simenon et J. Paquay (33).

De ce qui précède se dégagent les constatations suivantes: géographiquement, les mosaïques funéraires étudiées appartiennent au Pays de Liège (Liège et Saint-Trond) et à la Basse-Rhénanie (Cologne), domaines impériaux des arts mosan et rhénan étroitement apparentés stylistiquement et historiquement, tous deux également fortement romanisés avant de compter parmi les régions culturelles déterminantes de l'Europe occidentale durant le Moyen Âge dominé ici par la personnalité de Charlemagne qui s'efforça de se présenter comme héritier de la tradition romaine.

Chronologiquement, elles se situent entre 945 et 1180, c'est-à-dire de la fin de l'époque carolingienne à la fin de l'époque romane, mais l'inspiration décorative de leurs mosaïques remonte chez nous, nous l'avons vu, à l'antiquité romaine par l'intermédiaire de témoins rarement

conservés. Bien que, dans les cas qui nous occupent, l'on n'ait pas la preuve de remplois de compositions complètes, ces mosaïques comprennent des réutilisations de matériaux et, dans certains cas, de marbres, de serpentine et de porphyres égyptiens dont l'exploitation cessa au V<sup>e</sup> siècle et utilisés dans nos régions à l'époque romaine (34). Outre le marbre blanc, la palette comprend des tesselles en porphyre de teintes variées, rouge et verts divers à Cologne; à Saint-Barthélemy de Liège, certaines pièces sont bleu foncé; à Saint-Trond, outre le vert, on observe l'usage de tesselles jaunes et on croit identifier ici l'usage de serpentine, employée parfois comme le porphyre, pour servir de pierre consacrée dans certains autels portatifs. Il est regrettable que l'on ne puisse pas prélever d'échantillon sans altérer ces œuvres, afin de les analyser en laboratoire. D'autre part, nous ne sommes pas renseignés avec précision sur les restaurations éventuelles, mais il est généralement admis qu'à travers les vicissitudes, ces mosaïques funéraires de personnages insignes conservèrent telles que nous les connaissons, l'aspect qu'elles présentaient vraisemblablement dès les dates proches des décès respectifs.

Les calibres quadrangulaires (carrés, losanges, rectangles, trapèzes) sont de dimensions modestes et de teintes claires et foncées alternées et souvent tachetées. L'usage de triangles pour les tombeaux liégeois de Godescalc de Morialmé et de Wolbodon permirent d'inscrire dans ces

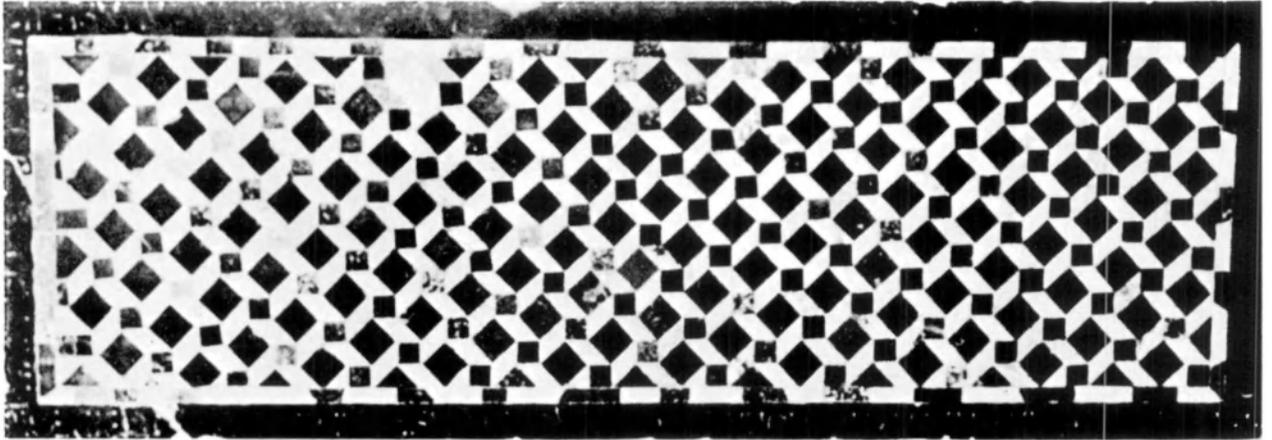


Fig. 8. Saint-Trond - Ancienne abbatale; actuellement à l'église Saint-Pierre. Mosaïque funéraire de l'abbé Wiric de Stapel († 1180) - Limbifoto, d'après A. Dusar.

quadrillages, des carrés posés en losanges dans des carrés plus grands. La dalle de Ricaire, probablement la plus ancienne, est composée d'un simple damier mais on constate que la complexité n'augmente pas forcément suivant l'ordre chronologique.

Nous avons signalé plus haut le luxe, ne fût-ce que par les matériaux, de tels décors réservés, nous le constatons, à des personnages importants et, dans ces cas-ci, à des ecclésiastiques, souvent de haut rang, dont la vénération expliquerait, pour une part, la structure en forme d'autel donnée à certains de ces monuments qui n'étaient pas de simples cénotaphes commémoratifs, mais qui couvrirent les sépultures. On sait que le prince-évêque Wolbodon fut vénéré comme saint (35). Son nom fut repris par les martyrologes et son tombeau était entouré d'une clôture moulurée comme celui d'un de ses successeurs, Théoduin, à la collégiale Notre-Dame à Huy (36).

Si on considère que la mosaïque de l'archevêque Géro II était intégrée originellement au pavement de la cathédrale et encadrée extérieurement et à distance par une bordure de carrés posés en losanges et que les lames de Saint-Barthélemy de Liège et de Saint-Trond se présentent de cette manière depuis leur déménagement, on ignore la disposition primitive de ces deux dernières. D'autre part, le tombeau de Wolbodon comprenait un massif maçonné sur plinthe biseautée et sa dalle était soutenue latéralement et aux angles, par six colonnettes,

comme l'était celle de saint Mengold à Huy, mais par des pilastres vraisemblablement (37).

On remarquera que les dalles funéraires que nous étudions étaient rectangulaires et de dimensions variables, parfois allongées comme celle de Géro II à Cologne et non trapézoïdales comme c'était souvent le cas pour les tombeaux préromans et romans, dérivant de la forme des sarcophages, abandonnée progressivement à partir des débuts de l'époque gothique.

Une dernière remarque d'ordre général concerne l'emplacement central privilégié réservé à ces sépultures d'une importance et d'une signification historique particulières : dans la crypte, pour les évêques Wolbodon, Baldéric II et probablement à l'origine pour Ricaire, comme ce fut le cas pour le saint abbé Poppon à Stavelot (38); dans l'église supérieure pour l'archevêque Géro II à Cologne; pour le chanoine Godescalc de Morialmé à Saint-Barthélemy de Liège et pour l'abbé Wiric à Saint-Trond, probablement.

En terminant notre analyse d'ensemble, constatons que ces mosaïques polychromes réservées à des tombes importantes constituent des décors lapidaires précieux, tout à la fois soignés et sobres. Il convient toutefois de penser qu'elles furent moins rares à l'origine, ce que la recherche et les fouilles contribueront peut-être à prouver, augmentant éventuellement notre connaissance d'un groupe caractérisé et digne d'intérêt (39).

(1) Pour la Belgique en ce qui concerne Tournai, on en est resté pratiquement à l'ouvrage de Paul ROLLAND, *La Sculpture tournaisienne*, Bruxelles, 1944 et, pour l'ancien diocèse de Liège, à Lysbeth TOLLENAERE, *La sculpture sur pierre de l'ancien diocèse de Liège à l'époque romane*, Gembloux, 1957. Leurs informations, utiles certes, exigent très souvent vérifications et compléments.

Nos gisants ont été étudiés plus récemment et très consciencieusement par M. Adrien DEVALKENEER, *Inventaire des tombeaux et dalles à gisants en relief en Belgique, époques romane et gothique*, in *Bulletin de la Commission Royale des Monuments et des Sites*, XIV, 1963, pp. 91-256; IDEM, *Gisants de pierre en relief au Moyen Age, Matériaux et technique*, in *Revue des Archéologues et Historiens d'Art de Louvain*, III, 1970, pp. 35-45; IDEM, *Iconographie des dalles à gisants de pierre en relief en Belgique: Moyen Age roman et gothique*, in *Revue des Archéologues et Historiens d'Art de Louvain*, V, 1972, pp. 38-58; IDEM, *Evolution stylistique des tombeaux et dalles à gisants de pierre en relief. Moyen Age roman et gothique en Belgique*, in *Revue des Archéologues et Historiens d'Art de Louvain*, VI, 1973, pp. 75-90.

Sur le plan général il convient de citer E. PANOFSKY, *Tomb Sculpture-Its changing Aspects from Ancient Egypt to Bernini*, New-York, 1964.

Le but principal de notre article est d'insister sur un groupe de sépultures romanes importantes de nos régions, caractérisées par leurs mosaïques lapidaires aux compositions géométriques.

(2) G. DE BOE, *Une villa romaine à Haccourt (Liège). Rapport provisoire de fouilles 1967-1970*, in *Ann. Féd. Archéol. et Hist. de Belgique*, XLI<sup>e</sup> Congrès, Malines 1970, vol. II, Malines, 1971, pp. 77-78; IDEM, *Une grande villa romaine sur les rives de la Meuse: Haccourt*, in *Archeologia*, n° 93, avril 1976, pp. 22-37, fig. 2 pp. 24-25 et fig. 4 p. 27; mosaïque en *opus tessellatum* mais formant un jeu régulier de carrés et triangles blancs et noirs décorant le *frigidarium* datable du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère. Nos mosaïques les plus anciennes et celles des régions voisines sont étudiées pour la plupart, principalement dans les ouvrages suivants: II. STERN, *Recueil général des mosaïques de la Gaule I, Province de Belgique-I Partie Ouest (X<sup>e</sup> supplément à Gallia)*, Paris, 1957; IDEM, *Ibidem*, 2 Partie Est, Paris, 1960; IDEM, *Mosaïques de pavement préromanes et romanes en France*, in *Cahiers de Civilisation Médiévale*, V, 1962, pp. 13-33; H. KIER, *Der Mittelalterliche Schmuckfussboden, Die Kunstdenkmäler des Rheinlandes*, Beiheft 14, Düsseldorf, 1970. On

trouvera une documentation générale sur les *Mosaïques décors de sol*, in *Les dossiers de l'Archéologie*, n° 15, mars-avril 1976.

(3) J. CHAPEVILLE, *Qui gesta pontificum Leodensium scripserunt auctores praecipui*, T. I, Liège, 1613, p. 172 (inhumation dans la crypte de Saint-Pierre et transfert en 954 du tombeau "*in sinistra parte cancelli*"); C. COMHAIRE, *Le "Sarcophage chrétien" de l'évêque Ricaire de Liège*, in *Ann. Soc. Roy. d'Archéol. de Bruxelles*, XXII, 1908, pp. 281-299, reproduction du tombeau roman, d'après Joseph Vanden Berg dont le dessin conservé à l'université de Liège (Fig. 2) nous fut aimablement signalé par M. Richard Forgeur, que nous remercions pour les renseignements fournis concernant les monuments liégeois; L. NAVEAU de MARTEAU et A. POULLET, *Recueil d'épithaphes de Henri van den BERCH*, I, Liège, 1925, p. 62 n° 195, la présence d'un blason (écartelé: aux 1 et 4, trois chevrons; aux 2 et 3, un lion) indiquerait un remaniement remontant au plus tôt à l'époque gothique; T. GOBERT, *Liège à travers les âges*, IV, Liège, 1926, p. 543; J. BRASSINNE, *Monuments d'art mosan disparus*, in *Bull. de la Soc. d'Art et d'Hist. du diocèse de Liège*, XXIX, 1938, pp. 172-173, 175, pl. III. Dessin d'après H. van den BERCH (fig. 3); II. van HEULE, *Musée archéologique liégeois, I, Monuments funéraires*, in *Chronique Archéologique du Pays de Liège*, XXXIV, 1943, n° 3-4, pp. 73-77.

(4) Monument souvent décrit ainsi que le prouve la bibliographie réunie par P. CLEMEN, H. NEU et F. WITTE, *Der Dom zu Köln*, in *Kunstdenkmäler der Rheinprovinz*, 6/III, *Kunstdenkmäler der Stadt Köln I/III*, Düsseldorf, 1938, pp. 251-252, Biblio. p. 251; O. DOPPELFELD, *Die Domgrabung XV. Stand der Ausgrabungen 1963*, in *Kölner Domblatt. Jahrbuch Vereins* 21/22, 1963, p. 111; H. KIER, *o.c.*, pp. 105-108, fig. 29 (fouille de la tombe) pl. 1 relevé des fouilles, pl. 2 restitution; pl. II en couleur après p. 32; IDEM, *Der Fussboden des Alten Domes in Köln*, in *Kölner Domblatt* 33/34, 1971, pp. 109-124; U. BRACKER-WESTER, *Porphyr aus Kölner Boden*, in Cat. expo. Cologne, 1975, *Monumenta Annonis*, p. 125 fig., p. 124.

Rappelons qu'à la page 259, CLEMEN dit que l'aménagement du tombeau remonterait à 979: *Cronica presulum*, éd. ECKERTZ, in *Annalen des historischen Vereins für den Niederrhein*, IV, p. 190.

Nous remercions Madame U. Bracker ainsi que Monsieur le professeur H.E. Kubach pour les renseignements qu'ils nous ont aimablement procurés.

- (5) E. THYS, *Notice sur l'église primaire de Saint-Barthélemy à Liège*, in *Bull. de l'Inst. Archéol. liégeois*, XI, 1872, p. 387, pl. III; E. REUSENS, *Eléments d'Archéologie Chrétienne*, I, 2<sup>e</sup> éd., Louvain, 1885, p. 445; L. NAVEAU de MARTEAU et A. POULLET, *o.c.*, p. 145 n° 521; T. GOBERT, *o.c.*, II, Liège, 1925, p. 125; J. COENEN, *L'Église Saint-Barthélemy à Liège*, extrait de *La Collégiale Saint-Barthélemy* par J. PAQUAY et J. COENEN, Liège, 1925, p. 38 n° 81; J. BRASSINNE, *o.c.*, pp. 173-174; G. HANSOTTE, *L'église Saint-Barthélemy à Liège*, 2e éd., Liège, 1967, pp. 14-15, fig. 15. Photographies ACLB 83145-83146 et 148169.
- (6) J. CHAPEVILLE, *o.c.*, I, Liège, 1613, pp. 255-256; L. NAVEAU de MARTEAU et J. POULLET, *o.c.*, pp. 362-363 n° 1203; J. BRASSINNE, *o.c.*, pp. 164-165, pl. IV (fig. 7); F. ULRICH, in R. LEJEUNE (en collaboration), *Saint-Laurent de Liège. Église, abbaye, hôpital militaire. Mille ans d'histoire, 968-1968*, Liège, 1968, p. 28, pl. II, p. 27 (fouilles); Cat. Liège, 1968, *Exposition du Millénaire de Saint-Laurent de Liège*, p. 13, n° 14-15.
- (7) F. DRIESEN, *Rapport sur l'état des monuments et objets d'art dans la province de Limbourg*, in *Bull. de la Soc. Scientif. et Litt. du Limbourg*, V, 1861, p. 220 : l'auteur qui dénombra 461 testelles, écrit curieusement que la dalle "passe pour être celle sur laquelle saint Libert a été martyrisé"; J.H. [HELBIG], *L'église romane de Saint-Pierre à Saint-Trond*, in *Bull. Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc*, II, 1871-1873, p. 241; C. de BORMAN, éd. *Gesta abbatum Sancti Trudonis*, Liège, II, 1877, pp. 80-81; IDEM, note, in *Bull. Soc. Scientif. et Litt. du Limbourg*, XV, 1881, pp. XCVIII-XCIX; E. REUSENS, *Eléments d'Archéologie Chrétienne*, I, 2<sup>e</sup> éd., Louvain, 1885, p. 445; G. SIMENON et J. PAQUAY, *Recueil des épitaphes de l'ancienne abbaye bénédictine de Saint-Trond*, in *Bull. Soc. d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège*, XVI, 1907, pp. 266-267; L. NAVEAU de MARTEAU et A. POULLET, *o.c.*, II, Liège, 1928, p. 297, n° 2050; J. BRASSINNE, *o.c.*, p. 174; D. ROGGEN, *De Grafkapel van de H.H. Eucherius en Trudo in de Oude abdij te Sint-Truiden*, extr. *Mededel. v. d. kon. Vl. Acad. voor wetensch., lett. en sch. Kunsten van België, Kl. der Sch. Kunsten, V an.*, n° I, 1943, p. 6, pl. entre p. 6-7; L. TOLLENAERE, *o.c.*, p. 306; A. DUSAR, *De Romaanse Kunst in Limburg*, in *De Tijdspiegel*, 1968, n° 6-7, p. 138, fig. p. 162; *De Tijdspiegel*, XXIII, 3-5, 1968, fig. p. 58; A. DUSAR, *Limburgs Kunstbezit*, Hasselt, 1970, p. 61, pl. 33.
- (8) Nous remercions Monsieur F. Ulrich pour ce renseignement sur les fouilles importantes, et encore inédites, de l'abbatiale ottonienne Saint-Jacques où l'on découvrit également des éléments de pavement gothique de même tradition décorative géométrique. Nous ne connaissons rien d'autre de ce tombeau établi devant l'autel de Saint-André auquel la crypte était consacrée. Le monument fut touché par l'écroulement de la voûte du chœur qui défonça le pavement : voir L. HENDRIX, *L'église Saint-Jacques à Liège*, Liège, 1928, p. 15; J. BRASSINNE, *o.c.*, p. 180.
- (9) P. ROLLAND, *o.c.*, p. 8.
- (10) J.D. BRECKERIDGE, *Christian Funerary Portraits in Mosaic*, in *Gesta*, III-2, 1974, pp. 29-43. Pour Saint-Omer : H. STERN, *o.c.*, 1957, pp. 98-99, n° 3, pl. LIII-3; pour Maria-Laach : *Das Rheinisches Landesmuseum*, Bonn, 5-6/70, p. 77 fig. (*Die Grabplatte des Abtes : Gilbert von Maria-Laach*), le personnage est représenté en buste; pour Arras : H. STERN, *o.c.*, 1957, p. 96, n° 8, pl. XLIX; pour Saint-Denis, voir en dernier lieu, A. ERLANDE-BRANDENBURG, *Funéraires, Sépultures et Tombeaux des Rois de France jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1974, p. 139-140, fig. 48-49. Ce curieux monument est techniquement apparenté à la mosaïque et à l'émail par recours à la technique du champlevé et même à celle du cloisonné, avec utilisation de filets de cuivre.
- (11) H. STERN, *o.c.*, 1960, p. 83.
- (12) E. PANOFKY, *o.c.*, pp. 50-51, fig. 193.  
On peut ajouter la mention erronée suivante : Cat. Bruges, 1902, *Exposition des Primitifs flamands et d'Art Ancien, Section d'Art Ancien*, série F. bis, p. 44, n° 1, qui concernait un carreau en terre cuite émaillée, de 28,5 cm. x 55 cm., sur lequel des rosettes encadraient un visage de femme et provenant du tombeau de Quercetan à Bruges, un abbé du XI<sup>e</sup> siècle. Contrairement à ce qu'il est dit, ce fragment provenant de l'abbaye d'Eekhout (abbatia Quercetana), n'est pas conservé au musée archéologique (Gruuthuse) mais au musée de la cathédrale Saint-Sauveur à Bruges, d'après renseignements fournis par Messieurs V. Vermeersch et L. Devliegher que nous remercions. A.C.L., B. 124823. Ce fragment est gothique.
- (13) Voir principalement H. STERN, *o.c.*, 1960, pp. 81-82, avec bibliographie, pl. LI-11. A propos de pavements carolingiens, voir J. HUBERT, *L'Art pré-roman*, rééd. Chartres, 1974, pp. 117-118.
- (14) K. FAYMONVILLE, *Der Dom zu Aachen*, Munich, 1909, pp. 85-90, fig. 44-47.
- (15) Jos. HELBIG, *Ancienne céramique de carrelages et de revêtements en Belgique*, in *Rev. belge d'Archéol. et d'Hist. de l'Art*, XXII, 1953, 3-4, pp. 220-221.
- (16) R. SCHMITZ-EHMKE, *Das Kosmosbild von Oberpleis*, in Cat. expo. Cologne, 1975, *Monumenta Annonis*, pp. 120-123.
- (17) U. BRACKER-WESTER, *o.c.*; X. BARRAL i ALTET, *Le pavement de l'église Sainte-Foy à Conques*, in *Bull. Monumental*, 133-1, 1975, pp. 74-80; pour Saint-Omer, daté du premier tiers du XII<sup>e</sup> siècle, voir STERN, *o.c.*, 1957, pp. 96-99, n° 9, pl. LIV n° 5.
- (18) La chapelle funéraire de Saint-Trond est décrite dans la *Chronique de l'abbaye de Saint-Trond*, éd. C. de BORMAN, II, Liège, 1877, pp. 57-58.
- (19) Le 1er octobre : E. PONCELET, *Inventaire analytique des chartes de la collégiale Saint-Pierre à Liège*, Bruxelles, 1906, p. IX. A propos de la collégiale Saint-Pierre disparue, voir en dernier lieu, R. FORGEUR, *Documents concernant la collégiale Saint-Pierre à Liège*, in *Le Vieux Liège*, VIII, n° 173-174, 1971, pp. 46-56.
- (20) J. d'OUTREMEUSE, *Ly Myreur des historis*, éd. S. BORMANS, IV, Bruxelles, 1877, p. 110.
- (21) C. COMHAIRE, *o.c.*, p. 295; de même, c'est dans le mur du chœur, côté évangile, qu'il fut observé par P.L. De SAUMERY, *Les Délices du Pays de Liège*, I, Liège, 1738, p. 121 : "... dans le Sanctuaire, à main gauche, en entrant".
- (22) L. NAVEAU de MARTEAU et A. POULLET, *o.c.*, p. 62, n° 195; E. PONCELET, *o.c.*, p. IX, note 2 (sans citer la source); C. COMHAIRE, *o.c.*, pp. 295-296.  
*Hic requiescit Richarius filius comitis Hannoniae, ex Abbate Premensi et Stabulensi, a Ioanne decimo, Romano Pontifice ordinatus Episcopus Leodiensis quadragesimus, Anno salutis 922. Qui ecclesiam hanc Sancti Petri Apostoli a Normannis destructam, aedificiis, ampliata restauravit. Ac constitutis in ea Canonici praediis, et redditibus auctam consecravit mense Maio, die Sto Maximino Episcopo Sacro. Quam Obertus in Episcopatu Leodiensi successor, Calem. Octobris dedicavit. Obiit anno administrationis suae vigesimo quarto, Decimo Calendas Augusti. Primum sepultus in cripta et ex revolutions buc translatus. Anno Dni 945.*

(23) C. COMHAIRE, *o.c.*, et H. van HEULE, *o.c.* Les deux fragments mesurent respectivement 35 cm. de haut x 38 cm. de large x 3,8 cm. d'épaisseur et 38 cm. de haut x 43 cm. de long x 3,3 cm. d'épaisseur. En 1908, Comhaire (p. 283), nous rappelle qu'ils venaient d'être acquis par Léon Béthune. Il les récupéra chez un marbrier du quartier Saint-Séverin, proche de la collégiale Saint-Pierre et de la cathédrale Saint-Lambert. Cet artisan était un descendant d'un entrepreneur qui détint, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, des débris provenant probablement de la cathédrale (p. 297). Ces fragments furent offerts par A. Béthune en mémoire de son oncle et ils entrèrent le 30 juin 1919 dans les collections du Musée Archéologique liégeois (musée Curtius, inventaire n° 19.155 et 19.156). Photos ACL : E 404 et 408, A 41136 et 41137.

(24) Pour Aix-la-Chapelle; voir E.G. GRIMME, *Der Aachener Domschatz*, in *Aachener Kunstblätter*, band 42, seconde édition revue et augmentée, Dusseldorf, 1973, p. 8, n° 3, p. 192, pl. 3 et p. 193, pl. 4; pour Metz, J.A. SCHMOLL gen. EISENWERTH, *Das Grabmal Kaiser Ludwig der Frommen in Metz*, in *Aachener Kunstblätter*, band 45, 1974, pp. 75-96. Les Musées Royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles conservent, sous le n° A 888, la partie antérieure d'un sarcophage romain en marbre blanc figurant, en bas-relief, la légende de Pélopes et d'Oenomaüs et acquise en 1885, du sculpteur Fraikin; il avait été trouvé en 1843 à Mons, dans l'hôtel du baron de Bagenrioux. On considéra dans la suite qu'il y aurait été enfoui à une date relativement récente. Les sarcophages de cette qualité sont, en effet, rares au nord de Bordeaux. Voir *Archaeologische Zeitung*, XIII, 1855, p. 86, pl. 80; J. ROULEZ, *Pélopes et Oenomaüs. Explication d'un bas-relief antique*, in *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, XXX, 1857, 11 pages, pl. litho d'Edwin Toovey; F. CUMONT, *Catalogue des sculptures et inscriptions antiques (monuments lapidaires) des Musées Royaux du Cinquantenaire*, 2e éd., Bruxelles, 1913, pp. 110-113, fig. p. 111.

(25) H. KIER, *o.c.*, pp. 107-108, fig. 29 et pl. I; THIETM. *Chron.* III, 2 : *Hic crucifixum, quod nunc stat in media, ubi pausat, ecclesia, ex ligno studiose fabricari precepit.*

(26) E. THYS, *o.c.*, p. 387; H. van den Berch releva les inscriptions en complétant certaines abréviations, voir : NAVEAU de MARTEAU et A. POULLET, *o.c.*, p. 145, n° 521.

*Translatio. ejusdem. a. navi. eccie. ad. hun. chorum.*

*Anno. milleno. bis. bino. ter. C. trigeno.*

*Iunius. in. fosse. praesenti. reddidit. ossa.*

*Ejus. qui. pridem. fundavit. nos. Det. eidem.*

*Cristus. solamen. celi. Dicat. chorus. amen.*

*Sancte. memorie. colitur. sic. iustus. aeternae.*

L'encadrement gothique en laiton gravé, quelque peu usé et décoré aux angles des symboles des évangélistes dans des quadrilobes, porte l'épithaphe dont la graphie ne semble pas antérieure à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle :

*Hic. jacet. ste. memorie. vir. nobilis. dns. Godescalcus. de. Moreameys. prepositus. Leodien. fudator. huius. basilice. qui. eam. ab. his. fundantis. erexit. et. XII. canonicos. in. ipsa. instituit. de. alodiis. et. patmoniis. suis. ano. dni. N° X°.*

(27) F. ULRIX, *o.c.*, p. 28, pl. 2, p. 27.

(28) Le matériel de fouilles est conservé à l'Hôpital Saint-Laurent de Liège. Nous remercions Monsieur Ulixir pour cette précision.

(29) Voir L. NAVEAU de MARTEAU et A. POULLET, *o.c.*, pp. 362-363, n° 1203 :

*Wolbodo XLVIII Leod. Episcopus moritur anno Dni 1021. XI kal. Maai.*

*Ingens carnis honor, sed morum gratis maior*

*Praesulis officio te locat et solio*

*Sensit dives, egens, ut eras ad singula presens :*

*Istis unde salus, his fluit unde cibus,*

*Hic eadem cunctis adsunt nunc viscera nobis,*

*Hisque saluiferum excolimus tumulum.*

(30) J. HELBIG, *o.c.*, p. 241. C'est erronément que certains auteurs datèrent le transfert de 1885.

(31) *Chronique de l'abbaye de Saint-Trond*, éd. C. de BORMAN, II, Liège 1877, p. 81. Le chroniqueur parle de la dalle en *operosa lapidum varietas*.

(32) Citons principalement J. COENEN, *Le tympan historié de Gand et la chapelle funéraire de Saint-Trond*, in *Mélanges de Borman*, Liège, 1919, pp. 341-352; D. ROGGEN, *o.c.*; R. LEMAIRE, *De grafkapel van de HH. Eucherius en Trudo in de oude abdijkerk te Sint-Truiden*, in *Rev. belge de philologie et d'Histoire*, XXV, 1-2, 1946-1947, pp. 452-454.

(33) G. SIMENON et J. PAQUAY, *o.c.*, p. 267. Ces auteurs rappellent de légères variations de lectures chez leurs prédécesseurs.

*Abbas wiricus jacet hic rector monachorum cujus vita fuit quasi nix aditus meliorum correxuit, neglecta diu bona magnificavit et summum per pontificem sint ut rata cavit; restruxit templum, fecit claustrum speciosa ergo pium fuit ejus vivere mors preciosa III idus decembris. O.D.*

(34) A. DARCEL, *Arts Industriels et de l'Antiquité et du Moyen Age. Les mosaïques*, in *Gazette des Beaux-Arts*, I, 1859, pp. 81-89; R. DELBRUECK, *Antike porphyrwerke*, in *Studien zur spätantiken Kunstgeschichte*, 6, Berlin-Leipzig, 1932; G. ANDREW, *On the Imperial Porphyry*, in *Bull. de l'Institut d'Égypte*, XX, 1938, pp.63-81; R. GNOLI, *Marmora romana*, Rome, 1971; X. BARRAL i ALTET, *Le passage de la mosaïque de pavement antique à la mosaïque de pavement médicval en Occident - Travaux récents et nouveaux problèmes*, in *Bull. d'Information de l'assoc. internat. pour l'étude de la mosaïque antique*, V, Paris, 1973, pp. 189-196.

(35) J. BRASSINNE, *o.c.*, p. 164.

(36) IDEM, *Ibidem*, p. 166.

(37) IDEM, *Ibidem*, p. 168 pl. 2 (dessin du XVII<sup>e</sup> siècle par Henri van den Berch).

(38) W. LEGRAND, *Notes sur le culte de saint Poppon abbé de Stavelot*, in *Chron. Archéol. du Pays de Liège*, XXXIV-1, 1942, p. 18, fig. 17.

(39) On ignore si le tombeau disparu du prince-évêque Notger (mort le 10 avril 1008) à la collégiale Saint-Jean l'Évangéliste était primitivement couvert d'un damier tel celui de Ricaire, également sous arcosolium, apparemment postérieur au décès de ce dernier en 945. Un des deux croquis du tombeau de Notger transféré dans les cloîtres de Saint-Jean l'Évangéliste vers le XII<sup>e</sup> ou le XIII<sup>e</sup> siècle et dus à van den Berch au XVII<sup>e</sup> siècle, est reproduit par J. BRASSINNE, *Nouvelles recherches sur des monuments d'art mosan disparus*, in *Bull. Soc. d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège*, T. XXX, 1939, pp. 65-67, fig. 1 p. 67.

# A PROPOS DES RESTAURATIONS SUCCESSIVES DE L'EGLISE NOTRE-DAME DU SABLON A BRUXELLES

M. DESSAER-DE MAESSCHALCK, Licenciée en Histoire de l'Art et Archéologie.

R. GEERAERTS, Assistant I.R.M.



## LISTE DES ABREVIATIONS

- A.G.R. Archives Générales du Royaume.  
A.V.B. Archives de la Ville de Bruxelles.  
C.A.V.B. Centre Administratif de la Ville de Bruxelles.  
C.R.M.S. Commission Royale des Monuments et des Sites.  
I.R.P.A. Institut Royal du Patrimoine Artistique.

## AVANT-PROPOS

## DELIMITATION DU SUJET

Le but que nous nous proposons n'est pas la rédaction d'une histoire de l'église Notre-Dame du Sablon, d'une monographie de l'édifice; celle-ci a déjà été établie par Des Marez entre autres, bien qu'elle demande à être revue (\*).

Nous nous sommes intéressés à la vie contemporaine de l'édifice, aux transformations qu'il a subies à notre époque, en un mot : aux "restaurations" qu'on y a faites.

Ce terme de restauration, nous allons d'abord essayer de le définir – dans la mesure du possible – et voir les différents sens qu'on a pu lui donner au fil des années et des expériences. S'agit-il simplement, comme le dit le *Petit Robert*, de la "remise en bon état d'un bâtiment quelconque" ? Sans doute, mais il importe avant tout de trouver la manière idéale d'y parvenir.

Il s'agira ensuite d'étudier l'état dans lequel se trouvait l'édifice au moment de la première entreprise, quel fut l'architecte qui en dirigea les travaux : sa formation, ce qu'il entendait, lui, par une restauration, ses réalisations. Nous verrons ainsi se succéder trois grandes séries de travaux :

1870–1885 Architecte Auguste Schoy;  
 1890–1901 Architecte Jules-Jacques Van Ysendijck;  
 1901–1937 Architecte Maurice Van Ysendijck.

Enfin, nous aborderons le problème des différents cas d'altération des pierres utilisées pour la construction et pour les restaurations de l'édifice. Ce chapitre, faisant abstraction des études antérieures, reprendra l'étude des phénomènes d'altération des matériaux à son point de départ afin d'en comprendre et d'en expliquer les tenants et les aboutissants.

## INTRODUCTION

## DE LA NOTION DE RESTAURATION DES MONUMENTS HISTORIQUES

"Le mot et la chose sont modernes", nous dit Viollet le Duc, qui ajoute : "Restaurer un monument, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné" (2). La sentence est claire et ne laisse aucun doute sur les buts poursuivis !

Il semble inutile de rappeler ici les nombreux exemples de bâtiments "restaurés" par l'illustre archéologue et il ne nous appartient pas de le critiquer trop sévèrement : il fut un pionnier et, de ce fait, commit de nombreux abus qu'il nous est trop aisé aujourd'hui de reconnaître.

Le drame, car on peut parler de drame dans certains cas, fut que cette théorie, ce dogme de l'unité de style à tout prix, fit école et n'a pas cessé de vivre aujourd'hui. De multiples exemples sont à dénombrer aux quatre coins de notre pays : la collégiale Sainte-Gertrude de Nivelles, la Maison du Roi à Bruxelles, la cathédrale de Tournai, l'église Notre-Dame du Sablon.

Tous ces édifices furent complétés et parfois surchargés d'éléments décoratifs et architectoniques disparus ou qui n'ont même jamais existé. Il est temps, nous semble-t-il, de mettre fin à ces excès qui, s'ils satisfont un certain sens esthétique général, n'en détruisent pas moins des témoins archéologiques, historiques ou folkloriques d'une valeur inestimable.

Que faut-il dès lors entendre par "restauration des monuments historiques" ? Vouloir en donner une définition arrêtée ressemble à une gageure; mais il est possible de délimiter des lignes de conduite, comme l'expriment très clairement les rapports de l'I.C.O.M.O.S. (3). Il ne s'agit plus de faire de l'unité de style et, au terme de restauration, nous préférons celui de *conservation* qui implique la sauvegarde de l'édifice, sans désormais sous-entendre "la copie, le pastiche, ou l'imitation des styles architectoniques" (4).

Pour entreprendre la conservation d'un monument à longue échéance, il faut tout d'abord atteindre une connaissance aussi complète que possible des dégradations qu'il a subies au cours des temps.

Le chimiste, le physicien, le biologiste, l'ingénieur, l'architecte et l'archéologue devront intervenir pour parfaire cette connaissance. Alors seulement pourront être envisagées des solutions efficaces et durables.

Le professeur Lemaire s'exprime ainsi dans son introduction au premier volume de compte rendu des colloques de Bruxelles : "Trop souvent, jusqu'à présent, les hommes de laboratoire, les chimistes, les physiciens, les pétrographes, ont manqué de contacts réguliers entre eux pour confronter leurs expériences ou leurs hypothèses. Au surplus, ils ne connaissent guère les constatations faites "in vivo" par les architectes et les conservateurs ni la nature de leurs problèmes. Ceux-ci de leur côté, ne sont qu'insuffisamment renseignés sur les études des précédents.

Etablir un dialogue constant entre les deux parties est donc essentiel." (5).

Le temps nous a manqué, malheureusement, pour réunir les avis des tenants de ces différentes disciplines, mais nous avons néanmoins établi un "état des lieux" de l'édifice dans le but de décrire les phénomènes particuliers d'altération des matériaux ayant servi à la construction et à la restauration de l'église Notre-Dame du Sablon.

Les échantillons prélevés sur place, les nombreuses photographies de détails et l'étude au microscope électronique ont permis de se faire une idée du problème posé.

Notre ambition dans cette étude, n'est pas de trouver une solution à ce problème; nous prétendons seulement poser un premier jalon qui serait le point de départ vers une solution concrète et définitive au problème de la conservation de l'église Notre-Dame du Sablon.

## CHAPITRE I.

## HISTORIQUE.

L'abbé De Bruyn (6), en ce qui concerne les origines proprement dites de l'église du Sablon, et Des Marez (7), pour ce qui est de son histoire et de son évolution, vont nous servir de base pour l'élaboration de l'historique du monument. (Le chapitre consacré à l'historique de l'église du Sablon par le chanoine M. Thibaut de Maisières dans son ouvrage *Les églises gothiques de Bruxelles* (édition du Cercle d'Art, Bruxelles, 1942, in 8°, XXXII pl., pp. 26 à 30) reprend les propos des deux auteurs précités, sans apporter d'élément nouveau et consiste surtout en une *description* sommaire de l'édifice.)

L'édification de l'église Notre-Dame du Sablon fut longtemps mise en rapport avec la bataille de Woeringen qui opposa, en 1288, les duchés de Limbourg et de Brabant (8). Jean I, duc de Brabant, remporta la victoire et il est dit qu'en action de grâce pour ce triomphe qui lui valut le duché de Limbourg, il fit construire au Sablon une église qu'il dédia à la "Reine des Cieux" sous le vocable de Notre-Dame de la Victoire.

Tel est le récit légendaire que nous ont laissé l'abbé Mann (*Abrégé de l'Histoire de Bruxelles*, t. I, p. 44), le chanoine de Bleye (*Chronyck van Brussel*, manuscrit de la Bibliothèque Royale n° 17119), Willems (Préface de la *Chronique en vers* de J. Van Hellu), de Ring (*Essai historique sur Jean le Victorieux* dans le *Messenger des sciences historiques*, 1850, p. 55).

Mais la victoire de Woeringen, si glorieuse fût-elle, n'est pas à l'origine de l'érection de l'église et l'appellation de Notre-Dame des Victoires (ou de la Victoire) est à bannir.

Un acte daté du mois d'avril 1304 et qui repose aux Archives des Hospices et Secours de Bruxelles va nous éclairer définitivement sur les origines de l'église du Sablon (9). En effet, par cette charte, la Mère Supé-

rieure, les Sœurs et les Frères de l'hôpital Saint-Jean à Bruxelles cèdent à la Grande Gilde de l'Arbalète une partie du terrain qui leur servait de cimetière pour y construire une église ou une chapelle en l'honneur de la "Sainte et Glorieuse Vierge Marie". Cette concession se trouvait hors les murs de l'enceinte primitive de Bruxelles, à l'endroit appelé "de Saedelwech", le chemin au sable, d'où le nom de l'église Notre-Dame au Sablon, "opten Savel", "supra Zabulum", "in onsen nieuwen kerckhoff... geheeten Saedelwech", etc... L'acte stipule que les ressources nécessaires à la construction de l'église devaient provenir des aumônes et offrandes des fidèles.

Jamais il n'y est fait mention du trésor ducal de Jean I de Brabant. La première chapelle du Sablon fut érigée entre 1304 et 1318 (10).

Ici intervient une autre légende qui justifie dans une certaine mesure le succès total et immédiat que connut le sanctuaire. Il est dit (voir Magnus et Vande Velde) qu'une nuit de 1348, Béatrice Soetkens, pieuse Anversoise, vit apparaître en songe la Vierge Marie. Celle-ci lui enjoignit de s'emparer d'une statuette – la représentant elle et l'enfant Jésus – et de la transporter d'Anvers à Bruxelles, dans le nouvel oratoire dédié à la Vierge au Sablon (11). Le duc Jean II, à son arrivée dans la capitale, aurait alors confié la précieuse image aux membres de la Gilde de l'Arbalète et ordonné l'organisation d'une procession pour la transporter au lieu du culte. Là se trouve l'origine non moins légendaire de la procession de l'Ommegang qui défile depuis dans les rues de Bruxelles le dimanche précédant la Pentecôte.

La chapelle servit d'oratoire particulier aux "schutters" (12) de la corporation du Grand Serment pendant tout le cours du XV<sup>e</sup> siècle. Ils commencèrent, au début du siècle suivant, la construction de l'édifice tel que nous pouvons encore l'apercevoir aux figures 1, 2 et 3. Malheureusement,



Fig. 1. SALLAERT, "L'Infante Isabelle abattant l'oiseau au tir du Grand Serment", le 15 mai 1615. Bruxelles, Musées Royaux des Beaux-Arts, toile, 180 x 340 cm. cat. 408. Doc. I.R.P.A. B 201 996.

ment, les comptes relatifs à la construction de l'église conservés dans la chambre de la grande gilde, à la halle aux pains, ont été détruits par l'incendie qui consuma cet édifice pendant le bombardement de la ville en 1695 (13).

Néanmoins, dans leur ouvrage consacré à l'histoire de la ville de Bruxelles, Henne et Wauters précisent que l'on travaillait à la construction du chœur de l'église en l'année 1431; cette partie de l'édifice fut achevée vers 1435 comme en témoigne une inscription trouvée sous l'un des petits tableaux inférieurs, bordant la première travée nord du chœur, et qui portait :

*Dit heeft doen maken Willem Clutinck  
int jaer Ons Heeren MCCCCXXXV*

Après l'achèvement du chœur, on commença la construction du transept de l'église. Vers 1450, le croisillon nord semble être achevé, tandis qu'on travaillait encore à l'érection des cinq travées de la nef centrale et du croisillon sud (14).

Le plan de l'église présentait donc, pendant la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, la forme d'une croix latine composée seulement d'un chœur, d'un transept et d'une nef sans collatéraux. Les travaux furent interrompus à ce stade, peut-être en raison des troubles causés par la mort de Charles le Téméraire en 1477 (15).

Ils reprirent dans les dernières années du siècle, après l'avènement de Philippe le Beau en 1494, avec la construction des cinq premières travées des collatéraux (16).

Il est à noter que M. Daelemans, dans son mémoire de licence consacré à l'histoire de l'église Notre-Dame du Sablon (17), établit une nuance supplémentaire dans sa chronologie : en effet, il distingue deux campagnes dans la construction des doubles bas-côtés : la première, de peu antérieure à 1470 (18), l'autre, probablement terminée vers 1495, après l'interruption des travaux (1477-1494) consécutive à la mort de Charles le Téméraire.

Mais cette argumentation nous semble très faible vu le manque de documents précis dont nous disposons. En



Fig. 2. TENIERS, "La fête des Archers". Vienne, Kunsthistorisches Museum, toile, 172 x 247 cm. Signé David Teniers Fecit, daté 1625. Doc. Kunsthistorisches Museum de Vienne A 172.

effet, dans quelle mesure pouvons-nous faire confiance à un miniaturiste qui a planté l'église du Sablon dans son décor sans se soucier de l'orientation qu'elle présente par rapport à la cathédrale Saint-Michel ? De plus, à pareille échelle, les déductions sont dangereuses et peuvent s'avérer abusives. Nous laissons donc la question en suspens, dans l'espoir de trouver un jour un document suffisamment explicite pour nous éclairer définitivement.

Enfin, les deux dernières travées de la nef et des bas-côtés, ainsi que le portail occidental, datent de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, vers 1515, nous dit Des Marez (19). Il ajoute que "ces parties restèrent privées de gâble" et que "seul le transept nord fut entièrement terminé", ce qui nous laisse supposer que ni le portail

principal, ni le portail sud vers le petit Sablon ne furent achevés à l'époque (20).

La cause de cet arrêt des travaux ne nous est pas explicitement connue, mais sans doute faut-il y voir une conséquence des troubles religieux que connut notre XVI<sup>e</sup> siècle (21). "L'église de Notre-Dame, au Sablon, ne fut pas plus épargnée par le vandalisme impie des sectaires du XVI<sup>e</sup> siècle que les autres églises de la capitale. Le 31 mai 1579 était le jour fixé pour la sortie de l'Omme-gang traditionnel (...) qui fut remplacé par une simple procession qui fit le tour de l'église". La situation n'était pas encore dramatique, mais par ordonnance du 9 juillet 1580 (22), le bourgmestre de Bruxelles, Léonard van den Hecke, voulant effacer les derniers vestiges de l'influence



Fig. 3. Maître à la vue de Sainte-Gudule, "Mariage de la Vierge". Musée diocésain de Haarlem, chêne 238 x 283. Doc. I.R.P.A. B 203 854.

catholique, supprima gildes et serments. Cette suppression permit aux partisans de la Réforme de se livrer au pillage de l'église du Sablon. Ils profanèrent vases et ornements sacrés, brûlèrent la statue miraculeuse de Notre Dame, s'approprièrent la châsse d'argent de sainte Julienne de Nicodémie, bref, tout ce que l'église contenait en fait d'œuvres d'art fut détruit. Heureusement, ils ne s'attaquèrent pas au monument lui-même qui fut néanmoins fermé au culte catholique par ordonnance du 1<sup>er</sup> mai 1581.

L'église ne fut rouverte que le 31 mars 1585 et la Gilde du Grand Serment rentra alors en possession du sanctuaire (23).

Le XVII<sup>e</sup> siècle fut une période de faste pour tout le quartier du Sablon qui se trouvait être le siège des demeures aristocratiques les plus importantes de la ville. Les d'Egmont, les Culembourg, les Brederode, les Mansfeld, sont établis dans le haut du Sablon et dans la rue aux Laines depuis le XVI<sup>e</sup> siècle; les Lannoy, les Lalaing, les Solre, les Tours et Taxis enfin imitent leur exemple. Fêtes et Ommegangs se succèdent : le 15 mai 1615, l'infante Isabelle abat le "papegay" placé au sommet de la flèche de l'église et est proclamée Reine de l'Arbalète (fig. 1). L'archiduc Léopold-Guillaume y est à son tour proclamé Roi du tir quelques années plus tard. Si la majorité des demeures aristocratiques du temps a disparu, l'église conserve, elle, des témoignages du mécénat de la famille des princes de Tour et Taxis qui firent ériger, de part et d'autre du chœur, une chapelle : celle du nord, dédiée à sainte Ursule (fig. 4), l'autre, au sud, à saint Marcou. Ces chapelles sont composées de deux parties équivalant la largeur des deux travées droites du chœur (plan, fig. 5) et sont éclairées chacune par un dôme à lanterne.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle ne laissa pas d'empreinte marquante. L'église "échappa aux coups qui à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle frappèrent les autres établissements religieux; elle n'eut à regretter que la perte de quelques objets d'art. Son déservant ayant prêté le serment exigé par la République, elle fut laissée à l'usage des habitants par ordonnance du 16 pluviôse an VI. Momentanément fermée ensuite, elle fut rouverte, et le Concordat en a fait une succursale de l'église de Notre-Dame de la Chapelle." (24).

Les événements qu'elle vécut par la suite, au XIX<sup>e</sup> siècle n'ont rien à voir ni avec les troubles religieux ni avec la République ! Seulement, les monuments historiques - et pas uniquement le Sablon - vont être la proie des "architectes archéologues" nouvellement formés à l'école de Viollet le Duc. Ces architectes pleins de bonne volonté et nantis d'une foi inébranlable en leur maître vont vouloir rendre aux édifices religieux l'aspect que ceux-ci sont supposés avoir connu au sortir des mains de leur créateur. Et nos architectes iront même plus loin, puisqu'ils prétendent faire mieux que l'original, améliorer cet original que, le cas échéant, leur prédécesseur n'avait pu terminer, faute de temps ou d'argent : c'est le sort que connut Notre-Dame du Sablon. En effet, le XIX<sup>e</sup> siècle sera le témoin de l'ultime transformation de l'édifice - et non des moindres - : c'est ce que nous nous proposons à présent d'étudier plus en détail.

## CHAPITRE II.

## ANTECEDENTS DE LA PREMIÈRE GRANDE ENTREPRISE.

*A. Projet de Dumont.*

Le 6 juillet 1842, une dépêche ministérielle charge l'architecte-dessinateur de la Commission Royale des Monuments, Dumont, "de se livrer aux études que doit comporter la restauration d'un édifice qu'elle n'est pas éloignée de considérer comme la perle de sa capitale" (25).

L'église du Sablon, au moment où naît l'idée de sa restauration, est un édifice inachevé (voir *Historique*) et masqué des quatre côtés par de petites maisons construites contre ses flancs entre 1761 et 1768 (fig. 6 et 7) (26). De plus, elle est délabrée et mal entretenue : des travaux à la toiture s'avèrent urgents; le bourgmestre refuse d'envisa-

ger n'importe quel travail de restauration avant d'avoir remis à neuf les combles et les toitures de l'église (27).

Ces travaux auront lieu au cours des années 1844-1845, ainsi que d'autres, notamment à trois fenêtres du bas-côté nord, sous la direction du même Dumont. Celui-ci va, durant six ans, se consacrer principalement au projet d'ensemble de la restauration de l'église du Sablon, pendant que son collègue Deman s'attaquera au problème de la sacristie voir plus loin, pp. 9 et 10).

Le 11 décembre 1848, Dumont transmet à Beaufort, président de la Commission Royale des Monuments, le montant de ses honoraires "pour la série de dessins représentant le projet complet de restauration et d'achèvement

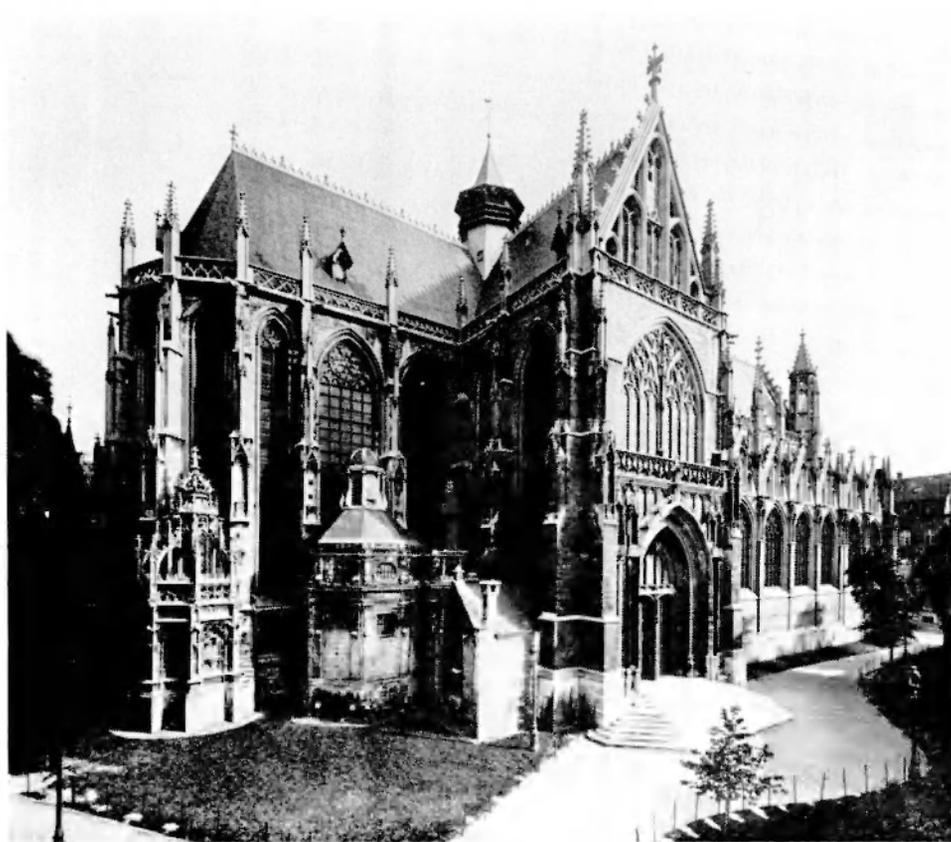


Fig. 4. Façades nord et est de l'église Notre-Dame du Sablon, état actuel. Doc. I.R.P.A. B 137 736.

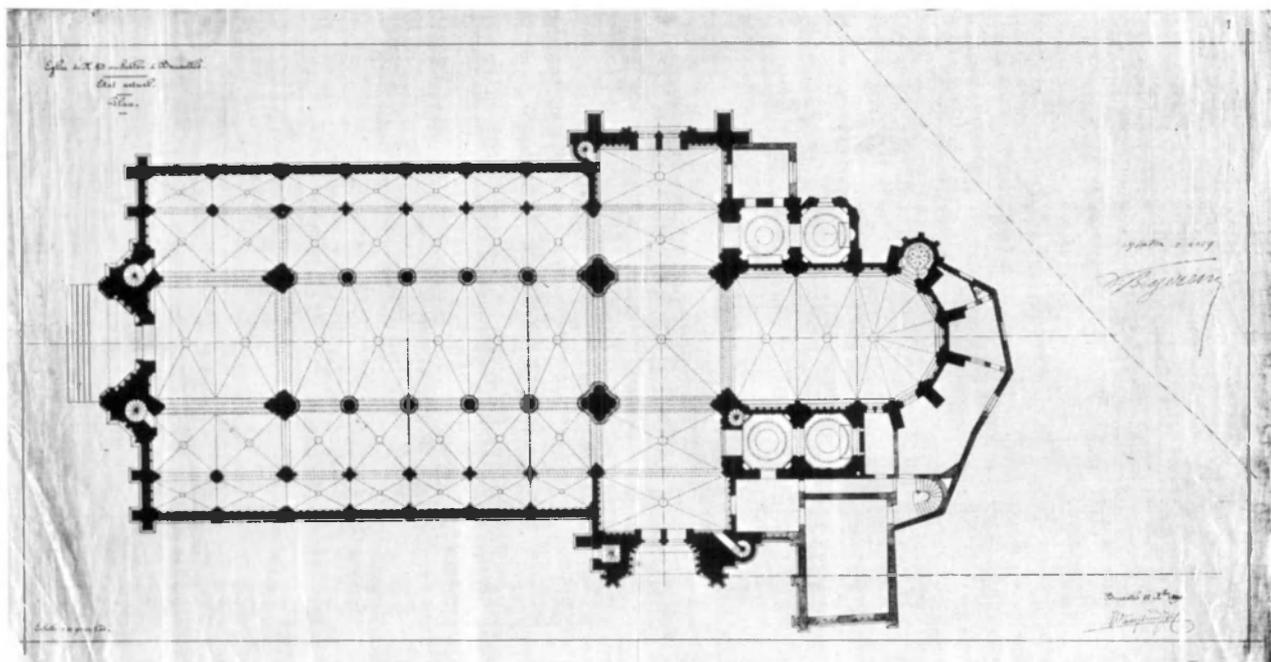


Fig. 5. Plan terrier de l'église Notre-Dame du Sablon dressé par Jules-Jacques VAN YSENDIJK le 22 décembre 1890 à l'échelle de 0,01 p.m., calque 45 x 105 cm. Doc. A.G.R., Cartes et Plans, Inventaire manuscrit 7283.

de l'église de N.-D. du Sablon". Ce travail lui a occasionné de nombreux frais d'échafaudages, "ainsi qu'une dépense de temps considérable pour l'élaboration des travaux préparatoires qu'a exigés ce projet; pour la levée d'une foule d'épures en grandeur naturelle, prises sur tous les points de l'édifice et pour la transcription au net des susdits dessins qui déjà m'ont valu l'approbation de MM. les membres de la Commission Royale des Monuments" (28). Dans sa lettre, Dumont fait encore allusion à "sept grandes planches" que nous n'avons malheureusement pas retrouvées, mais on peut supposer qu'il s'agissait d'un travail de longue haleine entrepris avec beaucoup de soin.

Il ne semble pas, toutefois, que Dumont ait prévu de supprimer "ces constructions annexes" qui masquaient l'église en grande partie. Mais nous ne pouvons rien affirmer faute de documents explicites. Par contre, ce que nous savons de manière tout à fait sûre, c'est que les dessins de Dumont restèrent toujours à l'état de projet : le 9 août 1849, le ministre de la Justice fait savoir à la Commission Royale des Monuments que Dumont ne sera peut-être pas payé pour les travaux qu'il vient d'achever : les plans ont été dressés sans l'approbation ni des

ministères, ni du gouverneur de la province, ni même de la ville. De plus, le ministre de la Justice estime qu'il faut distinguer fermement deux choses : *construction* et *restauration*: lui ne s'occupe que de la construction (sacristie) et n'est donc pas concerné par les travaux de restauration sur lesquels l'architecte s'est penché : on ne lui a rien demandé officiellement, et encore moins "sur d'aussi larges proportions" (29).

Qui a commis l'erreur ? Le ministre, la Commission Royale des Monuments ou Dumont lui-même ? Nous l'ignorons, mais le résultat est que les plans ne furent jamais adoptés. De même, lorsqu'en 1880, Jamaer proposera aux autorités compétentes de racheter le projet de Dumont, celles-ci refuseront, vu le manque d'intérêt qu'il présente. "A ce propos, je rappellerai qu'il existe dans la famille de feu l'architecte Dumont, un projet complet de restauration de l'église de N.-D. du Sablon, dressé il y a 35 ans environ, et qu'il serait peut-être profitable de voir acquérir par le Conseil de fabrique; non pas pour être suivi ponctuellement, attendu que les architectes-restaurateurs d'alors étaient loin de posséder les connaissances archéologiques indispensables pour ce genre de travail, mais parce que ces dessins abrégeraient de

beaucoup la tâche que M. l'architecte Schoy se propose d'entreprendre" (30).

### B. La sacristie.

Dans le courant de l'année 1844, le curé de l'église Notre-Dame du Sablon prend l'initiative, habituellement réservée à la fabrique d'église (31), d'introduire auprès du gouverneur de la province une requête concernant la construction d'une nouvelle sacristie. Il semble, d'après les termes utilisés par le curé que le "bâtiment actuel" délabré présente un réel danger pour les objets du culte qu'il abrite.

Quel aspect présentait la sacristie dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ? Nous l'ignorons : elle n'a retenu l'attention ni des dessinateurs, ni des peintres et les textes qui la mentionnent se gardent de la décrire. Nous ignorons également à quand remonte la date de sa construction et qui en fut l'auteur.

Heureusement, nous sommes un peu mieux renseignés sur celle que l'on construisit, à la demande du curé, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, d'après les plans de l'architecte Deman. Celui-ci commence à travailler en 1844 et achève son projet l'année suivante. Malgré les efforts de la Commission Royale des Monuments pour imposer à la fabrique d'église l'architecte membre de la Commission Suys (32), c'est Deman qui l'emporte et l'arrêté royal sera publié le 9 avril 1846.

Les plans qui servirent de base à la construction ne nous sont pas connus, mais nous pouvons déjà nous faire une idée de l'emplacement occupé par la nouvelle sacristie, grâce au relevé que dressa Jules-Jacques Van Ysendijck en 1890 (fig. 3). Celui-ci montre nettement que le portail sud de l'église (actuellement en bordure de la rue de la Régence) se trouve fort en retrait par rapport à la sacristie, ce qui provoque un heurt dans l'enfilade des bâtiments. Ce défaut d'alignement sera corrigé par l'architecte-restaurateur Maurice Van Ysendijck (33) lors de la construction, entre 1904 et 1906, d'une nouvelle sacristie, l'ancienne – celle de Deman – se trouvant déjà "dans un état de délabrement honteux", dit la fabrique d'église dans une lettre adressée au Collège des bourgmestre et échevins et datée du 5 janvier 1904. En soixante ans, les

Bruxellois auront donc vu se succéder rue de la Régence deux sacristies "du plus pur style gothique tertiaire" !

L'aspect que présentait la sacristie de Deman nous est connu par un document photographique conservé à l'Institut Royal du Patrimoine Artistique (fig. 8) (34). La façade principale du bâtiment présente un haut soubassement et deux étages séparés par un bandeau. Elle est flanquée de chaque côté d'un contrefort à bec de sifflet creusé de deux niches aveugles; ces contreforts comportent chacun trois étages et sont surmontés d'un pinacle finement ouvragé. Au rez-de-chaussée, deux fenêtres à trois lumières coiffées d'une rose polylobée s'ouvrent en arc brisé; elles sont réunies par un cordon. L'étage supérieur comporte également deux fenêtres en tiers point; deux lumières cette fois, surmontées d'un tore aminci (35).

Le pignon de l'édifice prend naissance au sommet des becs de sifflet des contreforts; la rencontre des deux rampants, scandés de fleurons décoratifs, est marquée par la présence d'un pinacle à niche sur console, contenant une

Fig. 6. F. BOSSUET. Portail occidental de l'église Notre-Dame du Sablon, dessin à l'aquarelle daté de mai 1832. *Folio. Doc. A.V.B., Fonds Iconographique, C. 12330.*





Église du Sablon, à Bruxelles

Fig. 7. "Église du Sablon, à Bruxelles". Gravure sur bois par H. BROWN d'après P. LAUTERS, 1844, pl. de G. MOCKEY et V. JOLY, *La Belgique Monumentale et pittoresque, Bruxelles, Jamar et Hen. 1844, in 4°.*

statue dont nous ignorons à la fois ce qu'elle représente et qui en est l'auteur.

Quant aux façades latérales du bâtiment, seule nous est connue celle de l'ouest et par un seul document (provenant de l'Institut Royal du Patrimoine artistique, A3431). Elle présentait trois registres séparés par un bandeau de même profil que celui de la façade sud (tore aminci). Une balustrade aux motifs flamboyants marque le départ des rampants. Enfin, trois contreforts à bec de sifflet également creusés de niches aveugles comme ceux de la façade principale indiquent la présence, à l'intérieur de la sacristie, d'une voûte sur croisée d'ogives. La présence de cette voûte nous est signalée par les comptes de la fabrique d'église, conservés aux Archives de la Ville de Bruxelles. En effet, en 1851, ces comptes mentionnent : "au sieur Sohest sculpteur pour les *consoles des nervures*

*de la voûte* de la nouvelle sacristie... 500 frs". En 1852 : "au sieur Sohest sculpteur pour dix *supports gothiques pour la voûte* de la nouvelle sacristie... 500 frs" (36). La mention, en 1852, de dix supports, nous laisse supposer la présence de cinq arcs doubleaux retombant sur cinq "supports" qui délimitent quatre travées. Nous sommes malheureusement forcés d'émettre seulement une hypothèse en ce qui concerne la disposition intérieure de la sacristie dont aucun document ne nous livre les détails avec précision.

Il est à noter, en ce qui concerne l'esprit dans lequel cette entreprise a été menée à bien, que l'architecte n'a pas hésité à raser un bâtiment qui peut-être présentait une valeur archéologique. Probablement l'édifice n'était-il pas contemporain de l'église (XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles) et, à cause de cela même, choquait-il les archéologues qui ont préféré imaginer une sacristie à la "mode gothique". Car il s'agit bien, rappelons-le, d'un bâtiment sorti tout droit de l'imagination d'un architecte dessinateur du XIX<sup>e</sup> siècle. "Viendrait-il à l'idée d'un artiste de notre temps de construire en néo-gothique ?" s'interroge R. Daelmans à la page 38 de son mémoire consacré à l'église du Sablon... Sans doute n'avait-il pas examiné la question d'assez près : la réponse se trouvait à proximité immédiate de l'édifice qu'il se proposait d'étudier !

#### C. Le chœur : peintures murales. (37)

En 1851, les ministres de la Justice, des Beaux-Arts et de l'Intérieur se sont mis d'accord afin d'embellir le chœur de Notre-Dame du Sablon de peintures à fresque, de nouvelles stalles de bois de chêne et d'un nouveau maître autel. Mais, faute de subsides, ils durent renoncer à ce projet dont le souvenir ne réapparut qu'en 1859 dans une note du ministère de l'Intérieur. La fabrique d'église s'adresse alors directement au roi Léopold I<sup>er</sup>, le 17 juillet 1859, faisant valoir que les subsides alloués pour l'année 1859 suffisent sûrement pour rétablir "le chœur dans son état primitif" et pour le décorer "honorablement" de peintures murales et de vitraux. Le projet de restauration du chœur est alors mis en application, mais de manière peu rigoureuse : en effet, lors de sa séance du 5 juillet 1860, la Classe des Beaux-Arts de l'Académie Royale de Belgique, en la personne de M. Alvin, mentionne qu'"il ne paraît pas qu'un plan général ait été arrêté".

Quoi qu'il en soit, la restauration du chœur va permettre la mise à jour, en 1860, de vingt-huit figures peintes à fresque, qui semblent dater, d'après les membres de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie, du XV<sup>e</sup> siècle.

"Il y a quelques mois, lorsqu'on mit la main à l'œuvre pour restaurer les maçonneries du chœur de l'église du Sablon, on découvrit, en enlevant les stalles de bois qui en garnissaient les côtés, des traces de peintures murales cachées sous un épais badigeon. Ces couches de chaux, grattées avec précaution mirent à nu de nombreuses figures qui remontent évidemment au XV<sup>e</sup> siècle." L'évidence de cette affirmation ne peut malheureusement plus être vérifiée à l'heure actuelle, nous en verrons la raison dans la suite du texte du baron Jolly.

#### a) *Situation des peintures dans le chœur.*

"La partie droite du chœur se compose de deux grandes travées et d'une plus étroite (fig. 5), tandis que l'abside, de forme polygonale, comporte cinq côtés, correspondant à autant de fenêtres. Chacune des grandes travées se subdivise, à la partie inférieure, en cinq compartiments, dont les divisions correspondent aux meneaux des croisées qui les surmontent (38)." "Les autres travées n'en ont que deux, ainsi que chacun des cinq côtés de l'abside. C'est dans ces compartiments longs et étroits, terminés en ogive trilobée, que se trouvent les peintures murales dont il est question." Les dix compartiments placés au Nord comprennent dix figures et sous chacune d'elles se trouve un tableau de moindres dimensions, représentant probablement les donateurs. Au Sud, les travées comportent également dix grandes figures, mais sans tableaux inférieurs.

#### b) *Etat des peintures.*

Elles sont alors en très mauvais état du côté sud du chœur, comme le précise le baron Jolly dans son rapport (39) et même "la cinquième figure (côté sud) était peinte comme les autres, mais la peinture en est entièrement perdue : c'est la seule dont il ne reste rien". (...) "L'ensemble des peintures murales comporte donc à gauche (au nord) treize figures, et à droite (au sud) quinze, faisant ainsi un total de vingt-huit figures. (...) Toutes ces figures ne sont pas d'un mérite égal; elles ne sont pas non plus du même maître", mais toutes sont marquées "au cachet de l'époque et en ont la naïveté".

#### c) *Moyens utilisés pour leur conservation.*

"Ces figures sont peintes à l'encaustique sur fond doré et gaufré. Elles ont beaucoup souffert des couches de badigeon qui les recouvraient. Il est probable que l'enduit à la chaux a exercé sur l'encaustique un effet destructeur, car la peinture s'enlève par le simple frottement et ne résiste pas à l'action de l'eau. Si cet état de chose ne permet pas de songer à une restauration, rien n'empêche de reproduire fidèlement ce qui existe, et c'est aussi à ce moyen de *conservation* que l'on s'est arrêté. A cet effet, on a calqué avec soin chacune des figures, puis on les a copiées, en reproduisant la couleur qu'il a presque toujours été possible de reconnaître. Ces copies ont été faites avec une minutieuse exactitude, sans se permettre aucune correction, et même sans chercher à remplir les lacunes produites par les dégradations dont les peintures ont souffert. Ce travail est déjà fort avancé, et lorsqu'il sera fini, il formera une collection des plus intéressantes, et qui fournira le moyen de rétablir la décoration du chœur dans son état primitif."

Les fac-simile des peintures existantes (ceux que le baron Jolly appelle les "calques") furent réalisés par Haseleer, d'après lesquels Jean Van der Plaetsen va peindre les figures qui prendront place dans le chœur de l'église (40).

Mais la fabrique d'église, après examen du travail de Jean Van der Plaetsen n'est pas du tout emballée : il n'a pas respecté l'œuvre originale. "Or, une copie conforme est indispensable car on doit pouvoir l'utiliser d'abord comme document pour l'histoire de l'art national, ensuite pour la restauration complète du chœur dans l'intégrité primitive de son style architectural et de son ornementation décorative." Cependant, une note datant des années 1875-1876, précise qu'"en 1867, à la suite de travaux de restauration dirigés à cette époque par l'administration communale, le chœur fut orné d'après des débris d'anciennes peintures, d'un lambris magnifique exécuté par M. Vander Plaetsen, professeur à l'Académie de Gand".

Les fac-simile sont donc en place, malgré les réticences de la fabrique d'église.

La recherche de l'unité de style prônée ici est menée tambour battant et jusqu'au bout. Nous sommes en 1860, nos archéologues croient encore faire œuvre scientifique



Fig. 8. Portail sud de l'église Notre-Dame du Sablon et sacristie construite par DEMAN vers 1850. Doc. I.R.P.A. B 194 841.

lorsqu'ils créent un pastiche, un faux d'après une œuvre originale du XV<sup>e</sup> siècle, en l'occurrence. La copie suffit, dans leur esprit, à donner une *idée du style* de l'époque envisagée et des images qu'étaient capables de réaliser les artistes de ladite époque.

Mais nous sommes convaincus que la copie, si honnête soit-elle, ne peut prendre la place d'un original : déjà le côté purement technique de l'entreprise l'en empêche.

Un artiste du XX<sup>e</sup> siècle ne travaille pas comme son confrère du XV<sup>e</sup> siècle, même s'il s'est efforcé d'utiliser les mêmes instruments, les mêmes matériaux. Cinq siècles d'expérience artistique les séparent : c'est un trop long temps pour pouvoir en faire abstraction. D'autre part, on ne peut nier l'apport personnel de l'artiste qui, même s'il est scrupuleux comme le prétend le baron Jolly, ne peut soustraire totalement sa personnalité de la copie qu'il réalise. Au lieu de copier cet ensemble unique en Belgique

et de le placer dans le chœur, n'aurait-il pas mieux valu sauvegarder ces œuvres à tout prix, au lieu de déclarer tout de suite qu'il n'y avait pas moyen de les "restaurer", et placer éventuellement dans le chœur des œuvres *contemporaines*, réalisées par des *artistes contemporains* ?

La question fut déjà posée en 1860 par le baron Jolly lui-même : "Supprimer ce qui s'y trouve pour y substituer un badigeon de quelque couleur que ce soit, serait un acte de vandalisme, *préférable toutefois à l'idée de remplacer les précieux restes de l'art mural du XV<sup>e</sup> siècle par quelque peinture moderne* qui, bien qu'exécutée avec talent, manquerait cependant du cachet mystique que les artistes du moyen âge ont si bien su imprimer à leurs œuvres".

Nous ne sommes pas convaincus de ce qu'un élément contemporain ajouté à une réalisation ancienne – en l'occurrence médiévale – constitue un acte de vandalisme. Pourquoi en effet s'efforcer de figer un monument dans une époque, dans un style depuis longtemps révolu ? C'est ainsi que l'on arrête le temps et son action – jointe à celle des hommes – qu'il exerce vis-à-vis de l'édifice. Il faut qu'un monument vive, continue de vivre comme il a toujours vécu; l'empêcher de recevoir les marques du temps, c'est arrêter son évolution. C'est malheureusement une caractéristique de notre temps que de fixer un monument dans une époque déterminée, d'empêcher à tout prix des éléments de périodes ultérieures de "détériorer" son aspect primitif. Nous avons dit plus haut à qui nous devons cette conception; il est temps maintenant d'y renoncer une fois pour toutes, afin de ne pas nous figer dans un esthétisme froid et mort.

#### D. Les fenêtres.

##### a) Fenêtres du chœur.

Après le refus du plan d'ensemble de Dumont (41), la fabrique d'église, en 1857, s'inquiète de connaître le montant des subsides qui lui seront alloués à l'avenir pour couvrir les frais d'un certain nombre de "restaurations partielles qui ne nécessitent pas un plan général" et que la ville va dénombrer (42). A cet effet, le Conseil des bourgmestre et échevins nomme un Contrôleur général des Travaux, Schmit, le 18 juillet 1857 (43), qui aura pour mission d'établir un rapport détaillé des travaux

urgents à réaliser à Notre-Dame du Sablon, ce qu'il fit le 27 août 1857 :

"1 <sup>o</sup> Grande nef, en tout 14 fenêtres (une fenêtre a été restaurée par la ville en 1852, la dépense s'élevait à francs 1.931,03),	
10 fenêtres évaluées à	fr 1.400,00 = fr 14.000,00
3 fenêtres évaluées à	fr 1.900,00 = fr 5.700,00
	19.700,00
2 <sup>o</sup> Nefs latérales, en tout 14 fenêtres (trois ont été restaurées en 1845 et 1846 (44) la dépense s'élevait à fr 5.328,30)	
Reste à restaurer 11 fenêtres, savoir	
8 fenêtres évaluées à	fr 900,00 = fr 7.200,00
3 fenêtres évaluées à	fr 1.700,00 = fr 5.100,00
	12.300,00
3 <sup>o</sup> Deux fenêtres à restaurer au-dessus du petit portail évaluées à fr 1.200,00	2.400,00
4 <sup>o</sup> Six grandes fenêtres du chœur (45) à restaurer évaluées à fr 2.300,00 = francs	13.800,00
5 <sup>o</sup> Neuf fenêtres au fond du chœur (45) ou à côté du petit portail à restaurer à fr 1.800,00 = fr	16.200,00
6 <sup>o</sup> Visiter, niveler et redresser les cheneaux compris échafaudages, renouveler une petite partie de la volige de la toiture, évaluée ensemble à fr	4.500,00
7 <sup>o</sup> Imprévus environ fr	1.100,00
	Ensemble total francs 70.000,00
	Bruxelles, ce 27 août 1857
	Le contrôleur Général des Travaux,
	(s.) SCHMIT."

Ce rapport ne sera malheureusement pas suivi à la lettre : seul le problème des *fenêtres du chœur* sera envisagé dans les deux années qui suivent la démarche de Schmit.

En effet, le 31 août 1860, Jamaer, architecte de la ville de Bruxelles, mentionne les travaux exécutés "à ce jour" : il s'agit du remplacement des meneaux des "quatre grandes fenêtres à l'entrée du chœur" et des sept fenêtres de

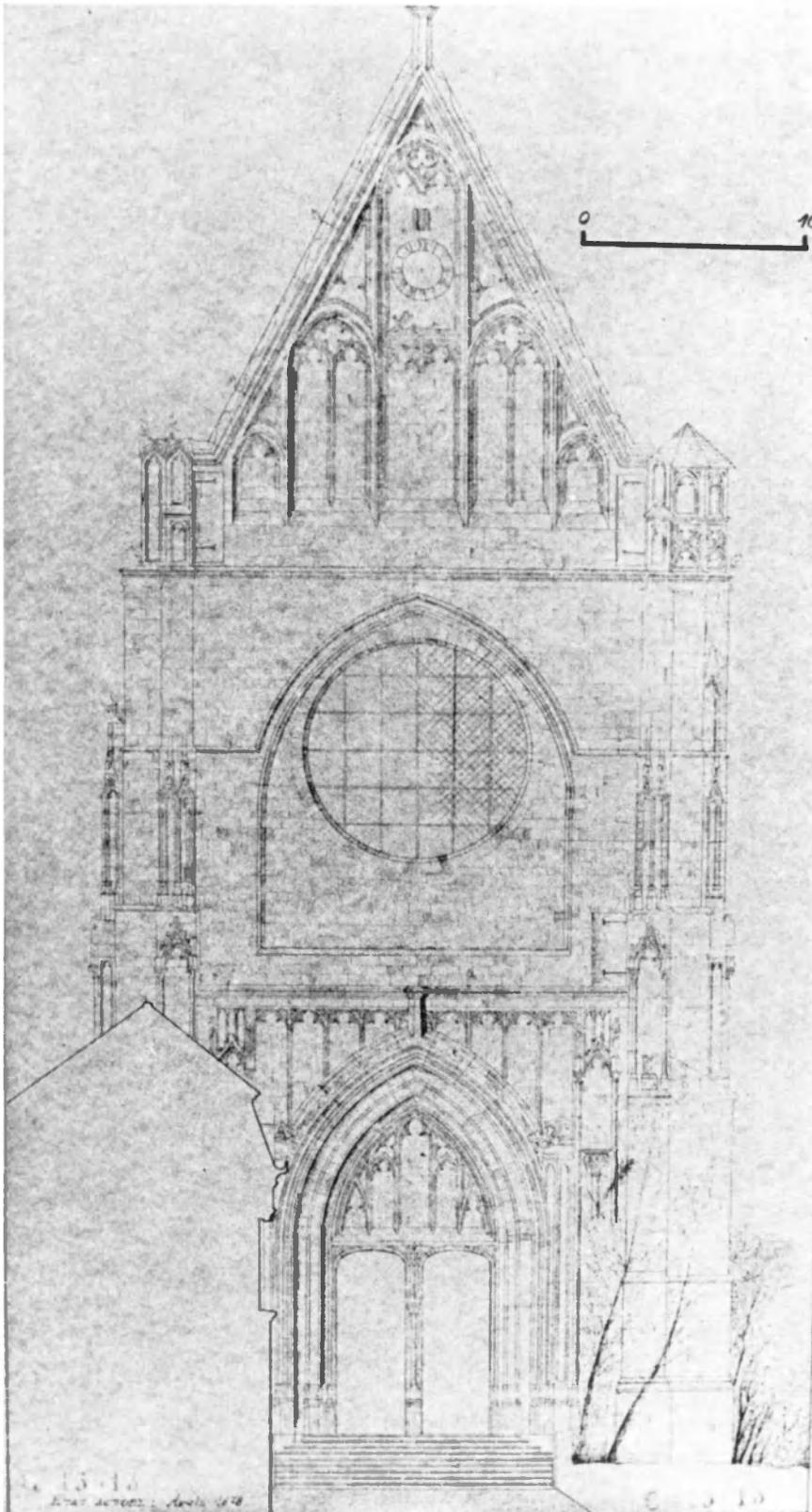


Fig. 9. "Etat actuel avril 1878". Ano-Portail nord de l'église Notre-Dame du Sablon, sans échelle, calque 71 x 38 cm. Doc. Archives C.A.V.B. C 1313.

l'abside (47). Il ajoute que "huit nouveaux sujets ont été sculptés pour les angles d'une partie des arcatures ogivales qui ornent le mur sous les fenêtres" (48). Précisons que lorsque les architectes parlent de restauration des fenêtres, il s'agit du remplacement pur et simple des *meneaux*.

Quant aux jambages des fenêtres, l'appareil en est vérifié et éventuellement remplacé en partie par les éléments de pierre de Gobertange (49). Les *vitraux* eux-mêmes sont respectés dans la mesure où ils ne sont pas directement atteints, ce qui fut généralement le cas (50).

#### b) Fenêtres du transept.

Mais si le chœur présente un aspect satisfaisant en 1860, le transept, par contre, est en très mauvais état : les fenêtres au nord et au sud sont tellement abîmées que la fabrique manifeste son inquiétude dans une lettre adressée au bourgmestre, le 26 juin 1861 (51). Celui-ci lui répond que l'entretien des fenêtres incombe à la fabrique d'église elle-même et non à la ville de Bruxelles.

Les choses en resteront là jusqu'en février 1863, date à laquelle la rose du croisillon sud eut à souffrir des conséquences désastreuses d'un violent orage (52). Jamaer se chargera de la rétablir "dans son état primitif" en 1865, mais un autre problème se posera alors à lui : celui de l'ouverture à créer dans la façade nord du transept. Cette façade présentait (fig. 9) une rose qui rappelle celle que l'on peut voir au sud. Or, ce même document montre le tracé d'une ouverture en arc brisé qui a dû jadis être garnie de vitraux, comme en témoigne le tableau de Sallaert (fig. 1) (53).

L'établissement d'une rose au croisillon nord remonte à une date inconnue de nous. Peut-être l'a-t-on placée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle suite à un violent orage qui détruisit *tous* les vitraux originaux de Notre-Dame du Sablon. L'article de De Bruyn (54) mentionne, en effet, cet "ouragan" en précisant que la fabrique d'église, à court d'argent eut recours aux princes de Tour et Taxis afin de rétablir les verrières. Ceux-ci refusèrent car "toutes les ressources que l'on était parvenu à créer (avaient) été absorbées par la seule restauration des toitures". Est-ce à ce moment là que l'on encastra, à peu de frais, cette rose dans l'arc brisé en partie muré ? L'abbé De Bruyn ne précise pas ce fait qui reste malheureusement à l'état d'hypothèse.

Quoi qu'il en soit, en 1865, pour parer au plus urgent, on rétablit la rose : ce n'est qu'en 1869 que l'architecte Jamaer s'avisera de ce que "la fenêtre circulaire qui existe dans le transept vers la rue de Bodenbroeck a remplacé une fenêtre ogivale ornementée dont il ne reste actuellement que le contour extérieur (...). Je suis d'avis que cette fenêtre doit être rétablie autant que possible dans son état primitif" (55). C'est l'architecte Auguste Schoy, professeur d'architecture comparée à l'Académie d'Anvers qui réalisera le projet de Jamaer en 1879; nous y reviendrons dans un chapitre consacré exclusivement aux travaux de l'architecte Schoy (pp. 26 et 27).

#### E. Dégagement de l'église du Sablon.

Le plan parcellaire de 1821 (fig. 10) nous montre l'église du Sablon entourée de toutes parts d'habitations.

La rue de la Régence n'est pas encore tracée au-delà de l'église vers le Palais de Justice; la place du Petit-Sablon n'a pas encore été "revue" par l'architecte Beyaert (1890); Quant au Grand-Sablon, il n'est plus la place du marché aux chevaux que connu le XVII<sup>e</sup> siècle, il n'est pas encore la place du jeu de balle ou l'emplacement de la foire aux antiquaires : il est encombré de modestes demeures construites vers les années 1761-1768 (56).

Le percement de la rue de la Régence en 1873 va entraîner pour l'église du Sablon et pour le quartier qui l'entoure des transformations importantes : c'est à ce moment-là que l'idée d'une restauration générale et complète de l'église va prendre corps. En effet, après son dégagement, l'édifice présentait un aspect tellement lamentable qu'il a semblé utile aux autorités, sinon indispensable, d'entreprendre quelque chose pour sa conservation. Les façades nues avaient un aspect "non finito" qui encouragea les architectes à imaginer l'achèvement (sic) de l'église telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Dès février 1872, un premier arrêté royal d'expropriation est signé : il concerne les habitations longeant la *façade sud* de l'église (fig. 7). Un an plus tard, le 18 décembre 1873, la fabrique d'église fait savoir au ministre de la Justice que les maisons établies contre le *bas-côté nord* de l'édifice ont été démolies (57). Le soubassement de l'église mis à nu présente un aspect réellement pitoyable; une réfection s'impose dans les plus brefs délais. La fabri-

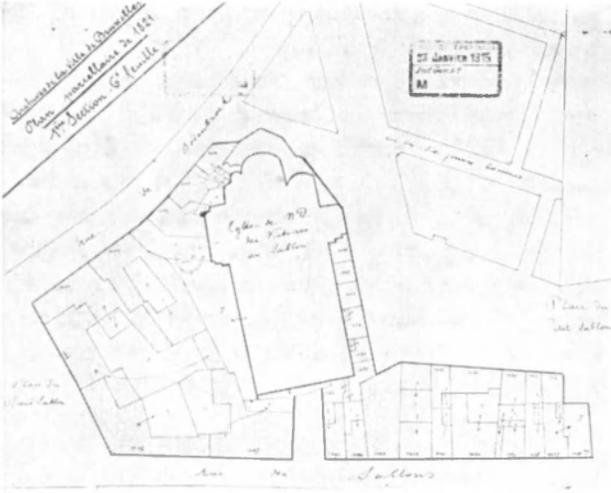


Fig. 10. Plan parcellaire de 1821, 1ère section, 6e feuille. A.V.B., Contentieux 7663.

que d'église précise que les murs ont été percés de part en part afin de recevoir des portes; ailleurs, un contrefort destiné à contrebuter le portail "a été tranché par le milieu et sa partie supérieure ne tient plus que par la force de cohésion du ciment"; enfin, niches et fenêtres du bas-côté sont bouchées au moyen d'une vulgaire maçonnerie qu'il convient de faire disparaître.

Quant à la *façade principale*, non dégagée des habitations parasites qui la cantonnent, elle nous est connue grâce à une peinture que réalisa François Bossuet au mois de mai 1832 (fig. 6). L'édifice aux proportions massives se dresse au fond d'une ruelle populaire. Deux bas-côtés flanquent la façade démesurément imposante et déséquilibrée par un tympan de briques inachevé. Dans un premier temps, vers 1845, les deux marches visibles à l'avant-plan furent supprimées à la demande du curé : elles empêchaient les voitures d'approcher le parvis – inconvénient majeur les jours d'intempéries<sup>(58)</sup> ! C'est en 1874 que l'on décida son dégagement, dans le cadre de l'isolement complet de l'église commencé deux ans plus tôt.

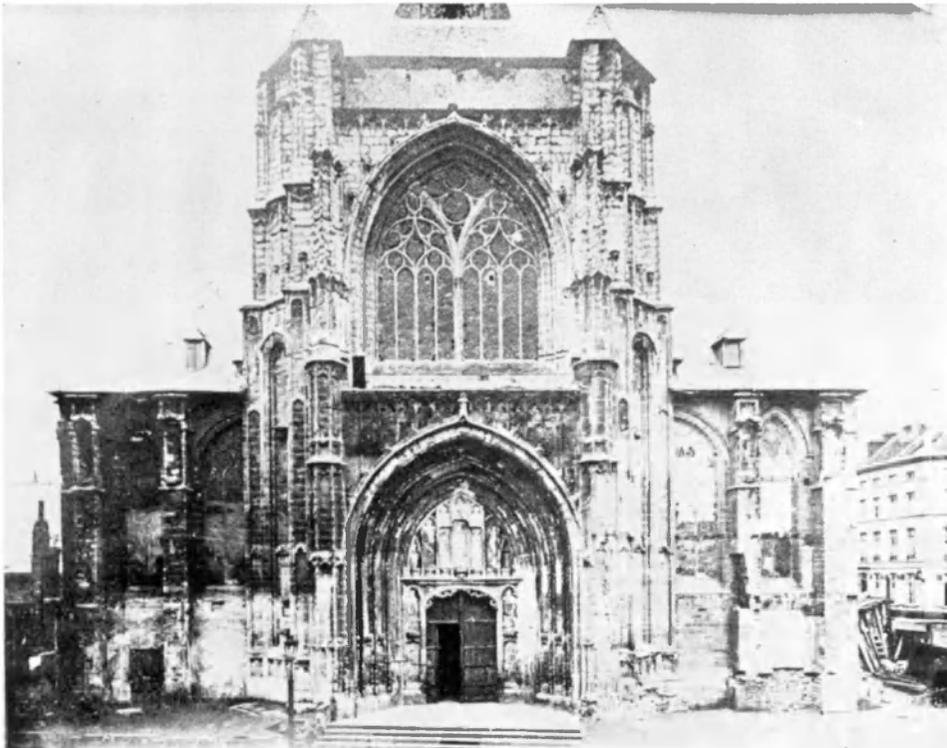


Fig. 11. Façade occidentale de l'église Notre-Dame du Sablon, photographie datée du 28 mars 1878. Doc. A.V.B., Fonds Iconographique, Y 1028. 29,5 x 40 cm.

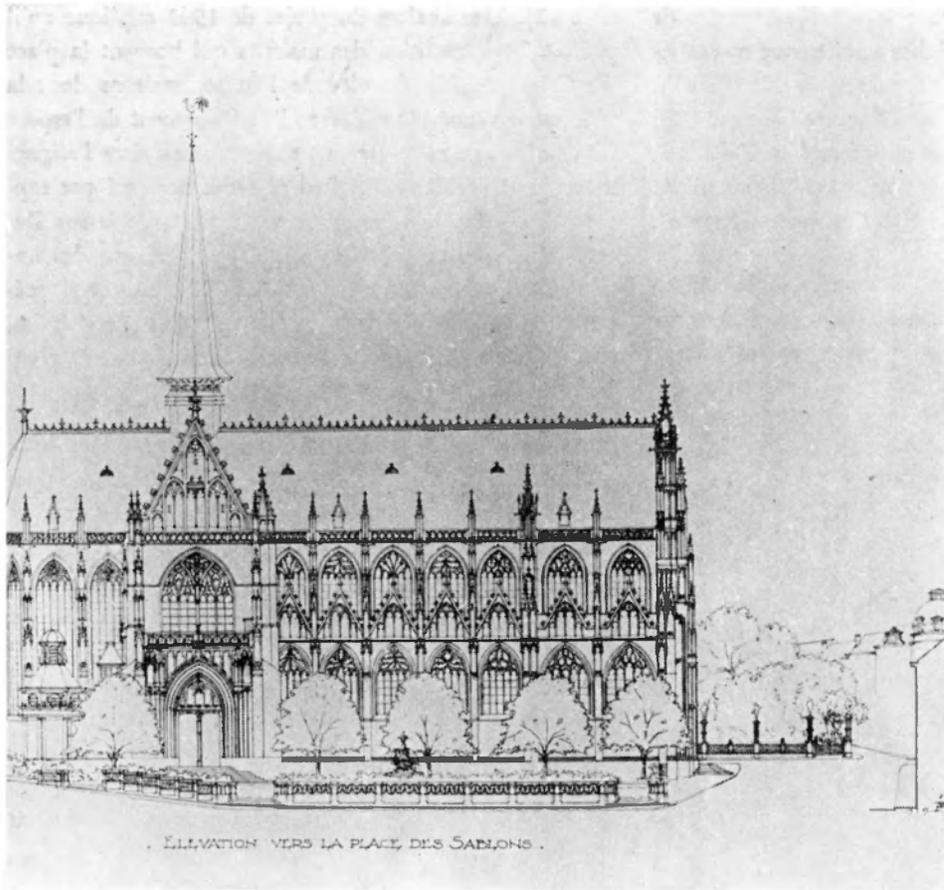


Fig. 12. "3<sup>e</sup> projet d'aménagement de la place du Grand Sablon". Service d'architecture de la Ville de Bruxelles 509-18. Echelle 0,05 p.m. dressé le 15 février 1943, paraphé PV, 135 x 45 cm. Calque. Doc. Archives C.A.V.B. C 1319.

Un cliché (fig. 11) conservé aux Archives de la Ville de Bruxelles nous montre l'état dans lequel se trouve cette partie de l'édifice après son isolement. Contreforts, daïs et socles des niches sont en grande partie arrachés; les fenêtres sont murées : celles des bas-côtés de même que celle, beaucoup plus importante, qui surmonte le portail.

Enfin, Jamaer en 1877 soumet au Conseil communal une proposition d'expropriation de *tous* les immeubles situés entre le Grand- et le Petit-Sablon – à savoir ceux situés rue Bodenbroeck qui masquaient le chœur et ceux situés rue de la Régence, face à l'église. Son but est une mise en valeur de tout le quartier du Sablon (59).

L'architecte Beyaert dresse alors le projet d'aménagement du square du Petit Sablon; ses dessins sont acceptés par le Collège des bourgmestre et échevins la même année.

L'arrêté royal autorisant cette entreprise est signé par Léopold II le 1<sup>er</sup> juin 1878 (60) : tout le quartier est donc dégagé; seuls subsistent quelques immeubles, place du Grand Sablon, mais ils ne sont pas en contact direct avec l'édifice.

Cette entreprise de dégagement complet fut souvent critiquée et nommée par Charles Buls en 1903 : "Les églises gothiques, construites à une époque où les rues resserrées entre les remparts d'une ville fermée formaient un labyrinthe de voies tortueuses et étroites, s'étaient naturellement adaptées à ce cadre restreint en montant vers le ciel; elles avaient ainsi acquis l'élan vertical qui est leur caractéristique et leur poésie propre" (61).

Nous ne sommes pas convaincus par l'augmentation de Buls en ce qui concerne le cas précis de Notre-Dame du

Sablon. En effet, il nous semble injustifié de parler de "l'élan vertical" d'une église aussi trapue que celle-ci (du moins avant sa restauration, son "achèvement"). D'autre part, comme le précisent Henne et Wauters (62), "le cimetière du Sablon n'était autrefois bordé de maisons que dans sa partie occidentale, et l'église qui est masquée aujourd'hui était alors entièrement dégagée".

Dès lors, "le côté sombre du christianisme du moyen âge qui se reflétait dans ces édifices dont le pied se cachait dans l'ombre des maisons pressées autour d'eux" nous semble très mal venu de la part de Buls en ce qui concerne l'église du Sablon. De même, Buls s'opposa violemment au projet de l'architecte Malfait qui prévoyait une esplanade du côté de la place du Grand Sablon (63).

"Placé entre le Grand et le Petit Sablon", écrit Buls, "ce sanctuaire des gildes aura l'air d'une châsse oubliée au milieu d'une grand'place". Buls reconnaît cependant la qualité du square de Beyaert qui est "heureusement venu restreindre de ce côté le Petit-Sablon; le mauvais effet (de l'esplanade) ne pourra être atténué du côté Grand-Sablon qu'en voilant l'église par un rideau d'arbres élevés qui la laissera seulement deviner entre les ramures" (64), ce qui fut fait !

Dernière étape importante de l'aménagement du Grand-Sablon : la seconde guerre mondiale. En 1942-1943, l'architecte Le Graive dresse les métré et devis estimatif des travaux nécessaires à cette entreprise (65). Plusieurs projets sont déposés, dont nous reproduisons une planche

(fig. 12). Une analyse du projet de 1943 explique qu'il prévoit "la démolition des maisons qui bornent la place du Grand Sablon du côté de l'église, maisons dont la ville est devenue propriétaire; l'aménagement de l'espace devenu libre en un square qui se terminerait dans l'alignement de la rue Ernest Allard et serait surélevé par rapport au niveau de la place; la rectification de la rue Bodenbroeck. Il (le projet) ne fait disparaître que des immeubles dépourvus de tout *intérêt esthétique* et il présente l'avantage d'assurer le dégagement de l'église, tout en ménageant entre ses abords immédiats et la place du Grand Sablon les transitions nécessaires".

Nous sommes mal placés pour juger de "l'intérêt esthétique" des demeures abattues puisqu'elles ne nous sont pas connues. Mais il nous semble cependant que ces habitations qui datent, rappelons-le, de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, devaient présenter un *intérêt archéologique* certain. L'architecture civile, méconnue, est très souvent négligée au profit de l'architecture religieuse, cet état de choses est regrettable. Il faut ajouter à cela le degré d'ancienneté de l'église par rapport aux maisons qui la cantonnent, ancienneté qui lui confère une valeur à nulle autre comparable : nous déplorons également cette manière de voir des architectes du XIX<sup>e</sup> siècle qui émettent un jugement de valeur en fonction du degré d'ancienneté de l'œuvre considérée. Car ancienneté et caractère civil ont joué dans le cas qui nous occupe : le but poursuivi étant uniquement la "mise en valeur" (?) d'un édifice religieux médiéval au profit – voire au détriment – de tous ceux qui constituent son proche voisinage.

## CHAPITRE III

## AUGUSTE SCHOY

*Biographie.*

Auguste Schoy est né à Bruxelles le 7 janvier 1838 et y décédé le 4 novembre 1885. Après avoir achevé ses humanités au Collège Saint-Michel de Bruxelles, Schoy entra à l'Académie Royale des Beaux-Arts où il se prépara à la carrière d'architecte en suivant les cours de Jean Tilman Suys. Tout en poursuivant ses études théoriques, Schoy s'exerçait à la pratique chez les architectes Alphonse Balat et Félix Laureys. Sa formation fut ainsi purement classique, ce qui n'empêcha pas ses goûts personnels de s'orienter vers l'art de notre moyen âge.

Un opuscule consacré aux embellissements de la ville de Bruxelles et d'autres consacrés à l'art et à l'architecture en général lui valurent de remplacer Louis Baeckelmans dans le cours d'architecture comparée à l'Académie Royale des Beaux-Arts d'Anvers en octobre 1872, puis d'être nommé membre correspondant de la Commission Royale des Monuments pour le Brabant, le 27 octobre 1875.

Parmi les travaux qu'il réalisa en tant qu'architecte, citons : la villa Wauters-Koeck à Wemmel (1866-1867), le pavillon Bortier à La Panne et la maison Jacquemotte, rue Haute à Bruxelles (1867), les maisons Verhasselt-Schoy boulevard du Hainaut et Overloop rue Marie-Thérèse (1872), enfin, en 1880, l'arc de triomphe érigé porte de Schaarbeek à l'occasion du cinquantenaire de notre indépendance nationale.

En 1870, des divergences de vues étant survenues entre l'administration de la ville de Bruxelles et la fabrique d'église, c'est à celle-ci qu'échut dès lors la responsabilité des travaux de restauration (66). La cause exacte du malentendu n'est pas clairement exprimée dans les archives qui le concernent, mais le résultat en fut que le Conseil de fabrique décida de confier dorénavant la direction des travaux à Auguste Schoy, auquel on avait déjà fait appel l'année précédente, en 1869, afin qu'il rédigeât un rapport concernant l'état des cheneaux et gouttières de l'édifice (67). Le rapport – qui est presque un morceau de littérature ! – montre de la part de l'architecte un souci

d'exactitude, du détail et une connaissance des problèmes posés assez extraordinaires. C'est aussi un homme très instruit, qui a étudié l'architecture médiévale (entre autres) de manière approfondie; il a en effet consacré plusieurs ouvrages à ce sujet (68). Bref, il a immédiatement gagné la confiance des membres du Conseil de fabrique par ses connaissances et son sérieux.

Le dégagement de l'église ayant mis en évidence le mauvais état de sa conservation, Schoy se voit chargé d'un projet de restauration générale de l'édifice. Mais, pendant trois ans (de 1870 à 1872), les travaux proprement dits n'ont pas avancé d'un pouce (69) : l'architecte s'est exclusivement consacré au dessin des plans. Ainsi, en 1872, il a achevé un nouveau projet pour la restauration de la fenêtre du croisillon nord; en fait, il doit s'agir du remplacement de la rose que Jamaer voulait voir rétablie "dans son aspect primitif" (voir p. 15). Mais, ce n'est pas encore en 1872 que l'ouverture en arc brisé sera réalisée : un relevé de la façade vers le Grand Sablon, daté d'avril 1878, nous montre encore la rose (fig. 9). Le relevé n'est pas signé, mais il ne laisse aucun doute sur l'aspect que présentait cette partie de l'édifice. Le travail exécuté en 1872 n'était donc pas de première importance.

*A. Bas-côté sud.*

1874 marque en fait le début des travaux de Schoy, qui a établi l'année précédente le projet de restauration du bas-côté méridional de l'église – le premier achevé. Le programme comporte :

a) "La restauration des sept fenêtres et des huit niches intermédiaires de la basse-nef méridionale" (70).

b) "La reconstruction du gros contrefort en retour du portail méridional et des parois voisines; la restauration du soubassement extérieur de l'église vers le Petit Sablon, jusqu'au seuil des fenêtres" (71).

a) *Restauration des sept fenêtres  
et des huit niches intermédiaires.*

Remarque : leur état restauré est visible fig. 13.



Fig. 13. Façades sud et ouest de l'église Notre-Dame du Sablon vers 1890-1893. Doc. I.R.P.A. B 194 842.

#### 1<sup>o</sup> Fenêtres.

Lorsque Schoy parle de "restauration" dans ce cas précis, il entend "la retaille des anciennes moulures formant les archivoltes des fenêtres" (72). Ce procédé, que l'architecte applique depuis le mois de mars 1874, lui fut sévèrement reproché par Trappeniers, membre du Comité provincial de la Commission Royale des Monuments, chargé d'établir un rapport sur le déroulement des travaux. "Ce travail ne se fait pas dans les conditions voulues, tant du point de vue de l'art de la restauration des édifices que sous celui de la solidité de la construction. En effet, les meneaux n'ont pas été renouvelés complètement et on les reprend en sous-œuvre, c'est-à-dire qu'on retaille à même les meneaux dégradés au lieu de les re-

nouveler, de façon à leur enlever leur relation proportionnelle, ce qui peut occasionner des affaissements des parties supérieures. Il en est de même des moulures formant archivolt, qu'on retaille sur place et dont on a supprimé la partie saillante (le biseau) parce que la pierre ne permettait pas de la conserver."

Le reproche est clairement exprimé et Schoy ne tardera guère à y répondre, dans un rapport du mois de juin 1874 (73) où il déclare que tous les éléments extérieurs altérés par "la crasse amassée par la pluie et la poussière de deux siècles" ont été simplement frottés ou remplacés, suivant leur état de conservation; ceux qui sont restés en place sont "absolument intacts". Il précise que la pierre utilisée à cet effet est la Gobertange, placée par MM. Botson et Brassine, maîtres de carrières et entrepreneurs.

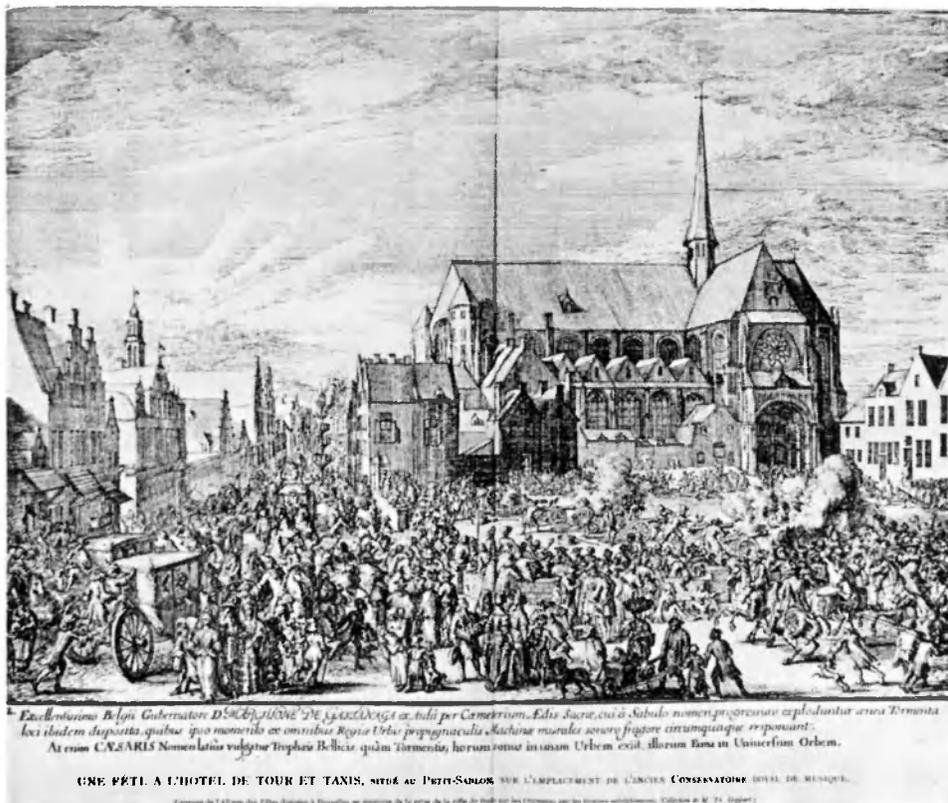


Fig. 14. "Fête à l'hôtel de Tour et Tassis situé au Petit Sablon. Gravure de l'album des Fêtes données à Bruxelles en mémoire de la prise de la ville de Bude sur les Ottomans par les troupes Autrichiennes (Collec. de M. Th. HIPPERT), le 11 septembre". Cliché d'après HYMANS (L.), Bruxelles à travers les Ages, Bruxelles, Bruylant-Christophe et Cie, 1882, 3 vol. in 4<sup>e</sup>, ill., plans, pp. 327-328.

"Au fond", poursuit-il, "c'est parce que la pierre a été ramenée à ses dimensions réelles et débarrassée de tout badigeon, mastic (à l'intérieur de l'église), ou crasse (à l'extérieur), que, par comparaison avec les fenêtres juxtaposées, elle produit à première vue, cette impression apparente de démaigrissement". Les reproches de Trappeniers sont donc malvenus; du reste, ils n'entravèrent pas la bonne marche des travaux de Schoy qui acheva en 1876 l'œuvre commencée deux ans plus tôt.

## 2<sup>e</sup> Niches.

Remarque : leur état restauré est visible fig. 13. Chaque niche est surmontée de deux gargouilles et comprend "un culot d'appui pour la future statue, un dais ouvragé à culcets et un pinacle terminé par un bouquet". Toutes les niches sont taillées dans la pierre de Goberlange (74).

L'arrêté royal qui avait permis à Schoy d'entreprendre la restauration des fenêtres du bas-côté sud lui donnait aussi l'autorisation de s'occuper, au même titre, des niches des contreforts méridionaux. En effet, le dégagement de

l'église, côté sud, en 1872, avait fait apparaître une série de huit niches comprises dans les contreforts de la basse-nef. Afin de les étudier, d'abord, de les restaurer, ensuite, Schoy fit faire le moulage des parties restantes, au mois de janvier 1874; il soumit le modèle en plâtre d'une niche aux membres de la Commission Royale des Monuments qui acceptèrent son projet (75).

Nous savons que vers le mois de mai 1874, Schoy était activement occupé à la restauration complète des niches du bas-côté sud. Mais, vers la fin de l'année, un élément nouveau intervient; Schoy explique lui-même, dans une lettre adressée à la fabrique d'église, l'objet de sa "découverte" (76) : "La démolition des maisons adossées au Portail principal de l'église de Notre-Dame du Sablon a permis d'estamper la niche du contrefort de la basse-nef (fig. 11). L'étude attentive de cet estampage corroborée de documents fournis par les fouilles que j'ai fait faire dans la tranchée improvisée pour servir de dégagement à la voie publique a démontré matériellement une *différence complète de style* avec la niche dont le modèle a été récemment approuvé par la Commission Royale des Monuments (...). Cette découverte vient à l'appui de

l'assertion que j'ai déjà à plusieurs reprises exprimée antérieurement, c'est que toute la partie antérieure de l'église jusqu'au double pilastre-contrefort appartient à un autre maître que la nef et les bas-côtés et que le chœur et le transept vers la rue Bodenbroeck. Depuis les études entreprises par les derniers estampages, je suis en demeure de pouvoir démontrer que le portail vers la rue des Deux Sablons et toute la partie jusqu'au double pilastre ont été construits *en une fois* et que l'architecte n'a pu être autre que le maître qui a construit la Bourse d'Anvers, la façade de l'Hôtel de Ville de Gand et le Brood Huys à Bruxelles" (Louis van Bodeghem).

La différence de style qui marque les niches de la façade occidentale et celles du bas-côté sud entraînent donc deux conclusions importantes dans l'esprit de Schoy :

1) les deux dernières travées et la façade vers l'occident ont été construites en même temps et par un même maître qui n'est pas celui qui entreprit la construction du reste de l'église;

2) ce maître d'œuvre ne peut être que celui qui réalisa la Bourse d'Anvers, la façade de l'hôtel de ville de Gand et le "Broodhuis" de Bruxelles.

Cette dernière remarque qui ne se fonde sur aucun élément objectif – si ce n'est une *contemporanéité* entre différents bâtiments suggérée par la décoration des niches – nous semble quelque peu hâtive ! La Commission Royale des Monuments, en la personne de son vice-président Chalon, l'a d'ailleurs ressenti avant nous (77) : "Les différences de style signalées par M. Schoy entre les nefs, le transept et le chœur, et la partie antérieure de l'édifice jusqu'au double pilastre nous sont connues; elles sont d'ailleurs signalées par la plupart des écrivains qui se sont occupés de l'édifice; quant à attribuer cette dernière partie au Maître qui a construit la Bourse d'Anvers, la façade de l'Hôtel de ville de Gand et le Brood Huys de Bruxelles, c'est une hypothèse sur laquelle nous ne pensons pas qu'on puisse se prononcer aujourd'hui."

La "découverte" de Schoy n'est donc pas spectaculaire, mais elle vient confirmer la chronologie selon laquelle la nef et ses bas-côtés connurent deux campagnes de construction bien distinctes (voir *Historique*).

b) *Reconstruction du contrefort et du "retour" du portail sud; restauration du soubassement du bas-côté sud.*

#### 1<sup>o</sup>) *Contrefort et retour du portail sud.*

Remarque préliminaire : il s'agit du contrefort appuyé à la façade occidentale du croisillon sud et de la façade elle-même (voir plan, fig. 1); leur état restauré est visible fig. 13. A noter que la restauration ne s'est effectuée que jusqu'à hauteur de la niche (et non comprise cette dernière).

L'arrêté royal de 1875 (voir p. 21) prévoyait également la remise en état de cette partie de l'édifice. Pourquoi l'entreprise s'est-elle limitée, en quelque sorte, à la moitié du travail ? Probablement parce que la partie supérieure de la façade et du contrefort présentait un *état de conservation satisfaisant*. L'architecte ne précise pas dans ses rapports cet aspect du problème, mais lorsqu'on considère de près ses motivations et sa conception d'une "restauration", il ne peut en être autrement. Il est clair, en effet, dans son esprit, qu'une restauration scrupuleuse se comprend dans le respect de ce qui est en place et par le remplacement des éléments défectueux. C'est Schoy lui-même qui utilise l'expression de *conformité matérielle* qui résume très clairement sa façon de voir (78). Cette conformité sacrifie malheureusement le *document archéologique* qui est rabaissé au rôle de point de repère et cesse d'être un document pour ne plus servir que de guide à l'architecte-restaurateur. C'est cette "dépréciation" qui fait de l'église telle que nous la connaissons aujourd'hui un pur produit de la science historique du siècle dernier – au rationalisme quelquefois mal placé. L'édifice ne peut plus être considéré comme un exemple d'architecture médiévale. Nous verrons dans les chapitres suivants que cette notion de restauration ne va guère évoluer : ni Jules, ni Maurice Van Ysendijck, n'inaugureront une nouvelle façon de voir.

#### 2<sup>o</sup>) *Restauration du soubassement du bas-côté sud.*

Cette restauration, également autorisée par l'arrêté royal de 1875, a consisté dans le renouvellement du parement du soubassement (79).

Cette partie de l'édifice avait particulièrement souffert d'abord de l'implantation des maisons contre son flanc, de leur démolition ensuite. Les travaux se sont limités au remplacement systématique du parement de grès lédien (de Balem) par des pierres taillées de Gobertange. Encore une fois, là où la chose était possible, les éléments

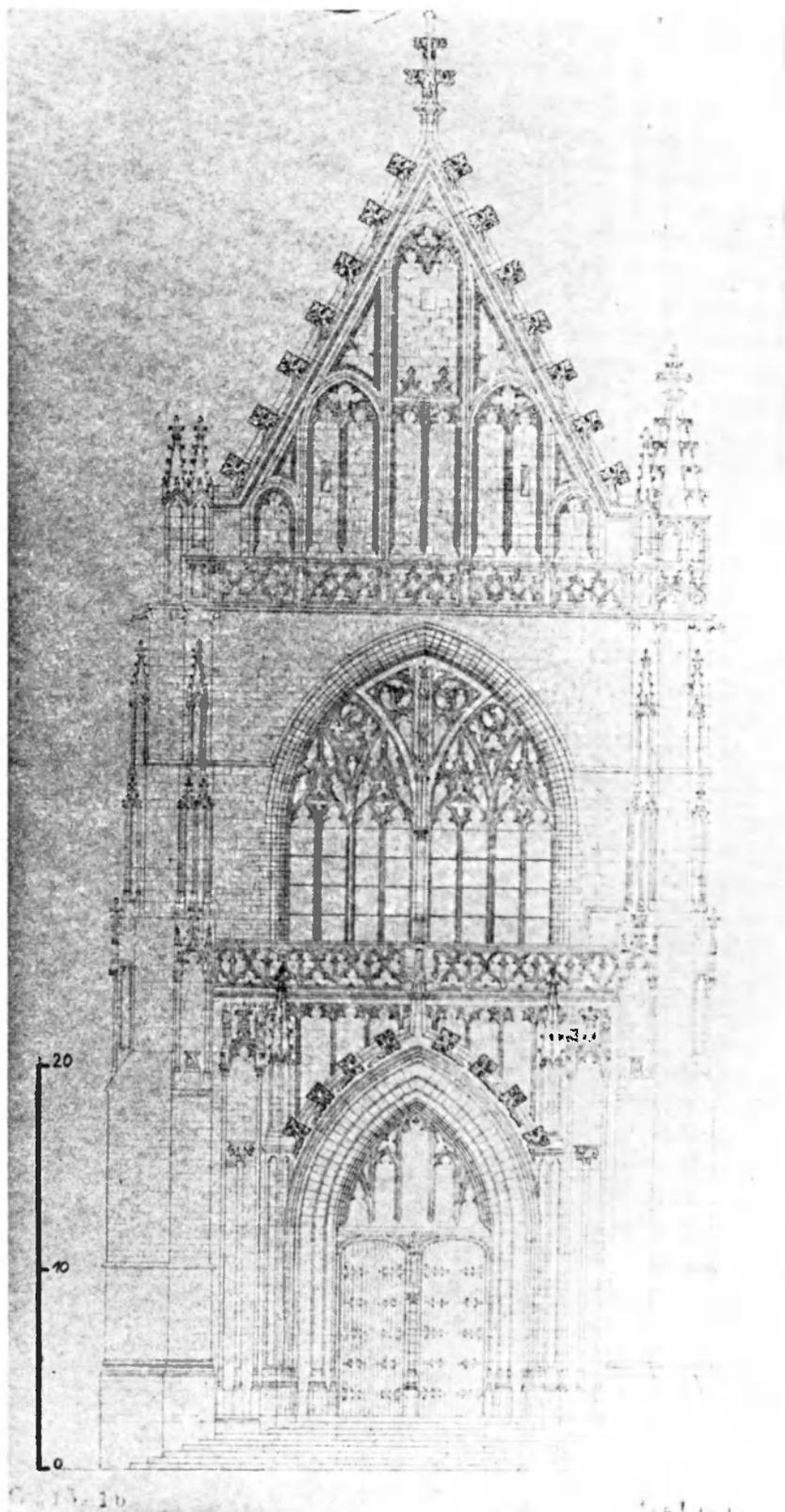


Fig. 15. Anonyme, Projet de restauration du portail nord de l'église Notre-Dame du Sablon. Calque, sans échelle, 76,5 x 41 cm. Doc. Archives C.A.V.B. C 1316.

de lédien originaux ont été conservés, mais rares sont les exemples subsistant à l'heure actuelle. (Voir chapitre sur l'altération des pierres.)

L'ensemble des travaux prescrits par l'arrêté royal de 1875 fut achevé dans le courant de l'année 1877.

Une remarque importante s'impose ici : le bas-côté nord qui n'est pas mentionné dans l'arrêté royal de 1875 a néanmoins subi les mêmes transformations que le bas-côté sud. La date de ces travaux n'est pas fixée par les archives, mais on peut la situer entre 1873 (date du dégagement du côté nord) et 1880 (relevé établi par Schoy : les niches sont placées, les fenêtres sont restaurées). Le parement du soubassement a donc également dû être revu à ce même moment.

### c) *Projet de couronnement du bas-côté sud.*

La question du couronnement des bas-côtés, soulevée en 1876 par Auguste Schoy, est un des problèmes les plus délicats qu'aura à résoudre l'architecte.

Lorsque Schoy aborde ce problème, les collatéraux, de part et d'autre de la nef, sont recouverts d'une toiture au faite parallèle à celui du vaisseau central (voir fig. 13). Or, les tableaux, depuis le XV<sup>e</sup> siècle (Maître à la vue de Sainte-Gudule, fig. 3), jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle (Sallaert, fig. 1 – Teniers, fig. 2), de même que les estampes (fig. 14), montrent nettement, sans confusion possible, une disposition très différente de celle que l'on pouvait observer au XIX<sup>e</sup> siècle. Sur ces documents, en effet, celle-ci présente, au nord comme au sud, une succession de sept toits en bâtière posés perpendiculairement à la nef principale, que délimitent autant de pignons.

Quand cette série de "gables" a-t-elle été supprimée au profit d'une toiture unique couvrant toute la surface des collatéraux ? Schoy lui-même s'interroge à ce sujet<sup>(80)</sup>. Pour se faire une idée de la date à laquelle a eu lieu cette transformation, nous avons à notre disposition deux documents qui vont nous servir de terminus post et antequem : une estampe (fig. 14) datée de 1686 qui montre encore l'ancien agencement et une autre, datée de 1844 (fig. 7) où l'on distingue déjà la nouvelle disposition du collatéral sud. D'autre part, nous savons que c'est entre 1761 et 1768 que les habitations "parasites" furent construites contre les flancs de l'église, ce qui peut, dans une cer-

taine mesure, nous conduire à supposer que la transformation s'est opérée *avant* l'établissement des petites maisons. Une phrase de l'abbé De Bruyn vient à l'appui de notre hypothèse. Dans son chapitre consacré aux vitraux de Notre-Dame du Sablon, il mentionne un "ouragan" qui se déchaîna sur la ville dans la nuit du 11 au 12 août 1763 : cette tempête détruisit toutes les verrières de l'église, sans exception. C'est alors que, "à la suite de ce désastre, l'on s'adressa au prince de la Tour et Taxis et l'on s'ingénia à trouver les moyens pour réparer les dégâts, au moins dans une certaine mesure, mais toutes les ressources que l'on était parvenu à créer (avaient) été absorbées par la *seule restauration des toitures*"<sup>(81)</sup>. Cette "seule restauration des toitures" a dû être importante, puisqu'elle engloutit l'entièreté du budget prévu par le Prince pour l'entretien de l'église.

La date de 1763 (dont De Bruyn ne mentionne malheureusement pas la source) que nous proposons pour le changement de disposition des toitures collatérales, nous semble donc pouvoir être avancée, avec la réserve qui s'impose, faute de documents précis et définitifs.

Quoi qu'il en soit, en 1876, Schoy se penche sur l'étude du projet de "couronnement" du bas-côté sud, basée d'une part sur la disposition que montre le tableau de Sallaert (fig. 1) et d'autre part sur les éléments encore visibles (pour lui) à la façade méridionale<sup>(82)</sup>. Ces éléments ne sont autres que "les *pierres d'attente* qui existent extérieurement contre les murs de cette nef", et qui prouveraient que "le constructeur des cinq premières travées a parfaitement songé à établir les *arcs-boutants* destinés à résister à la poussée des voûtes de la nef principale". Il continue son argumentation en ajoutant que "les pierres d'attente ne démontrent pas que les arcs-boutants aient jamais été construits. Mais il n'en est pas moins vrai, qu'en l'absence de ces arcs-boutants et pour ne pas compromettre la stabilité de la construction, il a fallu établir en travers de la nef principale, des tirants en fer destinés à remplacer les arcs-boutants et qui sont d'un effet des plus choquants dans le vaisseau de l'église. Jamais, (...) les architectes du moyen âge n'ont imaginé les grossiers tirants en fer qui se rencontrent à l'église de Notre-Dame du Sablon et à celle de Notre-Dame de la Chapelle, dépourvues toutes deux de leurs arcs-boutants". Le programme de Schoy comprend donc la restitution des *pignons* et la pose d'*arcs-boutants*, mais ce n'est pas tout : il prévoit également "la construction d'une *galerie* con-



Fig. 16. Façade nord de l'église Notre-Dame du Sablon, état actuel. Doc. I.R.P.A. B 149 157.

tinue ornée de *pinnacles* correspondants aux niches" (cf. § précédent : en 1876, les niches du bas-côté sud sont en construction) (83).

Ce projet, soumis au Collège des Bourgmestre et Echevins au mois d'août 1876 reçoit l'entière approbation de l'architecte Jamaer. Par contre, le curé du Sablon, Delvigne, ne l'approuve pas du tout, et il le fait savoir, le 20 juillet 1876, dans une note transmise aux autorités (84). Il estime que, notwithstanding la dépense qui en résulterait, le projet doit être rejeté "parce que son auteur se méprend sur la nature de la construction de l'ancienne chapelle du Sablon. M. Schoy (...) ne devrait pas perdre de vue que ce projet est bon pour une église de premier ordre, une Cathédrale, une vaste Collégiale, mais non pour un simple oratoire public, où l'on disait jadis une

messe tous les jours. Jamais le constructeur des cinq premières travées de la basse-nef n'a songé à des arcs-boutants; le chœur en est dépourvu également (...). Des pierres d'attente ne démontreraient même pas que les arcs-boutants aient jamais été construits. On peut en trouver la preuve à l'église de Notre-Dame au delà de la Dyle, à Malines. Des contreforts très évidents, attendent des arcs-boutants depuis quatre siècles, et les attendraient encore longtemps. Ce fait indéniable prouve que la construction d'arcs-boutants n'est plus requise hic et nunc pour la solidité de notre construction. La statique de notre église ne réclame plus la chose aujourd'hui, après des siècles. Ce ne serait donc qu'au point de vue *pittoresque*, à l'effet d'avoir une silhouette d'édifice qui charmerait les passagers des trains, qu'on entrerait dans une dépense aussi

considérable que celle de construire quatorze gâbles de pierre, avec leur ap- et dépendances" (85). Le curé Delvigne termine son texte par une tirade qui ne manque pas de mordant ! : "Le plan de M. Schoy, irréalisable par son coût élevé, contraire à la pensée du premier constructeur, fait l'effet d'un de ces plans hypothétiques, proposés en guise de matière de composition aux pensionnaires de l'Ecole Française à Rome, où l'on fait dessiner par les jeunes architectes le Château S. Ange, tel qu'il devait être, quand il était le tombeau d'Hadrien."

Le refus catégorique du curé d'envisager un tel projet se base donc sur le coût élevé de l'entreprise et sur le caractère hypothétique que présente celle-ci. Il est donc bien clair pour lui que – si les moyens de la fabrique le permettaient – la restauration de l'église du Sablon s'entendrait dans le sens d'un *rétablissement des éléments manquants*, dans la mesure où ceux-ci ont laissé suffisamment de traces de leur existence pour être restitués. L'idée de laisser l'édifice dans l'état où il se trouve, en ne pourvoyant qu'à sa conservation proprement dite (entretien des toitures, des combles, des fondations...) ne lui est pas venue à l'esprit. Cette notion de conservation que nous essayons de défendre contre toute idée d'achèvement, de rétablissement d'un état primitif, n'a pas encore atteint ceux qui s'occupent de près ou de loin des monuments historiques. Elle devra du reste encore attendre quelques décennies pour se manifester. En ce qui concerne l'église du Sablon, nous avons trouvé notre premier défenseur en 1921, date à laquelle le président du Conseil de fabrique d'église s'interroge, avec beaucoup de mérite, sur l'opportunité de la mise en œuvre d'un projet prévoyant une décoration sculpturale extérieure qui n'a jamais existé (voir le chapitre consacré à Maurice Van Ysendijck).

Quoi qu'il en soit, le projet de Schoy soumis à l'appréciation de la Commission Royale des Monuments va être longuement discuté, et tout d'abord par l'archéologue De Brou. Celui-ci établit un rapport adressé au gouverneur de la province, le 6 janvier 1877 (87) où il se montre en "parfaite concordance avec les appréciations de M. l'abbé Delvigne". Il s'y déclare "adversaire de tout ce qui vise, dans les restaurations d'anciens monuments, à vouloir modifier leur caractère propre"; il ajoute : "je ne saurais y admettre aucune modification, quelque habile qu'elle puisse être et à quelque titre que ce soit". De Brou suggère alors au gouverneur de soumettre les pro-

jets de Schoy à un membre du Comité, afin "qu'il puisse apprécier l'expérience". C'est l'architecte Coulon qui sera désigné à cet effet, et qui établira un rapport détaillé à propos du projet de restauration de Schoy (88). Il y trouve plusieurs choses à redire et tout d'abord que le dessin qui lui a été soumis ne suffit pas : "c'est une élévation sans coupe ni plan; en outre, l'absence de toute configuration du monument, à petite échelle si l'on veut, met obstacle à l'examen du *rapport proportionnel entre l'œuvre projetée et l'ensemble*". Deuxième remarque : " Il importe aussi de savoir comment va être agencé le contact de ce garde-corps avec la chute du comble existant". Un coup d'œil à la figure 13 suffit pour nous convaincre qu'il y a, en effet, un problème à résoudre et auquel Schoy ne semble pas s'être arrêté. Comment envisager la présence conjuguée de la balustrade, d'une part, et des pinacles et arcs-boutants, d'autre part ? Il semble, d'après les remarques de Coulon, que l'établissement de l'une exclut automatiquement la présence des deux autres. Enfin, d'accord avec Schoy qui estime qu'"il y a lieu de prendre une détermination envisageant l'ensemble des travaux en vue de l'avenir", Coulon termine son rapport en exprimant le souhait de voir réaliser un projet complet de restauration de toute l'église du Sablon; celui-ci sera établi par Schoy en 1880.

Mais avant d'entamer l'étude du projet complet de restauration, il nous reste à examiner les travaux réalisés par Schoy au portail nord et à la façade occidentale.

#### B. Fenêtre portail nord.

Rappel : figure 9 : ce relevé, dressé en avril 1878, donne une image assez précise de l'aspect que présentait cette partie de l'édifice. La présence de la rose percée sous un arc brisé a choqué les architectes Jamaer et Schoy (voir plus haut p. 15) qui, sans pouvoir déterminer la date de son établissement à cet endroit, ont décidé de la supprimer. En 1871, Schoy soumet aux membres de la Commission Royale des Monuments un projet pour le rétablissement d'une fenêtre en arc brisé (89) : celui-ci sera accepté la même année (90).

En 1872, les premiers subsides sont alloués à la fabrique d'église, afin de mener à bien cette entreprise (91); mais, en raison de l'urgence des travaux nécessités par le percement de la rue de la Régence, la "restauration" ne put être menée à bien et fut ajournée jusqu'en 1879.

Les rapports de l'architecte, ses plans, ses relevés nous font défaut, malheureusement. Peut-être, cependant, le document de la figure 15 peut-il, dans une certaine mesure, nous aider à nous faire une idée du projet de Schoy; car, même s'il n'a pas été dressé par l'architecte lui-même en vue de la restauration, la fenêtre est bien telle que nous la retrouvons sur les documents ultérieurs, à partir de 1880 (fig. 16). La fenêtre présente deux parties bien distinctes : la partie inférieure, délimitée par la retombée de l'arc est composée de huit lancettes, chacune terminée par un trilobe; la partie supérieure, encadrée par l'arc lui-même, présente un réseau complexe de meneaux. Le meneau central de la fenêtre qui sépare celle-ci verticalement en deux parties symétriques, comporte, dans sa partie supérieure, une niche surmontée d'un pinacle. Enfin, les archivoltes de la fenêtre, surmontées d'un larmier, achèvent cet ensemble. Tous les éléments constitutifs de cette fenêtre sont taillés dans la pierre de Gobertange dont on distingue très nettement la présence : les assises de Gobertange apparaissent beaucoup plus claires à la retombée de l'arc. Encore à l'heure actuelle, le grès lédien original est plus foncé que la Gobertange de 1879.

### C. Façade occidentale.

En 1877, Schoy propose d'entamer la restauration de la façade principale par le rétablissement de la *grande fenêtre au-dessus* du portail et la remise en état de la façade ouest du bas-côté sud (92). Le travail de Schoy, en ce qui concerne la "grande fenêtre", consiste principalement dans l'ouverture de celle-ci : elle fut, en effet, "murée lors de la pose du grand orgue" au XVII<sup>e</sup> siècle (93).

Les meneaux toujours existants (fig. 11), servirent de modèle à ceux qu'on plaça ensuite – cette fois encore en pierre de Gobertange (fig. 17). Le projet, proposé aux membres de la Commission Royale des Monuments, reçut leur entière approbation en séance du 8 février 1878 (94) et le travail fut achevé le 23 novembre de la même année.

Le projet visant la restauration de la façade ouest du bas-côté sud fut du même ordre que celui qui toucha la grande fenêtre de la façade principale. Le travail ne prévoyait toutefois que les deux contreforts sud et la fenêtre comprise entre ceux-ci. Ici encore, l'architecte n'a pas éprouvé de grosses difficultés d'ordre "artistique" (sic) : les parties restantes (meneaux, niches, etc...) suffisaient

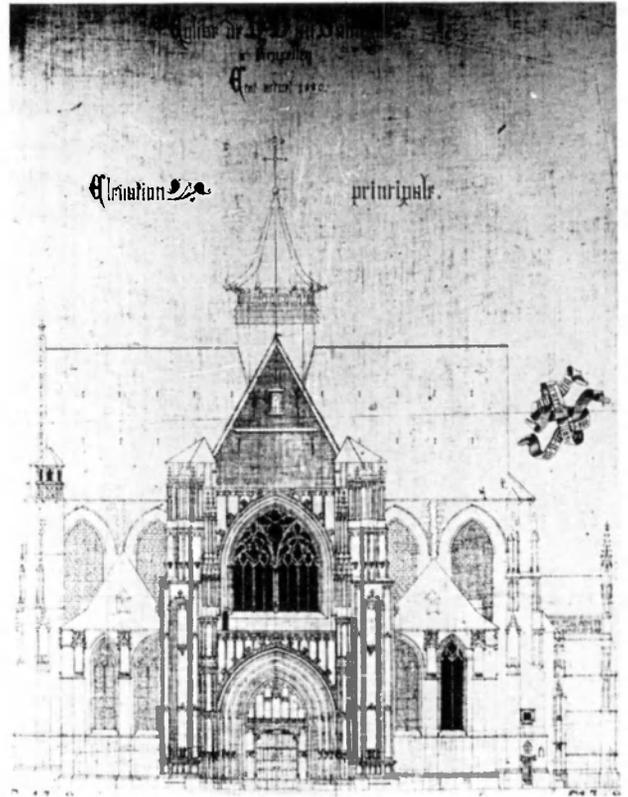


Fig. 17. "Eglise de Notre-Dame au Sablon à Bruxelles, Etat actuel 1880. Elévation principale". Anonyme (probablement d'Auguste SCHOY), sans échelle, calque 57 x 43 cm. Doc. Archives C.A.V.B. C 1323.

amplement à le diriger dans sa restauration, qui ne visait que la "conformité matérielle", suivant les propres termes de Schoy.

### D. Projet d'ensemble de restauration de l'église : Schoy et J.-J. Van Ysendijck.

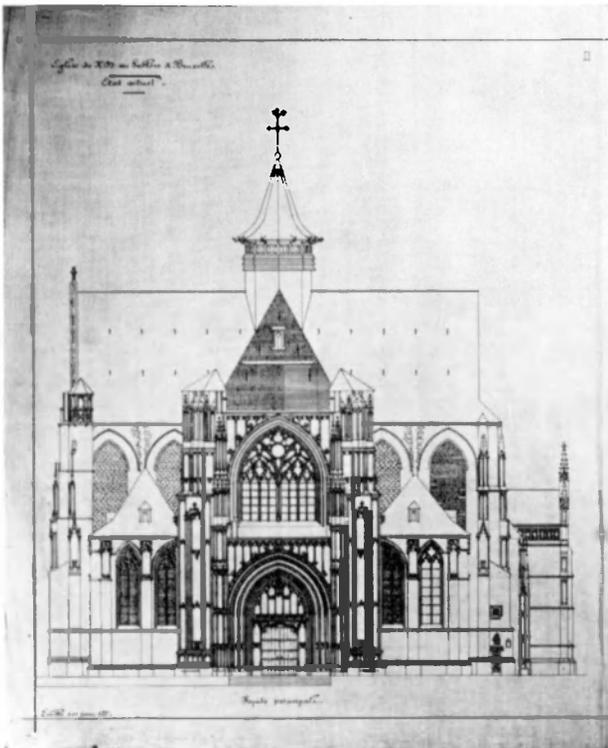
Suivant le souhait exprimé par Coulon (voir p. 00) et par lui-même, Schoy établit en 1880 le projet d'ensemble de la restauration de l'église Notre-Dame du Sablon. De cette étude, il ne nous reste plus aujourd'hui que les relevés "état actuel 1880" pour les côtés nord, sud et ouest (fig. 17) et une reproduction du projet d'achèvement de la façade sud également datée de 1880.

Outre ce que prévoyait le projet pour la restauration du bas-côté sud (balustrade, pinacles, arcs-boutants et pignons), l'architecte veut *achever* le portail du croisillon sud et rétablir une imposante flèche à la croisée du transept. Il prévoit également la décoration sculpturale de l'édifice qui consiste dans le placement de statues de saints dans les niches encore vides. De même pour le chœur où niches, pinacles, statues et balustrade sont prévus. Malheureusement pour lui, la Commission Royale des Monuments n'a pas accepté les ambitieux projets de Schoy qui péchaient pas manque de simplicité. Un rapport <sup>(95)</sup> précise que "... la Commission Royale des Monuments n'a pas goûté le projet de M. Schoy, avec lequel elle n'était pas d'accord quant au style et à quelques détails,

et dans sa réponse, elle a cherché un biais pour ne pas se prononcer. Elle a déclaré qu'il y avait pour le moment et même pour un temps très long, suffisamment de travaux de réparation à exécuter pour se borner à l'exécution de ces derniers, sans qu'il fallût se préoccuper à ce moment d'ouvrages complémentaires qui n'avaient rien d'urgent, *qui n'avaient pas de base certaine et qu'une étude approfondie ferait peut-être ajourner définitivement.* (...) Après la mort de M. Schoy, la fabrique d'église a fait choix de M. Van Ysendijck pour continuer l'œuvre de la restauration de l'église, et il a été recommandé à l'architecte d'apporter *plus de simplicité* dans les nouveaux plans qu'il élaborerait".

C'est ainsi que le 9 mars 1889, une convention est signée entre la fabrique d'église et J.-J. Van Ysendijck, qui stipule que les "plans et documents" de feu l'architecte Schoy seront mis à la disposition du nouveau dirigeant restaurateur, qui se voit en outre attribuer un droit de reproduction des dits plans <sup>(96)</sup>. Et en 1890, Jules-Jacques Van Ysendijck commence une nouvelle étude des restaurations à entreprendre à l'église Notre-Dame du Sablon. Son projet sera adopté *ipso facto* par la Commission Royale des Monuments, ce qui, *a priori*, nous laisse supposer que l'architecte y avait apporté la simplicité recommandée par la Commission, mais il n'en est rien : pour s'en rendre compte, il suffit de comparer les deux projets. Mais ce qui nous paraît encore plus choquant, c'est le fait que les relevés des façades "état en 1890" (fig. 18) établis par Van Ysendijck ont été scrupuleusement calqués sur ceux d'Auguste Schoy (1880) (fig. 17).

Fig. 18. Eglise de Notre-Dame au Sablon à Bruxelles. Etat actuel. Façade Principale. Echelle 0,01 p.m., calque 45,5 x 53 cm. J.-J. VAN YSENDIJCK, 1890. A.G.R., Cartes et Plans, Inventaire manuscrit 7283.



Notre intention n'est pas de diminuer le mérite de Van Ysendijck, mais il nous a semblé équitable de rendre à son véritable auteur le projet d'ensemble de la restauration. D'autre part, il nous a paru intéressant de noter combien en peu de temps (dix ans maximum) des travaux jugés d'abord téméraires se sont transformés en une entreprise géniale et "respectueuse des traditions de l'art de bâtir". Faut-il y voir une évolution du jugement des membres de la Commission ? Peut-être s'agit-il plus simplement d'une question financière, question fondamentale et épineuse s'il en fut ; à ce propos, rappelons que l'Etat, la Province de Brabant et la ville de Bruxelles se partagent la responsabilité financière des différentes entreprises de restauration. D'une année à l'autre, les budgets varient, ce qui provoque quelquefois des dissensions entre les différentes parties en cause.

## CHAPITRE IV

## JULES-JACQUES VAN YSENDIJCK

*Biographie* (97).

Jules-Jacques Van Ysendijck est né à Paris le 17 octobre 1836. Son père, Antoine Van Ysendijck, peintre anversoïsois, se fixe à Bruxelles en 1856 pour permettre à ses enfants de faire des études d'art. Jules-Jacques, l'aîné, a vingt ans : il se destine au métier d'architecte et est inscrit à l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles. Il a pour professeur Léon Suys et remporte en 1858 le prix de composition monumentale. Il est alors élève-architecte de la Commission Royale des Monuments et collabore, à ce titre, à la construction des églises de Jemappes et d'Anthée.

Ayant terminé ses études à Bruxelles, il va à Paris et fréquente, de 1858 à 1861, l'école impériale des Beaux-Arts où il suit les cours des professeurs Lebas, Lesueur et Viollet le Duc.

Revenu en Belgique, il reprend sa place d'élève-architecte à la Commission Royale des Monuments que, par faveur spéciale, le ministre avait bien voulu laisser vacante pendant son absence, et entre au bureau de l'architecte Cluysenaer. Alors commence sa carrière personnelle active, marquée par la restauration des églises Saint-Quentin à Tournai, Saint-Jean de Poperinghe, Saint-Pierre à Ypres et du Collège Saint-Martin à Ypres également.

En 1871, il est nommé architecte provincial du Brabant, mais renonce à cette fonction en 1874, en raison de l'abondance de ses travaux en cours qui ne lui permettent plus de se consacrer suffisamment aux affaires de la Province.

Les édifices religieux que restaura Jules Van Ysendijck sont très nombreux : nous ne mentionnerons ici que les plus importants, dont les églises d'Alseberg, de Ternat, d'Anderlecht (la flèche), de Hal (Saint-Martin) et du Sablon à Bruxelles; mais il ne négligea pas pour autant l'architecture civile puisqu'il entreprit aussi la restauration des hôtels de ville de Schaarbeek, d'Anderlecht et de Jette-Saint-Pierre.

Nommé membre effectif de la Commission Royale des Monuments le 25 janvier 1892, Jules-Jacques Van Ysendijck mourut le 31 mars 1901, laissant inachevé le projet d'ensemble de restauration de l'église Notre-Dame du Sablon. C'est son fils, Maurice, qui sera chargé de le réaliser.

\* \* \*

Une fois la convention signée entre la fabrique l'église et Van Ysendijck (voir p. 28), celui-ci établit le 22 décembre 1890, les devis et cahier des charges (98), pour l'ensemble de la restauration de Notre-Dame du Sablon, dont nous retenons ici l'objet :

- le bas-côté sud (fig. 13), y compris sa façade ouest : rétablissement des "gâbles" et arcs-boutants, restauration des toitures;
- le bas-côté nord (fig. 16), y compris sa façade ouest : rétablissement des "gâbles" et arcs-boutants, restauration des toitures;
- restauration de la façade nord du transept, y compris le contrefort en retour vers l'est et la tourelle d'angle en retour vers l'ouest (fig. 16);
- restauration de la façade sud de la nef principale, y compris le retour ouest du croisillon sud et la crête du toit;
- restauration de la façade nord de la nef principale, y compris le retour ouest du croisillon nord (fig. 19);
- façade principale (fig. 19) : achèvement, y compris le contrefort en retour vers l'ouest, et la tourelle d'angle en retour vers l'est.

Le 28 janvier 1893, Jules Van Ysendijck rédige un *devis complémentaire* qui prévoit la restauration (99) des façades est du transept, du chœur et de son chevet et la construction de nouvelles sacristies. Les matériaux utilisés seront de même nature que ceux mentionnés dans le cahier des charges du 22 décembre 1890, c'est-à-dire la pierre de Gobertange ou d'Euville fine pour les parements et les éléments sculptés, la pierre de Château-Lan-



Fig. 19. Façade occidentale de l'église Notre-Dame du Sablon vers 1896. Doc. I.R.P.A. B 21961.

don pour les marches des perrons. Celle-ci présente l'avantage de ne pas devenir glissante à l'usage (100).

Cette série de travaux va faire l'objet de différentes campagnes, dont Jules Van Ysendijck n'entreprendra que les deux premières, qui comportent l'une la restauration du *croisillon nord* (façade est et portail), l'autre la restauration du *portail ouest* et *quatre travées du chœur comprises entre le croisillon nord et le "sacrarium"*.

\* \* \*

#### PREMIERE CAMPAGNE : 1895-1896

##### RESTAURATION DU CROISILLON NORD

Les autorités s'étant concertées à propos des projets de Van Ysendijck, celui-ci fait savoir au Collège des bourgmestre et échevins, dans une lettre datée du 14 avril 1895 (101), que l'on peut procéder à la première adjudi-

cation : c'est l'entrepreneur Capel, de Braine-l'Alleud qui sera sollicité pour ces travaux le 25 septembre de la même année. Quant aux travaux de sculpture, ils seront confiés au Sieur Jaspar, chaudement recommandé par Van Ysendijck lui-même (102). L'arrêté royal donnant le feu vert à cette première campagne est signé le 9 septembre 1895 : les travaux peuvent donc commencer.

Pendant l'hiver 1895, après la pose des échafaudages, "les estampages et les mesurages" indispensables ont été effectués par les ouvriers. De leur côté, "les tailleurs de pierre et les sculpteurs ont préparé la plupart des matériaux nécessaires à la restauration du grand gâble du transept" (103). Mais au même moment, une réclamation est adressée à la Députation Permanente du Conseil provincial du Brabant par les ouvriers des carrières de Gobertange (104). Ceux-ci s'opposent, par une pétition, à "l'emploi de la pierre française (Euville) pour les travaux qui s'exécutent à l'église du Sablon". Van Ysendijck répond à cette protestation le 9 juin 1896 (105) et explique que partout où la chose était possible, on a placé la pierre de Gobertange, mais lorsque l'appareil de celle-ci présentait une hauteur d'assises insuffisante, on a utilisé la pierre d'Euville fine. La pierre de Gobertange "a été employée notamment pour la construction du parement du mur de la sacristie adossée à la chapelle des princes de Tour et Taxis, et pour la restauration des plinthes de l'église elle-même. Mais l'examen des autres parties de l'édifice démontre, maintenant que les échafaudages sont dressés, que la hauteur des bases de la pierre de Gobertange ne permet évidemment pas de l'employer sans modifier, en la diminuant, la dimension des assises anciennes (...) Ce n'est donc pas, comme l'insinuent les réclameurs, pour favoriser l'emploi de la pierre française que la pierre d'Euville a été mise en œuvre dans le cas qui nous occupe, mais parce qu'elle permet de remplacer par des pierres de même hauteur celles dont le renouvellement s'impose. J'ajouterai que sa tonalité s'harmonise parfaitement avec celle de la pierre ancienne, que la pierre d'Euville est aussi dure que la pierre de Gobertange et qu'elle présente toutes les garanties désirables comme le prouvent les certificats (...) délivrés par des architectes d'un mérite reconnu".

Le détail des travaux exécutés pendant l'année 1896 nous est fourni par un rapport rédigé par Van Ysendijck lui-même le 30 décembre 1896 (106) : après les premiers travaux de mesurage et d'estampage, les ouvriers ont pro-

cédé à la démolition de "la toiture provisoire qui abritait la tourelle de l'escalier nord-ouest". Cette démolition a mis à découvert d'une part *la crête qui décorait le bas de la couverture en pierre de cet escalier* et, d'autre part "la souche d'un *grand pinacle surmontant les grands contreforts d'angle du transept*" (107). La même souche existait à l'angle nord-est. Cette découverte va obliger le sculpteur Jaspas à prévoir le rétablissement des pinacles disparus; c'est pourquoi, le 18 juin 1896, Van Ysendijck rédige un nouveau devis tenant compte des "travaux supplémentaires" (108). Ceux-ci seront exécutés suivant les directives de l'architecte et leur aspect est visible figure 16 (pour comparaison avec ce qui était initialement prévu, voir la figure 15 : les contreforts reçoivent également des pinacles, mais ils sont de même dimension que ceux visibles au chœur, au vaisseau central et au bas-côté. Dans sa nouvelle version, le pignon est flanqué de deux pinacles de grandes dimensions, eux-mêmes entourés par deux pinacles plus petits).

Ces travaux exécutés en pierre d'Euville sont achevés au mois de novembre 1896 (109) en même temps que la restauration générale du croisillon, à savoir le remplacement pur et simple des pierres altérées ou défectueuses des *voussures*, du *grand pignon* et de la *façade est*. Quant aux deux *balustrades*, elles sont créées de toutes pièces par le sculpteur Jaspas qui a suivi en cela l'exemple donné dix ans plus tôt par l'architecte Auguste Schoy (fig. 15). Enfin, l'escalier donnant accès à l'entrée du portail nord est posé au mois de décembre. Il fut, conformément aux termes du cahier de charges, exécuté en pierre de Château-Landon.

Le 14 novembre 1896, les délégués de la Commission Royale des Monuments se rendent à Notre-Dame du Sablon afin de juger de l'effet produit par les travaux récemment achevés. Ils sont très enthousiastes et reconnaissent un grand mérite aussi bien à l'architecte dont "la direction a été des plus sérieuses", qu'à l'entrepreneur Capel qui "ne l'a pas été moins". Les prescriptions du cahier des charges ont été scrupuleusement suivies tant au point de vue de la qualité des matériaux, qu'à celui du temps imparti pour l'exécution des travaux. Il est à noter au passage la critique sévère que font les membres de la Commission Royale des Monuments à propos de la restauration de la fenêtre exécutée quelque vingt ans auparavant par Auguste Schoy (voir pp. 26 et 27) : "... bien que l'on se soit peu préoccupé de placer les pierres en lit

de carrière, ce qui a déjà amené d'importantes dégradations, les parements nouveaux ne correspondent nullement aux anciens; on a même reconstruit certains cordons à l'aide de deux hauteurs de pierre, travail des plus médiocres et qui ne peut offrir de garanties de durée". Le fait que les parements posés par Schoy soient déjà dégradés est intéressant à noter. La nature de cette altération n'est pas entièrement explicitée, ni son origine. Faut-il entendre, par cette remarque, que la fenêtre du croisillon nord a connu une remise en état par Van Ysendijck ? Les archives, pourtant assez précises, ne mentionnent pas ce fait et nous laissent donc supposer que la fenêtre qui, se trouve encore aujourd'hui au-dessus du portail nord est bien celle qui fut imaginée et placée par Auguste Schoy (110).

## DEUXIÈME CAMPAGNE : 1896-1899

### RESTAURATION DE LA FAÇADE OCCIDENTALE ET DE QUATRE TRAVÉES DU CHŒUR

Le cahier des charges intéressant la deuxième campagne de restauration entreprise par Jules Van Ysendijck est établi le 4 août 1896 (111) : "Travaux de restauration et de parachèvement de la partie centrale de la façade principale rue des Sablons (fig. 19) et l'une des travées du chœur. L'entreprise comporte notamment les travaux à exécuter :

- 1<sup>o</sup> pour la construction d'un perron composé de six marches et d'un grand palier (en pierre de Château-Landon);
- 2<sup>o</sup> pour la restauration et le rétablissement dans son état primitif du portail principal avec la balustrade qui le surmonte, de celle qui termine l'étage du jubé et la construction du grand "gâble" supérieur;
- 3<sup>o</sup> pour la restauration des deux tourelles d'escaliers encadrant la partie centrale de la partie principale, et le rétablissement de ces deux tourelles;
- 4<sup>o</sup> pour la restauration de la travée du chœur qui surplombe le sacrarium, y compris les deux contreforts limitant cette travée."

Le métré, joint au cahier des charges, nous donne la liste (impressionnante) des démolitions qui vont précéder les travaux de restauration :

- A. démolition du perron et du soubassement;
- B. démolition de l'encadrement des portes et du linteau;

- C. démolition du grand arc et des voussures du portail;
- D. démolition des assises supérieures de l'appui des balustrades;
- E. bases et socles des grands contreforts dans l'angle du portail et des tourelles d'escalier;
- F. terminaisons de ces grands contreforts;
- G. socles et bases des deux tourelles d'escaliers;
- H. arcatures et lobes décorant les faces des tourelles des escaliers;
- I. lobes et gâbles des tourelles,;
- J. amortissements de ces tourelles;
- K. gâbles, tourelles, parements, etc..., aux deux contreforts du chœurs et aux parements et corniches de cette travée."

Cette liste d'ouvrages à démolir constitue en quelque sorte un témoin des méthodes de restauration prônées par Van Ysendijck, élève de Viollet-le-Luc, ne l'oublions pas. Foin des témoins archéologiques : tout ce qui peut choquer notre sens esthétique est d'emblée supprimé ! L'architecte est là pour indiquer, d'après ses connaissances "archéologiques" la manière idéale de remplacer les éléments abîmés, ou d'imaginer ceux qui n'ont jamais existé. L'architecte est, pour ainsi dire, le porteur du vocabulaire médiéval qu'il adapte aux monuments historiques au gré des nécessités et des possibilités.

#### I. Travaux de sculpture de Jaspar.

Le 4 août 1896 <sup>(112)</sup>, une somme de près de 100.000 frs est versée au sculpteur Jaspar pour ses modèles et sculptures de la *façade principale* et de la travée du chœur à laquelle est adossé le sacrarium (façade principale : fig. 19; fig. 20 : travail achevé). Les éléments décoratifs sont exécutés en pierre d'Euville, mais aucune précision n'est donnée quant au *modèle* qui a servi à sa réalisation. Il semble, en effet, que ce pignon n'ait jamais été achevé; le fut-il, rien de sa décoration originale n'a subsisté – ce qui n'était pas le cas du pignon nord du transept. La même remarque s'impose en ce qui concerne les balustrades qui sont un pur produit de l'imagination des restaurateurs (voir fig. 18 : état 1890; rien ne subsiste de ces éléments). Quant aux tourelles d'escaliers et aux voussures du portail, la liste des démolitions nous en fait connaître les principales transformations. A celles-ci, il faut ajouter le couronnement dont le tracé, encore une fois, ne se base sur aucun élément matériel existant.

#### II. Une travée du chœur.

Enfin, la travée du chœur à laquelle est adossé le sacrarium fut restaurée. Si Van Ysendijck a choisi de commencer les travaux du chœur par la remise en état de cette travée, c'est qu'il avait l'intention de restaurer le sacrarium lui-même et avait déjà réalisé un projet dans ce but. Celui-ci fut officieusement accepté par les membres de la Commission Royale des Monuments <sup>(113)</sup> : "... M. l'architecte Van Ysendijck a apporté quelques modifications au projet dressé précédemment pour la restitution et le couronnement du sacrarium. Nos délégués pensent que le principe du projet modifié est admissible et qu'on peut poursuivre l'étude dans ce sens".

C'est Maurice Van Ysendijck qui fera l'étude approfondie pour la restitution du sacrarium : le résultat en sera, comme nous le verrons, des plus audacieux et des plus hypothétiques !

#### III. Complément de la deuxième campagne : trois travées du chœur entre le sacrarium et le transept.

Ces travées se trouvant entre deux parties restaurées de l'édifice, il était assez normal de les remettre en état tout de suite, afin de ne pas rompre l'unité du chœur et du chevet.

Cette fois encore, le sculpteur Jaspar utilisa la pierre d'Euville pour les travaux des moulures et de sculptures géométriques. Quant au parement, il fut remplacé, dans la mesure du possible, par de la pierre de Gobertange, à tel point qu'un passant fut choqué par le contraste qui existait entre celle-ci et le parement original. Putzeys, ingénieur en chef de la ville de Bruxelles, répond à cette remarque, en lui faisant savoir par lettre du 14 janvier 1898 que "tout passant ayant quelque souci de ces intéressants travaux serait comme vous, Monsieur, victime du trompe-l'œil produit par la vue de contreforts absolument neufs, paraissant reposer sur un amas de maçonnerie tombant de vétusté. Or, ces contreforts ont été construits de la base au faite et la vieille maçonnerie est le sacrarium absolument indépendant des contreforts; la restauration de ce sacrarium sera comprise dans la prochaine adjudication" <sup>(114)</sup>.

\* \* \*

Jules Van Ysendijck s'éteint le 17 mars 1901, n'ayant pu entamer la troisième campagne de restauration. Son fils, Maurice, est alors chargé de l'entreprendre; il mènera à son terme le projet d'ensemble de restauration de Notre-Dame du Sablon vers 1937.



*Fig. 20. Façade occidentale de l'église Notre-Dame du Sablon après sa restauration par J.-J. VAN YSENDIJK, vers 1905. Doc. I.R.P.A. B. 17460.*

## CHAPITRE V

## MAURICE VAN YSENDIJCK

*Biographie.* (115)

Maurice Van Ysendijck, fils de Jules-Jacques et de Isabelle-Amélie-Wilhelmine Geefs est né à Schaerbeek le 21 octobre 1868.

Suivant les traces de son père, il entre à l'Académie Royale de Belgique en 1888 pour y entreprendre des études d'architecture. Elève sérieux, il décroche plusieurs premiers prix dont ceux d'histoire de l'architecture et d'architecture monumentale, et les prix partagés de jurisprudence du bâtiment et d'hygiène du bâtiment.

Ses brillantes études s'achèvent en 1897; deux ans plus tard, il entre à la Société Centrale d'Architecture de Belgique comme membre effectif, et est nommé directeur de la section d'art et d'archéologie de cette même société en 1908.

La construction de nombreux grands immeubles, comme le Palais de Justice à Bruxelles, attire l'attention de l'architecte sur des problèmes d'*urbanisme*, discipline naissante en Belgique, et en 1910 il est nommé membre du "Comité du tracé des Villes" créé en vue de réglementer l'extension urbaine des grands centres. De même, après la première guerre mondiale, vers 1920, il fait partie du "Comité de reconstruction du Pays".

Vice-Président de la Société Centrale d'Architecture de Belgique de 1919 à 1921, il sera nommé membre effectif de la Commission Royale des Monuments et des Sites en 1937.

Entre-temps, et bien souvent sur les traces de son père, il commence son œuvre de restaurateur : les églises Sainte-Gertrude à Ternat (tour, chœur et portail latéral), Saint-Martin de Hal (chapelle de la Vierge, double triforium de la nef), restauration extérieure de la chapelle de Trazegnies, Saint-Pierre d'Anderlecht (construction de la flèche et restauration du portail latéral), et enfin l'église de la Chapelle à Bruxelles (restauration de la nef principale avec rétablissement des arcs-boutants disparus lors de l'incendie qui détruisit l'édifice en 1695, restauration

du bas-côté nord avec reconstruction des pignons disparus, restauration de la chapelle de la Vierge), etc...

Il faut mentionner en outre la reconstruction et l'agrandissement de la maison communale de Schaerbeek (à la suite de J.-J. Van Ysendijck) et la reconstruction des halles universitaires de Louvain, sans oublier l'église Notre-Dame du Sablon, bien entendu.

Maurice Van Ysendijck meurt à Saint-Gilles le 22 octobre 1941.

PREMIERE CAMPAGNE DE RESTAURATION  
1901-1903

Le 15 mai 1901, Maurice Van Ysendijck a terminé d'une part les plans de la nouvelle sacristie succédant à celle de Deman (voir pp. 9 et 10), et d'autre part, un projet de restauration de l'église elle-même; celui-ci comprend :

- le chœur et son chevet;
- la façade est du croisillon sud;
- la façade occidentale des bas-côtés;
- le sacrarium (116).

Mais un problème se pose immédiatement à Maurice Van Ysendijck à propos de la sacristie. Ayant pris connaissance du projet de son père, l'architecte est prié par la Commission Royale des Monuments d'y apporter plus de simplicité et d'en diminuer les proportions (117).

La chose s'avère difficile pour Maurice Van Ysendijck, le problème étant de conserver l'esprit et la conception du projet de son père tout en le transformant suivant les vœux de la Commission. Il décide alors de remettre cette construction à une date ultérieure, afin de pouvoir réétudier la question de manière plus approfondie.

Le *sacrarium* aussi va lui poser des problèmes, mais d'un autre ordre cette fois : la difficulté se situe à un niveau artistique. Entre autres, la question du couronnement de l'édicule semble être des plus délicates. L'architecte n'a que peu d'éléments à sa disposition pour restituer le tabernacle dans son état original (fig. 21). Cette restauration



Fig. 21. Chevet de l'église Notre-Dame du Sablon après son dégagement, vers 1894; le « sacrarium » et la chapelle Sainte-Ursule. Doc. I.R.P.A. B 21960.

nécessite donc une étude tout à fait particulière qui constituera ce que l'architecte a appelé lui-même le "complément de la troisième entreprise Capel" (118). Non seulement de nombreux plans, élévations et projets seront réalisés, mais une maquette à 1/10 a dû être construite pour pouvoir mieux juger de l'effet produit (119). Cet effet, quel est-il ?

Qu'il nous soit permis de comparer le sacrarium au moment de son dégagement (fig. 21 à gauche), avec le même tabernacle "remis en état" par Van Ysendijck (fig. 4) : où est le rapport entre les deux ? Où l'architecte a-t-il trouvé le modèle du couronnement de l'édicule qui lui posait de si nombreux problèmes au moment de son

étude ? Le sacrarium, sur les tableaux des anciens maîtres est visible (fig. 1 et 2). Jamais il ne fut affublé d'une telle surcharge d'éléments décoratifs. Et le fut-il jamais, de quel droit un architecte du XX<sup>e</sup> siècle peut-il réaliser ce que nous n'hésiterons pas à appeler un plagiat ?

Le projet et sa réalisation plurent cependant aux autorités, et la Commission Royale des Monuments applaudit ce travail si artistiquement mené. Les rapports d'architecte, les études réalisées pour l'achèvement du sacrarium, les discussions et les jugements qu'on porta à son sujet manquent malheureusement dans les archives; nous nous attendions à trouver un dossier complet à propos de cet

ouvrage, comme ce fut le cas pour la sacristie. Nous n'avons rien trouvé de semblable, si ce n'est un dessin de l'architecte reproduit dans l'"Emulation" (organe de la Société Centrale d'Architecture de Belgique, 1906, fig. 9). Quoiqu'il en soit, le rétablissement du sacrarium "dans son état original" (?) fut achevé le 15 avril 1903, comme le précise une note émanant d'un contrôleur de la ville de Bruxelles chargé de vérifier l'état d'avancement des travaux (120).

En ce qui concerne les autres travaux de restauration prévus par le cahier des charges, ils se réalisent sans problème particulier. L'entrepreneur a démoli "les parties défectueuses", comme on le lui prescrivait, et remplacé ces parties abîmées soit par de la pierre de Gobertange, soit par de la pierre d'Euville fine. En outre, pour les travaux de sculpture délicate, Capel est tenu de remplacer l'Euville par de la pierre de Reffroy sans majoration de prix, chaque fois que l'administration de la ville le prescrit (121). Les façades occidentales des bas-côtés seront "achevées" suivant le modèle donné par les travaux de l'architecte Schoy quelque trente ans plus tôt (fig. 20).

De plus, le cahier des charges prévoit qu'"après y avoir démoli les parties défectueuses, on les complétera par la construction de pinacles, de balustrades, etc..." Le "etc." signifiant tous les éléments décoratifs du répertoire "médiéval", mis en rapport et en harmonie avec les sculptures du portail principal.

## DEUXIEME CAMPAGNE DE RESTAURATION

1903-1906

La deuxième série de travaux de restauration entreprise par Maurice Van Ysendijck comporte le "parachèvement" de toute la façade sud de l'église, à savoir :

- le rétablissement des pignons et des arcs-boutants du bas-côté;
- l'achèvement de la face sud du vaisseau central, comprenant pinacles, balustrade et crête;
- le retour ouest du croisillon sud (122).

La désignation de l'entrepreneur Capel et du sculpteur Jaspas se fait sans l'intermédiaire d'une adjudication publique qui entraînerait une perte de temps trop importante. De plus, toutes les parties en cause sont d'accord

pour reconnaître les mérites et qualités des deux hommes; il n'y a donc pas lieu de chercher à en nommer d'autres.

### I. *Disposition des bas-côtés.*

La figure 13 montre le bas-côté tel qu'il se présentait encore en 1903. La toiture unique et longitudinale va disparaître de même que le mur bahut qu'elle surmonte, pour faire place à une succession de sept toits à deux rampants posés perpendiculairement au vaisseau central (fig. 22). Les pignons correspondant aux sept travées sont décorés d'éléments de pierre d'Euville.

### II. *Balustrades et pinacles.*

Quant à la balustrade, elle sert effectivement de parapet puisqu'un passage large d'environ un mètre permet de faire le tour complet de l'église. Les pinacles placés au-dessus des niches dans le prolongement des pilastres sont sculptés (en pierre d'Euville) suivant la place qu'ils occupent; c'est-à-dire que les dix pinacles des cinq premières travées sont d'une allure beaucoup plus simple que ceux qui font partie des deux dernières travées datant du XVI<sup>e</sup> siècle (123). Et cela importe beaucoup pour l'architecte et pour le sculpteur qui pensent faire œuvre scientifique et archéologique en imaginant ces éléments architectoniques "tels qu'ils auraient dû exister". Nous ne référons pas ici la critique d'une telle notion. Nous pensons que les exemples cités constituent une argumentation suffisamment convaincante de l'erreur commise par les architectes - erreur qui, du reste, commanda l'ensemble de la restauration de Notre-Dame du Sablon.

### III. *Arcs-boutants.*

Enfin, les arcs-boutants, que l'architecte doit également imaginer de toutes pièces. De son étude concernant ces arcs, nous ne possédons que la recherche finale qu'il explique aux bourgmestre et échevins de la ville de Bruxelles dans une lettre datée du 20 février 1905 (124) : "... ces arcs-boutants partant de la nef haute viennent reposer d'abord sur des piliers isolés (A) divisant la largeur des nefs basses en deux travées, ensuite sur les trumeaux séparant les verrières de la façade (B). Ces deux points ne sont réunis actuellement que par des arcs sans ancrage ni liaison quelconque. Le poids des piles et des arcs-boutants est d'environ 23.000 kg. Si l'on considère



Fig. 22. Façade sud de l'église Notre-Dame du Sablon vers 1930. Doc. I.R.P.A. B 137 734.

qu'une poussée peut se produire par l'arc, qu'il n'existe pas de contrefort en façade pour la contrebuter, on doit reconnaître que, non seulement il est nécessaire de relier les points A et B, mais encore de répartir le poids en surcharge sur une longueur plus grande. Dans ce but, je propose de placer sous chaque arc-boutant trois poutrelles reposant en trois points correspondant aux points d'appui solides. De plus, à l'endroit des piles, les reins des voûtes seront remplis par un petit muret en briques de Boom au ciment, pour former liaison entre elles. Les poutrelles seront pourvues d'un ancrage solide à chaque bout".

#### IV. Sacristies.

Une note émanant du service de contrôle de la ville de Bruxelles (janvier 1904) établit un résumé complet des

tractations et changements qui eurent lieu depuis le premier projet que fit Jules Van Ysendijck (125).

"Le projet de construction de nouvelles sacristies élaboré par M. Van Ysendijck, Père, pour l'église du Sablon, faisait partie du projet d'ensemble de restauration de cet édifice (125). Comme tel, il avait été approuvé par la Commission Royale des Monuments. Mais, au moment d'approuver le projet d'exécution définitive, la Commission estima que la masse des constructions à ériger était trop importante comparée au monument contre lequel elles devaient s'adosser.

M. Van Ysendijck, Père, étant décédé, la Commission chargea M. Van Ysendijck fils de modifier, en le réduisant, le projet de son Père. Ce moyen ne donna pas de bons résultats et après plusieurs études faites dans le but

de conserver des parties du projet primitif, M.V.Y. Fils se décida à présenter un projet entièrement nouveau qui reçut l'approbation de la Commission. Tout était donc à refaire et rien de ce qui existait du projet ancien ne pouvait servir. L'étude complète des façades et des dispositions intérieures, tant au point de vue artistique qu'à celui de l'évaluation de la dépense, était à recommencer. De même, le projet du chauffage établi et étudié par le service de la ville de Bruxelles, devait faire l'objet d'une nouvelle étude et d'une nouvelle évaluation (...). Toutes ces études et les démarches qu'elles nécessitent pour arriver à les coordonner ne se font pas en un jour. Il est à remarquer, en outre, que l'approbation de la Commission des Monuments portant sur un avant-projet, le projet définitif devait encore être soumis à l'approbation de ce Collège."

Le projet définitif de Maurice Van Ysendijck qui sera accepté par la Commission Royale des Monuments (fig. 23) montre un bâtiment oblong composé de trois travées, chacune ouverte par une fenêtre en arc brisé. Les contreforts surmontés de pinacles interrompent, à hauteur de la corniche, la balustrade, dont le dessin s'inspire de celle qui contourne l'église. Le toit à quatre versants est percé de lucarnes décorées à "la mode gothique" dans un souci d'harmonie avec l'édifice qu'elle cantonne; le même souci a conduit l'architecte à imaginer la décoration du mur qui relie la sacristie à la tourelle d'angle du portail sud de l'église. Au nord, la sacristie est flanquée d'une tourelle octogonale composée de trois étages.

### TROISIEME CAMPAGNE DE RESTAURATION

1906-1908

Prenant exemple des travaux réalisés au côté sud de l'église, Maurice Van Ysendijck exécute la même chose à la façade nord (127), à savoir : le rétablissement des sept pignons du bas-côté, les pinacles (de la haute et de la basse nef), les arcs-boutants (fig. 16). La symétrie complète des façades nord et sud l'une par rapport à l'autre (du moins en ce qui concerne les sept travées comprises entre le transept et le portail occidental) facilite beaucoup la tâche de l'architecte et du sculpteur. Il n'empêche que les travaux ne furent pas achevés dans les limites du temps imparti par le cahier

des charges; c'est le Collège échevinal qui fait remarquer ce manque à Capel, le 18 mars 1907. "Les travaux de la cinquième entreprise ont subi 53 jours de retard", et n'ont pu être reçus que le 14 juillet 1908. Capel répond pour se défendre, que c'est l'hiver particulièrement rude de 1906 qui a ralenti l'avance des travaux. Aidé par l'ingénieur en chef Putzeys, Capel ne sera pas pénalisé pour ce retard.

D'autre part, Maurice Van Ysendijck accepte, le 14 septembre 1906 de prévoir comme travail supplémentaire à la présente entreprise, la réfection du soubassement du chœur en pierre d'Euville. En tant que président du Comité d'Etudes historiques du Vieux Bruxelles, M. Charles Buls insiste beaucoup pour qu'on accélère ces travaux, afin de pouvoir établir le plus vite possible un square à cet endroit. Les travaux commencés par Capel le 15 avril 1907 seront achevés le 28 octobre de la même année (128).

### QUATRIEME CAMPAGNE DE RESTAURATION

1908-1912

La quatrième et dernière campagne de restauration comprend principalement la remise en état et l'achèvement de la façade sud du transept (fig. 8). Celle-ci ne semble pas avoir été achevée lors de la construction de l'église aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles (fig. 3), ni même plus tard, puisque les lithographies du XIX<sup>e</sup> siècle (fig. 7) nous la montrent dans le même état.

Van Ysendijck se trouve donc confronté une fois de plus à un problème d'*achèvement* (129).

#### I. Le portail.

Un apprentis "provisoire" interrompt à mi-hauteur le gâble qui surmonte le portail : il sera supprimé par Van Ysendijck au profit du gâble lui-même, travail de sculpture raffiné et évidé à l'extrême, tellement élancé que l'acrotère qui le surmonte arrive à hauteur du centre de la rose (fig. 24). D'autre part, piédroits et voussures seront remis en état par l'architecte qui prévoit également la décoration sculpturale de cette partie : fleurons, motifs végétaux, pinacles. Enfin, le soubassement du portail pris dans une épaisse couche de maçonnerie (ultime trace des habitations parasites ?) sera dégagé.



Fig. 23. Façades sud et est de l'église Notre-Dame du Sablon et de la sacristie, état actuel. Doc. I.R.P.A. B 137735.

## II. Les parties hautes.

Outre les pinacles placés dans le prolongement des contreforts d'angle, la "restauration" des parties hautes de cette façade a consisté principalement dans la mise en place d'une balustrade (dont le dessin ne s'inspire d'aucun élément existant) au-dessus de la rose, et dans la décoration sculpturale du pignon directement copié, par souci de symétrie, sur celle qui a été réalisée au pignon nord du transept<sup>(130)</sup>. L'ensemble des travaux exécutés à la

façade sud et réalisé en pierre d'Euville fut achevé et reçu définitivement le 25 mars 1912<sup>(131)</sup>.

Remarque : le complément statutaire du portail, dont Van Ysendijck dresse le devis estimatif le 15 avril 1912 ne sera pas entrepris dans l'immédiat. En effet, les premiers contacts ayant été pris en 1912 et 1913 avec les sculpteurs (dont Huygelen, Desenfans, Vogelaere, Van Hove, De Beule...), la guerre éclata : le projet ne sera pas mené à bien avant plusieurs années.

## STATUAIRE DE NOTRE DAME DU SABLON

Le projet de réalisation de la décoration statuaire de l'église du Sablon émis en 1912 par Maurice Van Ysendijck (p. 39) est repris dans le courant de l'année 1917 par l'architecte de la ville de Bruxelles, Malfait (132).

Il s'agit, encore une fois, pour les architectes et les sculpteurs qui seront désignés, de faire une œuvre "médiévale", en rapport avec une architecture que nous n'hésitons pas à qualifier de néo-gothique. Cette dernière entreprise d'achèvement est du reste fort justement mise en question par le président du Conseil de fabrique de l'église du Sablon. Nous nous rallions entièrement à sa façon de voir, qui a d'autant plus de valeur qu'elle est émise en 1921 : le président fait en quelque sorte figure de précurseur des idées que nous nous sommes efforcés de défendre tout au long de ce travail : "Il est une question préalable, au sujet de laquelle nous regrettons de n'avoir pas été appelés à donner notre avis, c'est celle de l'opportunité de ce travail de décoration. Ce qui s'impose à l'égard des chefs-d'œuvre de l'art ancien, c'est de les conserver dans leur intégrité. En ce qui concerne les monuments d'architecture, il importe avant tout d'entretenir leurs toitures et leurs gouttières et d'empêcher l'humidité de s'infiltrer dans leurs murs et dans leurs fondations. Mais n'est-ce pas une tentative périlleuse et critiquable, que de se substituer à leurs créateurs, pour ajouter quelque chose à l'œuvre de ces derniers dans le dessein de l'embellir ? Personne ne se permettrait d'ajouter quelque chose à un tableau de Memling ou de Rubens, même si ce tableau était inachevé. L'Église du Sablon a droit au même respect. Or il n'est pas possible de la couvrir de statues sans la dénaturer, alors que les niches où les statues viennent d'être placées ont toujours été vides". C'est donc bien l'idée de *conservation* qui est défendue par le président de la fabrique d'église, qui rejette du même coup tous les artifices prétendument artistiques qui constituent la décoration sculpturale du monument, au profit de l'intégrité originale de l'édifice. Cette apologie ne sera malheureusement pas entendue par les autorités qui lui répondent que si, bien sûr, personne ne s'aviserait de toucher à une peinture même inachevée de Rubens, il n'en est pas de même en ce qui concerne les monuments historiques : "... nous ne saurions souscrire à la pensée que le splendide monument dont vous avez la gestion n'a pas été construit dans le but d'un complément sculptural. (...) Au

surplus, entre un tableau fixé par l'artiste et par le temps, et un monument toujours vivant, à l'extérieur comme à l'intérieur, une comparaison peut donner lieu à quelque confusion d'idées" (133).

Certes, un monument historique peut être toujours vivant, et l'église du Sablon l'est très certainement, ce n'est pas ce fait-là qui est en cause, contrairement à ce que semble croire la Commission Royale des Monuments et des Sites. Il s'agit bien plus du *respect du document* que constitue l'édifice, de sa valeur en tant que témoin de notre architecture des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. L'église, telle que nous la connaissons aujourd'hui ne montre plus que très peu d'éléments originaux. Toute sa décoration, toute son "enveloppe" est contemporaine et ne représente en fait qu'un pastiche, consciencieusement réalisé il est vrai, de ce qu'aurait pu être Notre-Dame du Sablon si elle avait été achevée par ceux qui entamèrent sa construction.

Quoi qu'il en soit, le projet pour la décoration sculpturale de l'église fut accepté par toutes les parties en cause, et dans son rapport du 7 décembre 1917, le Collège échevinal met au point les détails de l'organisation de l'entreprise (134).

La première remarque importante s'adresse aux artistes eux-mêmes, qui "auront à s'inspirer de la sculpture de Dijon (...) exécutée par nos compatriotes : les Claus Sluter, Jean Hulst, Claus de Werve, ..." dont l'œuvre est contemporaine de la construction de l'église, et qui sont des artistes brabançons. La décoration de l'église de Brou est particulièrement recommandée comme modèle à suivre. Il est à noter, en effet, que l'église de Bourg-en-Bresse fut construite à la demande de Marguerite d'Autriche par l'architecte Louis van Bodeghem, maître d'œuvre présumé de Notre-Dame du Sablon (cf. p. 22).

Ensuite, une fois le programme iconographique établi et les vingt-sept sculpteurs désignés, le Collège répartit ceux-ci en deux groupes dirigés, l'un par le sculpteur Degroot, l'autre par le sculpteur Desenfans. Le rôle de ces "sculpteurs dirigeants" est alors précisé par le Collège : ils sont chargés de "fournir aux artistes tous les documents *iconographiques* et *artistiques* dont ils auront à tenir compte dans leur travail". Par ailleurs, Maurice Van Ysendijck doit fournir aux sculpteurs "les dimensions à donner aux statues et (...) tous les éléments d'architecture nécessaires pour l'exécution des maquettes". Enfin, Mal-



Fig. 24. Façade sud de l'église Notre-Dame du Sablon, état actuel. Doc. I.R.P.A. B 114 172.

fait, architecte de la ville de Bruxelles doit "intervenir dans les différends qui pourraient survenir entre les artistes directeurs et l'architecte auteur des plans de restauration".

La Commission Royale des Monuments et des Sites, quant à elle, se réserve tout au long des travaux (qui s'échelonnent de 1917 à 1937 !) le jugement artistique de l'entreprise : le "style" dans lequel sont réalisées les statues,

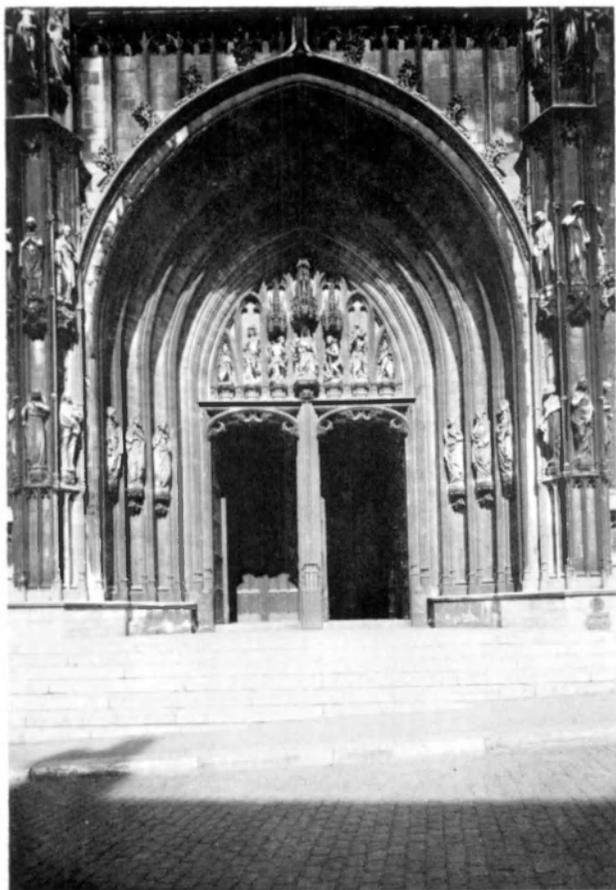


Fig. 25. Portail occidental de l'église Notre-Dame du Sablon : complément statuaire dû à Egide ROMBAUX (1937). Doc. I.R.P.A. A 26490.

leur rapport de proportions avec le monument, leurs détails iconographiques<sup>(135)</sup>. Le choix des matériaux incombant aux architectes Malfait et Van Ysendijck, ceux-ci se mettent d'accord pour utiliser la pierre d'Echaillon, recommandée pour sa dureté et son grain très serré<sup>(136)</sup>.

C'est l'archiviste de la ville de Bruxelles, Guillaume Des Marez qui établit le programme iconographique de Notre-Dame du Sablon. Son dossier, soumis à l'approbation du Collège des bourgmestre et échevins, est favorablement accueilli le 6 novembre 1917<sup>(137)</sup> :

1) *Statuaire civile et militaire pour la façade occidentale (fig. 25) sous la direction de Degroot :*

– quatre chefs d'armes des serments ou gildes militaires : arbalétriers, archers, escrimeurs, arquebusiers, fondateurs de l'église, figures de premier plan dans les niches des contreforts des façades latérales.

– quatre personnages princiers protecteurs ou bienfaiteurs : Jean II, Charles le Téméraire, Marie de Hongrie, Marguerite d'Autriche : figures de premier plan dans les niches des pans coupés, de chaque côté de l'entrée principale.

– six statues allégoriques (dans les niches intérieures du portail) représentant les six qualités de l'épouse chrétienne : soumise à son mari mais non esclave, vénérable par sa pudeur, forte dans l'administration de sa maison, aimable comme Rachel, sage comme Rébecca, fidèle comme Sarah.

2) *Statuaire religieuse pour les deux façades latérales, sous la direction de Desenfans :*

– dix-huit statues de saints et de saintes dans dix-huit niches des piliers-contreforts des deux nefs latérales; statues d'ordre secondaire.

A ce premier groupe vient s'ajouter un second qui complète la décoration du portail occidental (parties hautes et tympan), et se compose exclusivement de saintes et de saints, vingt-cinq au total. Le programme prévoit donc un ensemble de cinquante-sept statues. Or, soixante-cinq statues ont été effectivement réalisées.

La raison de cet ajout, si elle n'est pas mentionnée dans les archives, ne peut être que le résultat d'une recherche d'achèvement du portail. Ces huit statues supplémentaires sont dues aux sculpteurs Geleyn, Delporte, Baudrenghien, Joos, de Vaerliola, Pollard et Weygers.

Enfin, comme on peut le constater sur place à l'heure actuelle, tout le chevet, de même que le portail sud sont pourvus de statues. Ce fait n'est pas non plus mentionné dans les archives que nous avons consultées. En ce qui concerne le portail sud, les statues sont heureusement signées : c'est le sculpteur Sinia qui les réalisa en 1946<sup>(138)</sup>. Pour ce qui est de la partie sud du chevet (huit statues), nous ignorons totalement quel fut l'artiste (ou les artistes) chargé de sa décoration statuaire.

## CHAPITRE VI

CAS D'ALTERATION DES MATERIAUX :  
ETUDE PREALABLE1. *Introduction : but poursuivi.*

L'église du Sablon telle quelle se présente à l'heure actuelle *repose* un problème de restauration, mieux, de conservation.

Déjà, en effet, l'œuvre des architectes Schoy et Van Ysendijck père et fils se dégrade de manière inquiétante. Les différents matériaux utilisés par ceux-ci furent choisis principalement en fonction de leur *similitude* avec la pierre d'origine (le calcaire lédien de Balegem) tant au point de vue de leur résistance qu'à celui de leur aspect.

Il n'était guère encore possible aux architectes de tenir compte du vieillissement naturel des différentes pierres, ni de leur comportement sous l'action d'agents atmosphériques ou autres, susceptibles de transformer non seulement leur aspect général, mais encore leur constitution propre.

Le chapitre que nous ouvrons a pour but d'établir dans le cadre plus général d'une étude approfondie de la sauvegarde de Notre-Dame du Sablon, une prise de contact avec le problème posé par l'altération des différents ma-

tériaux utilisés. Il ne s'agit donc pas d'une étude complète et exhaustive du "cas" de l'église du Sablon, seulement d'une *approche du problème*, préalable, nous l'espérons, à l'élaboration d'une solution finale concrète.

Toutefois, une remarque technique s'impose : pour des raisons de temps, principalement, il ne nous a été possible d'envisager que les problèmes d'altération posés au *bas de l'édifice*, à hauteur d'homme. Cette remarque préalable s'avère utile dans la mesure où le monument est en grande partie altéré en raison de l'écoulement de *solutions déjà saturées* provenant des parties hautes. Le problème de l'altération des matériaux de ces dernières sera donc différent : il relèvera d'études ultérieures.

2. *Caractéristiques générales des pierres utilisées pour la construction et la restauration de Notre-Dame du Sablon.*

a) *Pierre de Balegem* (construction aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles) (planche A).

Synonyme de : "calcaire lédien" ou de "grès lédien".

Roche formée de 30 à 40 % de grains de quartz ( $\text{SiO}_2$ ), d'un diamètre de 0,5 mm, et de débris d'organismes cimentés par de la calcite ( $\text{CaCO}_3$ ).

Cette roche contient un peu de glauconie (silicate hydraté de fer) qui lui donne une teinte grisâtre. Lorsque la roche est exposée à l'air, l'oxydation de la glauconie éclaircit la pierre.

Elle a été exploitée depuis longtemps dans de nombreuses carrières entre les vallées de l'Escaut et de la Dyle. L'exploitation en est actuellement abandonnée par suite de l'épuisement des gisements.

La pierre de Balegem se présentait sous forme de quelques bancs de 40 cm d'épaisseur au maximum, à la base des sables lédiens.

Elle a été utilisée pour la construction de la majorité des monuments médiévaux de Bruxelles.

Elle résiste très mal à l'altération par le dioxyde de soufre ( $\text{SO}_2$ ) et, peu après le début de l'époque industrielle, des dégâts se sont produits, justifiant les nombreuses restaurations qui ont eu lieu dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle.

b) *Pierre de Gobertange* (restaurations des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles) (planche B).

Cette roche est formée d'une part d'un *calcaire à grain fin* contenant quelques passées sableuses, et, d'autre part, d'un *calcaire gréseux* (grains de quartz allant jusqu'au millimètre) contenant des fossiles et un peu de glauconie. Ces deux éléments alternent dans la roche, soit en lits réguliers de quelques millimètres d'épaisseur, soit en enchevêtrement complexe peut-être dû à l'action d'organismes fousseurs alors que le sédiment était encore meuble.

Cette pierre se présente en une série de bancs peu épais (25 cm maximum); elle se trouve dans la partie supérieure des sables bruxelliens. Elle est fréquemment utilisée depuis l'époque romane; au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, elle a servi à la restauration de monuments construits en pierre de Balegem. La sensibilité à la sulfatation, bien que moindre que celle du calcaire lédien, est néanmoins importante et les monuments restaurés à la fin du siècle passé se trouvent déjà dans un état lamentable.

c) *Pierre d'Euville* (restaurations du XX<sup>e</sup> siècle) (planche C).

Cette roche calcaire est formée par l'agglomération de débris d'encrines et d'autres organismes calcaires, cimentés par de la calcite. Une masse importante de cette roche, atteignant 25 m d'épaisseur, est exploitée près d'Euville (département de la Meuse - France).

Deux variétés d'Euville existent : la première à grain fin, non alvéolaire, est appelée "Euville marbrière"; l'autre, à grain plus régulier, appelée "Euville de construction".

Cette pierre est fréquemment utilisée en matière de restauration et de construction en Belgique (plus de 1.000 m<sup>3</sup> par an), depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les moulures, sculptures et coins résistent mal à la sulfatation; les parements semblent mieux résister.

### 3. *Etude sommaire des cas d'altération des matériaux de Notre-Dame du Sablon.*

a) *En atmosphère saine.*

Les trois roches calcaires que nous avons envisagées et dont la composition est essentiellement *carbonatée*, résistent fort bien à l'action du temps et des agents atmosphériques en milieu rural. Une légère dissolution par l'eau de pluie chargée de dioxyde de carbone ( $\text{CO}_2$ ) nettoie la pierre, empêchant les poussières de s'incruster. La pierre de Balegem prend une teinte claire, de même que la pierre de Gobertange, et la structure de celle-ci (alternance de lits de résistances différentes) est mise en évidence, donnant un aspect très attrayant à la roche. Quant à la pierre d'Euville, elle prend une patine grise qui lui donne un aspect froid comparé aux deux autres.

b) *En atmosphère sulfatée.*

La combustion des charbons, mazout, essences, etc..., qui tous contiennent du soufre, dégage du dioxyde de soufre ( $\text{SO}_2$ ). A Bruxelles, comme dans toutes les grandes villes, l'atmosphère est chargée de  $\text{SO}_2$ . Celui-ci, par hydratation et oxydation, se transforme en acide sulfurique ( $\text{H}_2\text{SO}_4$ ) qui attaque violemment les calcaires.

Le premier résultat de la pollution de l'atmosphère par le dioxyde de soufre sera de rendre l'eau de pluie beaucoup plus agressive pour les pierres, en dissolvant celles-

ci plus rapidement que l'eau chargée de  $\text{CO}_2$ . Néanmoins, cette attaque est loin d'être le facteur prépondérant de l'altération de nos monuments. En effet, le *sulfate de calcium* ( $\text{CaSO}_4$ ) produit par l'action de l'acide sulfurique sur les carbonates contenus dans les roches est très *soluble*.

Il est entraîné par les solutions qui circulent sur et dans le bâtiment et jouera un rôle important lorsqu'il précipitera.

#### *Action du sulfate de calcium ( $\text{CaSO}_4$ ).*

Les surfaces non exposées à la pluie recevront par ruissellement et infiltration des solutions plus ou moins saturées en sulfates. L'eau s'évaporant, ces derniers vont précipiter, se fixer à la surface de la pierre et remplir les pores de la roche. La porosité de ces roches est importante : Balegem 6-13 %, Gobertange 7-13 %, Euville 6-18 %.

*En surface* toutes les poussières, suies, etc..., qui se posent seront fixées par le gypse (cristaux de sulfate de calcium hydraté), ce qui donne la "croûte noire" caractéristique de nos bâtiments (pl. D).

*A l'intérieur* de la roche, les fissures, les pores sont remplis par les sulfates qui ont un comportement mécanique très différent de celui des carbonates (notamment un coefficient de dilatation thermique nettement plus important). Ces sulfates, en écartant les lèvres des fissures, en dilatant les pores, en ouvrant les clivages (plans de fracture latente particulièrement nombreux dans la calcite), vont désolidariser les grains qui forment la roche (pl. D).

Si à ces endroits existe une pellicule externe de sulfate, celle-ci se détache de la roche, la "croûte" s'ouvre donnant ainsi naissance à un chancre.

La solubilité importante du gypse lui permet, en repassant en solution, de pénétrer plus profondément dans les fissures qu'il a créées.

Suivant l'orientation des parties atteintes, on trouvera d'autres types d'altération. Un cas particulièrement difficile à déceler est celui où le lessivage par la pluie est suffisamment intense pour éliminer les sulfates de la surface, mais non pour drainer ceux qui se déposent à l'intérieur de la roche. La pierre aura un aspect sain, bien qu'étant fortement attaquée. De grandes plaques finiront par se détacher. Parfois une pellicule de sulfate se dépose

en surface sans que l'intérieur de la pierre ne soit réellement affecté. La surface de la pierre est en quelque sorte protégée et on peut y apercevoir clairement le coup de ciseaux du tailleur de pierre qui a complètement disparu des blocs voisins non protégés.

#### *4. Premières conclusions sur l'état des pierres utilisées à Notre-Dame du Sablon.*

*Lédien* : se reconnaît difficilement, étant généralement recouvert d'une épaisse pellicule noire d'altération. C'est la plus sensible des pierres envisagées. Quant elle est utilisée sur une même surface que d'autres pierres, elle est toujours en "creux" par rapport à celles-ci. Les renfoncements qu'elle crée favorisent en outre la fixation de mousses et autres végétaux.

*Gobertange* : est aussi fortement attaquée par les agents de pollution atmosphérique. Cette pierre ne garde un bel aspect que là où elle est constamment délavée, mais alors elle s'évide rapidement. On peut remarquer que la partie gréseuse de la pierre est plus sensible à l'altération que la partie en calcaire fin. Quand elle est utilisée parallèlement au grès lédien, elle est en relief, et moins altérée que celui-ci.

*Euville* : est souvent très sale et parfois fortement attaquée. L'attaque semble se faire plus en profondeur que pour les autres pierres, et lorsqu'un chancre s'ouvre, qu'un coin casse, des creux importants apparaissent.

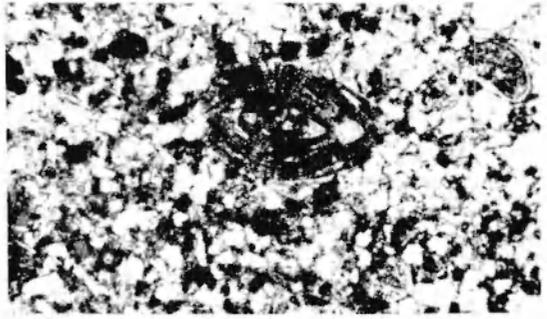
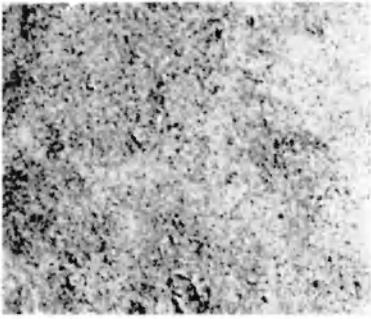
#### *Aspect des surfaces.*

Les pierres utilisées à l'église du Sablon prennent des patines différentes, s'érodent et s'altèrent plus ou moins vite. Elles sont souvent utilisées en "mélange" et les surfaces qui devraient être planes et de teinte homogène à la fin des restaurations, sont aujourd'hui d'aspects totalement différents, plus ou moins creusées, plus ou moins noircies, couvertes ou non de chancres.

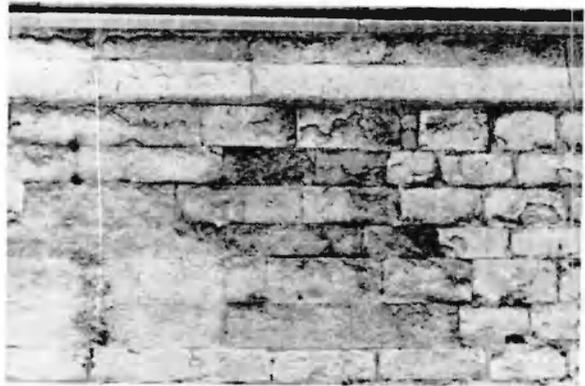
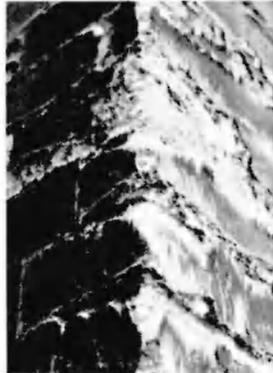
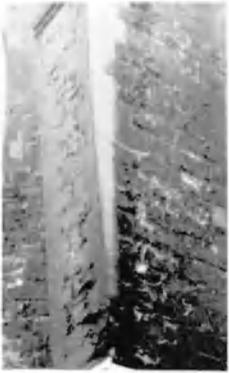
#### *État des moulures.*

Elles sont généralement plus altérées que les surfaces planes, étant attaquées de toutes parts.

Remarque : les statues ont relativement bien résisté aux attaques dont elles ont été victimes. Elles sont pour la plupart réalisées en pierre d'Echaillon et devront faire l'objet d'une étude particulière.



# BALEGEM

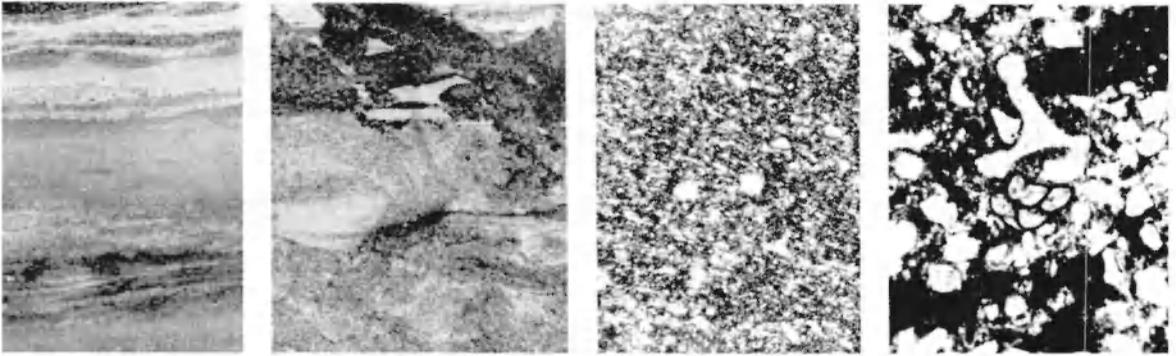


Pl. A (Photo des auteurs)

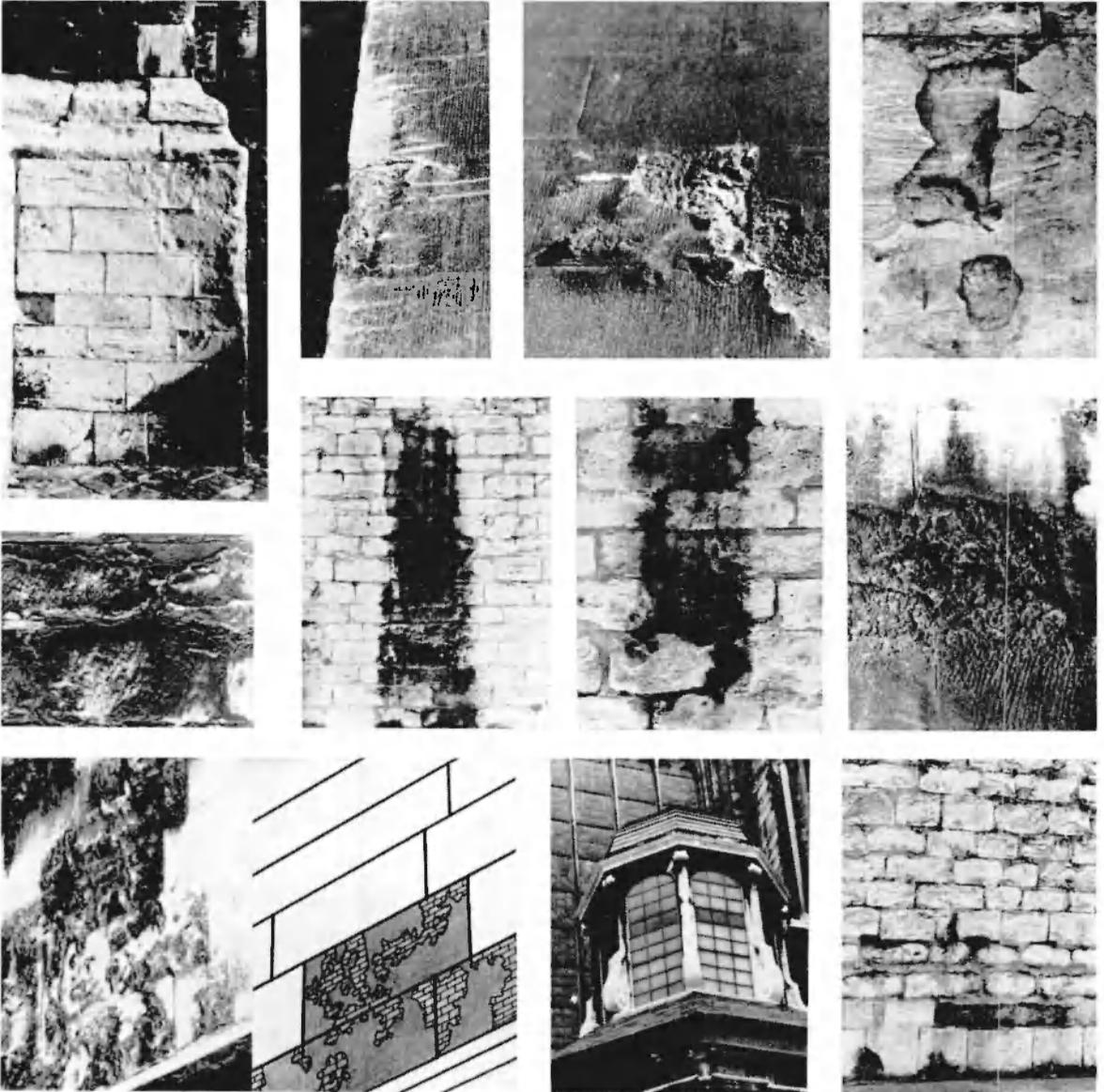
1	2		
3	4	5	6
7	8		
9	10	11	12

## PIERRE DE BALEGEM.

1. Pierre de Balegem fraîchement sciée, grossissement 1 fois environ.
2. Pierre de Balegem en lame mince, grossissement 40 fois environ. On y distingue : du quartz (grains blancs); de la glauconie (grains foncés); des fossiles; la calcite dont est formée la pierre.
3. Contrefort du chœur (restauré en 1903) : les arêtes sont en pierre d'Euville bien conservée; le parement en calcaire lédien est noirci et s'exfolie.
4. Tourelle d'angle est du portail sud (XV<sup>e</sup> siècle) : la croûte noire sulfatée se détache; le mortier est profondément attaqué.
5. Base d'un contrefort du chœur (XV<sup>e</sup> siècle) : même phénomène; l'arête est particulièrement altérée.
6. Colonnnette engagée à l'est du portail nord (restaurée en 1896) : la zone claire est lessivée par ruissellement; le ciment des joints est en relief; la croûte noire se détache.
7. Façade occidentale du bas-côté nord (restaurée vers 1898-1899) : les blocs noircis sont en calcaire lédien, alors que les autres sont en pierre de Gobertange.
8. Soubassement du bas-côté nord (restauré vers 1865-1870) : la partie du parement en calcaire lédien est en creux par rapport au calcaire bruxellien dont la patine est plus claire.
9. Façade occidentale, contrefort à l'angle sud (restauré en 1878) : les quelques blocs de pierre de Gobertange ne sont pas encore noircis, alors que la pierre de Balegem est fortement altérée.
10. Façade occidentale du bas-côté nord (restaurée vers 1898-1899) : différence de relief entre la pierre d'Euville et le calcaire lédien.
11. Face nord du portail occidental (restaurée en 1899) : la moulure supérieure est en calcaire lédien au centre, en pierre d'Euville aux bords. Des coulées récentes de sulfate clair sont nettement visibles.
12. Contrefort du chœur (XV<sup>e</sup> siècle) : la pierre est "protégée" par une couche de sulfate : la ciselure apparaît encore.



# GOBERTANGE



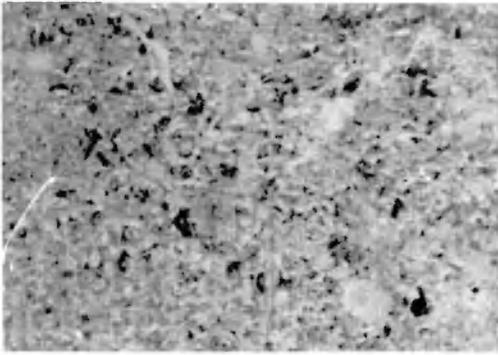
Pl. B (Photo des auteurs)

1	2	3	4
5	6	7	8
	9	10	11
13/14		15	16

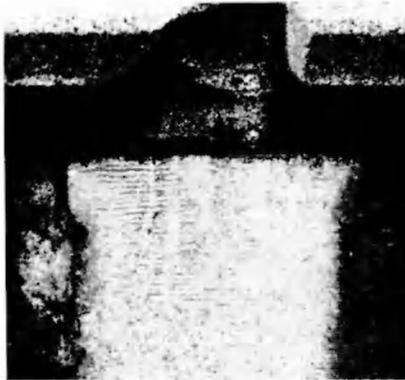
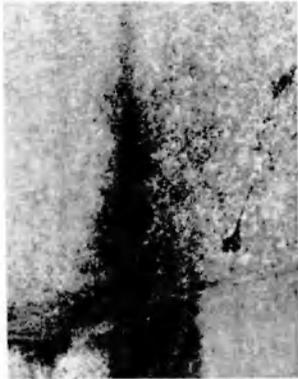
5. Façade occidentale, contrefort à l'angle sud (restauré en 1878) : dans la partie inférieure du contrefort, la pierre de Gobertange est propre, sa structure est mise en évidence, alors que les blocs de calcaire lédien sont profondément creusés.  
Remarque : la pierre de Gobertange au-dessus de la moule est posée en délit.
6. Façade occidentale du bas-côté sud (restaurée en 1878) : les sulfates clairs abandonnés par les derniers ruissellements sont nettement visibles sur la croûte noire.
7. Façade occidentale du bas-côté sud (restaurée en 1878) : décollement de la croûte de sulfate.
8. Façade occidentale du bas-côté sud (restaurée en 1878) : décollement d'une pellicule claire ne semblant pas contenir de sulfates.
9. Façade nord (restaurée vers 1865-1870) : détail de la figure 10; la ciselure de la pierre est visible sous la couche de sulfate.
10. Façade nord (restaurée vers 1865-1870) : la partie inférieure est battue par les pluies. Les sulfates ne s'y déposent pas, sauf sous les pilastres d'où des solutions saturées ruissellent après la pluie. On y trouve une croûte noire qui a conservé les ciselures de la pierre.
11. Façade nord (restaurée en 1865-1870) : une fissure profonde traverse la façade. Les solutions de sulfates qui y circulent précipitent aux lèvres de la fissure qui est soulignée par du sulfate noirci.
12. Contrefort est du portail nord (restauré vers 1895-1896) : pierre particulièrement altérée qui semble être de même nature que ses voisines.
- 13/14. Façade sud (restaurée en 1912) : les deux parties de la pierre de Gobertange s'altèrent différemment. Le calcaire n'est pas encore noirci alors que le calcaire gréseux est fortement attaqué.
15. Élément décoratif faisant partie de la lanterne de la chapelle Sainte-Ursule, restaurée par Maurice Van Ysendijck).
16. Extrémité ouest du soubassement du bas-côté nord : on remarque une restauration récente de la partie inférieure. Les archives consultées n'ont pas pu nous renseigner quant à la date de cette restauration.

#### PIERRE DE GOBERTANGE.

1. Pierre de Gobertange fraîchement sciée, structure régulière, grossissement 1/3 environ.
2. Pierre de Gobertange fraîchement sciée, structure complexe, grossissement 1/3 environ.
3. Pierre de Gobertange en lame mince, partie calcaire, grossissement 40 fois environ.
4. Pierre de Gobertange en lame mince, partie gréseuse, grossissement 40 fois environ.



**EUVILLE**

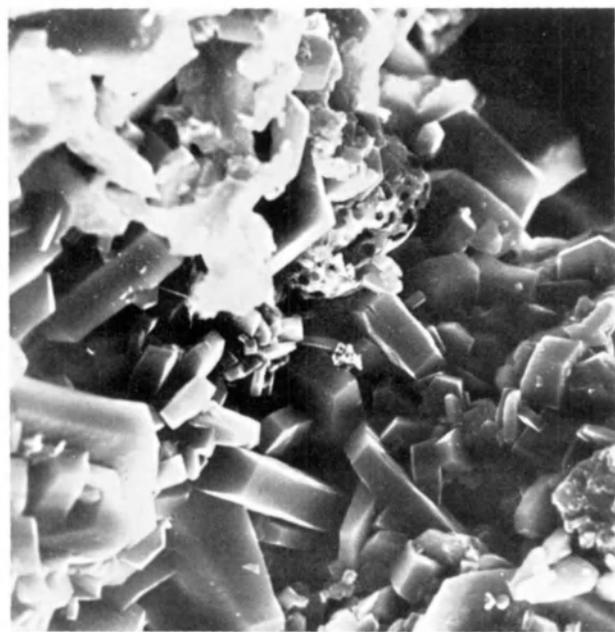


Pl. C (Photo des auteurs)

1		2	
3	4	5	
6	7		8
9	10	11	12

## PIERRE D'EUVILLE.

1. Pierre d'Euville fraîchement cassée, grossissement 1 fois environ montrant le grain assez grossier de la roche.
2. Pierre d'Euville en lame mince, grossissement 40 fois environ. Les grains sombres percés en leur centre sont des débris d'encrines. Le ciment de calcite apparaît en blanc.
3. Sacristie (construite en 1906) : la pierre prend une patine grise; certaines zones sont noircies.
4. Sacristie (construite en 1906), angle sud-est : la pierre semble saine malgré la patine grise. Néanmoins, la surface se détache, sans doute sous l'effet de sulfates déposés à l'intérieur de la pierre.
5. Sacristie (construite en 1906), angle sud-est : même phénomène qu'à la figure 4. La pierre est un peu plus noircie, et s'est ouverte sur une hauteur de 50 cm environ.
6. Soubassement du portail nord (restauré en 1896) : la cassure montre que sous la surface qui semble saine, la roche est désagrégée, et que des sulfates se concentrent à environ 1 cm de profondeur.
7. Sacristie (construite en 1906), façade sud : une zone d'écoulement a localement empêché le dépôt de sulfate. Par contre, en bordure de cette zone, la croûte est plus importante qu'ailleurs et la pierre devient chancreuse.
8. Face sud du portail occidental (restauré en 1899) : les moulures sont fortement abîmées.
9. Face est du portail nord (restauré en 1896) : un contraste frappant est à noter dans le comportement du calcaire lédien et de la pierre d'Euville.
10. Contrefort ouest du portail nord (restauré en 1896) : la pierre d'Euville est propre alors que la pierre de Balegem est soit creusée, soit noircie.
11. Soubassement du premier contrefort à l'est du portail nord (restauré en 1896) : on note un contraste d'érosion entre la pierre d'Euville et la pierre de Gobertange.
12. Sacristie (construite en 1906), façade sud : la sculpture du gâble a presque totalement disparu.



*Haut :*

Vue au microscope électronique à balayage d'un échantillon de croûte noire provenant d'une colonnette engagée au sud du portail ouest (voir Euville, fig. 8).

La croûte noire est formée de cristaux de gypse emprisonnant des particules de suie, des globules produits par les chalumeaux oxyhydriques, ainsi que d'autres résidus que notre industrie envoie dans l'atmosphère (grossissement 1.350 fois environ).

*Bas :*

Pierre d'Euville : grain de calcite sulfatée vu au microscope polarisant (échantillon provenant du portail ouest, emplacement indéterminé, trouvé au pied du monument). Le sulfate tapisse les fissures de la roche et envahit les clivages de la calcite (grossissement 150 fois environ).

## CONCLUSIONS GÉNÉRALES.

“Restauration, le mot et la chose sont modernes”, disait Viollet le Duc (139) : ce n’est en effet qu’au XIX<sup>e</sup> siècle que l’homme s’est penché sur les problèmes que posaient les monuments historiques, témoins d’autres civilisations, d’autres temps. Cet intérêt nouveau pour les “choses du passé” correspond, dans nos sociétés occidentales, à la montée de l’esprit romantique, sensible aussi bien dans le domaine de la littérature et de la poésie que dans celui de la musique. Des hommes comme Victor Hugo et Prosper Mérimée vont faire naître par leur poésie et leur littérature un sentiment neuf de nostalgie du passé. Passionnés d’histoire, ils vont en quelque sorte réhabiliter celle-ci et particulièrement une période qui fut longtemps considérée comme un “grand vide” dans notre civilisation : le moyen âge. Mérimée, sensibilisé par le problème de la conservation des témoins du passé, entreprit de créer un comité de sauvegarde des monuments historiques. Après plusieurs échecs, il créa la “Commission des Monuments historiques”, en 1837, dont le rôle premier fut de prendre des mesures conservatoires envers tout ce qui constitue le patrimoine artistique et monumental français (140). La rencontre de Mérimée avec Viollet le Duc sera déterminante pour lui, et le grand archéologue sera en quelque sorte son *alter ego*, comme il se plaît à le dire lui-même (141). Les travaux réalisés par Viollet le Duc à Vézelay vont permettre aux deux hommes d’établir un “système”, une théorie de la conservation des monuments historiques, théorie longuement expliquée par Viollet le Duc dans son “Dictionnaire”. Nous ne reprendrons pas ici l’ensemble de la théorie émise : son étude nous entraînerait trop loin. Rappelons que c’est la notion d’*unité de style* qui est prônée, le style étant défini d’après une série de constituantes artistiques et architectoniques, que Viollet le Duc lui-même a établies.

Tout en reconnaissant le mérite de ses travaux, il nous faut bien admettre que nombre de ses affirmations sont abusives et qu’il s’est quelquefois laissé emporter par son imagination. Mérimée lui-même lui reprochait cette faiblesse qui faisait prendre à Viollet le Duc de trop grandes libertés vis-à-vis de l’“objectivité scientifique” (142). Pourtant, malgré les erreurs commises, Viollet le Duc est resté jusqu’il y a peu le maître incontesté en matière de restauration. De nombreux disciples appliquèrent aux monuments historiques la théorie admise et, parmi eux, les architectes qui ont travaillé à l’église Notre-Dame du Sablon.

Sans émettre de nouvelles théories, sans revoir celle de leur maître, Auguste Schoy, Jules et Maurice Van Ysendijck ont “restauré” l’édifice dans le seul but de lui donner un aspect que nous n’hésitons pas à qualifier de fictif. Leurs études se sont basées sur des données archéologiques, certes, mais qui ne justifiaient en aucun cas l’*achèvement* de l’église, encore moins dans de telles proportions.

Les réalisations des architectes Van Ysendijck père et fils sont particulièrement regrettables, car elles ont opéré vis-à-vis du monument une transformation radicale tant du point de vue strictement esthétique que du point de vue de la structure même de l’édifice. Les restaurations de Maurice Van Ysendijck sont à cet égard particulièrement frappantes. Nous songeons notamment à la pose des arcs-boutants qui se justifient d’autant moins que ces arcs sont décoratifs et nullement fonctionnels. D’autre part, la transformation opérée par Maurice Van Ysendijck dans la disposition des bas-côtés nous a semblé particulièrement choquante : elle révèle clairement la volonté de l’architecte de faire mieux que l’œuvre origi-

nale dont il a le soin. S'inspirant de tableaux d'époque (fig. 2 et 3), il réinvente l'église suivant un schéma qui lui semble devoir être l'original. Et encore, cet original est-il transformé puisque au départ, les pignons des bas-côtés étaient de brique et que, dans la version de Maurice Van Ysendijck, ils sont en pierre d'Euville. Ce n'est donc plus seulement un souci d'authenticité qui dirige l'architecte, c'est surtout une volonté de *recréer des formes médiévales* ayant existé ou non, d'après des documents archéologiques (pierres d'attente des arcs-boutants, niches) ou iconographiques. Mais il n'y a pas que les transformations formelles ou structurales qui soient choquantes. Le choix des matériaux ayant servi aux restaurations ne nous semble guère plus heureux. Nous avons relevé un total de cinq pierres différentes pour l'ensemble des travaux (auquel il faut ajouter le calcaire lédien qui a servi à la construction de l'édifice). Chaque matériau,

comme nous l'avons montré, prend une patine particulière et réagit différemment aux agents polluants. Si l'on décidait aujourd'hui d'effectuer le nettoyage de l'édifice, quelle catastrophe ! Car l'unité du bâtiment tel qu'il se présente à l'heure actuelle est, paradoxalement, créée par l'épaisse croûte noire qui la recouvre de toutes parts de manière plus ou moins uniforme !

Nous ne sommes pas à même de proposer une solution au problème posé par la conservation de l'église du Sablon, mais le nettoyage pur et simple nous semble être un remède à courte échéance qui ne résout aucun problème en ce qui concerne les maladies dont souffrent les matériaux. L'attaque des pierres est principalement due à l'intervention d'éléments chimiques contenus dans l'atmosphère. C'est donc vers la chimie que nous nous tournons dans l'espoir d'une solution satisfaisante et durable.

## NOTES

- (1) *Guide illustré de Bruxelles*, pp. 203 à 220.
- (2) VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire* (...), p. 14.
- (3) I.C.O.M.O.S. = International Council of Monuments and Sites.
- (4) MARTINY (V. G.), *Mélanges* (...), p. 501.
- (5) *Colloque sur l'altération des pierres*.
- (6) DE BRUYN (H.), *Les origines de l'église Notre-Dame au Sablon à Bruxelles*, 1882.
- (7) DES MAREZ (G.), *Guide illustré de Bruxelles. Les édifices civils et religieux*, 2<sup>e</sup> partie, 1958.
- (8) DE BRUYN (H.), *op. cit.*, p. 3.
- (9) DE BRUYN (H.), *op. cit.*, p. 6.
- (10) DE BRUYN (H.), *op. cit.*, p. 15.
- (11) Les différents épisodes de cette légende furent l'occasion pour les tapissiers bruxellois du XVI<sup>e</sup> siècle de déployer leurs talents à la demande de François de Taxis. La série de quatre tapisseries a été réalisée entre 1516 et 1518 (CRICK - KUNTZIGER).
- (12) DE BRUYN (H.), *Trésors artistiques* (...), p. 92.
- (13) *Ibidem*.
- (14) HENNE (A.) et WAUTERS (A.), IV, p. 22.
- (15) DES MAREZ (G.), *op. cit.*, p. 203.
- (16) Nous comptons les travées de la nef et des collatéraux à partir de l'est, comme le font la majorité des historiens auxquels nous nous référons.
- (17) U.L.B., 1967, pp. 37-38.
- (18) Manuscrit de Marguerite d'York 1470, qui ne montre qu'un collatéral au côté sud de l'église.
- (19) DES MAREZ (G.), *Traité* (...), 1921, p. 162.
- (20) Ce n'est l'avis ni de DE BRUYN ni de WAUTERS pour qui "aucune des trois façades vers les portails n'est achevée". La question reste difficile à trancher en ce qui concerne les portails nord et ouest. Pour ce qui est du portail méridional, il est clair (fig. 3) qu'à l'époque de la construction de l'église, il n'était pas achevé.
- (21) DE BRUYN (H.), *Origines* (...), pp. 40 à 47.
- (22) *Ibidem*, p. 41.
- (23) HENNE (A.) et WAUTERS (A.), t. IV, p. 26.
- (24) *Ibidem*.
- (25) A.V.B., Cultes 625.
- (26) HENNE (A.) et WAUTERS (A.), IV, p. 28 et A.V.B., Cultes 625 : lettre de la fabrique d'église au Ministre de la Justice le 18 décembre 1873.
- (27) A.V.B., Cultes 625 : lettre du bourgmestre au gouverneur de la province, le 4 janvier 1844.
- (28) Archives C.R.M.S., 3232 B : lettre de DUMONT à BEAUFFORT, président de la C.R.M., le 11 décembre 1848.
- (29) Archives C.R.M.S., 3232 B : lettre du Ministre de la Justice aux Membres de la C.R.M., le 9 août 1849.
- (30) A.V.B., Cultes Eglise du Sablon. Restauration et ameublement 1862-1906, carton I : note de JAMAER, 3 juillet 1880.
- (31) A.V.B., Cultes 626 : lettre du bourgmestre au gouverneur de la province, le 10 septembre 1844.
- (32) A.V.B., Cultes 625 : plans transmis au Collège des bourgmestre et échevins par le gouverneur de la province, le 25 octobre 1845.
- (33) A.V.B., Travaux Publics 58 116 : dossier *Reconstruction des sacristies - Entrepreneur Capel*.
- (34) Les matériaux utilisés ne sont pas mentionnés dans les documents d'archives mais, selon toute probabilité, il doit s'agir de la pierre calcaire de Gobertange qui était la plus fréquemment utilisée en matière de restauration.
- (35) "tore aminci" : suivant la terminologie de ENLART, *Manuel d'archéologie française*, première partie, p. 15.
- (36) *Notre-Dame du Sablon, Budget 1813-1875*, Exercice de 1851, titre 2 : dépenses; Exercice de 1852, titre 2 : dépenses.
- (37) A.G.R., Beaux-Arts, 386.
- (38) Par croisée, entendre fenêtre.
- (39) *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts*, 4 juillet 1860, pp. 5-6.
- (40) Jean VAN DER PLAETSEN vient de l'Académie de Gand et a fait une étude spéciale sur les peintures murales du moyen âge; il est chaudement recommandé par la C.M.R. à la Ville de Bruxelles.
- (41) Voir p. 8.
- (42) A.V.B., Cultes 625 : lettre de la fabrique d'église au gouverneur de la province, le 4 août 1857.
- (43) A.V.B., Cultes 625 : idem, le 18 juillet 1857.
- (44) A.V.B., Cultes 625 : lettre du Conseil de fabrique d'église à la Députation permanente du Conseil provincial, le 7 octobre 1846.
- (45) "Six grandes fenêtres du chœur" semblent être les fenêtres des trois travées droites du chœur.

- (46) "Au fond du chœur" = cinq fenêtres de l'abside; "à côté du petit portail" = quatre fenêtres est du transept. Remarque: L'emplacement des fenêtres est une déduction de notre part; la nomenclature du texte ci-dessus n'est pas assez claire pour déterminer avec certitude l'emplacement des dites fenêtres.
- (47) A.V.B., Cultes 625: note de JAMAER, le 31 août 1860.
- (48) Il s'agit d'écoinçons historiés, placés sous les fenêtres du chœur. Voir DE BORCHIGRAVE D'ALTENA (J.), *Les écoinçons de Notre-Dame du Sablon*.
- (49) Voir chapitre "Altération".
- (50) Sur les vitraux de Notre-Dame du Sablon et leurs remplacements successifs, consulter l'article très complet de l'Abbé Hippolyte DE BRUYN, *Les Verrières de Notre-Dame du Sablon* in *Trésors Artistiques* (...), pp. 133 à 176 (ill.).
- (51) A.V.B., Cultes 625.
- (52) A.V.B., Cultes 625: rapport de l'architecte JAMAER, le 6 mars 1863.
- (53) Une remarque importante s'impose à propos de ce tableau: toutes les fenêtres de l'église sont représentées en *plein cintre*. Nous pensons qu'il faut y voir une négligence de l'artiste; les arcs ne sont pas, il est vrai, de véritables tiers-points: ils sont légèrement surbaissés.
- (54) DE BRUYN (H.), *Trésors artistiques* (...), p. 159.
- (55) A.V.B., Cultes Eglise du Sablon. Restauration et ameublement 1862-1906, carton I: rapport de JAMAER, 15 avril 1869.
- (56) HENNE (A.) et WAUTERS (A.), *Histoire de la Ville de Bruxelles*, t. IV, p. 28 (4<sup>e</sup> édi.) et A.V.B., Cultes 625: lettre de la fabrique d'église au ministre de la Justice, le 18 décembre 1873.
- (57) A.V.B., Cultes 625.
- (58) A.V.B., Cultes 625: demande adressée par le curé au Collège des bourgmestre et échevins, le 11 mars 1845 et acceptée par ce dernier le 18 mars 1845.
- (59) A.V.B., Cultes 673: lettre de JAMAER au Collège des bourgmestre et échevins, le 15 octobre 1877.
- (60) A.V.B., Cultes 673.
- (61) BULS (C.), *Restauration des monuments anciens*, p. 50.
- (62) HENNE (A.) et WAUTERS (A.), IV, p. 21.
- (63) Archives C.R.M.S., 3232 A: rapport issu du bureau de V. THOON, ingénieur, Vice-Président du Comité d'études du Vieux Bruxelles.
- (64) BULS (C.), *op. cit.*, 1903, pp. 51-52.
- (65) Archives C.R.M.S., 3232 A.
- (66) A.V.B., Cultes Eglise du Sablon. Restauration et ameublement 1862-1896, carton II: rapport de A. TRAPPENIERS, adressé au Gouverneur de la Province le 20 avril 1874.
- (67) A.V.B., Cultes 625: rapport de SCHOY dressé le 6 novembre 1869.
- (68) D'Auguste SCHOY, voir notamment:  
— *L'Art architectural, décoratif, industriel et somptuaire de Louis XVI*. Paris-Liège-Berlin, Charles Claesen, 1898, 2 vol., 300 pl., portrait de l'auteur, in folio.
- *L'Architecture néerlandaise au XVII<sup>e</sup> siècle dans Les grands architectes de la Renaissance aux Pays-Bas*. Bruxelles, Hayez, 1878, 40 pp., portrait de l'auteur.
- (69) A.V.B., Cultes Eglise du Sablon. Restauration et ameublement 1862-1894, carton II: rapport de A. TRAPPENIERS, adressé au gouverneur de la province le 20 avril 1874.
- (70) A.V.B., Cultes Eglise du Sablon. Restauration et ameublement 1862-1894, carton II: rapport de l'architecte JAMAER, le 25 avril 1874.
- (71) A.V.B., Cultes Eglise du Sablon. Restauration et ameublement 1862-1894, carton II: rapport de l'architecte JAMAER, le 16 mars 1874.
- (72) A.V.B., Cultes Eglise du Sablon. Restauration et ameublement 1862-1894, carton II: rapport de A. TRAPPENIERS, adressé au gouverneur de la province le 20 avril 1874.
- (73) A.V.B., Cultes Eglise du Sablon. Restauration et ameublement 1862-1906, carton I: circulaire datée du 20 juin 1874 adressée au Conseil de fabrique de l'église.
- (74) A.V.B., Cultes Eglise du Sablon. Restauration et ameublement 1862-1894, carton II: "tableau synoptique des travaux de restauration exécutés à l'église de N.-D. du Sablon à Bruxelles" dressé par SCHOY et transmis à la fabrique d'église le 12 mars 1878.
- (75) A.V.B., Cultes Eglise du Sablon. Restauration et ameublement 1862-1894, carton II: lettre du vice-président de la C.R.M., CHALON, au Ministre de la Justice, le 3 décembre 1874.
- (76) A.V.B., Cultes Eglise du Sablon. Restauration et ameublement 1862-1894, carton II: lettre de SCHOY au Conseil de fabrique d'église, le 12 novembre 1874.
- (77) A.V.B., Cultes Eglise du Sablon. Restauration et ameublement 1862-1894, carton II: lettre du vice-président CHALON au Ministre de la Justice, le 3 décembre 1874.
- (78) A.V.B., Cultes Eglise du Sablon. Restauration et ameublement 1862-1906, carton I: circulaire datée du 20 juin 1874 dressée au Conseil de fabrique d'église.
- (79) Ibidem.
- (80) A.V.B., Cultes Eglise du Sablon. Restauration et ameublement 1862-1894, carton II: lettre de SCHOY adressée aux Membres du Conseil de fabrique de l'église le 19 mars 1881.
- (81) DE BRUYN (H.), *Trésors artistiques* (...), p. 159.
- (82) A.V.B., Cultes Eglise du Sablon. Restauration et ameublement 1862-1894, carton II: rapport de l'architecte JAMAER dressé le 3 novembre 1876.
- (83) Nous n'avons malheureusement pas retrouvé les dessins de l'architecte.
- (84) A.V.B., Cultes Eglise du Sablon. Restauration et ameublement 1862-1894, carton II.
- (85) Il est bien évident que si l'on construit les pignons du côté sud de l'église, comme le projette SCHOY, le même travail devra être exécuté du côté nord de l'édifice, donc au total quatorze "gables".
- (87) A.V.B., Cultes Eglise du Sablon. Restauration et ameublement 1862-1894, carton II.

- (88) A.V.B., Cultes Eglise du Sablon. Restauration et ameublement 1862-1894, carton II : rapport daté du 27 janvier 1877 et adressé au gouverneur de la province.
- (89) A.V.B., Cultes 625 : lettre de la fabrique d'église au Collège des bourgmestre et échevins, en janvier 1871.
- (90) A.V.B., Cultes Eglise du Sablon. Restauration et ameublement 1862-1906, carton I : lettre du président de la fabrique d'église au Collège des bourgmestre et échevins, le 9 mars 1875.
- (91) A.V.B., Cultes Eglise du Sablon. Restauration et ameublement 1862-1906, carton I : note de JAMAER rédigée le 12 août 1873.
- (92) A.V.B., Cultes Eglise du Sablon. Restauration et ameublement 1862-1894, carton II : rapport de TRAPPENIERS, septembre 1877.
- (93) DE BRUYN (H.), *Trésors artistiques (...)*, p. 105.
- (94) A.V.B., Cultes Eglise du Sablon. Restauration et ameublement 1862-1894, carton II.
- (95) A.V.B., Travaux Publics 58085. Le rapport n'est pas daté, mais on peut le situer, d'après le contexte, vers 1891.
- (96) A.V.B., Travaux Publics 58106.
- (97) Voir l'*Emulation*, Journal de la Société Centrale d'Architecture de Belgique, 1901, col. 25/28; *Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles*, 1901.
- (98) A.V.B., Travaux Publics 58 106.
- (99) Ibidem.
- (100) A.V.B., Travaux Publics 58 109 : bordereau établi par J.J. VAN YSENDIJK, le 15 mai 1895.
- (101) A.V.B., Travaux Publics 58 106.
- (102) Ibidem.
- (103) A.V.B., Travaux Publics 58 108 : Rapport établi par J.J. VAN YSENDIJK, le 30 décembre 1896.
- (104) A.V.B., Travaux Publics 58 108.
- (105) Ibidem.
- (106) Ibidem.
- (107) Par transept, il faut entendre croisillon. Il est à noter ici que la terminologie utilisée par les architectes du XIX<sup>e</sup> siècle à propos des édifices médiévaux souffre d'un manque de précision assez étonnant; ainsi, ils utilisent croisée pour fenêtre, transept pour croisillon, croisillon pour travée, ogival pour "en arc brisé", etc...).
- (108) A.V.B., Travaux Publics 58 106.
- (109) A.V.B., Travaux Publics 58 107 : décompte de la première entreprise CAPEL/JASPAR.
- (110) A.V.B., Travaux Publics 58 108 : rapport des membres de la C.R.M. adressé au Collège des bourgmestre et échevins le 5 décembre 1896.
- (111) A.V.B., Travaux Publics 58 108.
- (112) A.V.B., Travaux Publics 58 109 : dossier "Paiements à Jaspar, modèles et sculptures".
- (113) A.V.B., Travaux Publics 58 108 : rapport des membres de la Commission Royale des Monuments adressé au Collège des bourgmestre et échevins, le 5 décembre 1896.
- (114) A.V.B., Travaux Publics 58 109 : lettre de PUTZEYS à "M. le Conseiller", le 14 janvier 1898.
- (115) — Archives de la Société Centrale d'Architecture de Belgique, dossier Maurice VAN YSENDIJK.  
— Bulletin Mensuel de la Société Centrale d'Architecture de Belgique, 1908, n° 3, p. 34.  
— L'*Emulation*, Organe de la Société Centrale d'Architecture de Belgique, 1923, pp. 69-75, ill., et pp. 89-92, ill.  
— "Registre matricule des élèves de l'Académie, n° 9100-13700, 1883 à 1899", folio 213, Académie Royale de Belgique, Bruxelles.
- (116) A.V.B., Travaux Publics, 58 110.
- (117) A.V.B., Travaux Publics, 58 116 : note émanant du bureau de contrôle de la Ville de Bruxelles, 18 janvier 1904.
- (118) A.V.B., Travaux Publics, 58 107.
- (119) A.V.B., Travaux Publics 58 116 : note émanant du bureau de contrôle de la Ville de Bruxelles, 18 janvier 1904.
- (120) Ibidem.
- (121) A.V.B., Travaux Publics 58 110 : cahier des charges 3<sup>e</sup> entreprises CAPEL.
- (122) A.V.B., Travaux Publics 58 111 : cahier des charges 4<sup>e</sup> entreprise CAPEL, 15 mai 1903.
- (123) Voir pp. 29 à 32, l'étude que fit SCHOY à propos de la chronologie des niches au moment du dégagement de l'église vers l'Occident.
- (124) A.V.B., Travaux Publics 58 111.
- (125) A.V.B., Travaux Publics 58 116.
- (126) Le projet de construction de la sacristie de Jules-Jacques VAN YSENDIJK ne nous est pas connu.
- (127) Le projet de restauration de Maurice VAN YSENDIJK en ce qui concerne la façade nord ne nous est pas connu.
- (128) A.V.B., Travaux Publics 58 112.
- (129) Travaux Publics 58 113.
- (130) Un travail supplémentaire a cependant été réalisé de ce côté par rapport à ce qui a été fait au nord : VAN YSENDIJK a fait remplacer le pignon de briques par un autre, fait de blocs d'Euville.
- (131) A.V.B., Travaux Publics 58 113.
- (132) A.V.B., Travaux Publics 58 079.
- (133) Ibidem.
- (134) Ibidem.
- (135) A.V.B., Beaux-Arts 374.
- (136) A.V.B., Travaux Publics 58 080.
- (137) A.V.B., Beaux-Arts 374.
- (138) DES MAREZ (G.), *Guide illustré (...)*, p. 204.
- (139) VIOLLET LE DUC, *Dictionnaire (...)*, p. 14.
- (140) LEON (P.), *Mérimée et son temps*, p. 274.
- (141) LEON (P.), *op. cit.*, p. 291.
- (142) LEON (P.), *op. cit.*, p. 295.

## BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

## 1. IMPRIMES.

## A. GENERALITES.

BULS (Ch.), *Restauration des monuments anciens*, extrait de la *Revue de Belgique*, Société nationale pour la protection des sites et des monuments en Belgique, Bruxelles, P. Weissenbruch, 1903, 58 p., in 8°.

DE BRUYN (IL), *Trésors artistiques des églises de Bruxelles*, Louvain, Fontyn, 1882, ill., pp. 92 à 105, in 8°.

DES MAREZ (G.), *Guide illustré de Bruxelles — Les édifices civils et religieux*. 2e partie, Bruxelles, Royal Touring Club de Belgique, 1958, ill. pp. 202 à 220, in 8°.

DES MAREZ (G.), *Traité d'architecture dans son application aux monuments bruxellois*, Touring Club de Belgique, Vromant, 1921, pp. 161 à 164, ill., in 8°.

ENLART (C.), *Manuel d'Archéologie française - Première partie Archéologie religieuse*, 3 vol., 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> éd., 1929-1932.

HENNE (A.) et WAUTERS (A.), *Histoire de la ville de Bruxelles*, Bruxelles, Ed. Culture et Civilisation, 4<sup>e</sup> éd., 5 vol., 1969, illustré par M. MARTENS, in 4°.

LEON (P.), *Mérimée et son temps*, Paris, Presses Universitaires de France, 1962, in 8°, 488 p., ill.

MARTINY (V. G.), *Les Monuments historiques. Un des facteurs déterminants de l'établissement des plans particuliers d'aménagement urbanistique dans Mélanges à Jacquemyns*, Bruxelles, Institut de Sociologie, 1968, pp. 409 à 506.

VIOLLET-LE-DUC (E.), *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1866, s. v. *Restauration*, T. III, pp. 14 à 34, in 8°.

## B. OUVRAGES CONSACRES A L'EGLISE NOTRE-DAME DU SABLON.

CRICK-KUNTZIGER (M.), *La tenture de la Légende de Notre-Dame du Sablon*, Anvers, de Sikkel, 1942, 36 p., XX pl.

DALEMANS (R.), *L'église Notre-Dame des Victoires au Sablon et le grand serment Royal des arbalétriers à Bruxelles*, mémoire rédigé en vue de l'obtention du grade de licencié en Histoire de l'Art et Archéologie de l'Université Libre de Bruxelles, fascicule photocopié, 1967, 66 p.

DE BRUYN (H.), *Les origines de l'église de Notre-Dame du Sablon à Bruxelles dans Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, Louvain, Peeters, 1867, pp. 1 à 20.

DE BORCHGRAVE D'ALTENA (J.), *L'église de Notre-Dame du Sablon dans Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles*, T. XLVII, Bruxelles, 1944-1946, pp. 64 à 67.

DE BORCHGRAVE D'ALTENA (J.), *Le mobilier et les écoinçons de l'église Notre-Dame du Sablon à Bruxelles dans Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles*, Bruxelles, 1935, pp. 154 à 163.

JOLLY, *Anciennes peintures murales de l'église de Notre-Dame du Sablon, à Bruxelles dans Bulletin de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, séance du 4 juillet 1860, pp. 1 à 8.

THIBAUT DE MAISIERES (M.), *Les églises gothiques de Bruxelles*, éd. Cercle d'Art, Bruxelles 1942, in 8°, XXXII pl., pp. 26 à 30.

## C. OUVRAGES CONSACRES A L'ALTERATION DES PIERRES CALCAIRES.

CAMERMAN (C.), *Etude des pierres des monuments bruxellois, leur altération par les fumées* dans *Bulletin de la Société Belge de Géologie*, 1945, T. LIV, pp. 133 à 139, ill.

CAMERMAN (C.), *Les pierres naturelles de construction* dans *Annales des Travaux Publics de Belgique*, n° 4, Gand, 1961, pp. 325 à 364.

CAMERMAN (C.), *Les pierres de taille calcaires; leurs comportements sous l'action des fumées* dans *Annales des Travaux Publics*, Bruxelles, 1952, fasc. 1, pp. 57 à 77, biblio.

*Colloque sur l'altération des pierres*, Bruxelles, 1966-1967, vol. 1, publié par le Conseil International des Monuments et des Sites, avec le concours financier de l'U.N.E.S.C.O., Paris, 1968, ill.

MAMILLAN (M.), *Recherches récentes sur le nettoyage des façades en pierre calcaire* dans *Annales de l'Institut Technique du Bâtiment et des Travaux Publics*, T. 17, n° 199-200, juillet-août 1964, pp. 859 à 889.

## 2. SOURCES MANUSCRITES.

## A. ARCHIVES DE LA VILLE DE BRUXELLES.

*Travaux Publics.*

58 079

*Statuaire 1917-1921: départ de l'idée d'habiller tout le pourtour extérieur de l'église de sculptures. Correspondance avec les artistes - Collège - Administration de la Ville. Commandes aux artistes des modèles en plâtre.*

58 080

*Statuaire extérieure; exécution en pierre; prix payé aux artistes pour la pratique 1924-1930.*

58 081

*Statuaire extérieure: examen par la Commission Royale des Monuments et des Sites 1917-1932*

58 083

*Statuaire extérieure: fourniture de la pierre d'Echaillon - Dossier adjudication et réclamation des artistes 1925-1929.*

58 084

*Statuaire du portail principal - Mr. Egide Rombaux 1932-1937.*

58 085

*Historique Sablon - Rapport de Van Ysendijck (sans date); décompte des six dernières entreprises Van Ysendijck.*

58 086

*Statuaire confiée à Jacques Martin - St Eloi et Ste Wivine, en remplacement des statues refusées de Gevsen. 1932-1933.*

58 105

*Restauration des toitures* 1908-1910; devis, cahier des charges, mise en adjudication.

58 106

*Fourniture de mobilier des nouvelles sacristies - honoraires des architectes* 1889-1897; devis, mise en adjudication, mention des plans de Van Ysendijck (Jules).

58 107

*Subsides Sablon* 1894-1912; décomptes totaux (mais par bribes et morceaux : ne sont jamais complets).

58 108

*Première entreprise Capel* : correspondance Capel - Ville de Bruxelles - Van Ysendijck 1894-1896.

58 109

*Deuxième entreprise de restauration : la façade principale et la travée du chœur à laquelle est adossée le Sacarium* : correspondance J.J. Van Ysendijck - Collège - 1897-1899.

58 110

*Restauration : Troisième entreprise Capel* : correspondance entre les intéressés - 1899-1903.

58 111

*Quatrième entreprise Capel* : idem de 1903 à 1906.

58 112

*Cinquième entreprise Capel* : idem de 1906 à 1908.

58 113

*Sixième entreprise Capel - Paiements Capel et Jaspas* : idem de 1908 à 1913.

58 114

*Décoration sculpturale du portail rue de la Régence* : idem de 1912 à 1917

58 116

*Reconstruction des Sacristies Capel-Jaspas* : soumission, cahier des charges, correspondance, entre 1904 et 1908.

61 731

*Cloches* (quatre) : dessins établis par le service d'architecture de la Ville de Bruxelles en 1918.

#### Contentieux.

7663

*Généralités - dégagement de l'église du Sablon* : littérature à propos des expropriations causées par l'élargissement de la rue des Sablons - 1903-1944.

#### Beaux-Arts.

133

*Décoration sculpturale du portail principal du Sablon*; correspondance entre les différentes parties, rapports de la C.R.M., contrat, de 1903 à 1909.

374

Décoration sculpturale de l'église du Sablon; contrats avec les artistes (1918); détermination du programme à suivre; correspondance entre les artistes, le Collège et l'architecte restaurateur; examens de la C.R.M.S. 1918-1936.

#### Cultes.

Eglise du Sablon. Restauration et ameublement 1862-1906, carton I.

Eglise du Sablon. Restauration et ameublement 1862-1894, carton II.

625

Correspondance échangée entre les différentes parties en cause de 1835 à 1880, à propos des premiers travaux de restauration de l'église, y compris la reconstruction de la sacristie en 1850.

673

Echange et correspondance à propos du dégagement de l'église et de la vente de terrains et de maisons appartenant à la fabrique d'église, de 1877 à 1880.

Budget de l'église Notre-Dame du Sablon.

Série de registres conservés aux A.V.B. notant recettes et dépenses de la fabrique d'église.

*Exercice de 1851-1852* : à propos de la construction de la sacristie.

#### B. ARCHIVES GENERALES DU ROYAUME.

##### Beaux-Arts.

386

*Peintures murales* : correspondance entre la fabrique d'église, la Commission Royale des Monuments et la Ville de Bruxelles au moment de la découverte des peintures murales dans le chœur de l'église de Notre-Dame du Sablon - 1851-1865.

388

*Du 8 mars 1875 au 26 février 1906* : articles de journaux; décision prise par le Ministre de l'Intérieur de donner suite au projet de restauration générale de l'église du Sablon. 1875-1902.

391

*Du 16 mars 1906 au 17 janvier 1923* : réception des travaux de restauration des sacristies (1906); décomptes des travaux en sus de la sixième entreprise; 1906-1911.

#### C. ARCHIVES DE LA COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES.

3232 A

*Restauration de l'église du Sablon* 1928-1952 : correspondance entre les différentes parties en cause (Ministères, Ville, Province, Fabrique d'église, etc.); peintures et statuaire.

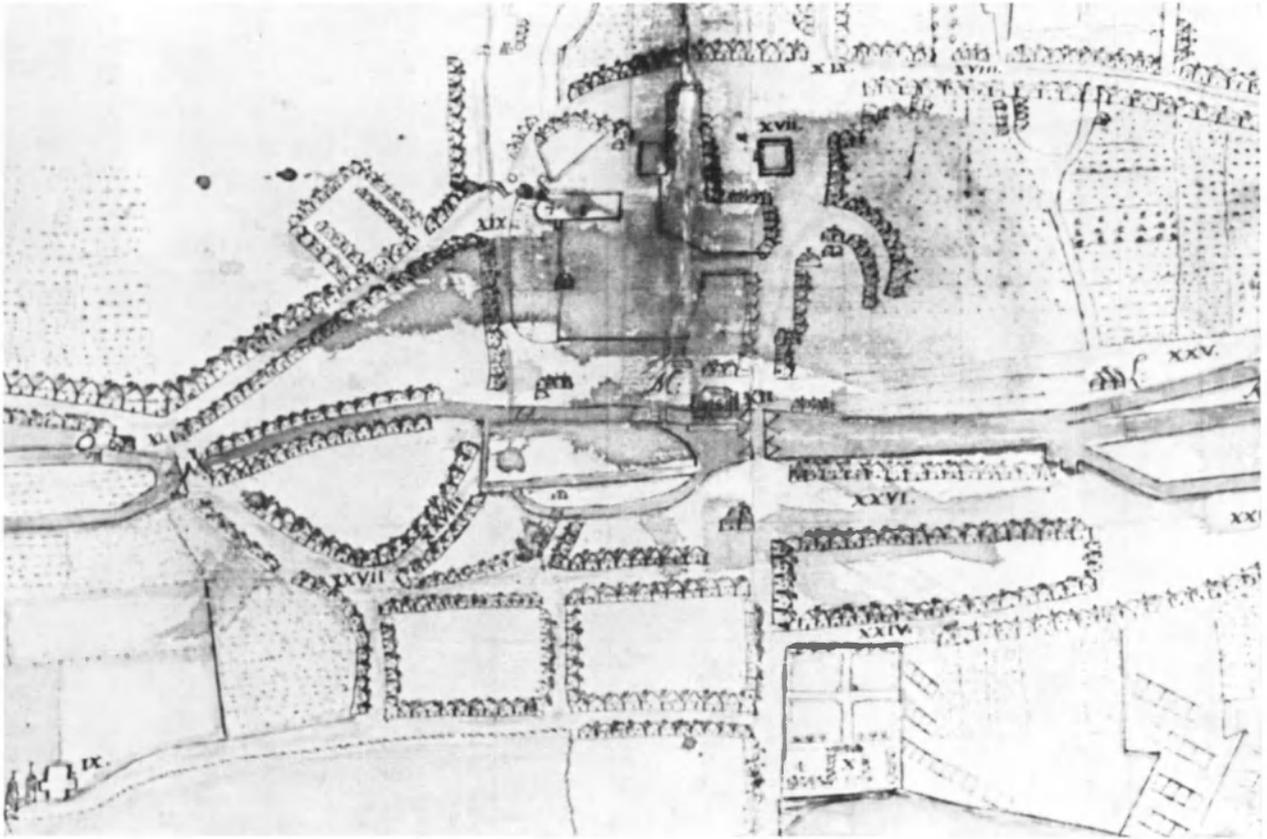
3232 B

Honoraires de l'architecte DUMONT qui a réalisé sept plans-projets pour la restauration générale de l'église Notre-Dame du Sablon en 1848 : correspondance générale; peintures, vitraux du chœur et des "basses neefs".

# LA RUE DES RAINES A VERVIERS

UN BEL ENSEMBLE ARCHITECTURAL

P.-J. RENSONNET



*Fig. 1. Le plan le plus ancien de Verviers, dressé par le géomètre P. Simonon, ne nous apprend pas grand-chose sur l'aspect de la rue des Raines à l'époque où il fut dessiné de façon très peu figurative, en 1764.*

## INTRODUCTION

En commentant une exposition consacrée aux projets de rénovation de diverses villes belges où Verviers présentait modestement un ensemble de photographies d'architecture, un journaliste écrivait : "Nous avons été surpris de la richesse, de l'ampleur et de la qualité du patrimoine immobilier verviétois".

Cette réflexion ne me surprend pas; pour les Belges en général et, très souvent, pour ses habitants eux-mêmes, Verviers est une ville de peu d'intérêt. Lorsqu'on expose l'idée que la ville conserve encore nombre d'édifices de valeur, on vous regarde d'un air étonné et le plus souvent avec une certaine commisération, comme un de ces "nostalgiques du passé" que le moindre fragment de vieille pierre fait frissonner !

Et que Verviers se soit inscrit parmi l'*Association des Villes historiques* est généralement mal compris.

La plupart des Verviétois cultivés apprécient leur hôtel de ville et l'une ou l'autre de leurs églises; en dehors de cela, rien.

Pourtant, d'un bout à l'autre du sillon de la Vesdre, dans lequel se coulait l'agglomération jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, de Hodimont à Sommeville, les belles constructions anciennes forment toujours un ensemble imposant, ensemble toutefois malmené par des opérations maladroitement, des modifications arbitraires ou des "promotions" lucratives.

Restée relativement à l'abri de telles aventures, la rue des Raines conserve, encore de nos jours, une place de choix parmi les sites urbains de haute qualité. Elle témoigne, par son ensemble monumental, du sérieux et de la vigueur de l'art de bâtir dans une ville où, au XVIII<sup>e</sup> siècle, une industrie en plein essor apportait la prospérité et, partant, le dynamisme de construire "de belle et bonne façon".

La brève étude que j'entreprends ici n'a certes pas la prétention de tout dire. Elle ne constitue en fait qu'une première approche que je compte bien avec le temps approfondir et largement compléter.

C'est l'aspect architectural qui me retiendra le plus ici; d'où le nombre important de relevés et de photos, plus explicites que de longues pages de commentaires.

Je ne suis pas le premier à m'intéresser au sujet. Le lecteur soucieux d'une vision plus large sur le développement de l'architecture verviétoise trouvera matière à se satisfaire en lisant l'œuvre remarquable de Maurice Pirrenne, *Les Constructions verviétoises* (\*). Ceux qui se

préoccupent d'un inventaire plus complet et d'une documentation systématique verront avec intérêt les six parties de *L'Architecture privée dans la région verviétoise* du professeur Albert Puters (2). Mais aucune de ces deux études ne traite spécialement de la rue des Raines dans son ensemble; je crois donc bien faire en essayant de combler cette lacune.

La description succincte de trente ou quarante maisons ne va pas sans une certaine monotonie dans les termes techniques; le lecteur m'en excusera, car il faut bien appeler les choses par leur nom et la langue française ne dispose guère de mots de rechange pour désigner un piédroit, un arc ou une clef.

Dirais-je enfin que je me suis efforcé, dans cette présentation toute simple d'une rue de ma ville, d'écrire sans prétention, à l'intention des braves gens de Verviers, en espérant qu'en me lisant et en me comprenant, ils connaîtront mieux leur cité et l'aimeront davantage.

Je me dois de remercier de façon toute particulière, pour sa précieuse collaboration, M. René Crickboom, chef de bureau à l'Administration communale, qui, en compilant avec une patience peu commune les "Rôles de la collecte des Tailles" depuis 1634 jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, aux Archives de la Ville, a permis de retrouver, en même temps que de nombreuses dates de construction, la plupart des familles qui édifièrent les maisons de la rue et les habitèrent au cours des temps.

*Le cadre historique*

De la ville d'aujourd'hui à la bourgade d'autrefois, la distance est, l'on s'en doute, considérable et si nous pouvions employer la machine à remonter le temps, nous trouverions certes dans un village médiéval d'une étonnante rusticité.

Un petit Etat, la principauté épiscopale de Liège, terre d'Empire restée – mais non sans peine – à l'écart des unifications bourguignonnes.

Une petite province, le Franchimont, marquisat sans marquis, dont le chef-ban, Theux, vit sur son prestige de bourgade carolingienne.

Verviers, formant l'un des cinq bans du marquisat, un des plus petits, des plus pauvres, des plus reculés.

Au long du cours de la Vesdre, dans une vallée encaissée, l'agglomération s'étirait d'Ouest en Est le long de la route de Liège à Limbourg. Ce chemin suivait le tracé

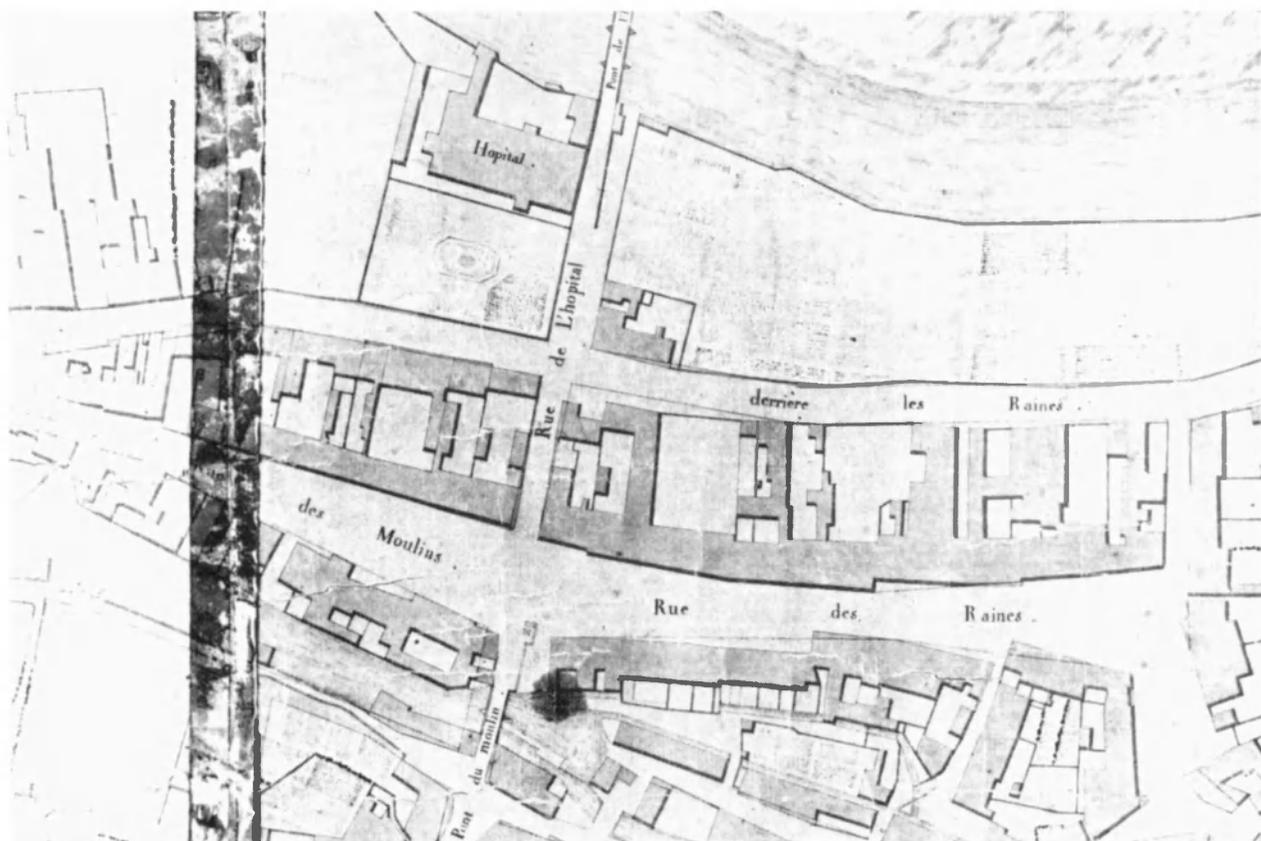


Fig. 2. Fragment du plan dressé en 1811 par le géomètre Malkin. On y notera le contraste marquant entre les grandes propriétés de la rive nord et le parcellaire plus resserré du côté sud.

actuel de la rue de Hodimont, Spintay, pont des Récollets, place Verte, Crapaurue, Sècheval et Sommeville (3).

Une autre voie, moins importante, croisait ce premier axe à angle droit; venant de Theux, elle dévalait la chaussée de Heusy, pénétrait "en ville" à la porte de Heusy, arrivait au fond de la vallée par le Mont du Moulin; la rivière franchie par un gué, plus tard par un pont de bois, le pont *d'al Cote* (4), le chemin escaladait le versant Nord, fort abrupt, vers Andrimont et Maestricht.

Les deux rues se croisaient sur le Marché; établi sur la butte de Sommeville, berceau primitif de l'agglomération, on y trouvait la halle, l'église, le cimetière et le perron.

Philippe de Hurgés, ce voyageur-chroniqueur du XVII<sup>e</sup> siècle, décrivant Liège en 1615, y trouvait les rues étroites, sales, couvertes de "fange puante et noire", bordées de maisons en bois. Qu'aurait-il dit de Verviers? Sans doute pis encore; un village ardennais, aux maisonnettes de torchis, aux rues bâties sans ordre et coupées de prés

et de jardins, avec, çà et là, quelques habitations de notables, mieux construites et plus confortables.

Des rues boueuses, des fumiers, des impasses marécageuses, tel "le Brou" (5), de nos jours l'artère la plus commerçante. Car si les constructions dans l'ensemble s'échelonnaient en ruban au long des deux voies principales de passage, nombre *d'arrêts* et d'impasses, débouchant latéralement, abritaient les maisons les plus humbles.

Au pied de l'éminence que couronnait l'église et de son puissant soutènement occidental, un petit quartier, ramassé sur lui-même, se tassait, traversé par cette dérivation de la Vesdre qu'était le canal du moulin (6). On trouvait là sans nul doute le premier habitat verviétois, remontant au plus haut Moyen Age; en haut, sur la butte, les bâtiments communautaires, église, halle et maisons riches; au pied de celle-ci et protégées par elle, au milieu du dédale de bras d'eau que formaient le canal et le ruisseau de Sècheval venant s'y jeter (7), les maisons des petites



Fig. 3. Le premier plan cadastral, dressé vers 1830. On y remarquera les ramifications du canal; à gauche, en bas, l'ancien moulin banal et ses trois roues. Comme on le voit, la rue des Raines, à cette époque, n'aboutissait nulle part.

gens, parmi un fouillis de ruelles et de ponceaux. Quelques murailles médiévales, quelques maisons du XVII<sup>e</sup> siècle s'y rencontrent encore de nos jours. C'est là aussi que se trouvait le moulin banal, possession féodale du souverain et, tout à proximité, une bâtisse, la maison du Prince, bien plus rustique que princière, qui servait de résidence à l'évêque ou à ses ministres lors de leurs séjours – rares sans doute – dans leur bourg verviétois (8).

Plus à l'Est, au-delà du ruisseau de Sècheval, se situait le "manoir" de Verviers, ensemble de constructions rurales avec une tour seigneuriale dont le souvenir s'est perpétué jusqu'à la fin du siècle passé.

Limitant cet ensemble vers le Nord, un *uérihas* (9), notre rue des Raines, un terrain vague et marécageux, traversé par l'ancien lit du Sècheval, encore envahi par l'eau par grandes pluies. Les grenouilles y pullulaient; la rue y trouverait son nom (10).

Pour nous en tenir à cette seule rue des Raines, car déborder ce cadre strict nous entraînerait beaucoup trop loin,

elle devait se présenter au XVII<sup>e</sup> siècle comme une longue voie assez informe et fort rustique, s'élargissant, puis se rétrécissant comme de nos jours, sans aucune rigueur d'alignement, bordée vers le Sud de petites constructions en pans de bois sur des parcelles étroites; de l'autre côté, vers la Vesdre, quelques maisons entremêlées de jardins et de vergers qui atteignaient la rivière sur un parcellaire beaucoup plus aéré. Telle subsiste de cette époque, pratiquement intacte, la belle maison Lambrette avec son magnifique pan de bois.

Quelques petites maisons limitaient le *uérihas* vers l'Est; elles disparurent lorsque la décision intervint, en 1834, d'édifier en cet endroit la nouvelle église Saint-Remacle dont le monumental portique néo-classique forme à la rue, depuis ce temps, un fond de scène majestueux.

Le quartier ne paraît guère avoir subi de changement important jusqu'aux abords du XVIII<sup>e</sup> siècle. Verviers n'était pourtant pas resté immobile au temps de l'épanouissement de la "Renaissance mosane" (11). Des forti-

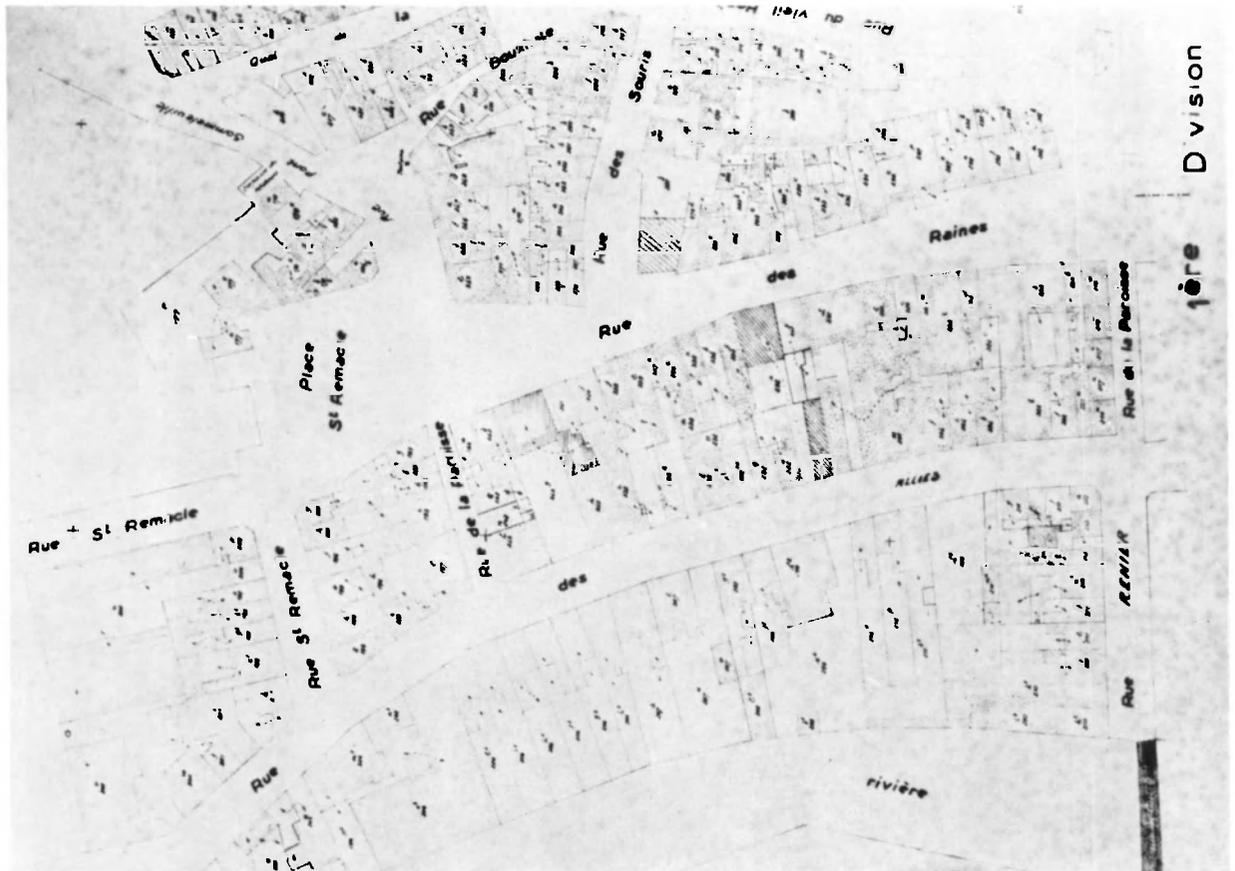


Fig. 4. Plan cadastral actuel.

fications furent bâties avec portes et remparts, plusieurs églises conventuelles construites, les rues principales pavées, les ponts réédifiés, la ville pourvue de fontaines; mais toutes ces modernisations ne semblent guère avoir eu de retombées sur le calme *wéribas* où, aux limites de la campagne, de rustiques maisonnettes présentaient leur front irrégulier comme sur une grand-place de village et où des braves gens vivaient tranquilles, au son du tic-tac du moulin et du coassement des grenouilles.

#### *L'expansion industrielle*

Faut-il redire que Verviers dut sa prospérité et son expansion à l'industrie textile ?

Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, le drap de Verviers a renom international. L'eau de la Vesdre semblant exercer dans cette technique, d'abord artisanale, une vertu magique, les

ateliers se multiplient et chaque Verviétois se sent une vocation de foulon ou de tisserand.

"L'extrême fractionnement des fouleries au XVI<sup>e</sup> siècle, écrit Emile Fairon, nous prouve que l'industrie drapière n'est pas encore concentrée dans les mains de quelques capitalistes mais qu'elle est exercée par de nombreux artisans de fortune modeste." (12)

Cet ordre démocratique, "l'égalité dans la médiocrité", comme l'écrit si pertinemment Maurice Pirenne (13), ne peut évidemment résister au clivage de la fortune; d'un côté, ceux qui réussissent, s'enrichissent et deviennent de ce fait de plus en plus riches : les manufacturiers et les marchands de drap; de l'autre, ceux qui piétinent, doivent louer leurs services, deviennent des ouvriers, des salariés, des prolétaires.



*Fig. 5. Vues anciennes de la rue des Raines, à l'époque des pavés et des premiers trams.*



Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, la distinction est faite et le clichage social s'établit inexorablement; l'industrie textile entre dans sa phase moderne.

Quand on est riche, on veut une belle maison. "La richesse des marchands drapiers, leur supériorité sur l'ouvrier se manifestent par la construction d'habitations nouvelles, dans les rues principales. Elles vont s'élever aux bonnes places, conférant à ces rues de la dignité." (14)

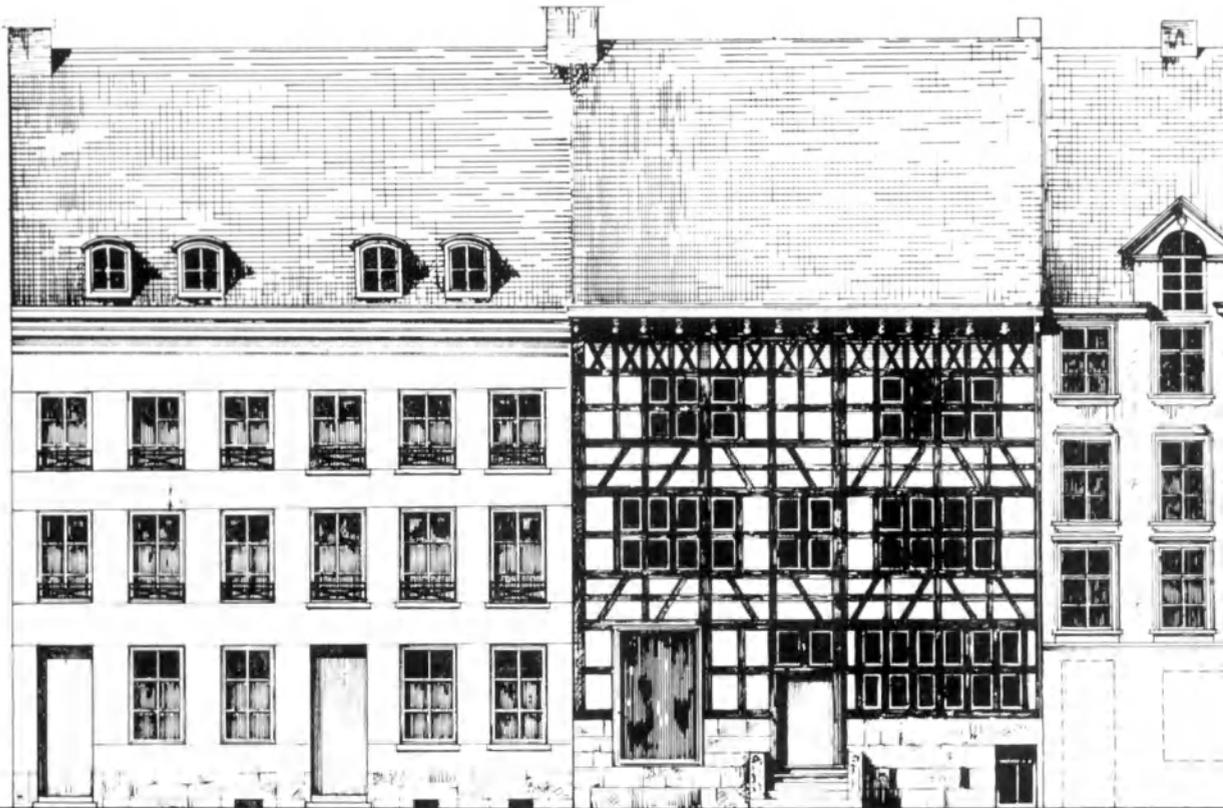
Dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, cette nuance n'est encore entrevue qu'avec discrétion et Verviers ne semble guère avoir connu de grandes constructions, nobles ou bourgeoises, telles que Liège et Theux vont en voir se construire un certain nombre (15). Tout y reste en fait assez rustique. La *maison Moulan*, en Crapaurue, qui doit avoir été en ce temps une des plus belles demeures de la ville, avec sa façade de briques et de pierre, témoigne malgré tout d'une fort grande modestie.

"La maison verviétoise du XVII<sup>e</sup> siècle, écrit Maurice Pirenne, est la même – à part le genre de matériaux –

Pierre ou briques – que celle du XVI<sup>e</sup> siècle, en bois et torchis, et celle-ci n'est en somme que la cabane primitive, agrandie et perfectionnée. Jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, nos maîtres-charpentiers, illettrés le plus souvent, mais instruits par une expérience séculaire, excellents constructeurs, exercent leur métier sans penser à autre chose qu'à faire des habitations solides et confortables – il s'agit du confortable du temps évidemment; on ne leur demandait rien d'autre.

"La maison, déclarent aujourd'hui certains esthètes, étant une machine à habiter, doit être construite uniquement dans un but pratique (16). Ingénuement, nos ancêtres se conformaient à ce principe. Dans nos bâtisses antérieures au XVIII<sup>e</sup> siècle, les matériaux apparaissent, la construction s'affirme; on voit toutes les pièces de la machine. Si la façade semble porter quelques éléments décoratifs, ce n'est qu'en apparence : ces éléments décoratifs ne sont que des parties indispensables auxquelles furent données des formes agréables, créées dans le pays et toujours

Fig. 6. Vue géométrale du front nord de la rue des Raines. Partie ouest.



rationnelles : corbeaux, bandeaux, pentures, dessins formés par les clous des portes." (17)

\* \* \*

C'est donc dans une atmosphère mi-industrielle, mi-rurale, où les ateliers des tisserands et des foulons avoisinent les vergers et les étables que Verviers va aborder ce XVIII<sup>e</sup> siècle dont la simple évocation suffit pour qu'aussitôt se dessine à nos yeux l'image d'une architecture élégante, d'un art de vivre charmant et porté à la perfection par une société raffinée.

"Le XVIII<sup>e</sup> siècle fut pour le pays de Liège comme pour les Pays-Bas une époque de repos bienfaisant et de restauration économique", écrit Henri Pirenne dans son *Histoire de Belgique*.

Cette richesse, cette paix, cette sécurité dans un avenir plein de promesses, quoi de plus favorable à l'épanouissement des arts et tout spécialement de l'art de bâtir !

Sans doute, les braves Verviétois, n'ont-ils encore de ces

élégances qu'une idée bien sommaire, mais l'évolution commence à se manifester.

Les plus aisés d'entre eux, à qui la prospérité sans cesse croissante de leur industrie permet d'élargir l'horizon et de nouer des relations parmi la belle société du temps, se rendent compte que la tradition dans laquelle s'attardent les maîtres-maçons de leur ville n'est plus de saison; partout, dans les pays voisins et dans leur capitale, ces façons rustiques ont largement fait place à un art nouveau, tout empreint de dignité.

Avec un enthousiasme en proportion de leurs larges moyens, ils vont, à leur tour, suivre le mouvement.

De vastes habitations, d'une architecture étudiée, vont s'élever un peu partout et remplaceront les vieilles maisons à pans de bois qui, à de rares exceptions près, ne subsisteront que dans les ruelles et les impasses.

Dès les abords du XVIII<sup>e</sup> siècle, les grandes familles verviétoises, dont la plupart y possédaient déjà des biens, vont faire de la rue des Raines leur quartier de prédilec-



tion. Achetant et regroupant des parcelles, démolissant les maisons existantes, elles créeront dans ce quartier un ensemble de constructions reflétant avec bonheur et élégance l'autorité et le standing social de ceux qui y vivaient.

#### *L'architecture de la rue des Raines*

A ceux qui me demandent de quel "style" sont les maisons de la rue des Raines, je réponds volontiers que cela n'a que peu d'intérêt; ce qui ne manque pas de susciter une certaine surprise.

Evidemment, les grandes tendances sont faciles à discerner. Une première forme, issue du baroque, se marque par les maisons à linteaux appareillés avec toutes les variantes que peuvent apporter les modalités d'inspiration appliquées spécialement au traitement de la clef.

Un second type est constitué par les fenêtres à linteaux incurvés et clef centrale, variations très sérieuses sur le thème rococo, le Louis XV.

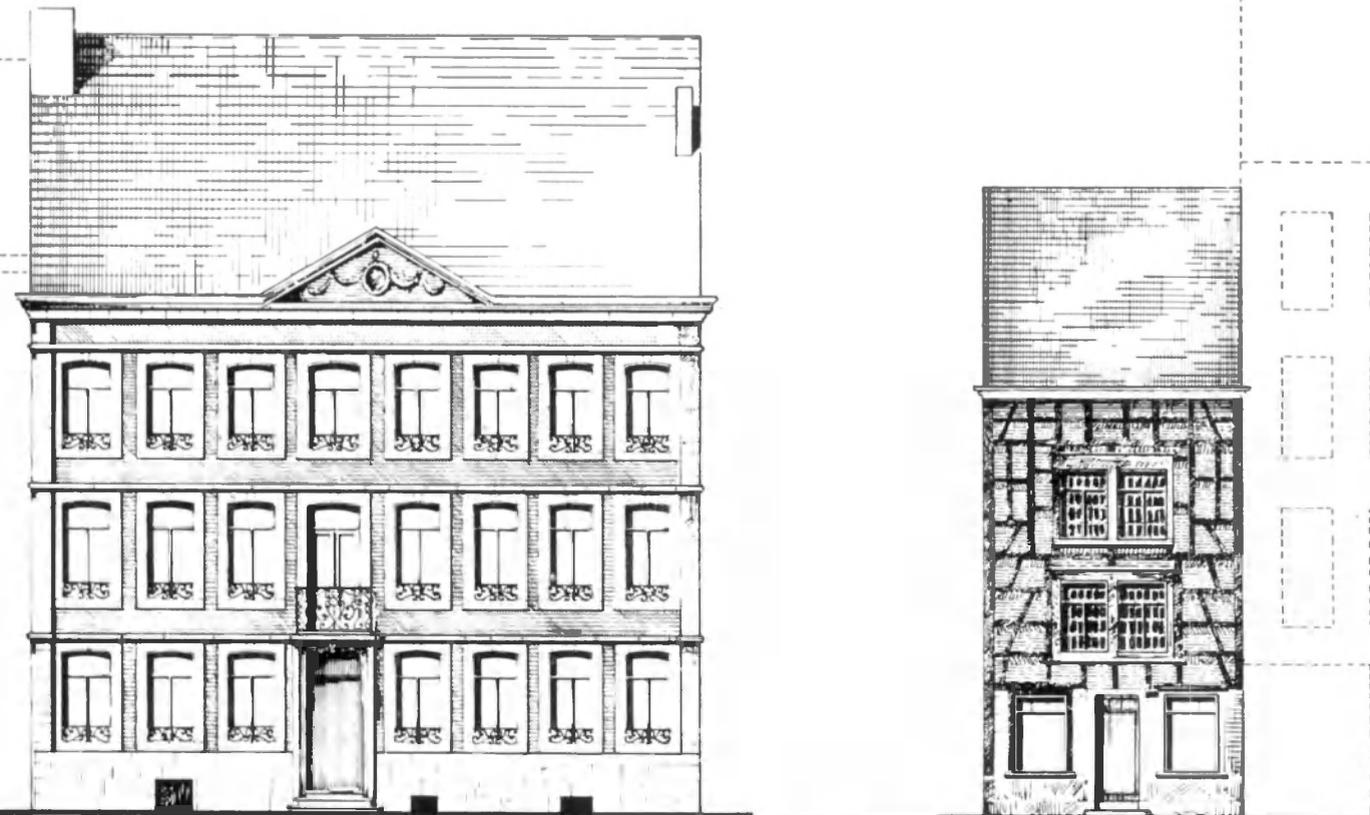
Restent enfin les constructions inspirées de l'esprit néo-

classique – le Louis XVI – à linteaux horizontaux avec ou sans clef.

Quand on suit l'évolution de l'architecture française, on peut, sans trop systématiser, établir une suite assez logique des formes architecturales partant de la Renaissance, au XVI<sup>e</sup> siècle, pour aboutir au néo-classicisme et à l'Empire au début du XIX<sup>e</sup> siècle, sans décrochage ni superposition. Les formes évoluent et s'attachent les unes aux autres comme les maillons d'une chaîne et l'on passe insensiblement d'un type à l'autre, avec une localisation dans le temps assez précise. Chacun sait, par exemple, qu'un édifice baroque marque le début du XVII<sup>e</sup> siècle, un décor rocaille le milieu du XVIII<sup>e</sup>, etc...

A Verviers, à Liège aussi d'ailleurs, il n'en est pas ainsi. La "Renaissance mosane" a régné en maître durant toute la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et le début du siècle suivant, laissant peu de place, à rares exceptions près, aux manifestations spécifiques de l'art français.

Lorsque l'éveil se produit, vers 1700, les maîtres-maçons

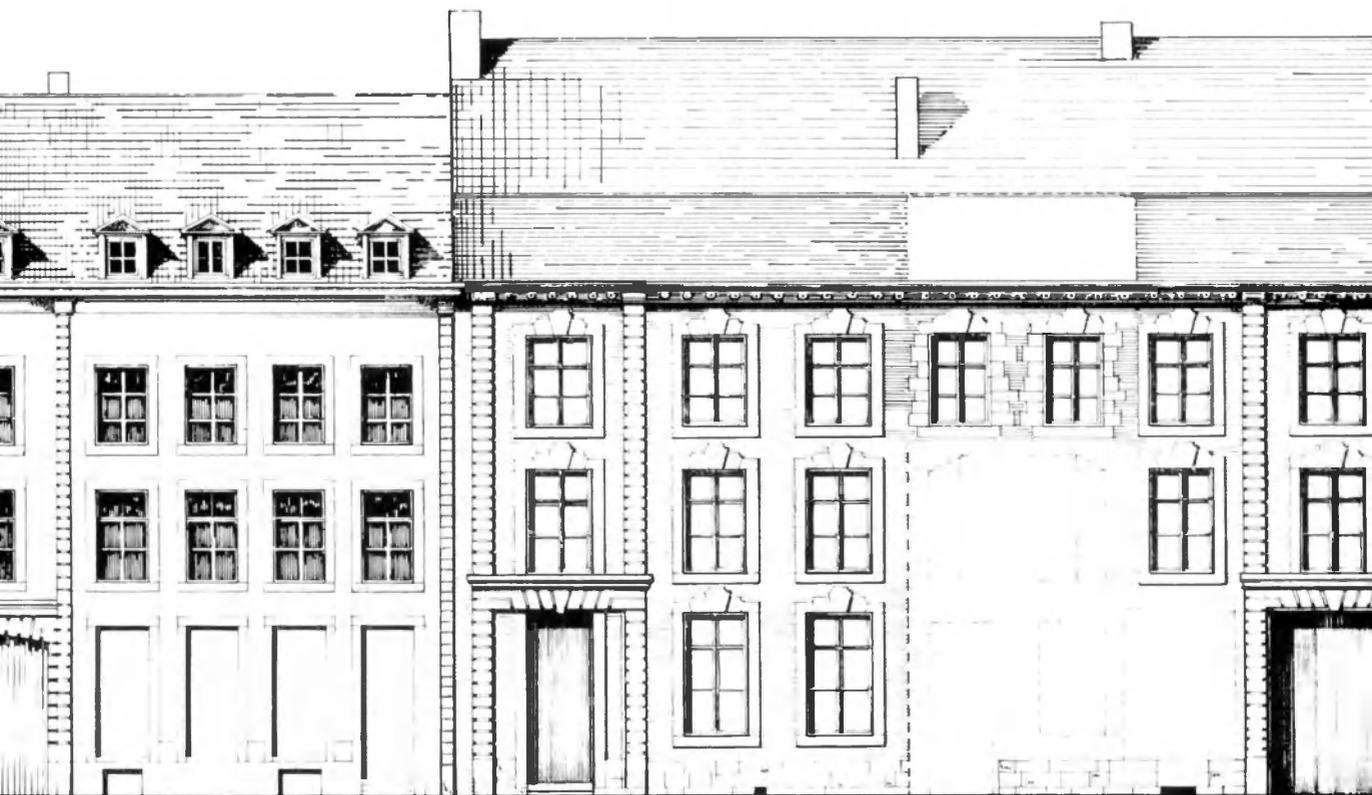


seront appelés à construire des maisons plus élégantes et décoratives, inspirées cette fois par la France, en abandonnant les coutumes locales. Certains, traditionnalistes, pencheront vers une structure archaïsante, rafraîchie parfois de détails "modernes"; d'autres se porteront d'emblée vers des formes plus contemporaines; il en résulte une simultanéité d'expressions diverses assez déconcertante. Si l'on s'obstine à s'en tenir aux classifications scolaires des "styles" et si l'on veut, coûte que coûte, affubler d'un *Louis* quelconque ce qui n'est en réalité qu'une façon d'interpréter d'une manière très libre et locale les grandes tendances d'une architecture à rayonnement international, on risque de sérieux déboires. C'est ainsi que, rue des Raines, la construction de la Maison Vivroux à linteaux appareillés, très *Louis XIII*, est postérieure à celle de l'hôtel de Flandres, que l'on trouve répertorié au *Style Louis XV* dans l'ouvrage du Professeur Puters (18). Mais revenons-en aux types essentiels de l'architecture verviétoise du XVIII<sup>e</sup> siècle, tels que la rue des Raines

nous en présente un échantillonnage presque complet. La "Renaissance mosane" se caractérisait, entre autre, par ses fenêtres à meneaux. Ce qui impliquait des jours relativement petits, mais aussi des linteaux courts et d'exécution facile, sans disposer pour autant d'une pierre de très grande qualité.

Ce genre de fenêtres, archaïques, avares de lumière, le XVIII<sup>e</sup> siècle n'en veut plus. On répond d'autant plus volontiers aux sollicitations de la mode que la sécurité du temps n'exige plus de se claquemurer. Il faut de grandes baies largement ouvertes, aux châssis à croisées de bois. Mais il est évidemment très difficile de se procurer un linteau d'une pièce couvrant un vide de plus d'un mètre, sans épaisseur excessive et fort inélégante. D'où le linteau à claveaux appareillés, très logiquement constructif (19). Les premiers linteaux appareillés ont leurs pierres nettement en saillie sur la maçonnerie de briques dans l'esprit de l'architecture baroque; généralement composés de cinq pièces, les deux claveaux extrêmes y ont un déharpement

Fig. 7. Vue géométrale du front nord de la rue des Raines. Partie est.



très prononcé et une position très oblique. Telles sont par exemple les fenêtres de la maison au n° 61 (fig. 34). Puis l'expérience aidant, le tracé s'assagit et la structure gagne en logique. La rigueur du tracé des joints se retrouve dans la belle façade du n° 3 Pont de Sommeleville. Certains détails sont plus travaillés. Au n° 17, la clef est couronnée d'une petite moulure, affirmant l'axe de chaque travée. Au n° 60, comme au 65, la clef et les deux claveaux qui la joignent ont les angles extérieurs découpés en arrondi, ce qui donne plus de légèreté et d'élégance à une composition par ailleurs très stricte (20).

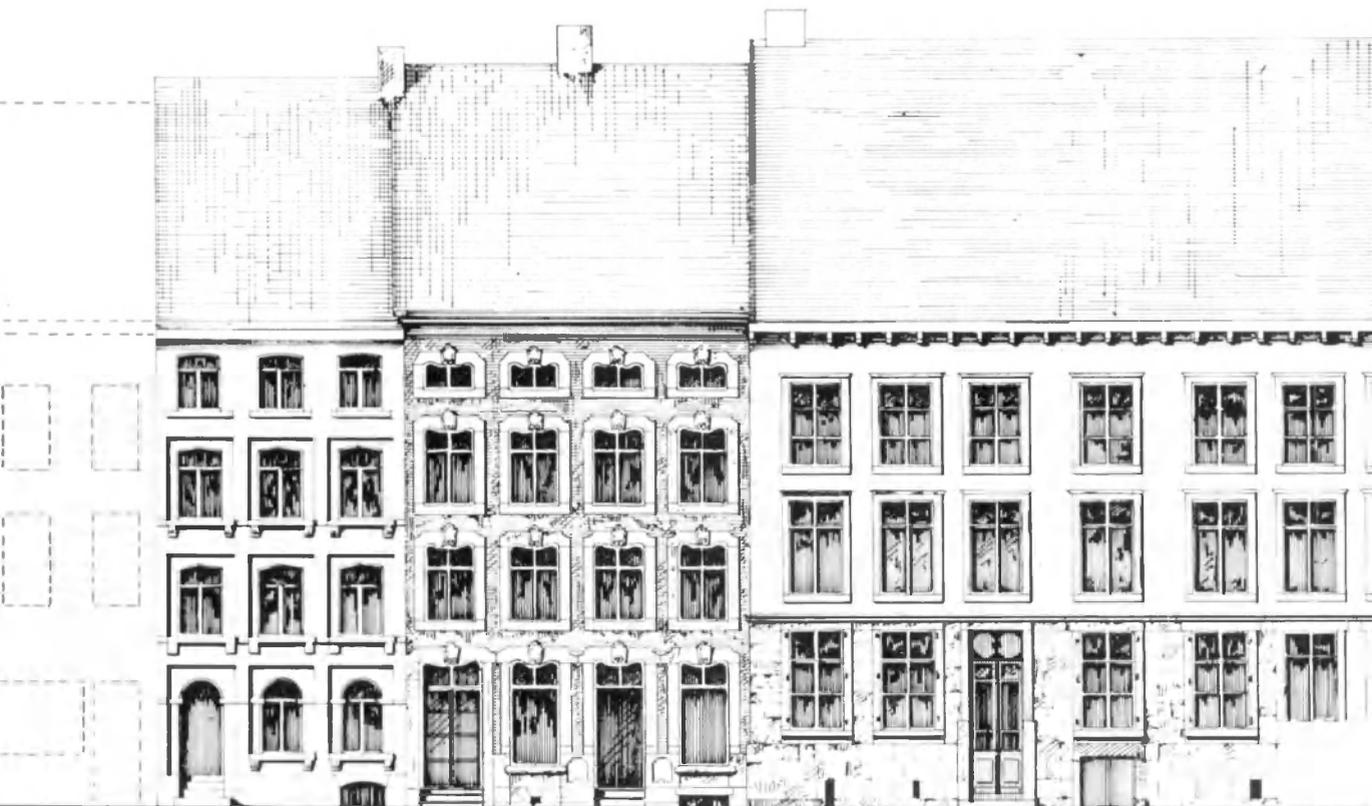
D'autres cas peuvent encore être cités de ces variations sur le même thème, mais en dehors de la rue des Raines. Telle par exemple, la façade de l'hôtel Fyon, au Thier Mère-Dieu, où le système si parfaitement "baroque" du briques et pierre à structure vigoureuse et claveaux appareillés en relief se mitige de détails plus élaborés : les clefs à moulures, les claveaux à angles arrondis, le fronton classique, etc... (21)

Les linteaux appareillés n'ont-ils pas inspiré confiance à tout le monde ? Ces pierres serrées les unes contre les autres comme des livres sur un rayon ne risquaient-elles pas à la longue de glisser et de se disloquer (22) ? L'austérité relative de leur composition ne paraissait-elle pas trop sévère au goût des plus évolués des Verviétois ?

Toujours est-il que, pratiquement en même temps, apparaissent dans les constructions de la rue des Raines les linteaux incurvés à clef centrale. L'arc a toujours inspiré confiance depuis les temps romains; n'importe qui est à même de comprendre que l'équilibre de ces deux parties de cercle, s'appuyant l'une sur l'autre, ne saurait être mis en péril que par un tremblement de terre.

Mais l'aspect constructif n'est évidemment pas seul en cause; on songe aussi et surtout à l'aspect décoratif, à l'amabilité, la grâce, la souplesse de ce *rococo* très sage qu'ont adopté les Verviétois dans le vent.

"Le Louis XV, écrit Maurice Pirenne, est le triomphe du décoratif. Toute la façade s'anime et s'éveille; les impostes



des portes s'enrichissent de motifs découpés dans le bois avec fantaisie et grande variété; l'ouvrant, lui aussi, s'agrément de sculptures. Les pierres sont moulurées, les lucarnes, au fronton sinueux, se flanquent d'ailerons aux contours arrondis. Le fer forgé, travaillé avec art, pare les balcons, les appuis de fenêtres, les rampes de perrons, les grilles des cours et des jardins.

La gaité facile de ce style, son pimpant, son laisser-aller furent une révélation."

C'est le "champagne" de l'architecture...

Mais les Verviétois, s'ils ne résistent pas aux charmes de cette mode capricieuse, les adoptent avec sérieux et toujours sans abus. Les plus "rocailles" de nos maisons verviétoises, l'hôtel Piron, rue du Collège, ou la maison Cornet, rue des Raines, témoignent d'une grande sagesse, à côté de leurs contemporaines rhénanes ou bavaroises.

Dans les constructions les plus simples, bien sûr, les deux moitiés d'arc formant le linteau cintré s'appuient sur une clef élémentaire et sans relief (n° 76).

Pour les autres, les maisons cossues ou aristocratiques, la clef s'orne d'une palmette sculptée, d'une rocaille ou d'une acanthe (n° 18/20).

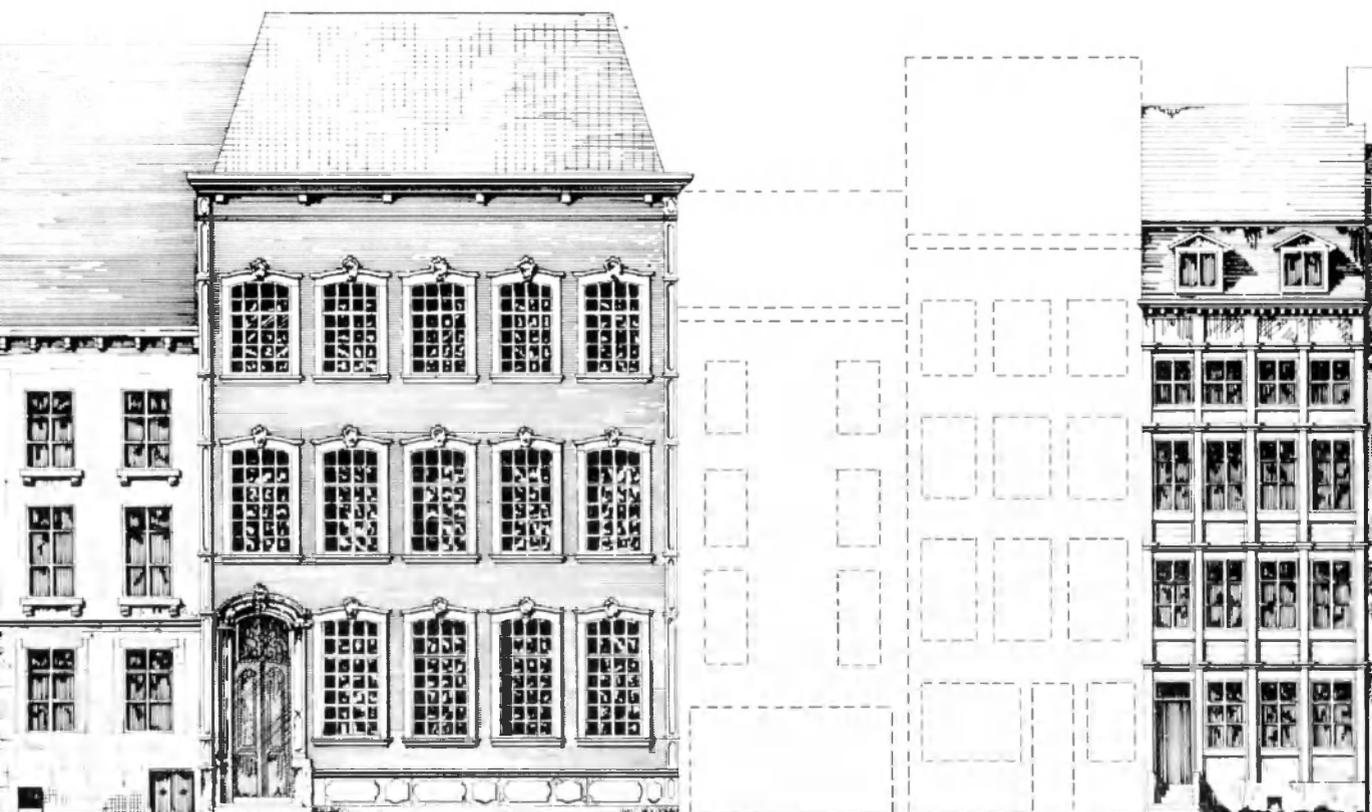
D'autres enfin cèdent à la tentation de la fantaisie, avec des linteaux à contrecourbes, fort élaborés, d'un tracé sinueux et plus maniéré (porte du n° 72).

Citons aussi, dans cette escalade à la bizarrerie, la curieuse façade du n° 52, dont les linteaux infléchis, comportent une clef à double enroulement (23).

\* \* \*

A Verviers, comme ailleurs, la mode capricieuse de l'art rocaille sera stoppée dans la seconde moitié du siècle par la réaction néo-classique.

On le sait, à la suite du mouvement traduit par la *Supplication aux Orfèvres* de Nicolas Cochin (24), les architectes français d'abord, les autres ensuite, revinrent, avec l'imitation de l'art antique, à des formes recherchant par-dessus tout le calme et la pureté.



Dans les monuments importants, cette inspiration trouve ses sources dans les ordres classiques et le décor emprunté à l'art antique : pilastres, chapiteaux et frontons seront largement utilisés; masques, draperies et guirlandes décoreront les tympans de portes et les linteaux de fenêtres. Ainsi seront réalisés à Verviers l'hôtel de ville, l'hôtel de Biolley en Sommeleville et l'une ou l'autre belle maison bourgeoise.

Mais dans les constructions plus simples, c'est surtout par une certaine rigueur que se marquera l'évolution; abandonnant les fantaisies sinueuses où s'était complue la décoration Louis XV, la nouvelle mode adoptera les compositions basées sur le calme des lignes, la modération des formes et la sobriété des ornements.

Plus de courbes, de déharpements, de lignes mouvementées, mais des pilastres à refends, des linteaux rectilignes, des moulurations discrètes.

Cette architecture élégante, bien faite pour plaire, sera largement adoptée par les derniers constructeurs de la

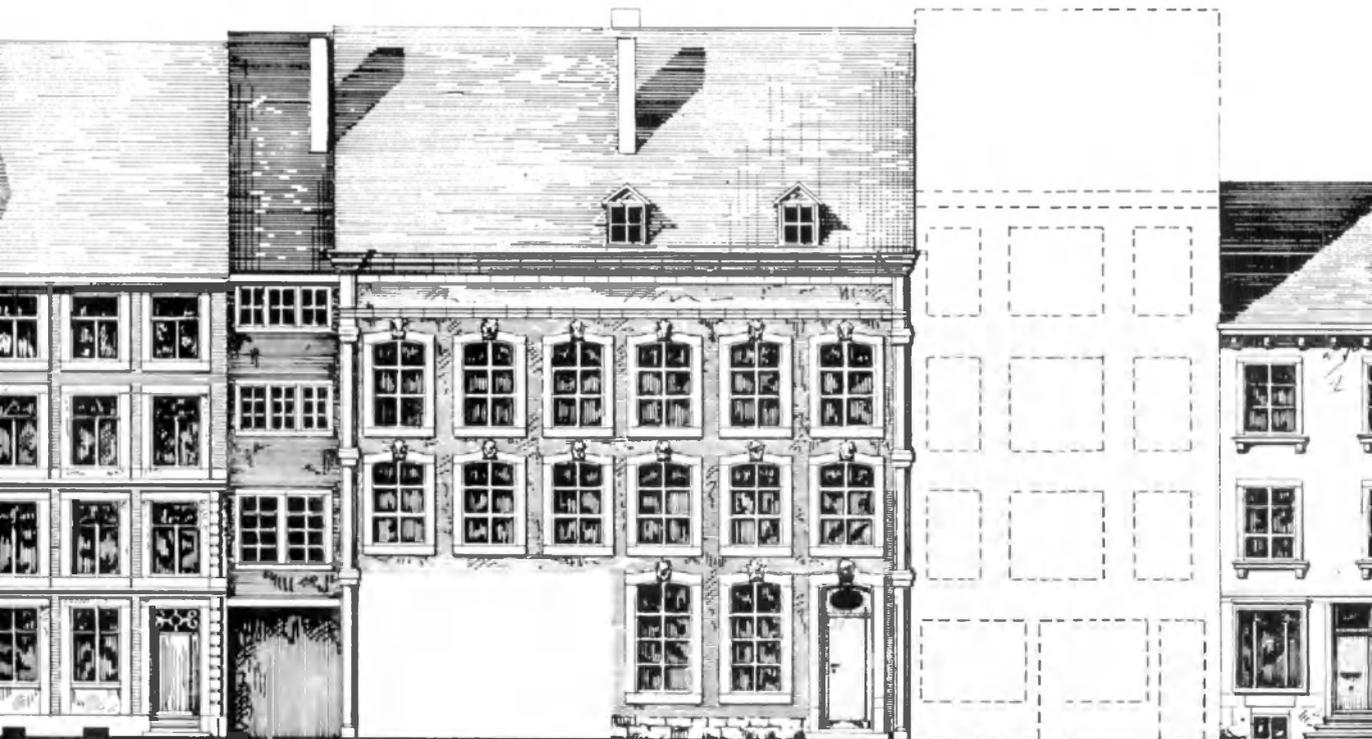
rue des Raines. Ces édifices très simples, à linteaux droits monolithes, sont d'une grande rigueur de tracé et doivent essentiellement leur beauté et leur distinction à leurs proportions impeccables. Telles par exemple les maisons n° 43 et n° 80.

La mode s'en prolongera longtemps. L'actuelle maison décanale, ancien hôtel Simonis, au n° 6, si parfaitement *Louis XVI*, ne fut construite qu'en 1806.

#### LA RUE

A l'extrémité est de la rue, s'inscrivant dans une perspective volontairement imposante, l'église Saint-Remacle, œuvre de l'architecte aixois Jean-Pierre Cremer, édifiée de 1834 à 1838, ferme l'horizon. Ce n'est pas dans notre propos de nous étendre sur ce sujet, mais la façade massive et triomphale de ce monument néo-romain est inséparable du site de la rue des Raines.

Entièrement construite en calcaire de la Vesdre, la façade de Saint-Remacle a acquis avec l'âge une patine pitto-



resque qui lui confère beaucoup de vie et de relief; elle rachète ce que la composition pourrait avoir d'un peu froid et conventionnel.

Un puissant arc de triomphe romain d'ordre toscan rigoureusement proportionné forme le portique d'entrée. Quels que soient les qualités et les défauts du monument, dont la lourde tour fit l'objet de sévères critiques, les urbanistes du XIX<sup>e</sup> siècle ne s'étaient pas trompés et, dans le déploiement mouvant de la rue, la silhouette bien assise de Saint-Remacle est parfaitement à sa place.

L'église Saint-Remacle est sans doute une des dernières œuvres néo-classiques dans notre région, car déjà les projets concurrents avec celui qui fut adopté et exécuté proposaient les plans d'une église néo-gothique, de ce gothique heureusement peu sérieux mis à la mode par l'esprit romantique (25).

Et justement au pied de cette architecture imposante, un bizarre petit pavillon de style *troubadour* attire la curiosité. En 1837, avant même que Saint-Remacle ne soit achevé,

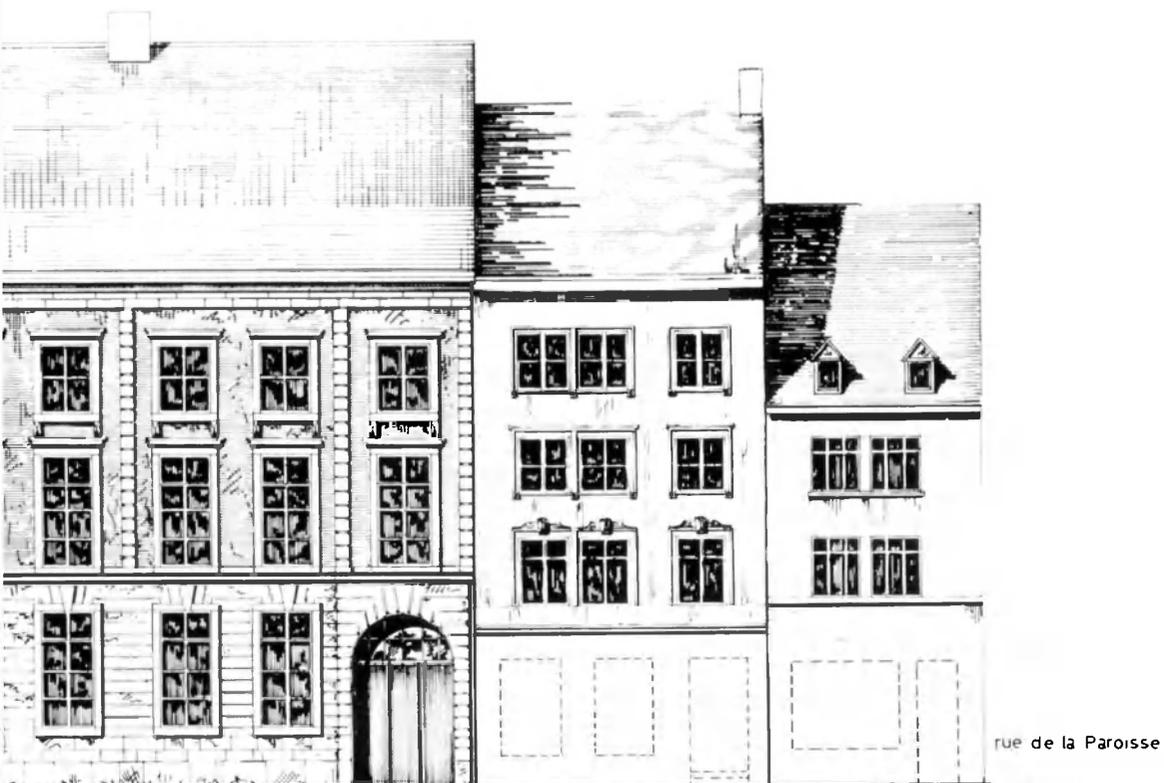
une riche et vieille demoiselle de la haute société verviétoise, Jeannette Henrard, faisait bâtir en lisière de son jardin s'étendant au Sud du nouveau temple, un petit *vide-bouteille* original, d'un gothique amusant et sans rigueur médiévale. Elle y venait le dimanche avec ses amies et on l'imagine, derrière ses rideaux, commentant allégrement robes, chapeaux et colifichets que les élégantes portaient pour se rendre au service dominical.

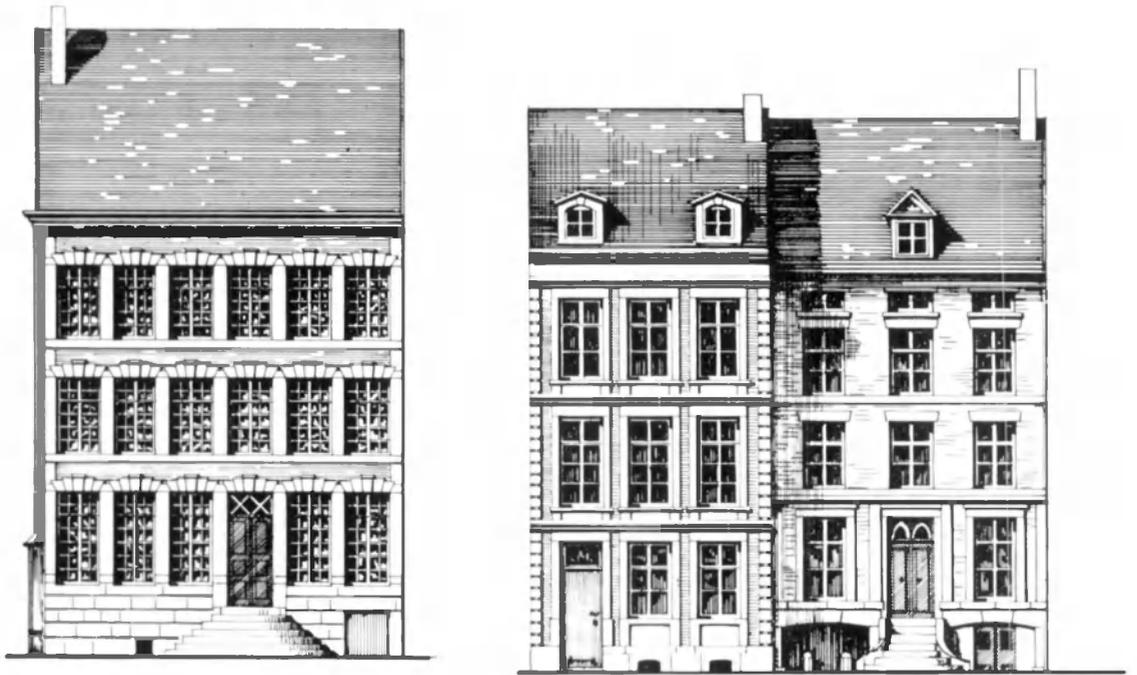
\* \* \*

Mais il est temps à présent d'examiner une par une les façades les plus importantes qui, d'Est en Ouest, nous présentent des visages étonnamment variés.

L'engouement pour la rue des Raines qui amena la bourgeoisie verviétoise à s'y construire de belles et riches demeures au XVIII<sup>e</sup> siècle n'eut pas pour effet de faire disparaître la totalité des anciennes maisons qui bordaient irrégulièrement le vieux *véribas*.

On en trouve encore un certain nombre, originellement des façades en pans de bois avec souvent, comme à la





*Fig. 8. Vues partielles du front sud.*



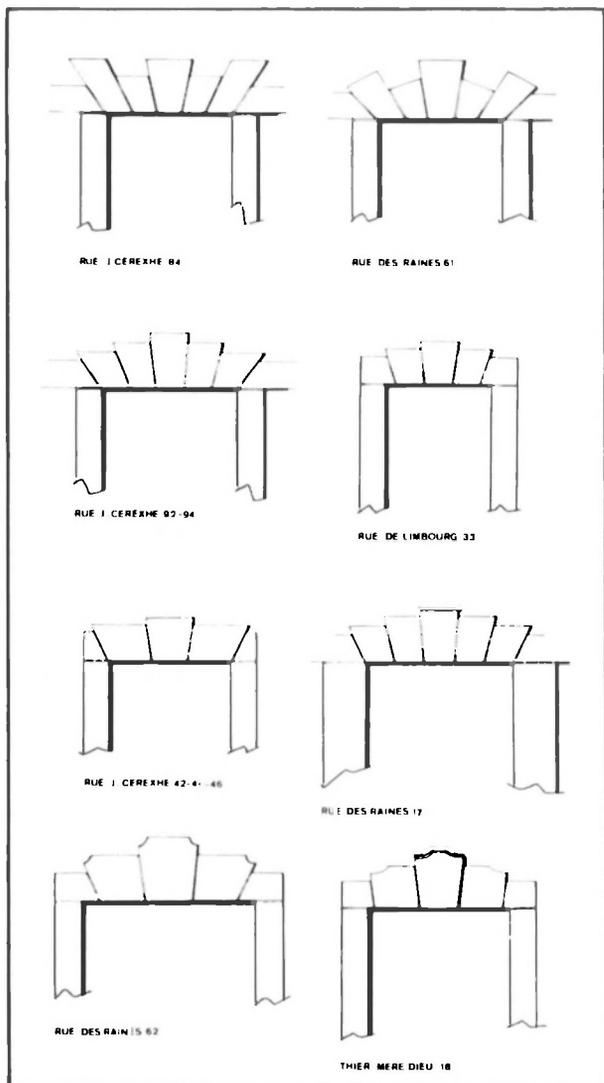


Fig. 9. Types de linteaux appareillés marquant l'évolution de cet élément architectural.

maison Lambrette, un rez-de-chaussée bâti en pierre. Mais tant de remaniements et de transformations y ont été apportés, au XIX<sup>e</sup> siècle surtout, qu'il est parfois devenu difficile de les reconnaître. Les croisillons de fenêtre ont été enlevés (n<sup>o</sup> 48), les façades enduites (n<sup>o</sup> 88), les fenêtres pourvues d'encadrements (n<sup>o</sup> 44) ou de décorations diverses (n<sup>o</sup> 4), le rez-de-chaussée complètement bousculé pour des raisons commerciales (n<sup>o</sup> 21-23). Souvent, seule, la corniche, avec ses consoles profilées, rappelle la forme originelle de ces maisons du XVII<sup>e</sup> siècle dont certaines n'étaient vraiment que de bien pauvres chaumières (n<sup>os</sup> 11 et 13).

#### Côté pair

##### N<sup>os</sup> 2 et 4.

Ces deux maisons du XVII<sup>e</sup> siècle ont des façades à pans de bois, mais complètement dénaturées par des modernisations intervenues au siècle dernier. Le pignon du n<sup>o</sup> 2 porte encore des ancrages formant la date de 1657 et des traces de fenêtres de la Renaissance mosane.

Le n<sup>o</sup> 4, haute construction de trois étages, présente une façade cimentée sur un rez modernisé. Elle fut, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, une résidence bourgeoise construite sur un bien assez étendu englobant la propriété voisine, devenue maison décanale.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'immeuble et ses dépendances passèrent à la riche famille Piron, qui y résida. De 1727 (26) date la construction des communs à l'arrière, long bâtiment de type Louis XIII, actuellement "maison des vicaires" de Saint-Remacle.

En 1737, Jacques-Antoine (de) Piron, époux de Marguerite Franquinet, se rendit acquéreur de la seigneurie foncière de Baelen à Henri-Chapelle, au duché de Limbourg, y construisit un château (27), se titra de seigneur de Baelen et n'est plus guère cité que sous ce nom dans les pièces officielles.

Sa veuve résida rue des Raines jusqu'à sa mort. L'immeuble revint à un de ses fils; ecclésiastique désigné sous le nom de *chanoine de Baelen*, il habita la vieille demeure jusqu'en 1772. Le bien passa alors à Joseph-Ignace Cornet, industriel, plusieurs fois bourgmestre de sa ville, qui établit une teinturerie dans les dépendances et l'exploita jusqu'en 1804.

Dans la suite, l'immeuble ne sera plus occupé que par des locataires et subira maintes transformations.

N° 6. *Maison décanale* (fig. 10).

Cette noble façade néo-classique se déploie sur cinq travées. Les deux travées de gauche paraissent cependant avoir été ajoutées. On en trouve une marque très nette dans l'appareillage du rez-de-chaussée. Celui-ci, entièrement en pierres de taille, est décoré de refends horizontaux, tandis que les fenêtres sont pourvues d'un encadrement à linteau droit marqué d'une clef allongée. Un cordon mouluré sépare le rez-de-chaussée des deux étages en briques à structure de pierre : chaînes à refends, encadrements de baies à linteaux droits couronnés d'une tablette, bandeau de la sous-corniche.

Une porte cochère s'ouvre dans la travée de droite; le grand vestibule traverse l'immeuble de part en part, disposition fréquente permettant aux voitures d'atteindre sans détour la cour intérieure où se trouvaient remises, écuries et logement du cocher.

Ce bien faisait partie de la propriété du n° 4 et en fut détaché en 1806 par l'achat qu'en fit l'industriel Henri Simonis pour y construire sa maison. Si l'architecture extérieure paraît un peu retardataire, le style Empire de stricte observance commençant à régenter l'art de bâtir, le décor intérieur fut réalisé au goût du jour de la plus délicate façon. On en trouve encore des traces de nos jours aux cheminées, portes, escalier et détails décoratifs. Pour nous donner une idée du train de vie d'un ménage de grands bourgeois de l'époque, disons que Henri Simonis et sa femme Anne-Catherine de Grand-Ry occupaient à leur service une dame de compagnie, un chef, un cocher, un valet de chambre et deux servantes.

Devenue veuve, Mme Simonis vendit sa maison en 1830, à l'industriel Raymond Biolley qui la céda un peu plus tard au Conseil de Fabrique de Saint-Remacle en échange de la vieille église du Marché qui venait d'être désaffectée et qu'il transforma en magasin à laines (1838), prélude à sa triste condamnation à mort (28).

Depuis lors, le bel immeuble aristocratique sert de presbytère aux doyens de Verviers.

## N° 8.

Petite maison à façade en pans de bois du XVII<sup>e</sup> siècle reconnaissable à sa corniche, toujours ornée de ses modillons profilés, si caractéristiques de la Renaissance mosane. La modernisation de la façade avec ses seuils de fenêtres accentués, posés sur des petites consoles, porte la marque du style Louis-Philippe.

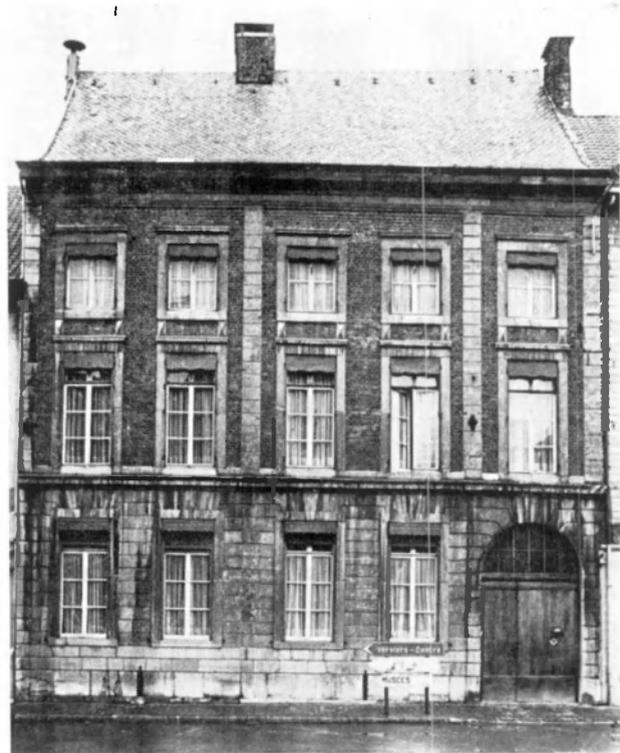


Fig. 10. N° 6. *Maison décanale*.

N°<sup>s</sup> 18 - 20. *Hôtel Biolley-Pirons* (fig. 11).

Ces deux maisons n'en formaient évidemment qu'une seule lors de leur construction vers 1757. Ce vaste hôtel fut édifié par l'un des plus opulents parmi les notables verviétois, Jean-François Biolley, chevalier du Saint-Empire, plusieurs fois bourgmestre de sa ville. Ayant acheté successivement deux petites maisons anciennes se trouvant en cet endroit et en regroupant les parcelles, il avait obtenu un terrain assez vaste pour accueillir son important projet.

L'édifice, en briques et pierre, s'étend sur six travées et comporte un rez-de-chaussée et deux étages sous une vaste toiture, aujourd'hui en tuiles. Des pilastres latéraux à chapiteaux toscans limitent la composition. Le rez-de-chaussée du n° 20 a été totalement éventré, mais celui du n° 18 reste dans son état primitif, à l'exception de la porte, qui se trouvait à l'origine dans une des travées centrales.

Les baies ont des montants monolithes et les linteaux cintrés s'ornent d'une forte clef décorée d'une acanthe stylisée (fig. 12).



Fig. 11. N° 18-20. Ancien hôtel Biolley-Pirons.

Cette large façade recelait un intérieur somptueux, orné de stucs et de menuiseries à décor richement sculpté. Un des salons, tout lambrissé de chêne, en a été démonté pour être reconstitué intégralement aux Musées royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles (29). On se rendra compte, en l'admirant, du degré de culture et du souci d'élégance des Verviétois du passé.

L'ensemble se complétait d'importants communs groupés sur une petite cour arrière dont l'accès se faisait par le chemin de desserte parallèle à la rue des Raines et qui deviendra la rue des Alliés. Les deux pavillons latéraux, d'une architecture assez sobre, sont réunis par un large portail très monumental, surmonté d'un délicat balcon de fer forgé, malheureusement en triste état de conservation. C'est dans cette belle et confortable demeure que descendit l'empereur Joseph II lors de son passage à Verviers en 1781.

Jean-François Biolley épousa Catherine Pirons. Sept en-

fants naquirent de cette union; ils devaient, semble-t-il, rester tous célibataires.

En 1808, la veuve Biolley y habitait avec ses sept enfants, âgés de 33 à 48 ans, et d'une nombreuse domesticité. En

Fig. 12. N° 18-20. Ancien hôtel Biolley-Pirons. Détail.



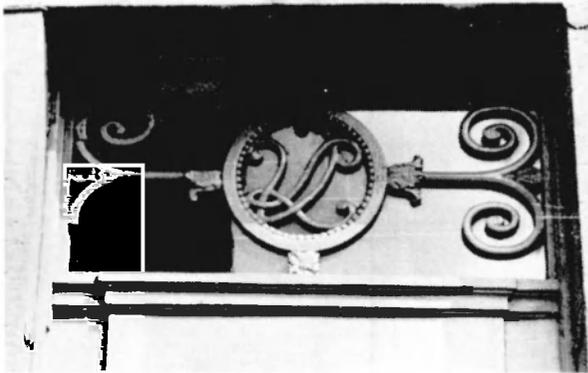


Fig. 13. N° 32. Détail de l'imposte.

1845, les quatre frères et sœurs survivants, âgés de 76 à 81 ans, y résidaient toujours; c'est là que mourut en 1850 le dernier Biolley de ce lignage, Jacques-Alexandre, âgé de 86 ans. Sa mort entraîna la subdivision du bien dont les quatre parts connurent des fortunes diverses. Chose curieuse, il y a deux ou trois ans, chacune des parties s'est trouvée presque en même temps mise en vente; hélas, personne ne se présenta pour les rassembler et rendre à ce bel édifice sa valeur d'autrefois.

N° 28. *Arto Tchawan.*

Il est difficile de dater avec certitude cette très modeste construction en bois qui surmonte un passage public vers la rue des Alliés et vers la Vesdre.

Le professeur Puters l'attribue au style Louis XIII. Sa façade arrière, dans une ruelle pittoresque, avec son rustique escalier tout tordu, a tenté le pinceau, le crayon ou la plume de nombre d'artistes verviétois.

N° 32.

Maison très soignée de trois travées, d'époque Louis XVI pour les deux niveaux inférieurs, avec pilastres à refends, encadrements de baies en pierre et cordons horizontaux. La porte d'entrée conserve sa menuiserie d'origine et une jolie imposte vitrée décorée d'un motif en fonte (fig. 13). Les deux étages supérieurs, d'un tracé beaucoup plus sommaire, doivent avoir été ajoutés au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

N° 34 (fig. 14).

Cette curieuse façade, étroite et haute, est entièrement construite en bois, à l'exception de son soubassement. C'est un exemple extrêmement rare dans la région et très

curieux d'adaptation du pan de bois aux exigences décoratives du style Louis XVI.

La séparation de chaque étage est accusée par un cordon horizontal tandis que les baies de fenêtres sont séparées par des pilastres formés de planches appliquées, avec des chapiteaux rudimentaires, très sobrement décorés. Les allèges de fenêtres sont formées de bordages horizontaux. La maison conserve sa porte originelle ainsi qu'un pittoresque perron de cinq marches (fig. 15).

N° 42. *Maison Cornet* (fig. 16). Monument classé.

A l'origine de ce bel immeuble, on trouve dès le XVII<sup>e</sup> siècle, une petite maison, bien de la famille Cornet. En 1757, Joseph Cornet, bourgmestre, achète la parcelle voisine pour faire édifier la grande et haute demeure que nous admirons aujourd'hui et qui abrite, depuis 1958, une section du Musée communal.

La maison comprend deux étages très élevés et s'étend sur cinq travées. Les fenêtres, très hautes, comportent un

Fig. 14. N° 34. *Maison néo-classique en pans de bois.*





Fig. 15. N° 34. Détail du perron.

linteau cintré orné d'une clef sculptée. La porte est couronnée d'une anse de panier décorée d'une rocaille. C'est un des exemples les plus avancés de notre *rococo* verviétois (fig. 17 et 18).

La propriété s'étendait autrefois largement vers l'arrière et comportait des communs importants. La plus grande partie en a été détachée et vendue en 1847. Les communs actuels, abritant la conciergerie, datent de 1912 (architecte Vivroux). C'est à ce moment également que disparut le perron d'entrée dont les marches paraissaient encombrantes aux édiles du temps. La suppression de quatre de ces sept marches déséquilibre les proportions de la porte principale.

La famille Cornet habita l'immeuble jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. On y trouve en 1806, le docteur Rutten, qui sera bourgmestre de Verviers de 1808 à 1830. Puis, en 1833, le docteur Delcour, son épouse Fanny Hauzeur et ses trois enfants. Après avoir été la propriété de la

famille Lekeu, l'immeuble fut acquis par la ville qui l'a complètement restauré.

N° 44 (fig. 16).

Cet immeuble de trois travées comporte un rez-de-chaussée en larges parpaings de calcaire et deux étages en pans de bois enduits. Il s'agit d'une façade de la Renaissance mosane – les corbeaux de la corniche en font foi – renouvelée au XIX<sup>e</sup> siècle dans l'esprit du style Louis-Philippe. Les grandes fenêtres possèdent un seuil caractéristique très saillant posé sur deux petites consoles. La porte garde son imposte de l'époque romantique.

N°s 46 - 48.

Ce large ensemble de sept travées en pans de bois sous une vaste toiture témoigne de ses origines du XVII<sup>e</sup> siècle. La corniche conserve, comme sa voisine, ses jolis modillons profilés. Cet immeuble de la Renaissance mo-

Fig. 16. N° 42. Maison Cornet, et n° 44.





Fig. 17. N° 42. Maison Cornet, imposte avec clef en "rocaille".

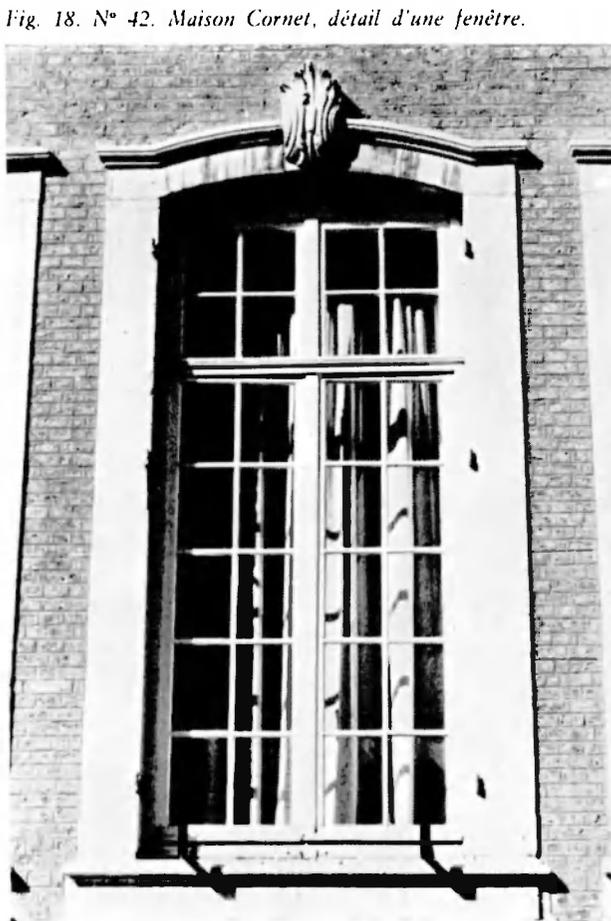


Fig. 18. N° 42. Maison Cornet, détail d'une fenêtre.

sane, très semblable, en plus large, à la maison Lambrette, fut totalement réadapté à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le rez-de-chaussée est construit en larges éléments de calcaire appareillés. Les baies des étages sont encadrées d'éléments en bois.

La maison fut longtemps parmi les biens de la famille Franquinet, en particulier de Lambert Franquinet (1634-1724), puis de son fils Lambert (1667-1737), seigneur de Grand-Rechain.

N<sup>os</sup> 50 - 52 (fig. 19). Monument classé.

J'ignore au juste qui a fait construire cette jolie maison, mais il devait s'agir d'une personne *dans le vent*, soucieuse des caprices de la mode.

Les linteaux de fenêtres, formés de deux demi-accolades très gracieusement tracées, encadrent une clef dont la fine moulure se termine par deux enroulements juxtaposés. Il en résulte une agréable animation de toute la façade, qui ne dégénère cependant pas en agitation (fig. 20).

Fig. 19. N° 52.





Fig. 20. N° 52. Détail.

L'immeuble compte un rez-de-chaussée, deux étages et des combles s'étendant sur quatre travées.

Les fenêtres du bas ont été modifiées pour créer un rez-de-chaussée commercial avec vitrines et porte centrale.

La maison fut au XVIII<sup>e</sup> siècle, la propriété de la famille de Maigray, qui compta nombre de notables dont Antoine de Maigray, curé de Verviers de 1732 à 1789.

N° 54.

Cette petite façade de style Empire est malheureusement défigurée par un rejointoyage intempestif.

Réenduite et repeinte en blanc, elle retrouverait la distinction de sa composition originelle.

N°s 58 - 60 - 62 (fig. 21).

A première vue, cet ensemble, aujourd'hui coupé en trois, ne constituait qu'un seul immeuble de sept travées.

Les deux extrêmes, d'une parfaite symétrie, sont marquées par des chaînes de pierre à refends et comportent, au rez-de-chaussée, un portique classique à linteau appareillé et clef allongée. D'un côté, la porte d'entrée ordinaire, de l'autre, la porte cochère, donnant accès à la cour intérieure, à l'usage des voitures.

Sur la maçonnerie de briques, saillent légèrement les encadrements de fenêtres de pierre dont les linteaux appareillés sont formés de claveaux à coins arrondis. L'ensemble se coiffe d'une haute toiture mansardée.

Les quatrième et cinquième travées ont été totalement bousculées au début du siècle pour créer une habitation séparée avec loggia. Un doute subsiste pourtant quant à l'unité primitive de cette façade, les travées remaniées ne répondant pas exactement au même rythme que les autres. Cet immeuble paraît avoir été construit, en tout ou en partie, par la famille Thisquenne, en 1718.

Au début du siècle, de 1900 à 1920, il servit de refuge à une communauté de Sœurs Dominicaines françaises



Fig. 21. Ensemble des N°s 58, 60 et 62.



Fig. 22. N° 70.

que les lois laïcisantes de leur pays avaient forcées à l'émigration.

N° 64.

Quoique très XVIII<sup>e</sup> siècle, cette belle maison de cinq travées ne fut construite qu'en 1818 par le brasseur Joseph Grosfils qui y fabriqua une bière renommée sous l'enseigne de la *Tonne d'Or*.

Parmi les membres de son personnel, un portefaix célèbre, notre géant communal Jean Bihin; c'est là, selon la tradition, que le colosse, qui soulevait ses tonnes de bière comme nous remuons un seau, se régala, à la suite d'un pari, d'un veau tout entier.

L'immeuble comporte une travée d'entrée, limitée par deux pilastres à refends, où s'ouvre la porte cochère, couverte d'un linteau appareillé en légère bâtière. Les fenêtres s'encadrent simplement d'éléments droits en pierre. La toiture se complète de cinq lucarnes à fronton.

Le rez-de-chaussée a été modifié à des fins commerciales sans que soit toutefois altéré gravement l'ordre général de la façade.

N° 70 (fig. 22).

Cette façade en colombages trouve sans doute son origine au XVII<sup>e</sup> siècle, mais fut remaniée entièrement au XIX<sup>e</sup>. Des remplissages de briques prirent la place du torchis originel, tandis que les fenêtres étaient agrandies et encadrées de bois. Un enduit assurait l'unité de l'ensemble, à la mode Louis-Philippe. Un dérochage assez récent, provoqué par la vogue du matériau apparent, donne actuellement à cette petite maison un aspect équivoque.

N° 72 (fig. 23).

Cette grande maison patricienne paraît avoir été bâtie par un notable verviétois, Guillaume Godar. Son fils, Mathieu Godar, qui lui succéda, fut l'un des plus ardents défenseurs de l'Ancien Régime lors de la Révolution liégeoise et se distingua à la tête des *Cocardes noires*, fidèles exécuteurs du prince-évêque, qui pourchassaient, avec un zèle parfois abusif, les "collaborateurs" les plus en vue et les partisans déclarés de l'ordre nouveau.

Aussi n'est-il pas étonnant de trouver ses biens mis sous séquestre par la République, lors de l'annexion de la principauté à la France, le propriétaire légitime ayant dû s'exiler.

L'immeuble fut, la paix revenue, occupé par la famille Dardenne, puis, après 1830, par le sénateur Georges Laoureux. Au début du siècle, c'est le meunier Lemaire, exploitant le moulin industriel édifié à l'emplacement de celui du Prince, qui occupa la maison. Vers 1930, les Sœurs de Marie-Auxiliatrice y installèrent un home d'accueil pour jeunes filles.

Cette belle demeure présente une façade de huit travées en briques, entre deux pilastres de pierre. La quatrième travée est occupée par la porte d'entrée, dont le linteau sinueux, un des plus *rococo* de Verviers (fig. 24), soutient un élégant balcon de fer forgé; chaque fenêtre est d'ailleurs pourvue d'un petit accoudoir de ferronnerie d'un dessin très Louis XV.

Les linteaux des fenêtres ne sont cintrés que sur l'intrados, mais forment une ligne horizontale continue vers le haut, ligne accentuée par les cordons horizontaux limitant chaque étage.

Un fronton, orné de guirlandes, occupe le centre de la corniche, au pied d'une haute toiture de tuiles.



Fig. 23. N° 72.

N° 76.

C'est une modeste mais charmante petite maison dont la façade, en briques et pierre, constitue un bel exemple de Louis XV très calme comme l'aimaient les Verviétois.

Les fenêtres, en quatre travées, occupent toute la surface disponible, n'étant séparées entre elles que par un mince trumeau de pierre. L'intrados des linteaux est incurvé, leur assise supérieure étant rectiligne. Deux pilastres à refends limitent la façade.

Des accoudoirs de fonte ont été ajoutés aux fenêtres, sans doute à l'époque Louis-Philippe.

N° 78.

Cette simple maison du XIX<sup>e</sup> siècle s'étend sur cinq travées, la porte occupant celle du centre dans une parfaite symétrie. La maçonnerie est en briques, des pierres de taille encadrant très simplement chaque baie. Seul détail architecturé, le cordon horizontal qui sépare le rez-de-chaussée des étages supérieurs.

N° 80 (fig. 25). Monument classé.

Aucune transformation ne semble avoir altéré l'état originel de cette belle architecture néo-classique dont on admirera sans réserve les proportions parfaites.

Limitées par deux pilastres latéraux, les quatre travées de fenêtres sont constituées de piedroits monolithes en pierre portant de très larges linteaux décorés de panneaux rectangulaires en retrait.

La brique n'intervient dans cette façade que dans d'étroites plates-bandes verticales entre les travées.

La porte à deux vantaux garde son bordage originel en forme de pilastres.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, cette maison fut celle des Laurenty; au siècle suivant, elle passa dans les biens de la famille Godin.

Fig. 24. N° 72. Détail de l'imposte.

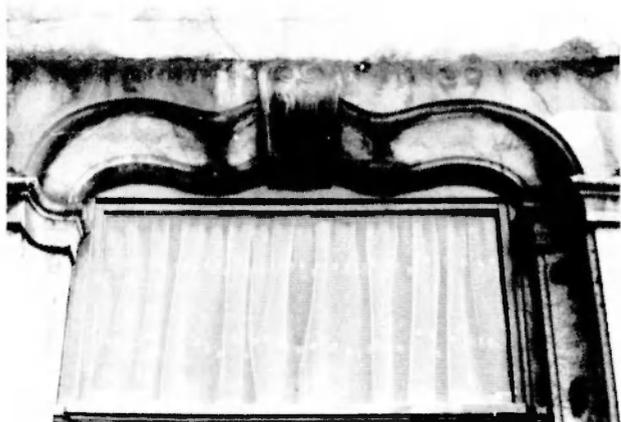




Fig. 25. N° 80.

N° 82.

Il s'agit, selon toute vraisemblance, d'une ancienne construction en colombages du XVII<sup>e</sup> siècle, dont les pans de bois ont été enduits et les fenêtres agrandies au siècle dernier. On y trouve encore, en façade, un tire-sac caractéristique de style néo-classique.

N° 86. *Maison Lambrette* (fig. 26, 27 et 28).

Monument classé.

"Sur un soubassement de pierre, la bâtisse se dresse, toute en bois de chêne et torchis.

"Pour élever cet important immeuble, le charpentier a mis tous ses soins : les pièces de bois, après trois siècles, ne laissent voir aucun mouvement, aucun hors plomb.

"La façade présente les caractéristiques des constructions antérieures : peu de souci de symétrie, fenêtres à meneaux, croisillons de bois, torchis. Les cheneaux sont sup-



Fig. 26. N° 86. *Maison Lambrette*.

portés par des corbeaux d'un profil encore gothique, ornés sur leur flanc d'une rosace en relief et portant à leur extrémité, un pendentif en forme de gland allongé. "Restituons en imagination à cette maison ses petits carreaux enchâssés dans du plomb, ses volets, ses lucarnes et nous aurons devant nous le type de la riche demeure bourgeoise à Verviers, pendant la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle."

Ce texte de Maurice Pirenne décrit parfaitement cette maison, dont la haute façade en colombage est une des plus belles que nous connaissons dans le pays, pratiquement intacte de formes, mais en assez mauvais état.

Notons son perron primitif, les croix de Saint-André des charpentes supérieures et sa corniche "à cymbales" dont, hélas, nombre de glands se sont détachés. La façade postérieure est d'une structure analogue, pratiquement inchangée depuis sa construction, mais encore plus délabrée.



Fig. 27. N° 86. Maison Lambrette, détail de la porte.

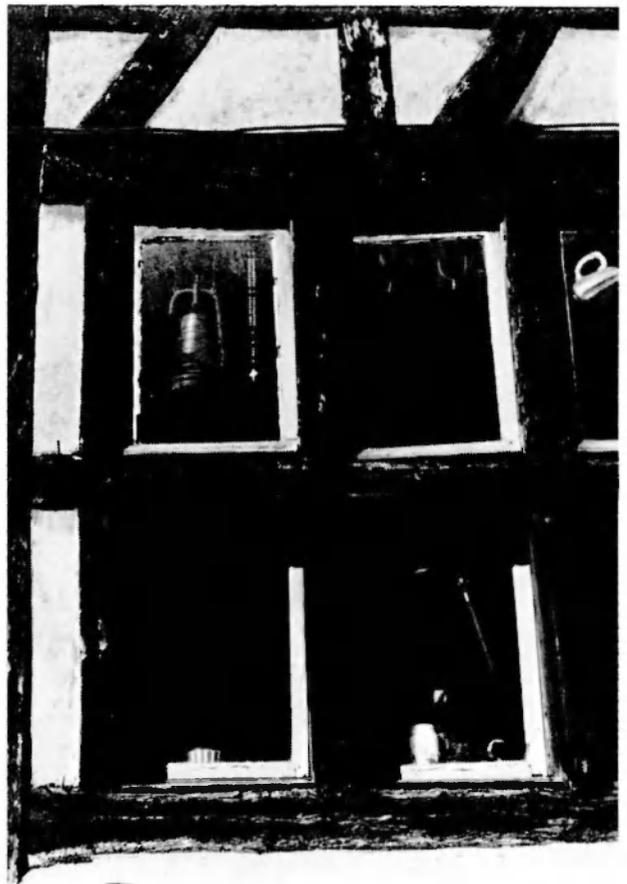


Fig. 28. N° 86. Maison Lambrette, détail d'une fenêtre.

Cette maison fut, dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, la demeure du capitaine Jean Pirotte. Durant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle et jusqu'en l'an 11 de la République (1804), elle fut la résidence de la famille Franquinet, comptant parmi les plus importants des notables verviétois. Par après, elle ne fut plus louée que par des gens de très humble condition et compta neuf, dix et même quatorze ménages. Martin Lambrette, dont elle a, assez illogiquement, conservé le souvenir, n'en était qu'un des nombreux locataires et y exploitait un petit atelier de menuiserie.

N° 88.

On notera que le volume de cet immeuble prolonge exactement celui de la maison Lambrette; en fait, il s'agit de deux maisons de la même époque et de la même structure, la façade postérieure en pans de bois, tout à fait semblable à celle de sa voisine, le marque très clairement.

La façade principale a été totalement transformée — ou rebâtie — au siècle dernier.

#### *Côté impair.*

La rive nord de la rue des Raines est sensiblement moins riche que celle qui lui fait face; nos ancêtres étaient, quoi qu'on en pense, soucieux des avantages d'une bonne orientation; ils aimaient le soleil et les beaux jardins. On n'y trouve que deux maisons patriciennes; la maison Vivroux, au n° 17, et l'Hôtel de Flandres, au n° 65. Les autres constructions sont, pour la plupart, des maisons du XVII<sup>e</sup> siècle à pans de bois, mais si complètement remaniées pour les moderniser qu'elles ne possèdent plus, dans leur forme actuelle, qu'un intérêt mineur. Il faut noter par ailleurs que ce côté de la rue semble avoir bien conservé son parcellaire ancien — peut-être même médiéval — les regroupements créés en face pour obtenir de grandes propriétés ne s'y étant pas produits.

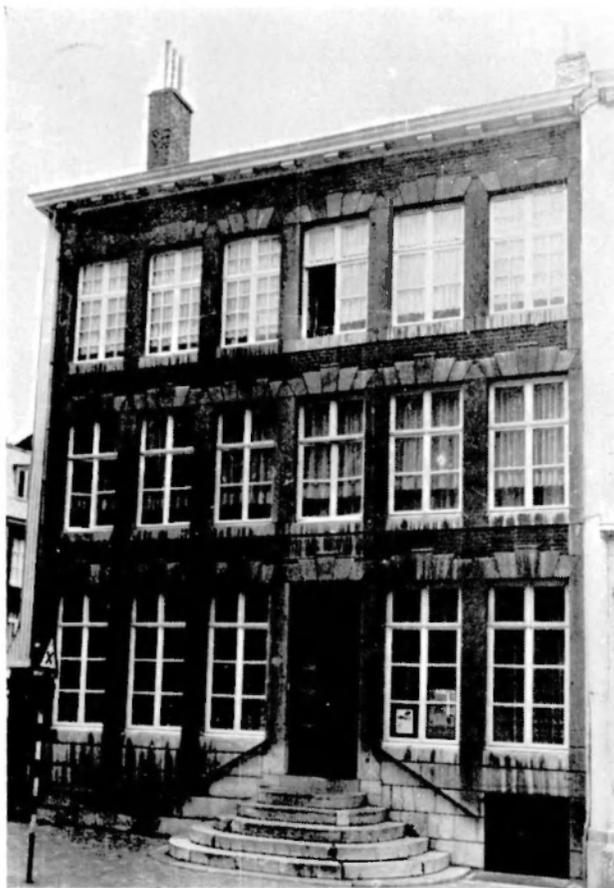


Fig. 29. N° 17. Maison Vivroux.

Fig. 30. N° 17. Maison Vivroux, détail du perron.



N<sup>os</sup> 11 et 13.

Deux parmi les plus modestes maisons de la rue actuelle. Construites en pans de bois, elles sont dénaturées par les aménagements du siècle dernier. Elles restent toutefois, par leur forme et leur volume, des témoins de la rusticité des maisons verviétoises aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

Notez l'encaissement du rez-de-chaussée, correspondant au niveau primitif de la rue.

N<sup>o</sup> 17. *Maison Vivroux* (fig. 29). Monument classé.

Cette construction imposante à deux étages possède encore sa façade originelle, à quelques remaniements près. Un perron à marches circulaires donne accès au rez-de-chaussée, surélevé par un haut soubassement de pierre (fig. 30). La façade se déploie sur six travées. Les fenêtres ne sont séparées que par des trumeaux de pierre, la brique n'intervenant que dans les registres horizontaux sous les seuils. Les linteaux appareillés en tas de charge sont composés de quatre claveaux simples et d'une clef couronnée d'une moulure (fig. 31).

Le pignon latéral, actuellement revêtu d'ardoises, était originellement mitoyen avec une jolie maison de la même époque que firent disparaître les mesures drastiques d'alignement de la rue des Souris, il y a quelque 25 ans. La maison fut bâtie en 1743, dans un style manifestement archaïsant, par la famille de Maigray.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, elle appartient à un certain Jean Latard, qui la loue en partie au ménage Pirenne, qui ne l'habite que très peu de temps. C'est donc un peu par hasard que l'historien Henri Pirenne y naquit, le 23 décembre 1862, aîné d'une famille de sept enfants.

Fig. 31. N° 17. Maison Vivroux, détail de l'imposte.





Fig. 32. N° 47.



Fig. 33. N° 47. Perron et arçô.

A son arrivée à Verviers, en 1870, l'architecte liégeois Auguste Vivroux achète l'immeuble et s'y installe avec sa famille.

Les Vivroux ont formé à Verviers une véritable dynastie d'artistes, encore représentée de nos jours. Jacques Vivroux (Liège 1766 - Verviers 1835) et son fils Auguste-Marie (Liège 1795 - Verviers 1867) furent des architectes fort renommés. Le second réalisa à Verviers l'ancien théâtre (démoli) et l'église Sainte-Anne dans un style Empire des plus stricts. Il passa au néo-gothique pour bâtir le château des Mazures à Pepinster (démoli). Son fils, Clément Vivroux (Liège 1831 - Paris 1896), fut un sculpteur très académique. Verviers lui doit la fontaine David de la place Verte et la fontaine Ortman, rue des Raines. En 1942, l'Etat belge acheta l'immeuble et le donne depuis en logement à certains de ses fonctionnaires.

N<sup>os</sup> 21 - 23.

Maison en pans de bois à haut soubassement de pierre transformée au XIX<sup>e</sup> siècle pour l'installation d'un magasin.

N<sup>o</sup> 25.

Maison modeste de la Renaissance mosane à façade en colombages, caractérisée par sa corniche à *cymbales*. Plusieurs remaniements l'ont défigurée, mais on peut encore y reconnaître les lignes essentielles de son architecture; le perron primitif a été conservé.

N<sup>o</sup> 27.

Maison d'époque Louis-Philippe. Rez-de-chaussée transformé à usage commercial.

N<sup>o</sup> 29.

Petite maison néo-classique fort simple, mais restée dans son état primitif.

N<sup>o</sup> 43.

La façade de cette élégante maison Louis XVI fait penser à celle du n° 80, de l'autre côté de la rue. Elle ne comporte que trois travées, mais procède de la même ordonnance : pilastres latéraux, fenêtres à piedroits monolithes et linteaux droits, plates-bandes de briques très étroites entre chaque travée.

La maison est entièrement peinte en blanc; quoique très sale, elle correspond sans doute davantage à l'idéal d'unité des constructions de cette époque que sa sœur d'en face, en briques et pierre apparentes.

N° 47 (fig. 32).

Cette maison Louis-Philippe possède un rez-de-chaussée d'une architecture particulièrement soignée; son niveau très surélevé est atteint par un perron de huit marches à rampants gracieusement incurvés. En sous-sol, latéralement, une ouverture à voûte très plate donne accès à un *arriô* conduisant à l'arrière; de l'autre côté, le même dispositif accompagne l'entrée de la cave (fig. 33).

Fig. 34. N° 61. Linteau appareillé.



Les fenêtres du rez-de-chaussée ont des encadrements de pierre et des linteaux droits, soutenant un cordon horizontal. La porte garde sa menuiserie originelle. Les étages plus simples, ont des fenêtres garnies de balconnets en fonte ouvragée.

Durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, l'immeuble, propriété des Hospices civils par le legs fait par la famille Lequaille, servit de logement à des filles ou pauvres veuves, secourues par la charité publique.

N° 53.

Cette façade Louis XV est tout entière en bois; les murs d'allèges sont enduits et peints en fausses briques. Les linteaux ne sont incurvés que sur l'intrados. Notez au troisième étage, sous la corniche, deux curieux oculi ovales.

Cette maison rappelle, par ses proportions et son dessin, celle qui lui fait face au n° 72.

N° 57 - 59.

Il s'agit, ici encore, de façades en colombages, enduites au ciment gris et modernisées vers 1830. Les façades postérieures gardent leurs pans de bois primitifs.

N° 61.

On notera surtout, dans cette façade hybride, la travée d'extrême droite avec ses linteaux appareillés de type *baroque*. La façade latérale, de la même qualité, est outragée par un affichage vulgaire.

Remarquez l'entrée de la cave, particulièrement caractéristique de ce type d'architecture. La clef, fort large, porte l'inscription en creux SOIT LOUE IESU CHRIST (fig. 34).

N° 65 - 67. Ancien hôtel des Flandres.

Nous terminerons la description des maisons de la rue des Raincs par celle de son plus important bâtiment, la monumentale et sévère résidence que se fit bâtir en 1738. Jean Franquinet, d'une très riche famille verviétoise, à l'emplacement d'un vaste jardin qu'il possédait en cet endroit.

Après lui, son fils, Lambert, son petit-fils Jean-Ignace avec sa femme Jeanne Cornet, résideront dans ce "château de ville" jusqu'aux bouleversements sociaux qui mettront fin à l'Ancien Régime.

Partisans convaincus de leur prince et adversaires actifs de la Révolution, les Franquinet durent s'exiler lors de l'annexion de la principauté à la République. L'hôtel fut séquestré et mis en vente.

C'est alors que l'acquit Jean-François Loudemant, qui y installa en 1828 une "auberge" renommée à l'enseigne de l'*Hôtel de Flandres*.

C'est cet épisode de la vie de ce bâtiment que reproduit la lithographie de Moras dessinée vers 1850 (fig. 35).

L'hôtel de Flandres n'eut qu'une existence éphémère. En 1866 la maison devint propriétaire de l'industriel Guillaume Toussaint-Cremer, qui y établit une fabrique de draps. Dans la suite, il fut subdivisé en plusieurs logements et habité par des locataires.

L'immeuble, un des plus vastes de Verviers, s'étend sur neuf travées limitées par de larges pilastres à refends. Au rez-de-chaussée, la porte cochère occupe les deux travées de gauche, la porte des piétons le centre des sept travées restantes. Chaque fenêtre, à piédroits monolithes, comporte un linteau appareillé dont la clef et les deux claveaux latéraux ont les coins coupés en arrondi. Une haute toiture à lucarne coiffe largement la construction.

Nous avons ainsi terminé notre petite promenade au long de la rue des Raines. Contrairement à tous ceux qui y passent sans rien voir, nous nous sommes arrêtés nombre de fois pour en détailler la plupart des maisons. Nous avons scruté leurs visages, leurs façades sérieuses ou souriantes, modestes ou opulentes, reflet des aspirations de ceux qui les ont construites.

Dans l'ensemble, les maisons de la rue des Raines ne sont pas en danger. La très grande majorité est correctement entretenue et, depuis plusieurs années déjà, l'Administration communale se montre attentive à écarter tout ce qui mettrait gravement le site en péril.

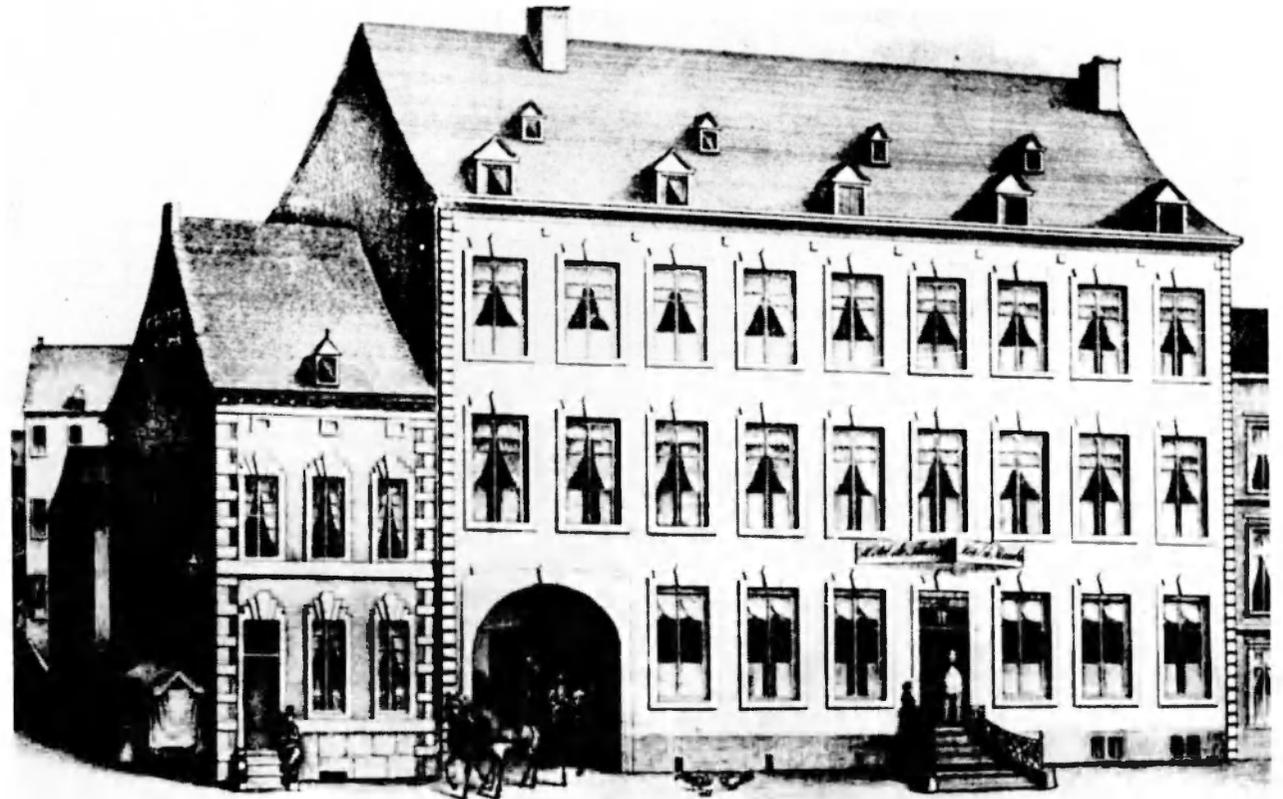
Faut-il rappeler l'intérêt sans cesse croissant témoigné par l'opinion publique pour le respect des valeurs culturelles et l'héritage de notre passé, position mise en lumière lors de l'Année du Patrimoine architectural et concrétisée par nombre d'initiatives légales du ministre de l'Aménagement du Territoire ?

Sans doute, à notre époque, les bonnes restaurations coûtent-elles trop cher pour être raisonnablement entreprises par un propriétaire soucieux de rentabilité sans interventions extérieures. Aussi, en dehors des "classements" ponctuels selon la loi sur la Conservation des Monuments et des Sites, peut-on espérer voir l'Autorité communale promouvoir une politique générale de subsides favorable à la réhabilitation des immeubles anciens.

La rue des Raines fut de tous temps un lieu de résidence privilégié. Quelques mesures simples et adéquates d'urbanisme et de rénovation raffermiraient cette vocation et lui garantiraient un nouvel essor.

- Photographies réalisées par les Musées communaux de la ville de Verviers.
- Documents graphiques du Service des Bâtiments et de l'Urbanisme de la ville de Verviers.

Fig. 35. N° 65 - 67. Ancien hôtel de Flandres. Gravure de Moras, vers 1850.



- (1) Maurice PIRENNE, *Les Constructions verviétoises*. Bulletin de la Société verviétoise d'Archéologie et d'Histoire. Tome 19, 1925-26.
- (2) Albert PUTERS, *L'Architecture privée dans la région verviétoise*. Bulletin de la Société verviétoise d'Archéologie et d'Histoire. Tomes 33 (1942), 36 (1949), 44 (1957), 48 (1961), 52 (1965), 55 (1968).
- (3) Les routes médiévales n'empruntaient pas les vallées; on descendait de Liège par le Thier de Hodimont et l'on remontait vers Limbourg par le vieux chemin longeant encore les murs du cimetière actuel, rue de la Cité.
- (4) Ce pont conserve ainsi le souvenir d'une aimable dame qui, dans sa maisonnette toute proche, exerçait le plus vieux métier du monde.
- (5) Brou, en wallon, signifie marécage, bourbier. Henri de Sonkeux, un chroniqueur local, écrit d'ailleurs dans ses notes que les rues de la ville, avant leur pavage vers 1660, étaient "sales, inégales, remplies de vilains fumiers".
- (6) Le bief du moulin devint plus tard le *canal des usines*. Cette dérivation de la Vesdre fut créée dès le Moyen Age pour alimenter la roue du moulin banal. Dans la suite, d'autres roues, actionnant nombre d'ateliers, furent autorisées. On y lavait aussi la laine; les teinturiers y puisaient de l'eau. Le *canal des usines* formait, au 18<sup>e</sup> siècle, la force active de l'industrie verviétoise. On en conserve le souvenir dans des dénominations telles que le Pont de Sommeleville, le Quai de la Batte, le Quai des Maçons, le Pont au Lion ou le Pont Saint-Laurent.
- (7) Le ruisseau de Secheval se jetait naturellement dans la Vesdre au pont d'Andrimont. C'est l'angle formé par ce confluent qui servit de site à l'établissement primitif de Verviers, sans doute aux temps carolingiens.
- (8) *La maison du Prince* existe toujours rue de la Tuilerie. Cfr. J. PEUTEMAN, *Une maison princière à Verviers*. Bulletin des Archives verviétoises. Tome II, 1951, page 345.
- (9) Un *wéribas* désigne en wallon verviétois une sorte de grand terrain banal, sans aménagement précis. Le *grand wéribas* est devenu la place des Récollets, actuellement place du Martyr.
- (10) Dans les textes anciens, jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle, on ne parle guère que du *tró des Rennes*.
- (11) Cette dénomination, utilisée pourtant depuis nombre d'années pour désigner une forme d'architecture particulièrement caractéristique et localisée, est actuellement durement contestée. Je l'emploierai encore toutefois car, jusqu'à présent, aucun terme de substitution ne me donne satisfaction. Cette façon de construire fut essentiellement celle du 17<sup>e</sup> siècle au Pays de Liège.
- (12) Emile FAIRON, *Les industries au Pays de Verviers*. Bulletin de la Société Verviétoise d'Archéologie et d'Histoire. Tome 43, 1956.
- (13) Maurice PIRENNE, *op. cit.*, page 32.
- (14) Maurice PIRENNE, *op. cit.*, page 32.
- (15) Inutile de rappeler l'hôtel Curtius à Liège, immeuble étonnant par sa magnificence. A Theux, la maison Del Heid, la maison Lebrun, la Boucherie, sont des habitations de grands bourgeois, construites en pierre et briques avec beaucoup de soin et de qualités constructives.
- (16) Rappelons que ce texte fut écrit en 1926.
- (17) Maurice PIRENNE, *op. cit.*, page 70.
- (18) Albert PUTERS, *op. cit.*
- (19) Des exemples existent à la campagne où ce linteau fut employé simultanément à la croisée de pierre. Le nouveau système n'inspirait pas une confiance absolue et, tout en essayant d'être à la mode, l'on prenait ses précautions.
- (20) C'est ce détail qui justifie, selon le professeur Puters, l'attribution de ces immeubles au style Louis XV.
- (21) Une structure Louis XIII, un fronton Louis XIV, des moulures Louis XV, quel embarras pour qui veut, absolument, classer cette construction selon un style.
- (22) En fait, c'est arrivé quelquefois! Nous avons connu des cas où c'était le châssis de fenêtre qui soutenait tout seul un linteau démantibulé.
- (23) Des exemples un peu semblables se retrouvent à Ensival sur la grand-place et à Verviers, place du Martyr.
- (24) Dans sa *Supplication aux orfèvres, ciseleurs et sculpteurs sur bois*, publiée dans le *Mercur* en 1754. Nicolas Cochin, graveur et dessinateur français (1715-1790), dénonce les exagérations et les bizarreries de la rocaille et plaide en faveur du retour à l'antique.
- (25) Cfr. Paul-J. RENSONNET, *Documents d'Art religieux*. Tome II. Bulletin de la Société verviétoise d'Archéologie et d'Histoire, 1973.
- (26) La compilation patiente des cahiers annuels des "Collectes des Tailles" permet assez souvent de préciser l'année de la construction ou de la reconstruction d'un immeuble, l'assiette de l'impôt subissant de ce fait une modification notable et le collecteur justifiant cette mesure fiscale par une explication sommaire. On peut également y suivre d'année en année les noms des propriétaires successifs.
- (27) Cfr. Guy POSWICK, *Les délices du Duché de Limbourg*. Publication des Archives verviétoises. Tome IV, 1948., page 85.
- (28) Cfr. Paul-J. RENSONNET, *Documents d'Art religieux*. Op. cit.
- (29) Cfr. Comte J. de BORCHGRAVE d'ALTENA, *Décors anciens d'intérieurs mosans*. Liège, s.d., 4 vol.

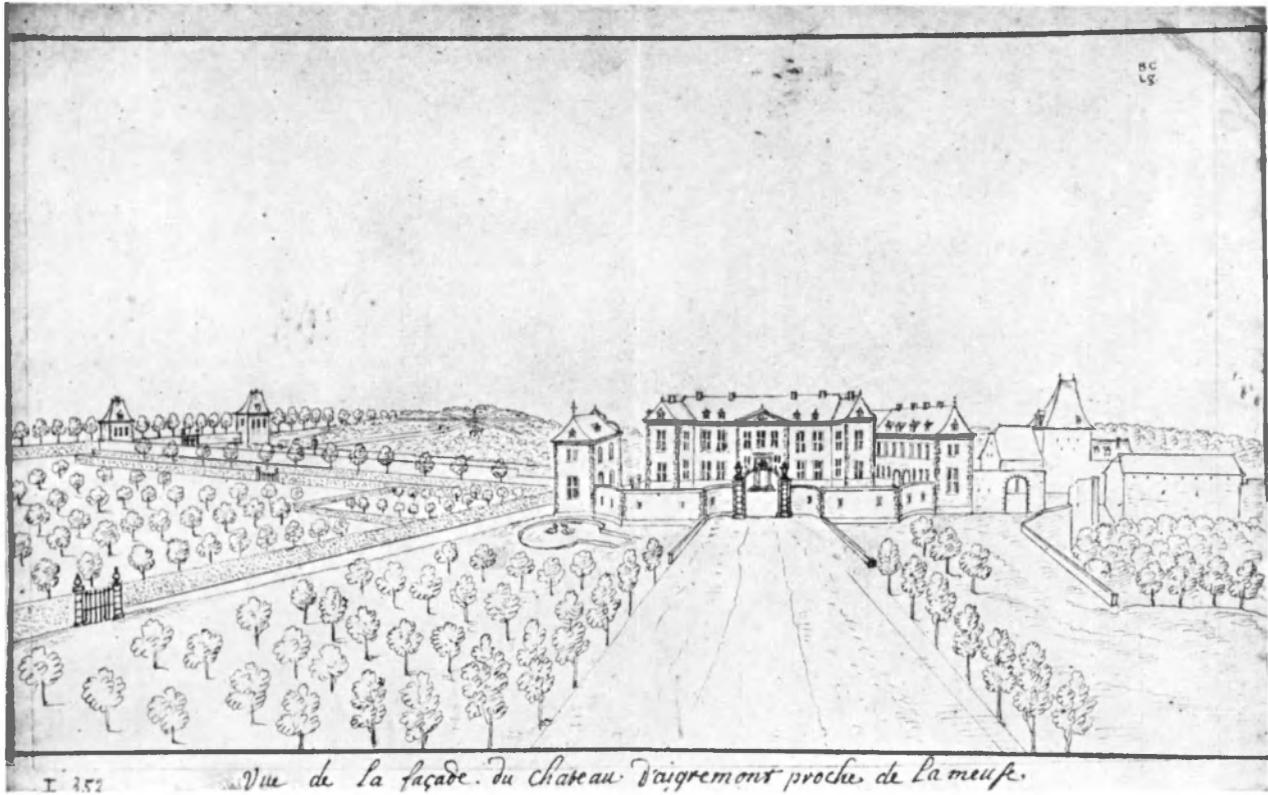


Fig. 1. Le château d'Aigremont vu du côté cour. Dessin de Remacle Le Loup, 1738 au plus tard, crayon et encre sur papier, 175 x 320 mm. Bibliothèque centrale de la Ville de Liège. (Copyright A.C.L., Bruxelles).

# LE CHATEAU D'AIGREMONT

I. CONSTRUCTION, AMENAGEMENT ET REMANIEMENTS

Pierre COLMAN et Berthe LHOIST-COLMAN

## TABLE DES MATIERES

Le bâtisseur et son livre de comptes . . . . .	117
Acquisition du domaine et élaboration des projets . . . . .	118
Matériaux de construction . . . . .	118
Main-d'œuvre pour le gros œuvre . . . . .	119
Sculpture sur pierre, marbres, carrelages et plafonnages . . . . .	121
Menuiserie et sculpture sur bois . . . . .	124
Serrurerie . . . . .	125
Vitrierie . . . . .	125
Peinture, dorure et vernissage . . . . .	125
Tapisseries . . . . .	127
Tissus, passementeries, peausseries, tapis et nattes . . . . .	127
Meubles . . . . .	128
Miroirs . . . . .	129
Horloges et tourne-broche . . . . .	129
Orfèvrerie . . . . .	129
Etains, cuivres, objets divers . . . . .	130
Chapelle . . . . .	130
Pavillons, fontaines, murailles, pavages et ferronneries . . . . .	133
Plantations . . . . .	133
Synthèse des données tirées du livre de comptes (1715-1730) . . . . .	136
De 1730 à nos jours . . . . .	136

L'histoire de la construction et des aménagements successifs de l'actuel château d'Aigremont (Awirs, commune de Flémalle, canton de Grâce-Hollogne, province de Liège) n'est jusqu'ici connue que dans ses grandes lignes (1). Elle peut être retracée avec une précision saisissante, grâce surtout au livre de comptes, par chance conservé, qu'a tenu le bâtisseur.

## LE BATISSEUR ET SON LIVRE DE COMPTES

C'est un chanoine de la cathédrale de Liège, Mathias Clercx. Baptisé à Notre-Dame aux Fonts le 7 novembre 1660 (2), il est le dernier des treize enfants de Matthys Clercx et de Marie (de) Stembier, qui se sont enrichis dans le commerce des tissus (3). Comme son frère, Michel, il fait une carrière ecclésiastique (4) : il devient successivement chanoine tréfoncier (1687), grand-écolâtre (1694), prévôt de la collégiale Saint-Pierre (1702-1715), archidiacre du Condroz (1707) et prévôt de Fosse (1715). Il entre par surcroît au Conseil ordinaire (1708).

Les émoluments attachés à ces fonctions, ajoutés aux revenus patrimoniaux, font de lui un homme riche, assez riche pour acquérir une seigneurie, et non des moindres, puis sans désenchanter édifier et aménager sur ses terres un château (fig. 1 et 2), en l'espace de peu d'années. C'est quelqu'un qui sait compter. Il ne croit pas déchoir en discutant avec ses fournisseurs (5), en faisant des économies de bouts de chandelle (6), en tirant parti de ce qu'un autre jetterait (7). Au demeurant, il n'a rien d'un grippe-sou : il est capable de désintéressement (8) et se montre en permanence généreux et bienfaisant (9).

Le livre de comptes est conservé aux Archives de l'Etat à Liège, dans le *Fonds* de la famille Clercx. Son intérêt a été souligné dès 1938 par le comte de Borchgrave d'Altena. Il y avait glané quelques renseignements, et avait annoncé son intention d'en faire une étude approfondie, sans mesurer, peut-être, l'ampleur du fastidieux travail de dépouillement requis (10); il est mort sans avoir réalisé ce projet.

Le registre, qui a coûté deux florins – la dépense s'y trouve inscrite en date du 2 janvier 1715 –, relié en pleine peau, actuellement tout à fait décousu, est haut de 32 cm, large de 21, épais de 6. Il porte pour titres, au début, "Manuel ou journalier de ce que Mr Mathias Clercx, Chanoine et Escolatre de l'Eglise Cathedrale de Liège, archidiacre de Condroz, a receu tant de ses rentes, biens, dettes, bénéfices, offices ou autrement, commen-

çant l'an 1715" et, vers le milieu, "Manuel ou journalier De ce que Mr Mathias Clercx, Chanoine et Escolatre de Liège, archidiacre de Condroz, a déboursé, commençant l'an 1715". La partie *Recettes* commence le 2 janvier 1715 et s'achève le 30 décembre 1730; la partie *Dépenses* commence le 1er janvier 1715 et s'achève le 31 décembre 1730, suivie de sept pages blanches. Les dépenses de 1728 et celles de 1729 jusqu'au 15 octobre sont à découvrir entre les recettes de 1730 et le début des dépenses. Recettes et dépenses sont inscrites dans l'ordre chronologique pur et simple, avec de temps en temps un arriéré. Aucune distinction par catégorie; les paiements relatifs au château et les débours les plus variés s'entremêlent d'un bout à l'autre.

Le chanoine tient ses comptes en florins Brabant-Liège, en patards ou sous, valant 1/20<sup>e</sup> de florin, et en sols, valant 1/24<sup>e</sup> de patard, et jongle avec les florins d'or (20 florins), les pistoles (15 florins, puis 15 florins et 5 patards), les merletons (14 florins et 10 patards), les écus ou pattacons (4 florins), les écus aux trois couronnes (4 florins et 13 1/2 patards), les escalins (10 patards) et les liards (6 sols).

Il les tient avec une rigueur de maniaque. Il note scrupuleusement qu'il a reçu, pour sa présence à la cathédrale, deux sous comme écolâtre et deux sous comme archidiacre, ou qu'il a dépensé quinze sous pour des clous, douze pour un ruban de canne violet, dix "pour la botresse qui a rapporté les deux matelats raccomodez de chez Jamar et les [a] porté avec les poils et sacsques au bateau pour Aigremont" (11).

Il précise habituellement l'affectation des dépenses : "pour mon bâtiment" ou "pour mon château à Aigremont", "pour l'église des Awirs" (12), "pour 25 aunes de Paris de galon d'or faux sur soie... pour mettre sur un drap mortuaire à Saint-Lambert" (13), à Englebert Fisen "pour la peinture de sainte Anne à l'autel de Mr l'official" (14), "au chanoine Litrengé pour aider à faire la chapelle de Saint-Luc" (15), pour la collégiale de Fosse (16), aux pères récollets pour leur nouvelle église (17), aux guillemins "pour une fenêtre dans leurs encloistres" (18), "au vitrier pour avoir refait mes armes sur une vitre à l'église des Capuscins" (19), à l'église de Féttinne pour y avoir mis la première pierre (20), "pour Madame de Cheratte", sa nièce (21)... Quand il ne le fait pas, c'est encore le château qui est en cause, on peut le présumer, puisque tel est bien le cas dans l'écrasante majorité des

mentions explicites. Le doute qui peut subsister correspond à une marge d'erreur extrêmement faible, à coup sûr.

Le *Manuel* n'est ni paginé, ni folioté; ce n'est pas gênant, puisque les dates fournissent des renvois à la fois intéressants en eux-mêmes et plus précis que des indications de pages ou de folios, lesquelles seraient à peine plus concises (22). L'écriture est la même de bout en bout; assez grande, inclinée, elle a de l'élégance et de la fermeté; elle manque parfois de clarté, surtout dans les surcharges et les additions, d'autant plus que l'encre a pénétré dans le papier, utilisé au verso comme au recto, et l'a quelque peu bruni. L'orthographe s'écarte assez souvent du bon usage actuel; elle est respectée dans les extraits donnés ici, sauf en ce qui concerne les majuscules et les accents, modernisés, ainsi que la ponctuation, par souci de faciliter la lecture.

Ce livre de comptes est de tous les documents du Fonds Clercx le plus intéressant à notre point de vue, et de fort loin. Mais non le seul : divers papiers épars apportent des témoignages qui ne sont pas à dédaigner.

#### ACQUISITION DU DOMAINE ET ELABORATION DES PROJETS

C'est en date du 18 mars 1715 que Mathias Clercx devient seigneur d'Aigremont, par voie d'achat (23). Dès l'été suivant, il organise une installation de fortune (24). Il a d'ores et déjà pris l'habitude de se rendre régulièrement sur ses terres. Ses voyages, qui laissent une trace dans ses comptes sous forme de dépenses pour provisions de bouche, se font fréquents à partir de 1717 (25). Il les fait assez rarement seul. Il invite "Monsieur l'Official", son frère, "Madame de Cheratte", d'autres membres de sa famille, maints chanoines de la cathédrale, des chanoines de collégiales, celle de Fosse en particulier, divers représentants du clergé, de la noblesse et de la bourgeoisie, et bon nombre d'artistes et d'artisans qui travaillent pour lui. Il prend visiblement plaisir à noter les noms de ceux qui "y sont venus". On l'imagine sans peine faisant les honneurs des lieux et commentant ses projets et leur réalisation...

Il s'est mis à bâtir avec une sorte de fièvre. Les plans sont de lui, on n'en peut guère douter : nul architecte n'est cité dans le *Manuel*; deux maîtres-maçons y apparaissent, mais dans le rôle d'exécutant et d'expert-conseil. Il est d'ailleurs amateur de traités d'architecture. Il accorde un

intérêt tout particulier à celui de "Daviller" : il échange l'exemplaire qu'il possède contre un autre "plus ample" (26); il en offre un à son maçon Jean Doreye (27). Il se procure celui de Scamozzi et celui de Le Clerc (28). Il acquiert celui de Palladio (29), et encore "2 tomes d'architecture" non précisés, qui pourraient bien correspondre à *L'Architecture moderne ou L'art de bien bâtir pour toutes sortes de personnes*, publié par Charles-Antoine Jombert en 1728 (30). Il collectionne aussi les gravures : "15 livrets de desseins de cheminées et autres à un escalin pièce" (31), "preintes d'édifice de Marot" et "6 livrets d'édifices en feuille" (32), "2 paquets de preintes de cheminées de Berain en grande feuille" et "4 printes du louvre" (33).

Ses papiers livrent, à défaut d'un plan, un document détaillant les mesures du bâtiment, tant "du côté de la Meuse", où sa longueur totale atteint 155 pieds et 1 pouce, que "du costé du jardin", où elle est de 51 pieds, et tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Pour un amateur de métrologie ancienne doublé d'un esprit cartésien, les chiffres dont il fourmille sont aussi surprenants que captivants. Ils ne sont simples que pour une bien faible partie, correspondant à des largeurs de pierres : les baies des fenêtres ont partout 4 pieds, 7 pouces et 5 lignes de large, celles des portes 3 pieds, 7 pouces et 5 lignes; les murs extérieurs ont 2 pieds 5 pouces ou 2 pieds 6 pouces d'épaisseur, les "murailles séparatoires" 2 pieds ou 1 pied 3 pouces...

#### MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Tout comme il est son propre architecte, Mathias Clercx est son propre entrepreneur. Il achète des briques (34); il met une briqueterie en activité, certainement sur place, conformément à l'usage du temps : le 17 août 1716, il paie 4 florins "au bricteur qui a entrepris les briques pour Aigremont, pour faire faire trois formes [moules] pour les briques"; dix jours plus tard, il donne 2 florins de "drinckghelt" "pour la première brique"; et le lendemain, il en donne 40 à son "censier" (fermier) pour le salaire des briquetiers. Il ne les rétribuera pas lui-même, sauf à allouer derechef le pourboire symbolique - réduit de moitié - le 22 août 1721.

Pour les pierres, il a un fournisseur attiré en la personne d'Hubert Absil, dont le nom apparaît régulièrement dans le *Manuel* de 1717 à 1730. Les pierres livrées sont destinées en ordre principal aux fenêtres (35) et aux pave-

ments (36). Hubert Absil (Abzil, Absille), membre en vue d'une famille de tailleurs de pierres avantagement connue à Liège au XVIII<sup>e</sup> siècle, acquiert le métier en 1694 et travaille régulièrement pour le chapitre cathédral à partir de 1700 jusqu'en 1741, année de son décès; il est très souvent mentionné dans les comptes de la cité; il est à l'ouvrage dans la collégiale Saint-Barthélemy en 1709, à la demande du prévôt Mathias-Joseph Clercx, neveu de Mathias (37).

Pour se fournir de bois, ce dernier s'adresse à plusieurs personnes. D'abord à Vincent Poncin, de Comblain, qui lui fournit "5.600 pieds de planches et cartiers... à 25 écus le mil" (38). Ensuite à Michel-Paul Colart, de Namur, qui lui livre 25.300 pieds de planches (39). Ensuite à Sianne Dupont, qui livre 450 pieds de "planches seches de 12 pouces larges" et 1.000 de planches de 10 pouces (40). Il achète à Namur encore 8.000 pieds de planches (41). Il acquiert du sieur Maîtrehomme, vendeur de bois "sur Lulai des Jesuittes", à Liège, 522 pieds de double quartier d'Allemagne (42), et du sieur P. de Ville, de Huy, 1.030 puis 5.002 pieds de planches (43). En 1721, il noue des relations d'affaires avec les menuisiers Raskin et Herman Boumal, alias Moumal, demeurant à Liège près de Hocheporte, dont il devient un client fidèle (44). Il se procure chez le sieur Alexandre, "mairnier", c'est-à-dire marchand de bois, 200 pieds de planches d'une largeur exceptionnelle, 15 pouces, au prix très élevé de 85 écus les mille pieds (45). Tout ce bois, c'est du chêne; si Mathias Clercx ne le précise nulle part, c'est parce que la chose est évidente à ses yeux. Qu'il achète du sapin, et il le spécifie; cela se réduit d'ailleurs à presque rien : douze perches, fournies par le sieur Dethier et payées 32 patards la pièce, puis trois planches (18.1 et 14.6. 1722). Il distingue aussi les lattes pour les toitures, que fournit un nommé Dupont, de "Thif", sans doute Tilff (46). A l'occasion, il se rend acquéreur de bois sur pied (47).

Dès 1717, il pense aux ardoises. C'est Doreye qui fournit le premier lot : 22.750 "ardoises pleines" (48). Mais c'est la femme, puis veuve de Thomas Renard qui est le fournisseur principal (49).

Il a besoin aussi de quantité de plomb. Il achète "buses" (tuyaux) et feuilles dès 1715 à un "jetteur" anonyme qui se confond sans doute avec Léonard Harzé, alias Harsé; il s'adresse en effet par la suite très régulièrement à lui, puis à sa veuve (50). Il achète aussi le plomb en

gueuses, qu'il fait venir de Namur à l'intervention d'un sieur Sarton, qui est chanoine (51).

Il a besoin également de "buses" de fer; il en achète à la veuve Jacquet (52), puis à un fournisseur anonyme (53), puis à Hendrick Vanderplace (54). Il a par la suite un autre fournisseur de fer, Hubert Donnai, alias Donnea; les sommes sont relativement élevées, les mentions d'un laconisme fâcheux (55).

Des "buses" d'une troisième espèce sont attendues sur le chantier : des conduits en céramique. C'est Jean Gérard, alias Girard, qui les fournit (55).

A partir de 1718, on voit le chanoine faire des achats répétés de poil, "poil noir pour les massons" à un patard la livre, poil rouge à 1 1/4 et blanc à 3 1/2 (57). Il a pour fournisseur attiré Henry Dheur, à partir de novembre 1718 en tout cas. Mais il lui préfère une demoiselle Gos ou Jos pour sa dernière commande : 230 livres de poil roux payées le 28 mai 1728 au prix avantageux de 3 liards la livre.

Il ne note aucun achat de chaux ni de sable; il trouve sans doute dans son propre domaine tout ce dont il a besoin à cet égard. Le 16 avril 1722, il inscrit une dépense de 11 florins pour 20 livres de "chandelle de fosse... pour la fosse au sable à Aigremont" (58).

## MAIN-D'ŒUVRE POUR LE GROS ŒUVRE

Tout en procédant à ces acquisitions de matériaux, Mathias Clercx met au travail des représentants des différents métiers de la construction. Il traite directement avec bon nombre d'entre eux, et dès lors le *Mannuel* les fait connaître avec plus ou moins de précision. Il laisse à son censier et surtout au sieur Lahaut, alias Delahaut, prêtre, son receveur, le soin de rétribuer les autres. Le 25 mai 1717, il remet 10 écus au censier "pour être employez à des petits paiements pour le bâtiment qui n'entrent pas dans les scédules", en français moderne, les factures. Il verse à Lahaut de 1717 à 1728, quelquefois par l'intermédiaire de sa belle-sœur, la veuve de Jean-Guillaume Clercx, des sommes qui varient de 80 à 1.000 florins et en totalisent 47.180; c'est chaque fois "pour payer les ouvriers d'Aigremont", à la seule exception de l'allocation du 17 décembre 1727 "pour payer les ouvriers et matériaux à Aigremont". Le salaire des voituriers, des terrassiers, des briquetiers, des ardoisiers,

de la plupart des manœuvres et des menuisiers se cache à nous dans des postes de ce genre. Les comptes de Lahaut sont restés introuvables, sauf trois : le neuvième relevé de recettes (12.3.1725–8.3.1726), le neuvième relevé de dépenses (13.3.1725–8.3.1726) et le onzième relevé de recettes (8.3.1727–8.3.1728). Les justifications de dépenses sont laconiques, terminées qu'elles sont, souvent, par la formule "comme par billet Martiny appert"; billets dont on ne trouve plus trace. Elles citent les voituriers H. Nihoul, J. Louis et Est. Dumoulin, et M. Graindorge, le terrassier J. Libotton, le briquetier Joseph Dheur, le marchand de bois Nicolas Marchant, le marchand de clous M. Wéry (59) et le menuisier Ronseret, auquel nous reviendrons.

Martiny, alias Martini, est "l'inspecteur" qui dirige le chantier (60); on lui donnerait aujourd'hui le titre de conducteur des travaux. Il reçoit ses gages – 23 florins par mois – des mains de Lahaut. Il a succédé aux nommés Derbutto et Macoir (61).

Un des manœuvres, Jacques Detroz, fait une furtive apparition dans le *Manuel*; il empoche deux florins, le 30 mars 1719, "pour drinckghelt, parce qu'il travaille mieux que les autres"...

Mathias Clercx traite d'homme à homme avec son charpentier Maximilien Tavier. Il le paie, le 24 décembre 1715, pour avoir coupé les arbres qu'il a achetés à Ot(h)et (lieu-dit tout proche); puis, le 13 janvier suivant, pour avoir mis ce bois en œuvre; puis encore, le 15 janvier 1717, pour les "journées qu'il a fait en charpentant et siant les bois" achetés pour le "bâtiment". L'intéressé, qui a relevé en 1701 le métier des charpentiers, en est alors un des trois gouverneurs (62).

Dès le 5 octobre 1715, le chanoine a déboursé 25 florins pour "des planches pour un bacq à Aigremont"; un bac de maçon, une auge à mortier, sans doute (63). Le 29 mars 1717, il verse à Jean Doreye un premier "à compte de ses devoirs faits et à faire" : 120 florins. Sans être inconnu des chercheurs, ce personnage reste peu connu. Il appartient à une famille où les hommes se vouent par prédilection à l'art du maçon et sont prénommés Jean avec une fréquence qui rend les enquêtes singulièrement laborieuses. Tel est le cas pour son père, mort en 1694 au terme d'une carrière enviable. Les fonctions de maître-maçon de la cathédrale, que ce dernier avait remplies pendant vingt-cinq ans, sont dévolues ensuite au bâtis-

seur du château d'Aigremont. La mort le frappe à son tour en 1725; des malheurs avaient assombri la fin de son existence : Mathias Clercx l'appelle "le pauvre Doreye" et lui donne 40 florins "pour l'aider" le 18 juin 1722 et 40 autres "pour étrenne par charité" le 11 janvier suivant (64).

L'équipe de maçons comptera au maximum six membres. La journée se paye ordinairement 28 patards (dans un cas, 25, et à partir du 18 avril 1723, 26, parce que le chanoine se réserve dorénavant de payer lui-même à Jean Doreye "les 2 sous du Maître sur chaque journée"). Stienne Tixhon et Gille Willem sont cités à la date du 24 octobre 1717 : ils reçoivent 2 florins de pourboire, assurément pour fêter la fin de la première campagne de construction. Antoine Hers, alias Hairs, et son frère Simon sont nommés à leur tour en décembre 1718 et très régulièrement dans la suite; ils ont bâti à eux deux pour une large part les murs du château. En 1720 apparaît un "petit garçon", un "manœuvre", dont le *Manuel* précisera en 1721 seulement qu'il se nomme Hers lui aussi, et en 1722 qu'il est le fils et homonyme de Simon; il est payé 5, puis 8 patards par journée de travail. Les salaires sont versés de quinzaine en quinzaine. Pour l'année 1717, les paiements s'échelonnent du 9 juin au 17 octobre. En 1718, ils commencent dès le 8 mai et se succèdent jusqu'au 18 décembre. En 1719, ils vont du 7 mai au 29 octobre, en 1720, du 20 mai au 10 novembre, en 1721, du 20 avril au 27 novembre, en 1722, du 22 février au 2 novembre, en 1723, du 18 avril au 19 décembre, et en 1724, du 16 janvier au 16 juillet (65).

Un autre manœuvre reçoit sa paye des mains du chanoine, presque toujours à la même date que les maçons, de 1721 à 1724 : Mathieu, fils de Barbe Bossi; elle varie sans explication : 10 patards par jour, puis 7 1/2, puis 9 (66).

En mars 1722, maître Pasquai Barbier accompagne le trésorier à Aigremont. Il s'y rendra plusieurs fois "pour conseil" et recevra 30 florins "par reconnaissance" le 20 février 1727. Son rôle semble avoir été celui d'un expert, substitué à Jean Doreye. Sa personnalité mérite de retenir l'attention : né en 1689, il relève le métier des maçons en 1716, obtient l'office de maître-maçon de la cathédrale Saint-Lambert en 1738, remplit les fonctions de gouverneur du "bon métier" en 1742 et meurt en 1749; il travaille pour le prince-évêque, pour le chapitre cathédral, pour Mathias Clercx à la collégiale de Fosse et pour différents particuliers (67).

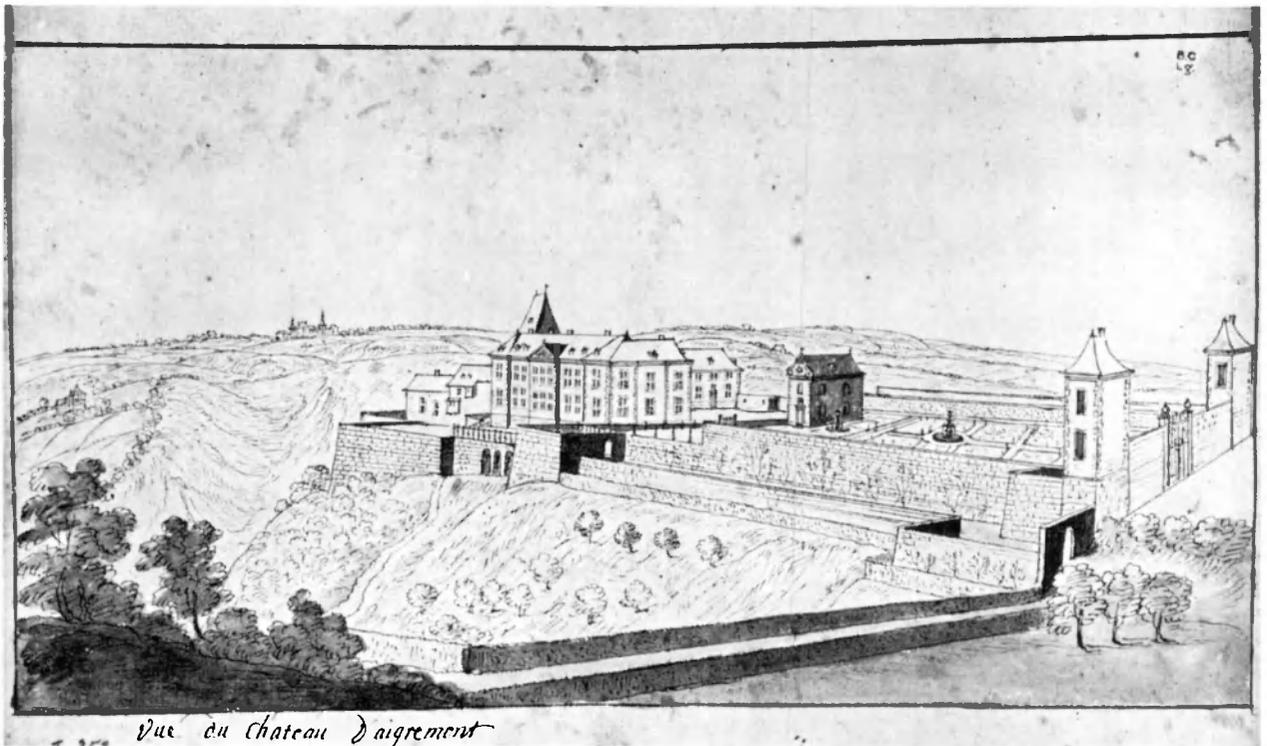


Fig. 2. Le château d'Aigremont vu du côté de la vallée. Dessin de Remacle Le Loup, 1738 au plus tard, crayon et encre sur papier, 175 x 320 mm. Bibliothèque centrale de la Ville de Liège. (Copyright A.C.L., Bruxelles).

### SCULPTURE SUR PIERRE. MARBRES. CARRELAGES ET PLAFONNAGES

Le gros œuvre s'est élevé si rapidement que le tréfoncier bâtisseur peut inscrire dans son *Manuel* dès le 29 septembre 1717 "au sieur Julin, sculpteur, pour avoir gravé mes armes dans le timpane de mon bâtiment du côté de la Meuse à Aigremont, fl. 40" (fig. 2). Le "sieur Julin", c'est à n'en pas douter Julien Hallet, qui réapparaît bientôt sous son véritable nom. Le 16 juillet suivant, il fournit pour le prix de 80 florins "deux colonnes doricques de marbre qui estoient à St-George, qu'il faudra raccommoder et faire à l'une un chapiteau neuf", et le 15 août, il touche 36 florins et 10 patards "pour avoir accommodé et repoli les deux colonnes de marbre acheptées pour l'escalier d'Aigremont et fait un chapiteau qui manquoit et deux socques". Il jouit en ce temps d'une réputation qui n'est pas tout à fait éteinte aujourd'hui. Né en 1674, il relève le métier des charpentiers en 1701 et le métier des maçons en 1706; il peut donc sculpter et le bois et la pierre. En 1709, il succède à Arnold de Hontoir dans les fonctions de "lapidaire" de la cathédrale; il y renon-

cera en 1746 en faveur de son fils Jean-Julien, alias Julien le jeune (1719-1784). En 1744, il est nommé sculpteur et marbrier du prince-évêque Jean-Théodore de Bavière. Il meurt le 25 mars 1749, dans la paroisse Saint-Remy, où il avait été recensé en 1740. Il travaille entre autres à l'hôtel de ville, au palais, à la maison des Etats et à la cathédrale (68).

En 1718 encore, le 30 septembre, deux autres colonnes de marbre sont payées 56 florins, versés "à Mademoiselle Closset pour compte de la vefve Charle Lion de Dinant". Elles doivent être de marbre noir, car elles requerront "du charbon pour les marbriers pour appliquer du mastic" (10.12.1718). Elles reviennent encore le 14 décembre, avec abondance de détails singulièrement vivants: "aux deux polisseurs qui ont achevé de polir et lustrer les deux colonnes de marbre que Jacque [un des ouvriers du chantier, assurément] avoit entrepris et n'a pas été capable d'achever, à quoi ils ont travaillé chacun 12 jours à 22 sous par jour, ayant travaillé à la chandelle et depuis les 5 heures du matin jusqu'à 7 heures du soir, porte f. 26: 8".

Le 23 janvier suivant, deux colonnes de plus sont mentionnées dans le *Mannuel* : payées 75 florins, à 5 florins le pied, elles sont, elles, de marbre de Saint-Remy (fig. 3). Le fournisseur est le baron de Crassier, qui touchera le 29 novembre suivant la somme de 500 florins, prix de 401 carreaux du même marbre, payés 25 patards la pièce, employés pour paver le vestibule (69).

De marbre aussi sont la plupart des cheminées, souvent complétées par des "lisses d'ais" (bordures de foyer). Plusieurs sont fournies par Remacle Malpas (70), une – de marbre blanc – par Madame Rossius-Ruffini (71), deux – de marbre de Saint-Remy – par Julien Hallet (72), une – de pierre – par Jean Everard (73), une – de pierre encore – par "l'homme de St-Nicolas" (74). Une "lice



*Fig. 3. Trois des quatre colonnes de marbre de Saint-Remy qui soutiennent le palier de l'escalier d'honneur (cliché typographique prêté par l'Association royale des Demeures historiques de Belgique).*



*Fig. 4. Le hall d'entrée. Vue prise en 1925. (Copyright A.C.L., Bruxelles).*

d'aise de jaspés" (marbre veiné) destinée à la chambre d'Elie est livrée par la veuve Dumont (75).

Pour les "tulais" (briques d'âtre), le chanoine s'adresse à "la fille feu Maître Arnold Hontoire" et au "capitaine Grégoire" (76), pour les "gettes" (petits éléments de carrelage de forme rectangulaire et de couleurs diverses), à des fournisseurs dont il omet le nom (77).

La mise en place des cheminées et la confection des "ais" en mosaïque d'ardoises posées sur chant sont confiées aux frères Hers. Ils sont chargés aussi de travaux de pla-

fonnage (78). Cependant, des "placqueurs" ou plafonneurs sont sur le chantier en 1718. Ils n'y font qu'une assez brève apparition. Pendant une semaine, on en compte trois, aidés de trois "manouvriers"; puis, pendant une quinzaine, il y a un manœuvre de plus; enfin, pendant deux jours et trois quarts, un plafonneur de moins. Les salaires sont respectivement de 28 et 20 patards (22.5 et 6.6.1718).

L'écurie est carrelée de "quarreaux de feuillances brunes" fournis par la veuve Vanderheiden (79).

## MENUISERIE ET SCULPTURE SUR BOIS

Quant aux menuisiers auxquels le château doit ses planchers, ses portes, ses lambris, ses volets, son escalier (fig. 4 et 5), le *Mannuel* les passe presque entièrement sous silence pendant de longues années. On y lit à la date du 10 septembre 1716 : "payé à maître Michel, menuisier, ... pour avoir planché la petite chambre derrière la miennne à Aigremont, f. 31-3-18" (80); puis, à la date du 6 novembre 1717 : "pour un quartron [?] de cotton pour les lampes du menuisier qui travaillera l'hyver, f. 0-9" et "pour 2 3/8 pots d'huile pour le menuisier, à 12 patt. le pot, f. 1-8-12 et pour le baril, f. 0-3-12"; puis encore, bien plus tard, à la date du 8 novembre 1722 : "pour des outils, chez Gille Boulanger, pour le menuisier Jean le Poieux, f. 1-15" (81). Le 8 avril 1722, Mathias Clercx donne 3 florins "à un menuisier qui avoit fait un rond pour le quadran du lever et coucher du soleil de l'horloger Michel" et il précise "payé, quoique pas obligé". On est en droit de conjecturer qu'il a longtemps laissé à son receveur le soin de traiter avec les menuisiers, et l'on en aura confirmation ci-après.

En revanche, il paye lui-même les sculpteurs qui parachèvent leurs ouvrages. Le 11 janvier 1720, Julien Hallet reçoit 5 florins, "pour les deux plattes bandes et volutes de l'escalier d'Aigremont qu'il a sculpturé". En 1724, les travaux de ce genre vont bon train. Le nommé Delpair(e), alias Dell(e)pair, engagé à 30 patards la journée, aidé d'un "compagnon" qui en gagne 22, puis d'un "nouveau garçon" qui se contente de 20, est le principal intéressé; il s'identifie selon toute vraisemblance avec Jean-Nicolas Delpaire ou Delpert, né en 1695, qui relève le métier des charpentiers en 1723 et compte, quinze ans plus tard, parmi les sculpteurs qui cherchent à s'en émanciper (82). Nicolas Gathy et Antoine Larmoyer viennent en renfort, puis le premier nommé reste maître de la place (83).

Mathias Clercx fait quelquefois appel à un tourneur; il ne le nomme pas, à une seule exception près; c'est en l'occurrence Hendrick de Vivier (84).

Il apprécie fort, par contre, le menuisier Etienne Fayn, alias Fayen, dont le nom revient à diverses reprises dans le *Mannuel* de 1726 à 1728, avec un certain luxe de détails :

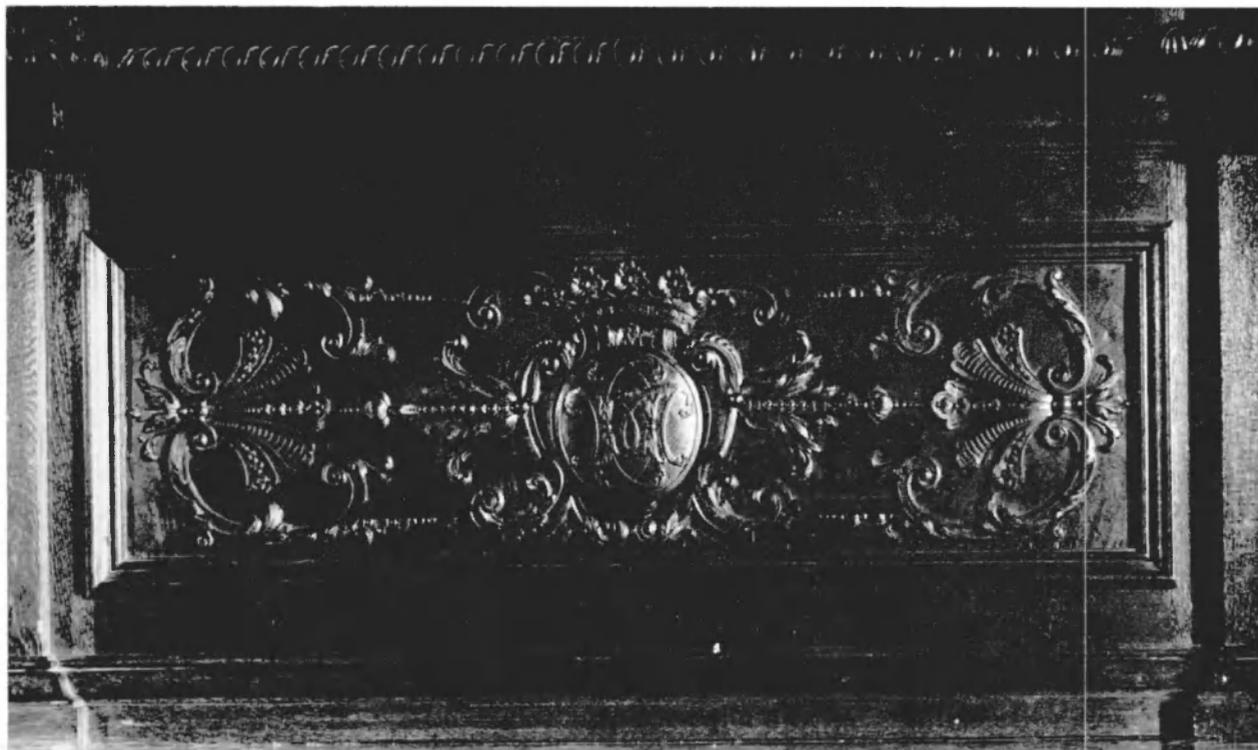


Fig. 5. Panneau sculpté portant le monogramme de Mathias Clercx, dessus de la cheminée du grand salon, partie basse (Copyright A.C.L., Bruxelles).

"pour le lambris et embrasure qu'il m'a fait pour ma chambre à Aigremont compris la sculpture, 28 écus, et pour 2 pots et demi de vernis à fl. 4-5, et pour un sous de safran" (30.3.1726), "état de menuiserie fait pour la sale et 3 attiques de ma chambre, et pour les sculptures" (18.7.1726), "une bordure pour le tableau à la cheminée de la chambre du pavillon vers Meuse d'en haut" (11.4.1727), "boiserie de la chambre d'Elie" (16.1, 2.4, 22.6 et 6.12.1728) (85), pour un "état" de menues choses (85). Fayen se mêle aussi de travaux étrangers à l'art du menuisier, et non sans ennuis : le marché conclu pour la chambre d'Elie comporte un poste "fer de la cheminée", c'est-à-dire une corbeille de foyer; "luy donné une gratification parce que le premier fer couvert de cuivre n'a pas réussi, fl. 3-15", note le chanoine d'une plume bicnveillante, le 6 décembre 1728...

Le nom de Fayen est familier à ceux qui s'intéressent à l'art liégeois du XVIII<sup>e</sup> siècle, pour avoir été illustré par les descendants du menuisier d'Aigremont. Celui-ci, né à Wandre en 1691, relève le métier en 1716, est recensé dans la paroisse Sainte-Aldegonde en 1736 et y meurt le 6 novembre 1760; il travaille beaucoup pour la collégiale Saint-Pierre et la famille de Rossius de Liboy; il réalise en 1733-1734 le buffet d'orgue de l'église Saint-Martin en Ile. Son fils (1720-1773) et son petit-fils (né en 1750), qui portent tous deux le même prénom que lui, rempliront l'un après l'autre l'office d'architecte de la cathédrale (87).

## SERRURERIE

Les serruriers figurent en grand nombre dans le *Manuel*. Le premier cité est Gabriel Levasseur, de Huy, lequel s'était chargé en 1708 de forger la rampe du château de Waleffe (88). Ensuite viennent la demoiselle, puis veuve Le Rond, qui fournit la "tacque" (contrecœur) de la cheminée de la cuisine, d'un poids de 124 livres, et 35 livres de fer "jetté [coulé] pour mettre dans les fourneaux de la cuisine à Aigremont" et le sieur Delincé, qui livre un "fer de feu" pour la cuisine et "un gros vis de fer" (89). Les Gérardon, Noël et Jean, mentionnés bien plus fréquemment (90), s'occupent beaucoup de fenêtres, et accessoirement de meubles divers. On les retrouvera plus loin, tout comme maître Jean, alias Jean Tilman, "près des carmes", qui fournit surtout de grosses pièces de ferronnerie pour l'extérieur, mais ne dédaigne pas pour autant les menus travaux (91). Puis encore Henry

Franque ou Francken, connu par ailleurs sous les noms de Franck, Franket et Franquet (92), Havar, de Jupille (93), et des serruriers dont le nom n'est pas indiqué (94). Ils fournissent diverses espèces de serrures ("à blocq", "à verroux", "taxhes") et de verroux ("plats veroux", "clichettes" et "targettes"), des "pendements" (pentures) et des "fiches" (gonds), des chenets, grilles et corbeilles de foyer, une pincette et une palette, des réchauds et des broches, des anneaux, chaînes et chevilles pour l'écurie, et toutes sortes de "ferailles".

## VITRERIE

Les vitriers ne sont apparemment que trois : Guillaume Gerlich (95), puis François Henri (96), et enfin Maximilien Doupagne (97). C'est vraisemblablement l'un d'eux qui a remis au tréfoncier une double feuille, retrouvée dans ses papiers, où l'on voit deux schémas tracés à la sanguine : d'un côté celui d'une fenêtre cintrée divisée en "60 caraux", 10 en hauteur et 6 en largeur, avec indication d'une autre division donnant 9 carreaux au lieu de 10; de l'autre côté, celui d'une seule vitre, marqué "Hauteur et largeur des caraux". L'échelle n'est pas indiquée.

## PEINTURE, DORURE ET VERNISSAGE

Les peintres, doreurs et vernisseurs, eux, forment un groupe important. Ils sont sur le chantier dès 1717. Le premier à se mettre à l'ouvrage est le sieur Pelisser, qui rehausse de couleurs les armoiries sculptées par Julien Hallet au fronton de la façade vers la Meuse et touche de ce fait 15 florins en date du 17 octobre (98). Maître Hendrick (du) Sellier (99), Lallemand (15.4.1719), Ghisen (7.9.1719), Roland Nonon, Braye (100), Lejeune (101), d'autres encore, dont les comptes n'indiquent pas le nom (102), fournissent du vernis (parfois "de la Chine", parfois "gras"), de la gomme laque et de l'esprit de vin "pour faire du vernis", de l'huile (parfois cuite), de la colle (parfois "d'Angleterre"), "farine, cire blanche et colifon [colophane ?] pour faire de la colle de pierre", couleurs, or et cuivre en feuille, brosses à vernir et peaux de chien de mer (aiguillat) propres à rendre les services aujourd'hui demandés au papier verré.

Braye et Lejeune font mieux. Le premier peint trois tableaux de fleurs pour le château (103). Le second exécute la "tapisserie" de la salle à manger, travail qui se paye à

l'aune, 6 patards pour la toile et 25 pour la façon, et porte sur 140 aunes; il copie quatre portraits; il pratique en outre l'art du doreur, tant à l'or fin qu'en simildorure au laiton (104). Le nommé Augustin se charge de dorer et de vernir des "bordures" de tableaux et divers objets non précisés (105). Plusieurs années plus tard, Louis Louis revêtit de cuivre les "ferailles" des fenêtres et le sieur Velar argentera des objets de cuivre, puis dorera "le quadran nouveau" (106).

Le 4 octobre 1725, Jeanne Jamar fournit pour 10 florins de "couleurs à recrépir les murailles", puis, le 21 novembre, 160 livres de "couleurs rouge" au prix de 5 florins. Ce sont les comptes du receveur Lahaut qui l'apprennent, sans autre indication, sinon la formule "comme par billet Martiny". Cette peinture-là paraît destinée aux façades.

Plusieurs peintres-artistes figurent dans le *Mannet*. L'un d'eux, que Mathias Clercx nomme habituellement El(1)oye et une fois Delloye, se charge de décorer les murs du vestibule du château, pour la somme de 600 florins (fig. 3 et 4). Il exécute d'autres ouvrages, "comme la cheminée et le plat fond du cabinet", la cheminée de la chambre du chanoine, celle de la "chambre à manger" et d'autres à l'étage; 240 florins de plus sont déboursés. Puis encore 40, le 17 octobre 1721, "pour ce qu'il a travaillé de surplus du marché à Aigremont et raccomodé ce qui étoit fait, ayant été 15 jours à ce travail, 10 écus quoi qu'il n'en demanda que 8, et ce affin que lorsqu'il y aura encore quelque chose à raccomoder, il le fit". Le peintre était un spécialiste des vues perspectives et autres paysages. D'origine hutoise, il avait fait le classique voyage d'Italie, et séjourné notamment à Venise et à Rome, où il avait pris femme. Il était revenu dans sa ville natale en 1699. Il devait mourir en 1739, à l'âge de 65 ans. Aucune des peintures décoratives dont il a orné nombre d'édifices religieux et civils liégeois ainsi que l'hôtel de ville d'Aix-la-Chapelle n'est parvenue jusqu'à nous (107).

Mathias Clercx entretient des relations suivies, et de longue date, avec un maître beaucoup plus réputé, sans doute le plus en vogue des peintres liégeois de son temps : Englebert Fisen (108). Son *Mannet* le cite à maintes reprises à partir de 1725, en l'associant plusieurs fois avec un paysagiste spadois nommé Xhrouet. Fisen procure d'abord un paysage peint par "un de Spaz". Puis Xhrouet en entreprend sept "pour servir de tapisserie". Fisen peint ensuite "les figures de l'histoire d'Elie et Elisée dans les paysages du sieur Xhrouet", ainsi que quatre tableaux

représentant les Eléments destinés à la "sale". En 1727, Xhrouet complète par des paysages deux bacchanales que le chanoine a décidé de faire "rallonger" pour les adapter à la cheminée de marbre blanc et à "celle au-dessus", tandis que Fisen exécute un tableau représentant la mort du général chananéen Sisara. En 1728, Xhrouet fournit cinq tableaux "pour achever la tapisserie de la chambre d'Elie" et Fisen y ajoute derechef des figures (109). Les deux peintres aimaient apparemment à s'associer de cette façon. Ils l'ont fait aussi à l'abbaye Saint-Laurent. Le Spadois était membre d'une famille qui cultivait avec profit l'art du dessin, spécialement à l'intention des curistes; on n'hésite guère à l'identifier avec Mathieu-Antoine (1672-1747), "connu pour un bon peintre", selon ses propres dires (110).

Le chanoine achetait depuis longtemps des tableaux de chevalet dans l'intention d'en orner son château. Dès le 14 mai 1715, il verse à "Maître Michel, menuisier" (111) le prix d'une série d'encadrements destinés respectivement à un *Moïse*, à une *Vierge* de Ruby (ou Huby, ce nom reste énigmatique), à deux paysages du peintre liégeois Dumoulin (112), à deux tableaux de Pasqualino de Rossi (peintre italien né en 1641 et mort en 1725) et à deux paysages d'Orisonte (surnom du peintre flamand italianisé Jean-François van Bloemen, né en 1662, mort en 1749); il paye le même jour "au sculpteur" 7 florins et 10 patards pour les deux tableaux de Pasqualino (113). Le 14 août de la même année, il débourse 60 florins pour soultre d'un "trocque" fait avec le greffier Warnot : le "tableau du bacchanal de Bertolet contre l'Eliodore de Jean Guillaume Carlier" (deux des plus réputés parmi les maîtres liégeois du siècle précédent). Le 13 septembre, il en paie 75 "à des marchands d'Anvers pour deux petits tableaux de Blocq" (ce nom, lisible malgré une rature, est celui de deux peintres anversoises; mais leur activité se situe plus tard dans le siècle). Le 28 juillet suivant, il en donne 24 pour "un petit tableau bambocciate [bambochade] du peintre B. Gael" (Barend Gael, maître hollandais du XVII<sup>e</sup> siècle). Le 6 février 1717, il en décaisse 40 pour une *Kermesse de village* de "Micho" (probablement Théobald Michaux, né à Tournai en 1676, mort à Anvers en 1765), acquise du chanoine Scoville à l'intervention de Madame de Cheratte. Le 9 août 1720, il en donne 36 "pour 2 petits tableaux de cabinet paysage". Le 10 et le 13 novembre 1722, il fait une série d'acquisitions "à la foire des marchands d'Anvers" : "2 perspectives d'architecture" (fl. 22), "2 autres pers-

pectives" (fl. 20-15), "2 pots de fleurs" (fl. 16-5), 2 copies de Teniers (fl. 26-10), "une vue du Pont Neuf de Paris avec un nombre infini de petites figures" et "une autre vue de rivière" (fl. 52 les deux). Le 8 et le 10 novembre 1723, il en fait de nouvelles "au Palais" : deux fois deux tableaux (fl. 23 et fl. 12-10); ils sont destinés au château d'Aigremont, comme c'était le cas l'année précédente; aucune autre précision n'est fournie. Il en fait encore, et derechef au palais, le 9 novembre 1724 : "4 tableaux de bambocciates, savoir deux mascarades et deux autres pour fl. 92, item une coene [Dernière Cène] copie de Rubens, fl. 15-5". Ces achats répétés trois années de suite vers la même date ont à coup sûr été faits dans les mêmes conditions : auprès de marchands de tableaux étrangers, pour la plupart Anversois, installés dans les galeries du palais à l'occasion de la foire annuelle, qui s'ouvrait le 28 octobre (114). Le 23 février 1725, enfin, le chanoine verse au nommé Morel le prix (fl. 32, plus fl. 7-12-12 "pour adjoute y faite") d'un grand vase de fleurs peint pour Aigremont. On connaît – mais fort mal – trois peintres liégeois de ce nom : Jean-René ou Jean-Remi, décédé le 23 octobre 1739, Jean-Baptiste, décédé vers 1754, et Jean-Pierre-François, né en 1702 et mort le 12 juin 1764; tous trois sont des spécialistes de la peinture de fleurs (115).

Ces achats ne sont pas ceux d'un fin connaisseur. Mathias Clercx s'intéresse apparemment plus au sujet et à la valeur décorative qu'à la qualité picturale. Les copies et les œuvres d'artistes de second et de troisième ordre font parfaitement son affaire. Seul l'échange d'un Carlier contre un Bertholet Flémalle le montre sous un autre jour; encore l'inscrit-il dans le *Manuel* sans le moindre commentaire teinté de passion, ni même de satisfaction...

En 1730, il se procure deux plans, certainement gravés, celui de Rome et celui de Paris; il les fait "attacher" (maroufler) sur de la toile par le peintre Abry (116) et encadrer par "un menuisier de Pierreuse", sans doute Peter Smets (117).

## TAPISSERIES

Le 30 août 1718, il débourse 256 florins pour "une tapisserie de cuir doré contenant 230 quarreaux" acquise à la "vendition" de feu Madame Vaes, et un florin de plus pour la faire "détendre". Il ne précise pas si cette acquisition est destinée au château. Il est encore moins expli-

cite au sujet d'une autre tapisserie de ce genre comprise dans un compte du 29 novembre 1724.

Il l'est beaucoup plus à propos d'une dépense, autrement fastueuse à vrai dire, qu'il fait en 1725 : le 17 mars, il signe un contrat avec le marchand-tapissier bruxellois Urbain Leyniers pour la livraison de neuf tentures "dessein de Teniers", destinées à la "sale" d'Aigremont (fig. 6). Le prix convenu, 19 florins du Roy l'aune, y compris la doublure, porte le débours à 2.033 florins Brabant, valant plus de 3.415 florins Brabant-Liège. La correspondance échangée entre le chanoine et le lissier ainsi que le contrat passé entre eux ont été publiés à peu près in extenso. Mathias Clercx s'y montre tâtillon et peu commode : il arrache un prix exceptionnellement bas, au dire de Leyniers du moins; il hésite au sujet des dimensions; il change d'avis pendant l'exécution; il ne passe aucun défaut. "Qu'elles soient dignes d'un curieux comme je fais profession d'être", écrit-il; et quelques mois plus tard : "dans la pièce qui représente l'Hiver il y a une main qui me fait un peu de peine". Finalement, il se déclare content et se montre généreux envers les ouvriers (118).

## TISSUS, PASSEMENTERIES, PEAUSSERIES, TAPIS ET NATTES

Mais c'est de tissu que la plupart des locaux sont tendus. En pareille matière, un Clercx ne saurait lésiner. La propre nièce du tréfoncier, Marion (119), lui facilite l'acquisition de trois pièces de damas cramoisie, d'une longueur totale de 155 3/4 aunes de Paris, "pour une tapisserie" (120). Jamar, qui a en Mathias Clercx un client exceptionnellement fidèle (121), Lahaut, marchand en Neuvice (122), la veuve Gilman (123), les "demoiselles" Hardenne (124), Parfondri (125) et Joassart (126), le sieur Keppen(ne) (127), et la veuve Fabry (128) comptent eux aussi parmi les fournisseurs de textiles, qui ne sont pas tous cités par leur nom (129).

Les tissus livrés, dont seront aussi façonnés des garnitures de lit et parfois des vêtements (130), sont nommés avec compétence : brocatelle violette et couleur d'or, damas vert, feuille morte et vert, ou noir, damas d'Inde, taffetas d'Inde "en furie" (à décor peint), cassandre verte et cramoisie, crêpon (étouffe de laine tissée de façon à provoquer la crêpuration), carquette (sorte de gros drap rayé) (131). Le chanoine se procure par surcroît de la toile rayée de rouge, de la toile blanche – la plus fine

vient de Hollande – pour faire des draps de lit, des “ticques ou oreillers”, des nappes et des serviettes. Et encore des galons d’or pour une housse, des rubans blancs ou cramoisis pour garnir des tentures, des cordons et des houppes de soie blanche ou “chamois, orore et violet” pour garnir des rideaux, de la dentelle, du fil, des “couvertes”, du crin pour les matelas, voire des paillassons. Et un tapis de table, acquis chez Tourneur (132). Et des “nattes”, dont une “pour mettre sur le pavé de la salle à Aigremont”; une au moins vient de Hollande (133).

Parmi les fournitures du tapissier Jamar, un poste d’un intérêt supérieur à la moyenne, le 3 août 1724 : “pour la façon, bois et peau de poisson de mer des 6 chaises nouvelles à l’angloise”. Le tapissier fait ainsi concurrence au pelletier Bongard, qui livre des “peaux rouges de poisson pour 6 chaises” le 25 février 1726.

## MEUBLES

Nous passons ainsi au chapitre du mobilier. Nous y retrouvons un menuisier qui nous est déjà connu, maître Michel : il touche 4 florins “pour la presse pour le cachet” le 14 mai 1715 et 22 “pour le pupitre à remettre les papiers d’Aigremont” le 31 août 1720. Les “ferailles” de ce pupitre, fournies par Noël Gérardon, ont été payées 3 florins le 24 juillet.

Comme lui, “Maître George” apparaît fort tôt dans le *Manuel*; il fournit successivement une table, un lit avec impériale et douze chaises, une autre douzaine de chaises, puis les boiseries de six chaises, un fauteuil, et une table de frêne pour la chambre de damas vert. On hésite peu à l’identifier avec le menuisier Georges Georis, recensé en 1736 (134).

Herman Bovy est payé pour une “forme” (boiserie) de lit et deux tables à tiroir, le tout en frêne, pour une petite table et pour une boiserie de lit, en frêne encore, et quatre tables (135). Joseph Gillet pour “une table ou valet muet”, un pied de table, une table de frêne et douze chaises de bois, pour la “forme de lit dans la chambre rayée” et pour six bois de chaises “à l’angloise” (136). Joseph Gissent pour “une forme de lit de fresne et l’impérial pour le lit de damas verd” (137), Peter Smets, en Pierreuse, pour les boiseries de huit chaises et de deux fauteuils, puis pour huit fauteuils sculptés destinés à la chambre de Lorraine (138), et un menuisier dont Mathias Clercx ignore le nom pour douze chaises à l’anglaise (139).

A deux reprises, le chanoine fait venir de Maastricht six chaises de jonc (140). Il achète des meubles dans des “venditions” ou chez des particuliers (141). Une boiserie de lit de peu de valeur et deux tables à café sont inscrites sans autres précisions que leur coût (142). Une opération d’un genre particulier est expliquée à la date du 9 juillet 1721 : “pour le supplément de 6 chaises de bois que j’ay rendus pour des plus grande, à 7 1/2 sous sur la pièce, fl. 2-5-0”.

C’est presque exclusivement de lits, de sièges et de tables qu’il est question, et quand l’essence mise en œuvre est indiquée, c’est toujours le frêne, et jamais le chêne, on l’aura remarqué. Les armoires, Mathias Clercx les faisait vraisemblablement faire sur place par ses menuisiers et ses sculpteurs, puisant dans ses stocks de bois, si bien que ses comptes les passent sous silence, ou peu s’en faut : dans les paiements alloués à Noël Gérardon, on trouve mention de “l’attirail” de deux “garderobes” et de l’armoire du petit vestibule d’Aigremont (143); on en relèverait sans doute davantage si les fournitures de serruriers étaient plus détaillées.

A trois reprises, le chanoine inscrit des chaises “à l’angloise”, piquant ainsi notre curiosité sans donner la moindre indication susceptible de l’assouvir. Ne nommerait-il pas ainsi celles qui sont entièrement en bois, ou celles dont le siège est garni et le dossier non, en son temps fort à la mode en Angleterre et en Hollande, et point du tout en France (144) ?

Trois sculpteurs sur bois fournissent des aigles, des plumets et des pommeaux à placer aux quatre coins des ciels de lit : Termonia, Gathy et Debêche (145). Termonia, de son prénom Martin-Benoît, est loin d’être un obscur tâcheron; né en 1687, mort en 1759, fils et frère de sculpteur, il travaille aussi bien la pierre que le bois et il est par surcroît doreur; il entre en conflit avec le métier des charpentiers en 1738, de concert avec plusieurs de ses confrères; il a la confiance du conseil de la cité de Liège et du chapitre collégial de Tongres (146). Gathy a été rencontré ci-avant, occupé à sculpter les lambris. Debêche n’a guère laissé de traces dans les archives (147).

Restent six chaises de jonc d’Angleterre, payées 120 florins le 19 août 1720 et fournies par le sieur Villette. On ne s’attendait guère à trouver ce personnage occupé de pareil négoce, car on lui connaît un champ d’activité bien différent : l’optique. Prénommé Nicolas-François, origi-



Fig. 6. Le grand salon, dit jadis "la salle", vers 1968, avant l'enlèvement des dernières tapisseries restées en place  
Photo H. Grandjean (Cogéphoto), Liège.

naire de Lyon, fils d'un artificier que Louis XIV avait nommé son ingénieur, il s'était fixé à Liège en 1696 et y avait pris femme; il devait mourir en 1736, laissant un fils, François, qui allait initier la bonne société liégeoise de l'Ancien Régime finissant aux délices de la physique.

#### MIROIRS

Ce sont d'ailleurs des miroirs que Mathias Clercx lui demande surtout; et puis des lunettes et "un quadran à boussole de Paris"; et toutes sortes de réparations (148). L'occasion s'offrant, il se laisse tenter par "un petit miroir de toilette d'Allemagne dont la bordure est couverte d'argent mince" et par "un miroir de cheminée qui étoit cy-devant au sieur Rufini" (149).

#### HORLOGES ET TOURNE-BROCHE

Il dote le château de deux horloges : la grande et celle "du lever et coucher du soleil", œuvres de Michel B(e)urquet, qui touche 50 florins pour les deux le 16 août 1723. L'intéressé n'avait pas cru déchoir en fournissant un tourne-broche, payé 30 florins le 7 janvier 1720. Il était depuis 1702 l'horloger en titre de la cathédrale, avec un traitement annuel de 250 florins (150).

#### ORFÈVRE

Pendant qu'il bâtit, décore et meuble son château, Mathias Clercx achète toutes sortes d'objets dont beaucoup sont ou paraissent destinés à y trouver leur place.

Les pièces d'orfèvrerie sont du nombre (151). Il les amasse petit à petit. Il s'adresse d'abord à un sieur Dupont, pour des babioles seulement (152). Son principal fournisseur est Herman Sauveur. Leurs relations s'étendent sur quatorze ans (153). Avant qu'elles ne s'établissent, le chanoine avait par deux fois fait d'importants achats à "la femme Sauveur", mère de l'orfèvre : un calice avec sa patène et sa cuillère, ainsi que deux burettes avec leur plateau, "argent de Brabant", payé 4 florins 15 patards l'once, puis sept cuillères et sept fourchettes, une aiguère et un bassin, à 4 florins et 12 patards, ainsi qu'un bénitier, à 4 florins et 5 patards (154). En 1730, il débourse coup sur coup 136 florins et 16 patards pour un pot à thé acquis par sa nièce Marion chez l'orfèvre Guillaume Dirick, 292 florins et 19 patards pour "4 saladiers d'argent très bien conditionnez, dont l'argent est au titre entre le louis et le poinçon, pesant 63 onces et 3 esterlins, et l'onze valant en valeur intrinseque pour le moins 4 florins et 9 sous, et compris 4 sous pour la façon, ensemble fl. 4-13", et 328 florins, 13 patards et 18 sols pour un bassin et une aiguère faits "autrefois par l'orfèvre Englebert", achetés chez Bassenge (155). En dehors de ces cas-là, il n'achète pas de pièces toutes faites, il passe commande : aiguère et bassin, cuillères et fourchettes diverses, manche de grand couteau, chandeliers et mouchettes. Il paye alors le travail de l'orfèvre un florin l'once ou à forfait, et l'once d'argent 4 florins et 7 1/2 patards (156). Souvent il fournit le métal, sous forme de lingots, d'espèces monétaires ou de pièces de rebut; il se lance alors dans d'éprouvants décomptes; le plus bel exemple s'en trouve à la date du 17 octobre 1716. Il ne dédaigne pas de faire réparer ce qui peut encore servir (157). Il procède aussi à des réassortiments : "pour avoir fait faire une fourchette d'argent au lieu d'une perdue à un dîner que j'ay donné, fl. 14-16", note-t-il le 27 février 1715.

Encore que Sauveur lui fournisse des pièces gravées (de ses mains ou non), il demande à deux reprises à un spécialiste, qu'il nomme le capitaine Michel, de graver ses armes sur des pièces qu'il vient d'acquérir (158).

## ETAINS, CUIVRES, OBJETS DIVERS

Il achète encore toutes sortes d'objets en étain : assiettes en quantité (certaines sont "percées"), plats, saladiers, salière, moutardier, cuillères, théières, aiguère et "cuvette", écritoire... et pots de chambre. Il les paye au

poids (16,5 patards la livre en 1715, 14 et 18 en 1726, et 13,5 en 1728) ou à la pièce; il fournit parfois des objets de rebut destinés à la fonte. Il n'inscrit pas le nom de ses "podestainiers" (159).

Pour les objets de cuivre, il s'adresse en 1717 au sieur Jacobi, puis à partir de 1719 à Pierre Levache, alias Levage, fondeur réputé. Il achète à ce dernier un mortier avec son pilon, des chenets et ornements de chenets, un arrosoir, ainsi qu'une "cloche et un timbre pour les heures et demies heures pour Aigremont, pesant 40 livres les 2, à 1 fl. la livre"; c'est chez lui aussi, vraisemblablement, qu'il se procure un chandelier et deux "pureux" (passoires) de cuivre; et le 3 août 1730, il donne à ses ouvriers deux florins de pourboire après avoir assisté à la fonte de cloches destinées au roi du Portugal (160).

Restent force acquisitions sur lesquelles on ne saurait s'attarder ici : baromètre et thermomètre (payés fl. 8-5), "boîte avec toutes sortes d'instrument de mathématique" (payée 40 florins au sieur Tielens), verres à bière (14 ont été achetés "des portpanniers allemands", au prix de fl. 8-4; deux douzaines d'autres, "de Bohême", ont été payées fl. 3-10 et fl. 3), pots à bière et pots pour la cuisine, marmites, casseroles, poêle à rôtir, saladiers et "brocailier" (porte-allumettes), fourchettes de fer (payées 18 patards la douzaine), couteaux (payés 8 et 12 patards la pièce), ciseaux de haie et "trenchant ou fierment" (serpe), lampes, chandeliers à lampes pour l'écurie et lanternes, pot de chambre de "feuillance" (faïence), tonneaux, échelles, brosses, "ceppes" (pièges) pour les renards (payés fl. 17 au sieur Henoul, qui les a fait venir de Berlin), "geolles pour prendre les moinaux", fusils (payés fl. 18 et fl. 20; le premier a été fait par "maître Jean"), "menu plomb et poudre à tirer" (161).

## CHAPELLE

Pour la chapelle de son château, Mathias Clercx avait initialement réservé une partie du hall d'entrée : le document détaillant les mesures de l'édifice (voir ci-dessus, p. 118) porte sous le titre "intérieur du bâtiment du côté de la Meuse" et le sous-titre "partie du timpane", en regard des chiffres, "entrée et escalier" (19 pieds et 7 pouces de large) et "chappelle" (10 pieds et 7 pouces de large); "chappelle" se lit une seconde fois en regard, biffé et remplacé par "fenêtre"; on peut dès lors se demander si l'autel ne devait pas se loger dans l'embra-



Fig. 7. La chapelle. (Copyright A.C.L., Bruxelles).

sure d'une fenêtre aménagée à cet effet <sup>(162)</sup>. En tout état de cause, le chanoine a changé d'avis et fait construire une chapelle indépendante (fig. 1, 2 et 7). Et cela, sans attendre d'avoir donné au château les ultimes parachèvements.

La construction du gros œuvre n'a pas laissé beaucoup de traces dans les comptes, où elle se dissimule le plus souvent dans des postes globaux. Les premières mentions remontent à 1723. Le 12 février, 60 florins sont dépensés pour des lattes livrées par le sieur Dupont, le 13 avril, 29 florins pour 4.000 briques "au palais pour envoyer à Aigremont pour la voûte de la chapelle" (sans doute les "briques de campagne" qui se cuisaient sur place n'avaient-elles pas une résistance suffisante), et le 4 août, 9 florins et 15 patards pour dix-sept blocs de tuffeau <sup>(163)</sup>. La première pierre est posée le 24 juillet 1725, événement que Mathias Clercx fête en distribuant 7 florins et 10 patards de "drinckghelt" aux ouvriers.

Sur les aménagements intérieurs, en revanche, les informations ne font pas défaut. Tout naturellement, on retrouve beaucoup de noms déjà rencontrés.

Pour l'autel (fig. 8), le chanoine passe contrat avec maître André Beck, "entretailleur de pierres", au prix forfaitaire de 1.450 florins et avec Ernest Collette, sculpteur sur bois, pour ses armoiries, quatre bases de colonne et quatre chapiteaux, au prix de 88 florins <sup>(164)</sup>. Maître Louis "fait les lettres dans l'inscription" et Termonia habille d'or les chapiteaux, les bases et le chronogramme, et de cuivre les étoiles et les sculptures <sup>(165)</sup>. Englebert Fisen offre le tableau, ce qui lui vaut 60 florins de gratification, portés en compte le 7 novembre 1725. Marguerite Hanson dore le cadre du devant d'autel, peint par Lejeune <sup>(166)</sup>. Le polissage des marbres, ultime parachèvement, est payé le 2 septembre 1728.

Le même André Beck se charge de mettre en place le pavement, fait de "jaspe" livré par le baron de Crassier,

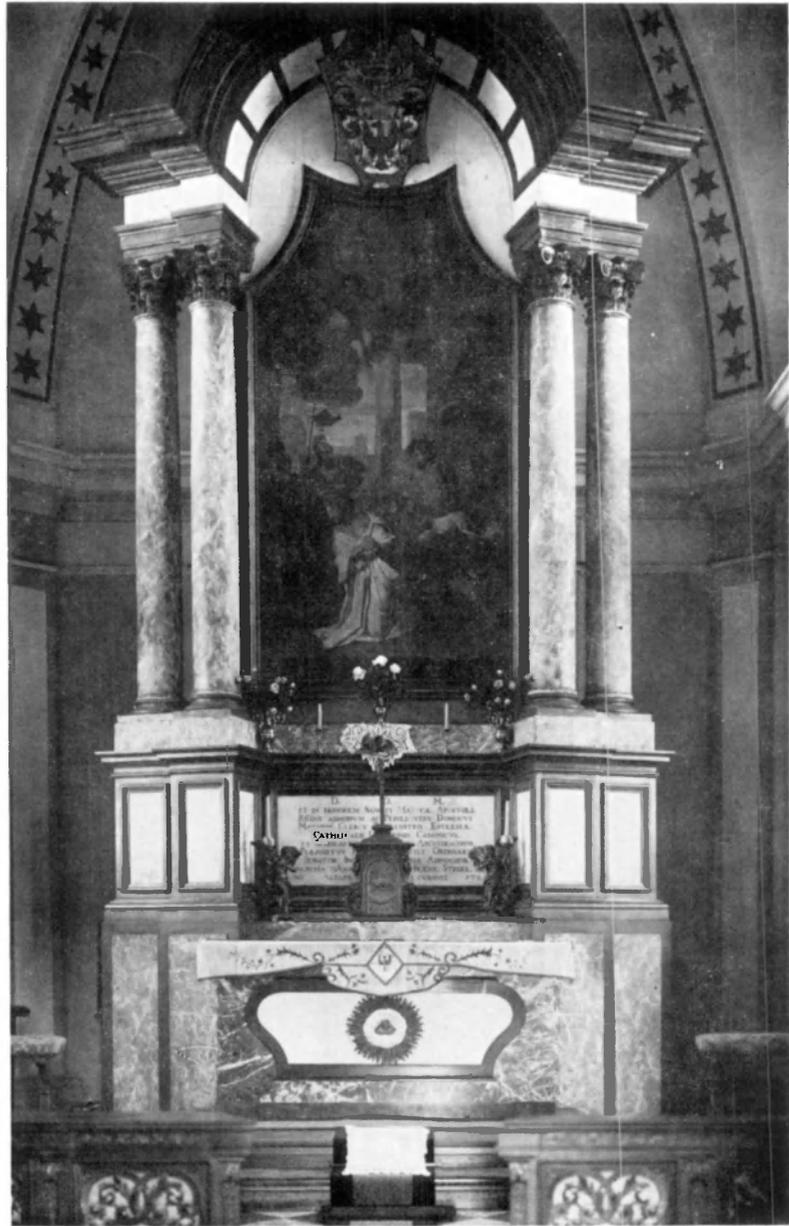


Fig. 8. L'autel de la chapelle.  
(Copyright A.C.L., Bruxelles).

puis de façonner une console et un bénitier (157). Jean Tilman est payé pour la façon des "fers" des fenêtres le 18 novembre 1723; le 2 décembre 1727, sa veuve reçoit 12 florins "pour les 4 voilets"; Jean Gérardon touche 32 florins "pour la serrure, fiches et plat verroux de cuivre" le 26 août 1725 et dix patards "pour changer le bouton de la porte de la chappelle contre une crosse" le 26 avril 1728. Le 11 avril 1727, Etienne Fayen reçoit 224 florins "pour avoir accomodé, compris la sculpture, le

balustre [banc de communion], les pries-Dieu, marchepied de l'autel et garde-robe derrière l'autel" (168). Le 25 avril suivant, le sieur Keppen est payé "pour 4 houppes et 10 aunes [de] cordon de chamois pour les fenêtres de la chapelle". Le 1er août et le 7 novembre 1729 de menues sommes sont déboursées "pour des étoilles cuivrées pour la voûte". En 1730, enfin, Mathias Clercx fait venir de Bruxelles "deux châssis de fenêtres transparents" et rembourse trois écus "à Francisq, maître du

coche de Louvain, qui les avoit payé au peintre Rigaut pour 3 peintures transparentes" (169), apparemment autant de vitraux peints pour sa chapelle.

Dès 1720-1721, il s'était procuré divers objets destinés à la meubler : croix d'autel, chandeliers, sonnette, missel, nappes et canons d'autel, ornements sacerdotaux (170). Il s'en soucie à nouveau en 1728 et 1729. Il acquiert "un cornet de cuivre et le bois" (sans doute un éteignoir à long manche), "des petites dentelles pour 4 purifications" et une lanterne. Il paye 8 florins au sieur Simonis "pour avoir sculpturé et doré les canons de l'autel", 32 florins à Jean Everard pour deux prie-Dieu sculptés, et 10 florins au sieur Velar pour avoir argenté les quatre chandeliers de l'autel (171).

#### PAVILLONS, FONTAINES, MURAILLES, PAVAGES ET FERRONNERIES

Il bâtit simultanément, au fond du jardin, deux "pavillons", ou "gloriettes", ou "cabinets" (fig. 1 et 2). Leur charpente est datée de 1723 (172). En 1725, le menuisier H. Ronseret reçoit des mains de Lahaut huit paiements successifs "pour son entreprise des deux gloriettes" (90 florins) et autres ouvrages. La même année, le serrurier Jean Gérardon s'y affaire, puis le vitrier François Henra. Et l'année suivante, André Beck y place les pavements et les cheminées "de jaspe" (173).

Ce même Beck reçoit encore d'assez fortes sommes, en 1730, pour avoir fourni les deux bassins des fontaines du jardin, un bac de pierre destiné à la cuisine et les deux montants de la porte de la grande prairie près du bâtiment. Il a servi d'intermédiaire dans l'achat à Nicolas Meunier de planches "pour faire le dessein en grand de la fontaine d'en haut du jardin" (174). La veuve Galère fournit le plâtre nécessaire (175). Les "buses" de plomb sont tirées des gueuses en stock; Everard Sarton, qui s'en est chargé, touche 634 florins le 8 décembre 1730, compte non tenu des 234 livres de plomb qu'il a livrées de surcroît (176). Mathias Clercx a payé 60 florins, le 16 décembre 1729 "à Ferdinand André pour le passage qu'il m'a permis d'un xhorre [canal] sous sa prairie à Aigremont pour sa [sic, pour "ma"] fontaine ensuite du contrat devant Le clercq, notaire et arpenteur".

Il a songé antérieurement à faire mieux emmurailler son domaine : il a fait marché avec Gilet Elias, le 11 mai 1727, "pour remonter la grosse muraille de 7 pieds", moyennant 800 florins (177). Et il a chargé le sieur Ver-

din de paver la cour, l'écurie et l'abreuvoir, puis "devant la chapelle et devant la grande porte" (178).

Il ne s'est pas privé d'agrémenter son domaine de ferronneries (fig. 9). Jean Tilman a fourni le "treillis de la rampe de la montée qui descend à la terrasse", "la porte de fer d'Aigremont, pesant 2.490 livres, que j'ay mis à 2.500, parce que la cerure a été comprise dans la façon à 5 liards et demi la livre", "la rampe de la deuxième montée de fer de la terrasse", et "la porte de fer de la descente à la terrasse" (179). Le "sieur Clossart, héritier du sieur Bouharmont" a présenté "son état de fer livré pour la balustrade d'Aigremont, savoir 57 piliers pesants 5.188 livres à fl. 6 : 5 le cent pesant, item 56 [36 surchargé] pièces de fer rond pesant 2.212 livres à fl. 9 : 10 le cent pesant, item 57 livres fer d'Allemagne pour les goujons des piliers à fl. 12 : 10 le cent pesant"; c'était à son intention, selon toute apparence, qu'un nommé Léonard avait produit "deux modelles faits en bois des balustres de fer pour Aigremont" (180). Levache a fourni deux "vases de cuivre pour la montée de la terrasse", puis "deux grands vases de cuivre", puis encore "deux vases de la nouvelle rampe de la terrasse". Augustin a doré les deux premiers (181). En juillet 1729 enfin, Louis Louis et le sieur Joassart, associés, ont doré "partie de la rampe à la terrasse du côté du jardin" et redoré "les boules de la terrasse".

#### PLANTATIONS

Avant même de bâtir la chapelle et les pavillons, Mathias Clercx rêve de son jardin. A partir du 11 décembre 1719, il achète, habituellement l'hiver, bien entendu, force arbres et arbustes : noyers, pêchers, brugnons, abricotiers, pruniers, cerisiers, poiriers, poiriers nains pour espaliers, poiriers sur cognassiers, "poiriers sauvages semez", "cormes", et "cornaliers" (cornouilliers, ormes, châtaigniers, marronniers, mûriers, "ives" (ifs), "espines" en quantité, "gris bois", "blan bois" (peupliers), sapins et romarins. Il en fait acheter aussi par Lahaut : à preuve deux paiements du 6 janvier et du 28 février 1726. Il s'intéresse beaucoup moins aux plants et semences de légumes : "cabus" (choux) et "cabus de Savoie" en quantité, artichauts et asperges. Et moins encore aux fleurs : cinquante tulipes fournies le 7 novembre 1729 par le sieur Joassart, voilà tout ce qu'il inscrit dans son registre.

Il a pour fournisseur habituel Mathieu Delhaxhe (ou Dellehaxhe et une fois Dellehaye), qui sera son jardinier



*Fig. 9. Porte en fer forgé sommée du monogramme de Mathias Clercx, près de l'angle de la chapelle (cliché typographique prêté par l'Association royale des Demeures historiques de Belgique).*

après avoir été celui de "Monsieur l'Official". Il a aussi divers fournisseurs occasionnels : François Ma(n)noye, alias Mannoie, G. Graindorge, Etienne Fayen, le sieur Wuesten, le chanoine Groutars, le proviseur de l'abbaye de Saint-Trond et le bourgmestre Chestret. Il reçoit un cadeau d'arbres de M. Meyers, seigneur de Gothem. Ses acquisitions proviennent des Tawes (lieu-dit sur les hauteurs de Liège), de Coronmeuse (lieu-dit en aval de Liège), de Herstal, de Wandre, de Lens-Saint-Servais, de Looz, de Guigoven; certaines ont une origine inattendue : Bruxelles, Reims, voire la Chartreuse de Paris (182).

Dès le 14 juin 1723, il avait acheté "aux marchands d'images", au prix de 12 florins, "le livre des jardins d'Alexandre Le Blond". L'auteur caché sous ce pseudonyme est Antoine-Joseph Dézallier d'Argenville; le titre exact de l'ouvrage, publié à Paris en 1709, puis en 1713, est *La théorie et pratique du jardinage*; on y trouve la plus complète des théories du jardin "à la française", telle que Le Nôtre l'avait conçu.

Un "Mémoire pour Mons[e]ig[neur] touchant son jardin... d'Aigremont" est conservé dans le Fonds Clercx. C'est un plan tout à fait schématique avec des annotations d'arpentage. La superficie totale se décompose en trois carrés juxtaposés, chacun de onze verges (un peu plus de 51 m) de côté, séparés les uns des autres par une "montée de quelques pas degré". Ce n'est visiblement qu'un avant-projet. Rien d'étonnant, dès lors, s'il ne correspond qu'en gros au jardin actuel.

## SYNTHESE DES DONNEES TIREES DU LIVRE DE COMPTES (1715-1730)

Les indications livrées par le *Manuel* sont si abondantes que les lignes de force se noient quelque peu dans les détails. Tentons de les mettre en évidence.

Mathias Clercx paraît à la fois fortement attaché à son terroir et soucieux de ne pas s'y cantonner. Il se tient informé de ce qui se fait à Paris, des achats de livres et d'estampes, de tissus, voire d'arbres, en font foi; il a de la famille dans la capitale du bon goût, et ne manque pas de profiter des facilités que cela lui donne. Il s'intéresse beaucoup moins à l'Italie, sans dédaigner pourtant Palladio ni Scamozzi. Il ne demande pas grand-chose non plus aux Pays-Bas devenus depuis peu autrichiens : à Bruxelles des tapisseries, des "peintures transparentes" et des arbres, à Anvers, des tableaux. Il n'entretient pas de rela-

tions avec les Provinces-Unies, sauf avec Maastricht, liégeoise à demi, d'où il fait venir de la vannerie; il achète des estampes de Marot, Français hollandisé. Il apprécie les chaises "à l'angloise" et le verre de Bohême.

Il est résolument moderne de goûts. Ses contacts avec le baron de Crassier, éminent "antiquaire", n'y changent rien. A peine s'il porte quelque intérêt à la peinture liégeoise du siècle précédent.

Il est assez avisé pour chercher les matériaux de construction pondéreux de préférence dans la partie amont du bassin mosan, ce qui abaisse les frais de transport. Il fait cependant d'importants achats à Liège. C'est là aussi qu'il recrute en règle générale les artistes et les artisans. Là est sa résidence principale, un hôtel canonial de la Place Verte (183); là se situent ses activités, entre autres celles d'administrateur de la fabrique de la cathédrale, qui le mettent en rapport avec l'élite des gens de métier du lieu. Il ne dédaigne pas pour autant ceux de Huy.

Il dépense en seize ans pour bâtir et aménager son château l'impressionnante somme de 112.262 florins Brabant-Liège. Le tableau que voici montre comment elle se ventile; les sommes additionnées y ont été systématiquement arrondies au florin supérieur ou inférieur; le poste "Au receveur Lahaut", de loin le plus élevé, correspond pour l'essentiel à de la main-d'œuvre non déterminée; le poste "Plomb" comprend pour une petite part des salaires de plombiers et le poste "Serrurerie" les fournitures de tuyaux de fer. Le graphique qui suit (fig. 10) fait apparaître plus clairement la distribution par années; c'est, on le voit, entre 1717 et 1725 que se situent les grosses dépenses.

## DE 1730 A NOS JOURS

En 1730, Mathias Clercx est déjà septuagénaire. Pendant les quatorze années qu'il a encore à vivre, on l'imagine continuant à embellir Aigremont, mais sans plus aucune impatience fébrile. Il reçoit la visite de Pierre-Lambert de Saumery, qui n'a certainement aucune peine à l'intéresser au projet des *Délices du pays de Liège* et qui reçoit la commande de deux planches, munificence rare, car elles n'étaient point gratuites. Le dessinateur spadois Remacle Le Loup prend donc deux vues du château (fig. 1 et 2). L'auteur, quant à lui, y va d'une description détaillée sur le ton qui lui est habituel, celui du dithyrambe; il s'attache en particulier à l'aménagement des

	1715	1716	1717	1718	1719	1720	1721	1722	1723	1724	1725	1726	1727	1728	1729	1730	Totaux
Livres et estampes de documentation . . . . .					62	8		17	23							80	190
Pierres . . . . .			500	215	400	484	400	400	410	607	2.434	400	400	400		421	7.471
Bois . . . . .	25	560	2.661	339	797	626	296	1.189	586	112	177				13	6	7.387
Ardoises . . . . .			983	247	480		195	110	110				88		60	127	2.400
Plomb . . . . .	61	193	1.015	111	865	37	386	330	369	32	87	346		74	1.057	634	5.597
Briques et carreaux de céramique . . . . .	314			124	43			50	29	22	18	12					612
Poils . . . . .				127	65	1	15	56	28		8			9			309
Au receveur Lahaut . . . . .			7.440	3.000	5.400	2.400	4.800	4.200	5.000	6.400	4.600	2.640	900	400			47.180
Aux "inspecteurs" . . . . .			22	20		20	73										135
Aux briquetiers, maçons, manœuvres et plafonneurs . . . . .		42	739	927	471	523	528	631	764	182	8		830				5.645
Aux paveurs . . . . .									250					70			320
Au charpentier . . . . .	55	22	105														182
Aux sculpteurs sur pierre et marbriers . . . . .			40	290	615			364	95	436	1.050	385	335	19		1.252	4.881
Aux menuisiers, au tourneur et aux sculpteurs sur bois . . . . .	50	36				6	4	12	29	187	95	343	224	431		6	1.423
Aux serruriers . . . . .	14		10	301	840	180	310	816	132	941	138	126	244	28	113	26	4.219
Aux vitriers . . . . .				220	176	129	113	156	83		73		12	10	18		877
Aux peintres, doreurs et vernisseurs . . . . .			79	35	167	92	113	374	161	262	355	2	63	4	67	52	1.826
Aux artistes-peintres . . . . .	143	24	40		400	536	42	178	36	119	112	520	66	123		88	2.427
Tapisseries . . . . .				257							3.420						3.677
Tissus, passementeries, peausseries, tapis et nattes . . . . .			42	130	1.374	153	307	431	674	1.548	856	223	836	1.874		382	8.830
Meubles . . . . .	496			70	491	140	17	17	176	24	20	75	109	52	108		1.795
Miroirs . . . . .		28	30	30		10	35		52	88	68				64		405
Horloges et tourne-broche . . . . .						30	1		50		2	2					85
Orfèvrerie . . . . .	788	180	37	3	33	79	12	16	44		1	39	3		144	760	2.139
Etains . . . . .	150			2	7	8		8				38		13		4	230
Cuivres . . . . .			11		11	16			52	25			12		1		128
Objets divers . . . . .	70	37	17	51	180	97	3	53	17	46	1		3	19	3	6	603
Plantations . . . . .					14	239	277	58	5	44	214	99	36	181	24	98	1.289
<b>TOTAUX . . . . .</b>	<b>2.166</b>	<b>1.122</b>	<b>13.771</b>	<b>6.499</b>	<b>12.891</b>	<b>5.814</b>	<b>7.814</b>	<b>9.466</b>	<b>8.925</b>	<b>11.325</b>	<b>13.737</b>	<b>5.250</b>	<b>4.161</b>	<b>3.707</b>	<b>1.672</b>	<b>3.942</b>	<b>112.262</b>

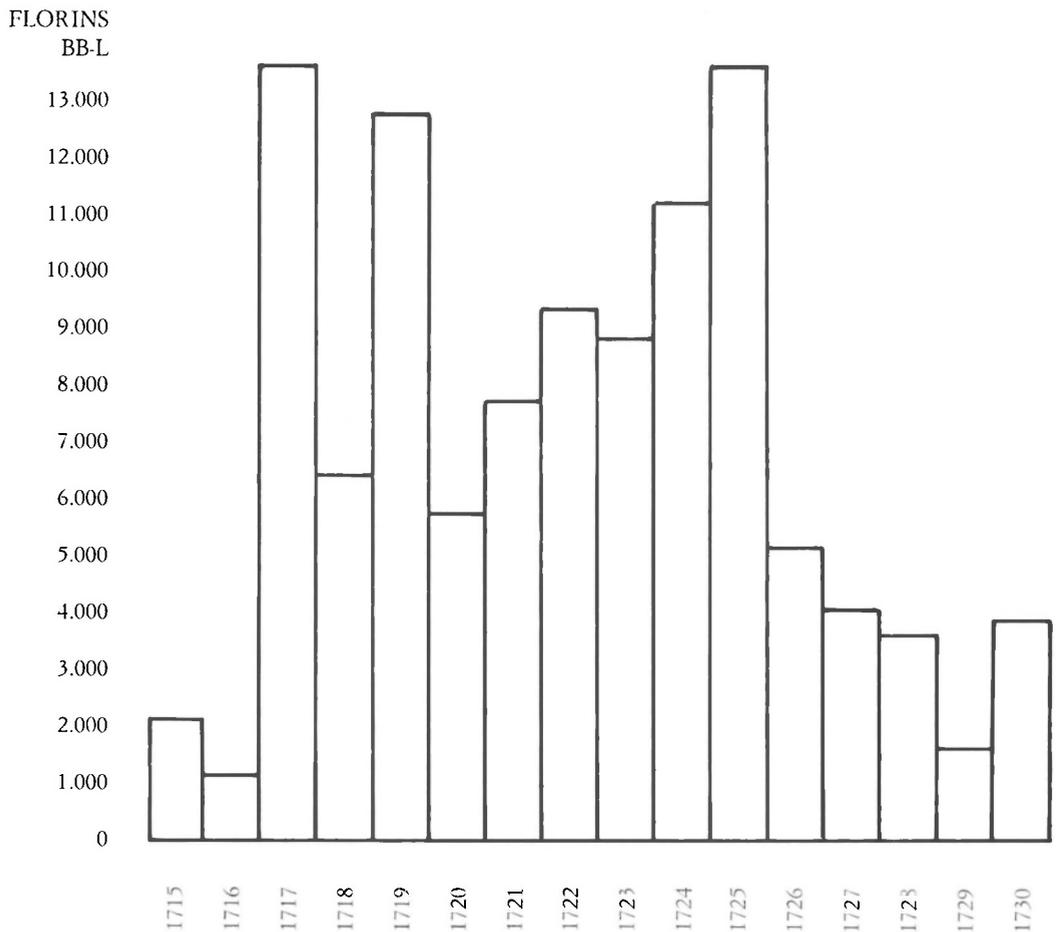


Fig. 10. Graphique des dépenses engagées de 1715 à 1730.

abords, évoquant pour nous des allées, une étoile et des berceaux, où les arbres acquis comme on vient de le voir avaient trouvé leur place (184).

Le seigneur d'Aigremont rend le dernier soupir en son château le 12 août 1744. Sa dépouille mortelle est ramenée à Liège en barque et inhumée dans la cathédrale Saint-Lambert, devant l'autel de sainte Anne, auprès de celle de son frère l'official.

Il avait fait son testament le 26 janvier 1734, puis l'avait sensiblement modifié par un codicille du 6 janvier 1742 (185). Les biens meubles – tableaux, argenterie, livres, etc. – furent partagés : un tiers pour Madame de Cheratte

et les deux autres tiers, divisés à leur tour en quatre parts, pour Michel (chanoine tréfoncier, archidiacre de Hesbaye), Marie (alias Marion), Béatrix et Marie-Jeanne Clercx, neveu et nièces de Mathias. Le château et la seigneurie échurent en héritage à un petit-neveu, Jean-Guillaume-Joseph Clercx (186).

En octobre 1746, Aigremont est occupé pendant quatre jours par des troupes autrichiennes; onze officiers sont logés au château, quatre cent cinquante soldats "dans la basse-cour". Les pertes sont sensibles, mais limitées aux arbres... et surtout aux provisions. Le nouveau seigneur n'a guère ordonné que des travaux d'entretien, pour au-

tant qu'on puisse en juger d'après les "états" encore conservés dans le Fonds Clercx : Joseph Gérard lui en adresse un en 1757, totalisant une petite somme pour couleurs, cuivre, vernis, huile et colle employés au château; Cornélis Boverie lui en envoie plusieurs, échelonnés de 1757 à 1762, pour des travaux de menuiserie sans grand intérêt, exception faite de deux "lambrée", facturés 200 florins; sans doute sont-ce des lambris; les fantaisies orthographiques de l'intéressé sont souvent bien plus étonnantes.

Celles de Marguerite de Haime de Bomal, épouse puis veuve de Jean-Guillaume-Joseph, le sont davantage encore. Les comptes journaliers de dépenses qu'elle tient de janvier 1766 à 1784 sont à cet égard un régal. Ils livrent maintes mentions de petits travaux effectués au château par un couvreur, Nihotte, un vitrier, Demoulin, un ardoisier, Mathieu Moulin, des "massons", Jacob (187) et Destexhe, un horloger (il raccommode le carillon), Boly ou Boty, et des gens de métier dont la profession n'est pas précisée : Hubert Matrige, Jean Bouillie, et la veuve Gurin (?); Matrige, que l'on doit à n'en pas douter rapprocher du maçon Hubert Matriche évoqué ci-après, est le seul à toucher une somme relativement élevée (fl. 438-4). Georges Elias fournit des couleurs et Gérard Deffonce ou Deffence procure "une tapisserie de papié pour mettre dans le petit vestibul d'Aigremont qui va à la terrasse". Ces comptes signalent aussi une rentrée de 40 florins, produit de la vente d'une "tapisserie de vieux cuir doré d'Aigremont", peut-être celle que Mathias avait acquise en 1718.

La douairière meurt le 12 avril 1784. Elle avait légué château, terre et seigneurie à son fils aîné Jean-Guillaume-Lambert, chanoine tréfoncier; les meubles devaient être partagés à l'amiable entre ses cinq enfants, spécifiait-elle, "sauf que quant aux tapisseries, miroirs, cristaux, glaces, chaises, fauteuils, lits servant aux trois places d'en bas vers le jardin, appellées les chambres verte et rouge, elles deveront y rester... la tapisserie en peinture qui se trouve dans la chambre de St Elie en haut y restera aussi, de même que les attiques de toutes les places, tant en haut qu'en bas, et les six pièces de canons"; les cohéritiers devaient être dédommés (188).

Un inventaire du château est dressé le 19 octobre 1784. Il énumère, d'une manière fâcheusement laconique, les "meubles et effets" à partager, inventoriant successivement la cuisine, la "dépençe", la "place à manger", la

"place de l'Ecolâtre" contiguë, la "place nommée aux papes" et le cabinet voisin, puis les pièces des étages, qui sont toutes des chambres, sauf le "cabinet nommé bleu", puis encore un petit grenier, les écuries, remises, caves et greniers (où sont entassés de vieux meubles et force planches de bois blanc et de chêne), et enfin la chapelle et le grand vestibule. Le partage est fait le 6 juillet 1785; une partie des meubles et objets demeurent en place; la pendule et les porcelaines de la salle à manger restent en indivision et sont dès lors promises à la vente à l'encan.

Avec la Révolution commencent les années noires. Elle ne cause pas de grands dommages, si ce n'est la perte de cinq des tapisseries (189). Le châtelain avait émigré. Il meurt au château le 26 mai 1812 et le laisse à son frère cadet Jean-Michel-Léonard. Le nouveau propriétaire a épousé la fille du censier et s'est installé dans le logis de la ferme; loin de montrer pour le château le même attachement que ses ancêtres, il en loue une partie à un fermier, et prend des dispositions pour le cas où il le donnerait en location dans sa totalité (190). A sa mort, survenue le 19 mai 1826, Aigremont passe aux quatre enfants mineurs qu'il laisse; ils s'en vont vivre ailleurs (191). Le château et la ferme requièrent "pour le défaut d'entretien", des réparations chiffrées à près de 8.000 fr. par François Bernimolin, menuisier-charpentier, Hubert Matriche, maçon, et Louis Delvenne, serrurier; les dégradations subies par les meubles et tapisseries sont évaluées à 4.350 fr. Le maçon Destexhe et le vitrier Targnoly parent au plus pressé. Les meubles dépendant de la succession du dernier tréfoncier sont conservés; les autres sont vendus. En 1827, le château devient un pensionnat (192). En 1833, il est partiellement loué à un négociant de Liège qui s'engage à payer 750 fr. de loyer et à en dépenser 150 en réparations annuellement (193). Il retrouve sa dignité une fois devenu propriété de Jean-Michel-Mathias-Léonard de Clercx de Waroux. Mais non sans subir des aménagements jugés aujourd'hui regrettables. Des travaux de maçonnerie sont commencés le 10 mai 1838 et poursuivis jusqu'au 31 octobre 1840 au plus tôt. Leur nature exacte n'est pas précisée dans les relevés conservés, dont le total se monte à plus de 1.200 florins (194). Ce sont des transformations : la proportion entre main-d'œuvre et matériaux le montre assez. Elles visent les fenêtres : deux croquis annotés accompagnant les relevés proposent deux variantes, l'une avec six, l'autre avec huit carreaux (195).

En janvier 1869, un large éboulement se produit dans le voisinage immédiat. Un mur de soutènement et un hangar contigu s'écroulent. Divers bâtiments de la ferme subissent de graves dégâts; on ira jusqu'à se demander s'ils peuvent être reconstruits au même emplacement. Des lézardes apparaissent au bout de l'écurie. Mais le château lui-même reste indemne. Un procès s'ensuit entre les propriétaires et la société anonyme de la Nouvelle Montagne, dont les travaux miniers sont incriminés.

L'œuvre de Mathias Clercx a échappé à l'anéantissement, mais la dégradation progressive de l'environnement, du fait de l'activité industrielle, la menace de mort lente. Au bout d'un siècle, le domaine est à vendre, menacé de ne

pas trouver acquéreur, et dès lors d'être dépecé; les meubles ont été enlevés, et aussi les tapisseries, vestiges de la décoration originale. Grâce à un mécène aussi discret que généreux, l'Association royale des Demeures historiques de Belgique achète le château avec plus de neuf hectares de terrain (19.1.1971) et entreprend de le redécorer et de le remeubler, avec l'aide de prêteurs obligeants. Elle lui rend vie en l'ouvrant au public, qu'elle attire par d'intéressantes expositions. Le classement d'Aigremont comme monument et comme site est demandé. Son avenir, naguère si sombre, s'est éclairci de providentielle façon.

Liège, mars 1976.

(1) Une étude descriptive paraîtra ultérieurement dans ce même *Bulletin*. La littérature consacrée jusqu'à présent au château n'offre rien de plus substantiel que l'article publié par le comte de Borchgrave d'Altena dans *La Maison d'hier et d'aujourd'hui*, 12, décembre 1971, pp. 2-21. Le nôtre a été achevé avant la parution du tome II (*Châteaux de plaisance*) du *Grand Livre des châteaux de Belgique* composé sous la direction de Luc F. Genicot.

(2) ARCHIVES DE L'ETAT A LIEGE, *Registres paroissiaux de Liège*, n° 14, f° 138. Dans les citations suivantes, le sigle A.E.L. et l'abréviation *Reg. par.* remplaceront les mentions in extenso.

(3) B. LHOIST-COLMAN et P. COLMAN, *Les goûts de Lambert Clercx, Liégeois de Paris sous Louis XIV, en matière d'ameublement*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. VIII, n° 178-179, 1972, pp. 162-163.

(4) J. de THEUX de MONTJARDIN, *Le chapitre de Saint-Lambert à Liège*, t. III, Bruxelles, 1871, pp. 353-354. Mathias Clercx, lit-on, ayant perdu un pouce par accident, ne put être ordonné prêtre et dut résigner la prébende presbytérale dont il avait d'abord été pourvu; ainsi s'expliquent certains postes sibyllins relevés dans son livre de comptes : "pour 6 peaux que j'ay fait venir pour des pouces" (24.7.1715), "pour les pouces au gantier" (7.3.1717), "au gantier pour avoir fait deux douzaines de pouces" (20.5.1719); quant aux "pouces" d'argent raccommoqués par l'orfèvre Sauveur (25.4.1719 et 5.4.1725), ce sont des pouciers, sans doute. Mathias Clercx n'a nullement perdu la dignité d'écolâtre en 1707, comme le veut de Theux.

(5) Par exemple avec le tailleur de pierres Hubert Absil : "pour son état ou plutôt le résidu de son état suivant la réduction ou diminution que j'ay servis, ayant cependant adjouté f 20 pour les parties différentes, ainsi payé fl. 421-2-12", écrit-il dans son livre de comptes le 2 décembre 1730. Ou encore avec la veuve de Jean Dubois, couturière établie en Neuvise, dont il obtient de payer 80 florins au lieu de 84 florins 5 patards (10.12.1716). Ou encore avec la veuve de son barbier : il défalque un écu de sa note "parce que les garçons ne me coupent pas les cheveux et ne sont pas capables de les couper" (4.2.1725).

(6) Le 15 mai 1727, il paye un cierge blanc pour la chapelle d'Aigremont "ayant rendu les bouts pour du tabac" !

(7) Il fait retourner ses chapeaux (20.4 et 27.4.1726), vend ses vieux habits à son tailleur (21.1.1715; 9.5.1722), "fait faire d'un surplus vieux un rochet, acheté du rollet pour les manches et rejoint la petite dentelle à la grande et y radjouté une pointe" (2.10.1727).

(8) Un mayeur de la Fermeté entre en fonctions et donne 50 pistoles; "je n'ay pas voulu avoir ma part, qui étoit de 4 pistoles n'étant pas de sentiment qu'on doive ny qu'on puisse vendre une charge pareil" (noté dans les recettes en date du 22.2.1716). Voilà des scrupules qui l'honorent !

(9) La mention «pour aumône», abrégée, revient sans cesse; les pauvres, les incurables, les prisonniers sont les bénéficiaires habituels. L'hôpital général reçoit 30 florins (3.5.1725), le curé de Jemeppe 200 "pour les pauvres du lieu dont les maris et les frères ont péri par un feu de fosse l'an 1715" (7.4.1728). Neveux, nièces, domestiques et ouvriers sont gratifiés d'étrennes, de viatiques ou de pourboires. Le tréfoncier-seigneur baille un florin "à Aigremont, pour payer les violons, le 1er dimanche de may, jour de la fête, à condition qu'on ne fasse point payer les rubans aux filles" (12.4.1723).

(10) Compte rendu de conférence, dans *Chronique archéologique du Pays de Liège*, t. 29, 1938, p. 6; Aigremont, dans *La Maison d'hier...*, pp. 10 et 12.

(11) Son goût de la précision s'avive encore lorsque sa santé est en cause : il a payé un citron "pour après la médecine" (23.10.1717); le médecin Nessel lui a rendu une visite qui s'est prolongée de 9 h 30 à 11 h du soir (6.10.1720); le chirurgien Massart lui en a rendu deux quand il a été blessé au bras par "la chute d'une boîte" (5.3.1722); son confrère Bauvois l'a guéri "d'un accident à l'orteille du pied droit" (31.8.1729)...

(12) 28.4.1729 et 4.2.1730.

(13) 27.11.1728. L'aune de Paris mesure 1,18844 m.

(14) 26.11.1721 (320 florins).

(15) 7.2.1718 (50 florins) et 20.7.1722 (12 florins).

(16) 31.12.1717, 1.1.1718, 17.6 et 18.12.1730.

(17) 21.3.1716 (300 florins).

(18) 2.6.1715 (200 florins).

(19) 5.8.1721 (10 florins).

(20) 4.4.1725 (50 florins).

(21) 23.2.1715 (fl. 18 "aux Italiens pour quelques figures") et 14.11.1719 (fl. 2 à Jacobi pour des anneaux pour des tableaux). Marie-Josèphe, fille de Robert Clercx, avait épousé Jean-Philippe-Eleuthère de Sarolea, seigneur du ban de Cheratte.

(22) Les références au manuscrit sont ici systématiquement réduites à la date de la mention.

(23) Il précise lui-même la date en inscrivant un paiement versé le 20 décembre 1730 au receveur de l'Etat noble.

(24) 5.7 et 26.8.1715.

(25) Les mentions de cette espèce sont plus de trois cents dans le *Manuel*. La dépense varie d'un escalin à plus de 180 florins.

(26) 8.12.1719; ce troc lui coûte 10 florins. Le *Cours d'architecture qui comprend les Ordres de Vignole ... et tout ce qui regarde l'art de bâtir* d'Augustin-Charles d'Aviler a connu un succès considérable et grandement contribué à l'expansion de la doctrine classique; la première édition date de 1691, la plus recherchée — parce que revue et augmentée — de 1710; sans doute Mathias Clercx remplace-t-il l'une par l'autre.

(27) 7.1.1719 (28 florins); le fournisseur est le libraire Moumal, qui lui fait parvenir mensuellement *La Clef du cabinet des princes de l'Europe* et occasionnellement l'un ou l'autre volume (6.2.1720 et 12.1.1723). Pour un écolâtre, sorte de ministre de l'instruction publique, Mathias Clercx a étonnamment peu le goût des livres, si les apparences ne sont pas trompeuses. Le 31.3.1717, la veuve Clo[es]quet reçoit de lui 8 florins "pour 2 exemplaires d'un livre d'arithmétique que feu son mari m'avait dédié"; ouvrage de caractère utilitaire, comme l'indique à suffisance son titre in extenso : *La vraie et parfaite arithmétique des négocians composée par Nicolas Cloesquet, géomètre sermenté, en laquelle se trouve ce qui est de plus avantageux et nécessaire à ceux qui exercent le négoce de marchandise, le tout à l'usage de la ville et du pays de Liège* (Liège, Roland Procureur, 1717).

(28) 7.1.1719 encore; il les paie 5 1/2 écus chacun. On n'hésitera guère à reconnaître dans le premier les *Œuvres d'architecture de Vincent Scamozzi ... traduites en françois par M. Augustin-Charles d'Aviler ...*, Levde, 1713, et dans le second le *Traité d'architecture, avec des remarques et des observations très utiles...* publié par Sébastien Leclerc, à Paris, en 1714.

(29) 7.4.1723; 3 florins seulement, ce qui oriente vers le *Traité des cinq ordres d'architecture dont se sont servi les anciens, traduit du Palladio, augmenté de nouvelles inventions pour l'art de bien bastir par le Sr Le Muet* publié à Amsterdam en 1682 en un modeste volume in-8°.

(30) 28.3.1730; l'acquisition se fait à Paris; elle requiert une lettre de change et des frais d'emballage et de voiture; elle se solde par un débours de près de 80 florins.

(31) 2.9.1720 (fl. 7-10).

(32) 30.4.1722 (fl. 6-10 et fl. 10). Ce Marot est à coup sûr le fameux architecte, ornementiste et graveur, prénommé Daniel, dont les *Œuvres*, dans l'édition de 1703, sont au château de Waleffe (J. de BORCHGRAVE d'ALTENA, *Décors anciens d'intérieurs mosans*, t. III, [Liège], s.d., p. 111. — *L'art de construire au pays de Liège au XVIII<sup>e</sup> s.*, Exposition organisée... au château d'Aigremont, s.l., 1975, p. 71, D VII 3). Cet ample recueil, réédité en 1713 avec plus d'ampleur encore, n'est pas en cause ici, vu la modicité de la dépense; elle paraît correspondre à une sélection faite parmi les suites initialement publiées, le plus souvent de 6 planches.

(33) 14.6.1723 (fl. 3 et 5). On trouvait naguère encore au château une partie des *Deux Dessins de Cheminées dédiés à Monsieur Jules Hardouin Mansard... par son très humble et obéissant serviteur Berain, dessinateur du Cabinet du Roi* (de BORCHGRAVE d'ALTENA, *o.c.*, t. III, Liège, s.d., p. 111).

(34) Un achat de briques apparaît dès le 24.12.1715, dans un libellé fâcheusement sibyllin : "omis en son lieu que ma belle-sœur... a déboursé pour moy pour des meubles pour Aigremont, le tout ensuite de son état, compris 314 florins pour briques, fl. 783-10-6".

(35) 28.5.1717 et 28.1.1718 (les 27 fenêtres en cause totalisent 3240 pieds, payés "23 fl. le cent de pieds"; "chaque fenêtre revient à 27 fl. 12 patt."; ces pierres ont été "retiré du bateau" par les ouvriers du chantier; elles n'ont donc pas été extraites dans les alentours immédiats; 9.7.1719 et 17.2.1720 (l'opération touche cette fois "22 croisates entières à la nouvelle aile et à l'enfilade et cuisine... portant 2640 pieds" plus 280 pieds "pour des demi-fenêtres et quelques pièces pour des couvertures de fenestres").

Le chanoine compte en pieds même quand ce sont des pieds carrés ou des pieds cubes. Les bâtisseurs devaient se servir du pied de Saint-Hubert, long de 295 mm environ et subdivisé en dix pouces (*L'art de construire au pays de Liège...*, pp. 44-46).

(36) 17.2.1720 ("25 pavements d'un pied, polis, à 9 sous le pied, et 20 pavez de four à 11 liards la pièce, 6 lisses d'aise [bordures de cendrier d'âtre] contées au pied complet [longueur arrondie au pied supérieur] pour 48 pieds à 40 [sic, pour 30] le cent de pieds"); 31.12.1720; 29.6 et 31.8.1721; 24.1 et 15.8.1722; 17.8 et 6.12.1723; 12.3, 24.4 et 6.12.1724; 23.4.1725; 12.6.1726; 6.3.1727; 29.3.1728 et 2.12.1730.

(37) A.E.L., *Métiers*, 108a, f° 132; *Etats*, 85, f° 74v°; *Etats*, 105; *Reg. par.*, 91, p. 90; *Chambre des comptes*, 217, f° 9; *Cité*, 80, f° 31v°; 83, f° 69v°; 84, f° 72 et 74; 86, f° 77; 87, f° 22, 28v° et 37v°; 88, f° 20 et 25; 93, f° 41; 94, f° 26 et 38v°; 95, f° 26v°; 96, f° 25 et *passim*; *Fonds Clercx*. Sa veuve continue ses affaires, au témoignage des comptes de la cathédrale, qui mentionnent ensuite François Absil, puis sa veuve. C'est sans doute cette dernière qui livre des pierres et des marbres pour l'abbaye du Val-Saint-Lambert, le château de

Warfusée et l'hôtel de ville de Huy (*L'art de construire au pays de Liège...*, p. 81).

(38) 7 et 8.10.1716; un garçon charpentier et "maître Gérard" sont allés voir les planches; la veuve Despa, Outremeuse, a reçu le paiement. Ces "cartiers" sont des planches *sciées sur quartier* d'une façon qui fait valoir le *camelot* du bois. Les planches, elles, sont *sciées sur boule*.

(39) 23 et 28.5.1717; l'écolâtre Bailly et le voiturier Biot sont intervenus; le marché est avantageux, car on a "conté onze cent pour le mil", c'est-à-dire fourni 1100 pieds pour le prix de 1000, ce qui abaisse le prix en-dessous de 24 écus.

(40) 18.5.1718; les premières se payent 50 écus les mille pieds, les secondes 25. L'intéressé fournit fréquemment du fer à la cité de Liège (A.E.L., *Cité*, 84, f° 75v°; 85, f° 26v°, 30 et 61v°; et *passim*). Il se confond assurément avec Jean Sciane Dupont, homme d'affaires exceptionnellement dynamique, conseiller puis bourgmestre de Huy (M. YANS et N. ROUCHE, *Des Cadets d'Outremont devant la crise européenne du XVII<sup>e</sup> siècle*, dans *Annuaire d'Histoire liégeoise*, t. 9, n° 33, 1966, p. 142. — N. ROUCHE, *La ville de Huy sans pont pendant dix ans (1676-1686)*, dans *Annuaire d'Histoire liégeoise*, t. 13, n° 37, 1972, pp. 13 et 29. — E. TELLIER, *Travaux à la collégiale de Huy au XVIII<sup>e</sup> siècle*, dans *Leodium*, t. 59, 1972, p. 57) et aussi avec le nommé Ziane, charpentier, cité dans les comptes de la célèbre machine de Marly (J. DEMARTEAU, *Histoire ou légendes ?*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, [cité ci-après B.I.A.L.], t. 18, 1885, p. 490).

(41) 31.12.1719; la transaction a été opérée le 9.9.1718 par la belle-sœur de Mathias Clercx; les planches en question reviennent à 18 écus le mille.

(42) 8.2.1719; hautes de 9 pieds, larges de 5 pouces, ces planches lui sont vendues au prix de 31 écus 1/4 les mille pieds. La famille Maîtrehomme, alias Maisthomme, a compté plusieurs marchands de bois, tel Jacob, mentionné en 1702, telle la veuve de Paul, mentionnée en 1727; Paul avait rendu l'âme le 1.7.1723 (à moins qu'il ne s'agisse d'un homonyme); Jacob ne saurait se confondre avec le Jacques qui décède le 24.9.1733, âgé de 44 ans environ; c'est peut-être sa veuve qui meurt le 6.6.1734 dans la paroisse Saint-Nicolas au Trez (A.E.L., *Cité*, 73, f° 33 et 34 v°; 93, f° 38; *Reg. par.*, 214, p. 24; 314, non paginé).

(43) 11.5 et 4.6.1720; les premières mesurent 10, 11 et 12 pieds de long et coûtent 28 écus et demi les mille pieds; les secondes, "à choix", comprennent 31 planches de 12 pouces et 650 pieds de quartiers, et se payent 25 écus et demi "le mil". Le fournisseur n'est pas un inconnu (YANS et ROUCHE, *o.c.*, p. 142).

(44) 8 et 19.4.1721 (1144 pieds de planches larges de 13 et 14 pouces, à 62,5 écus), 9 et 17.4.1722 (4216 pieds de planches et quartiers à 22,5 écus), 13.6.1722 (1388 pieds de planches et quartiers, à 97 florins et 15 patards, soit un peu moins que 25 écus), 4.9.1722 (3800 pieds de planches et quartiers — "il y avoit 2600 pieds de planches et 1335 pieds de cartiers, j'en ay déduit du total 135 pour les mauvaises" —, à 25 écus), 18.12.1722, 17.4.1723 (8 "terrasses" (solives) de 10 pieds à 25 écus et 4 "werres" (chevrons) de 8 pieds à 15 5/8 écus), 23.11 et 12.12.1723 (4447 pieds de planches et quartiers à 25 écus), 12.10.1724 (1000 pieds de planches "à choix", à 28 écus), 2.5.1725 (812 pieds de planches à 28 écus et 30 pieds de quartiers à 25 écus, "le tout à choix"), 20.10.1725 (412 pieds de planches au choix à 28 écus et 100 pieds de quartiers à 25 écus), 2.3.1729 (106 pieds de planches à 29,5 écus). N'est-ce pas à eux aussi que le chanoine paye 4 florins, le 6.12.1723, "pour une pièce de bois pour l'écurie d'Aigremont

pour piliers», plutôt qu'à son fournisseur de poils Henry Dheur, comme le *Manuel* paraît l'indiquer ? Les deux frères relèvent le métier des charpentiers en 1712 (A.E.L., *Métiers*, 66, f° 171v°; voir aussi f° 171); ils passent un acte devant le notaire P.F. Mouilhet le 14 décembre 1733 (obligeamment communiqué par M. Nestor Mélon). Herman travaille à la cathédrale depuis 1716 au moins, Raskin à la grande halle en 1726 (ARCHIVES DE L'ÉVÊCHE DE LIÈGE, *Comptes de la cathédrale, passim*. — A.E.L., *Cité*, 92, f° 31v° et 35).

(45) 21.11.1723. Un menuisier nommé Jean-Henri Alexandre est en activité à Liège quelques années plus tard; il a 61 ans en 1740 (A.E.L., *Collégiale Saint-Pierre*, 1171, 9 et 12.2.1735; *Etats*, 88, f° 246v°). Peut-être est-ce le même personnage, ou, plus probablement, un membre de la même famille, adonnée au travail du bois (A.E.L., *Métiers*, 66, f° 108v° et 236).

(46) 21.10.1717 (8646 pieds, "y compris 221 pieds de reye [latte] de toit", à 55 patards les cent pieds) et 27.1.1719 (3408 pieds "pour couvrir le bâtiment de la cuisine" au même prix unitaire).

(47) 6.8.1718 (fl. 146-15 pour trois arbres achetés dans les bois de la commanderie de Villers-le-Temple par son menuisier Maximilien Tavier).

(48) 1.5.1717; elles se payent 11 florins 5 patards le mille; elles sont passées par le "comptoir" de Namur; elles venaient sans doute de Fumay.

(49) 23.9.1717 (29.900 à fl. 14 le mille), 22.10.1717 (20.000 au même prix "sur quoi elle a diminué 5 sous par mil pour les défectueuses"), 29.8.1718 (18.000 à fl. 13-15), 31.1.1719 (40.000 à fl. 12), 5.6.1721 (20.000 à fl. 9-15), 20.6.1722 (10.000 à fl. 11-10, mais "elle a effacé en payant les 10 sous", c'est-à-dire ramené le prix à 11 florins), 8.7.1723 (encore 10.000), 17.10.1727 (8.000 à fl. 11), 5.12.1729 (6000 à fl. 10) et 23.4.1730 (14.900 à fl. 8). Les prix sont à la baisse, on l'aura remarqué.

(50) 20.11.1715 (75 pieds de "buse" pesant 351 livres, payés à 14 liards la livre; plus 7 livres de soudure à 14 patards la livre et de menus frais); 16.9.1716 (1038 livres "pour les buses à Aigremont jusqu'aux buses de terre" et 17 livres de soudure, à des prix inchangés, et qui ne changeront pas), 27.3.1717 (425 pieds, pesant 1805 livres, livrés le 18 décembre précédent, 60 pieds, pesant 246 livres, livrés le 15 mars, et 28 puis 10 livres de soudure), 22.9.1717 (3031 livres de plomb "en feuille" à fl. 14 les cent livres et 86 livres de "buses"), 7.12.1717 état payé à concurrence de 27 florins en remettant au plombier 225 livres de vieux plomb valant fl. 12 les cent livres), 3.6.1718 (186 1/2 livres de "poires de plomb" [épis de toiture, sans doute] au même prix que les tuyaux et 170 1/2 livres de "rolles" [rouleaux] au même prix que les feuilles et se confondant sans doute avec elles), 22.7.1718 (390 livres à fl. 14 les cent, donc en feuilles), 16.2 et 4.12.1719, 14.9.1720, 19.12.1721, 16.12.1722, 17.12.1723, 19.11.1724, 18.12 et 29.12.1725 et 22.1.1728. Léonard Harzé est fontainier et plombier en titre de la cathédrale, dont les comptes le citent fréquemment à dater de 1717; ceux de la cité font de même dès 1715; il meurt le 3 avril 1720; sa veuve continue ses activités (A.E.L., *Cathédrale, Secrétariat, Commissions*, 190, f° 179v° et 190 v°-191v°; *Chambre des comptes*, 216, 1715-1716, p. 27 et 1722-1723, p. 55; *Cité*, 81, f° 56; 83, f° 74; 84, f° 77 v°; 85, f° 63; 86, f° 29, 31, 32v° et 84 et *passim*; *Reg. par.*, 52, p. 6. — ARCHIVES DE L'ÉVÊCHE DE LIÈGE, *Comptes de la cathédrale, passim*).

(51) 13.4.1726 (2.279 livres, revenant à peu près à fl. 15-17 les cent livres), 21.6.1726 (on a fondu une des gueuses pour en faire plusieurs petites) et 27.3.1729 (6900 livres, à fl. 15-6 les cent livres).

(52) 7.9.1718 (80 pièces à 8 1/2 patards la pièce et 4 "genoux" à 15 patards la pièce), 16.10.1718 ("pour les 40 stocks que j'ai employé pour les buses d'Aigremont" à 10 liards pièce), 20.12.1718 (56 pièces) et 4.10.1719 (129 pièces "longues de plus d'un pied et demi").

(53) 19.7.1721 ("40 pieds de buses de fer pour la grosse tour à Aigremont, d'un pied et demi chaque, à 9 sous la pièce) et 23.10.1721 ("94 buses de fer d'un pied et demi à 9 sous la buse pour le toit des écuries d'Aigremont").

(54) 14.11.1722 (21 pièces à 9 patards). L'intéressé se confond sans doute avec le serrurier Henri Vanderplasse repéré dans la capitation de 1736 (A.E.L., *Etats*, 85, f° 57).

(55) 4.9 et 12.10.1724, 21.12.1726 et 24.4.1729. Il livre plusieurs fois du fer et une fois du bois pour la reconstruction de l'hôtel de ville de Liège (A.E.L., *Cité*, 84, f° 75v°; 85, f° 61v°; 88, f° 26v°; 89, f° 76; 91, f° 41v°).

(56) 17.10.1725 ("pour 17 pièces de grosses buses à 12 sous et pour le genoux") et 18.11.1726 ("pour 17 pièces de buses de terre à 40 sous la pièce et un genou à 15 sous pour Aigremont"); dates bien tardives, on l'observera.

(57) 4.5.1718 (195 de noir et 65 de blanc et "pour des cordes à battre le poil"), 13.5.1718 (150 l. de noir et 67 de blanc), 3.6.1718 (42 l. de noir, 237 de blanc et 43 de rouge), 3.8.1718 (150 l. de noir et 45 de blanc), 15.12.1718 (127 l. de noir, 42 de blanc, selon état du 26 novembre, et encore 47 l. de blanc, selon état du 7 décembre), 11.5, 24.6 (127 l. de noir) et 14.11.1719, 21.7.1720 (6 l. de blanc), 18.9.1721 (300 l. de noir), 28.3.1722 (50 l. de noir et 100 de roux), 15.4.1722 (100 l. de noir et 100 de rouge), 23.5.1722 (la même chose), 21.7.1722 (100 l. de noir et 50 de roux), 4.9.1722 (100 l. de noir et 100 de rouge), 19.9.1722 (100 l. de rouge), 6.12.1723, 30.3.1725 (50 l. de noir et 50 de roux) et 10.4.1725 (30 l. de noir).

(58) Les chandelles se paient 11 patards la livre. Le fournisseur est Jacques Lassaulx, alias Delsaux, alias Dellesaux; il réapparaît dans le *Manuel* le 23.5.1726 et 3.5.1727; il est cité à diverses reprises dans les comptes de la cathédrale entre 1722 et 1731.

(59) Libotton est payé le 15 juin pour 10 toises de "tranche" (tranchée), le 1er juillet pour 10 toises de "xhorez" (tranchée de drainage) et le 15 pour 4 toises et demi de plus; il touche 40 patards par toise. Dheur reçoit 10 florins, le 12 octobre, en acompte sur le paiement de 7.900 briques, et 14 florins et 15 patards, le 5 novembre, pour en avoir cuit 32.000, "y compris sa nourriture"; "houilles" et "charbons" de bois "pour cuire les briques" s'inscrivent le 4 et le 14 novembre. Marchant est payé le 30 octobre pour trois "givées" (trains de bois flotté) de "weres" (chevrons) et le 21 novembre pour une "givée de werettes" (96, puis 32 florins). Wéry n'est pas cité moins de cinq fois (19.5, 15.7 et 7.10.1725; 7.1 et 8.3.1726); quand Lahaut paye "la quinzaine" (d'un montant très variable), il stipule habituellement "sans les cloux".

(60) 22.5.1718; 28.9, 20.10, 26.10 et 28.11.1721; 23.8.1722.

(61) 4.5.1717 (2 florins pour un voyage à Liège) et 20.2.1718 (20 florins "tant pour gratification que pour une trombe à parler [porte-voix] et un chien qu'il m'a donné"). 23.4.1720 (20 florins pour gratification; Macoir a rempli ses fonctions "l'an passé").

(62) A.E.L., *Métiers*, 66, f° 144 ("Tavierne"); voir aussi f° 37v°; *Conseil privé*, 220, suppliques du 25.11.1715 (il brigue la succession de Gille Dopagne, menuisier; il indique qu'il travaille au palais), du 9.12.1715 (il n'a pu produire de baptistaire, les registres de "Marcin en Condroz" [Marchin],

son village natal, ayant été perdus dans une inondation; il obtient que Son Altesse se contente de témoignages) et du 12.9.1716 (il fait l'objet d'une plainte de Mathieu Boulanger). Voir encore ci-avant, n. 47.

(63) *L'art de construire au pays de Liège...*, pp. 56 et 58.

(64) A.E.L., *Reg. par.*, 17, f<sup>o</sup> 122 v<sup>o</sup> et 91, p. 24; *Cité*, 84, f<sup>o</sup> 72, 73 et 76 et *passim*; *Cathédrale, Secrétariat, Conclusions capitulaires*, 52, p. 297; *Commissions*, 189, f<sup>o</sup> 172v<sup>o</sup>-173v<sup>o</sup>; 190, f<sup>o</sup> 124v<sup>o</sup>-126. — ARCHIVES DE L'ÉVÊCHE DE LIÈGE, *Documenta leodiensia*, H.X.19. — A. BODY, *Anciens monuments spadois disparus*, dans B.I.A.L., t. 32, 1902, p. 84, n. 5 (p. 85). — Th. GOBERT, *Liège à travers les âges*, Liège, t. I, 1924, p. 237; t. II, 1925, pp. 10 et 289; t. IV, 1928, p. 90. — E. PONCELET, *Œuvres d'art mentionnées dans les testamentis des chanoines de Saint-Lambert*, dans *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. 26, 1935, p. 16, n. 3 et p. 20. — *L'art de construire au pays de Liège...*, p. 43.

(65) Ensuite (31.7, 15.9 et 19.11.1724), Mathias Clercx verse le sou du maître à Jean Doreye sans plus noter les sommes payées aux maçons, sans doute déboursées par Lahaut. "La femme" Hairs et Simon apparaissent en 1724 dans les comptes de la cité (A.E.L., *Cité*, 91, f<sup>o</sup> 39 et 39v<sup>o</sup>).

(66) En 1721, il touche sept payes, échelonnées du 7.9 au 27.11; en 1722, quinze, échelonnées du 9.4 au 6.11; en 1723, seize, échelonnées du 15.4 au 19.12; et en 1724, neuf, échelonnées du 16.1 au 16.7.

(67) A.E.L., *Reg. par.*, 111, non paginé (10.9.1749) et 300, non paginé (4.12.1689); *Métiers*, 108a, f<sup>o</sup> 87; *Cathédrale, Secrétariat, Commissions*, 191, f<sup>o</sup> 158 et f<sup>o</sup> 284v<sup>o</sup>-285; *Cité*, 90, f<sup>o</sup> 41; 92, f<sup>o</sup> 33v<sup>o</sup> et 36; 96, f<sup>o</sup> 32v<sup>o</sup>; et *passim*; *Notaire G. Florclin*, 11 et 13.11.1742; *Chambre des comptes*, 218; *Fonds Clercx*. — J. MERTENS, *Fosse, Recherches archéologiques dans la collégiale Saint-Feuillen*, dans *Bulletin de la Commission royale des monuments et des sites*, t. 4, 1953, pp. 141 et 180. — R. FORGEUR, *Un maître maçon liégeois peu connu, Paquay Barbière*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux Liège*, t. IX, n<sup>o</sup> 193-194, 1976, p. 60-64.

(68) A.E.L., *Reg. par.*, 17, f<sup>o</sup> 92v<sup>o</sup> (17.1.1674); 252, f<sup>o</sup> 26; *Métiers*, 66, f<sup>o</sup> 142v<sup>o</sup>; 108a, f<sup>o</sup> 50v<sup>o</sup>; *Etats*, 88, f<sup>o</sup> 223; *Cité*, 83, f<sup>o</sup> 73, 84, f<sup>o</sup> 76 et 78; 85, f<sup>o</sup> 62, 62v<sup>o</sup> et 82v<sup>o</sup>; 86, f<sup>o</sup> 83v<sup>o</sup>; 87, f<sup>o</sup> 66v<sup>o</sup>; 89, f<sup>o</sup> 28v<sup>o</sup>; 91, f<sup>o</sup> 85v<sup>o</sup>; et *passim*; *Chambre des comptes*, 216, 1715-1716, pp. 66 et 67; *Cathédrale, Secrétariat, Commissions*, 190, f<sup>o</sup> 85v<sup>o</sup>; 191, f<sup>o</sup> 246; *Conseil privé, Dépêches*, 38, f<sup>o</sup> 295 (éd. dans *Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois*, t. 4, 1888-1889, pp. 272-273). — PONCELET, *Œuvres d'art...*, p. 24. — *L'art de construire au pays de Liège...*, p. 76 (Jean-Julien).

(69) Ce même baron de Crassier fournit une des cheminées du nouvel hôtel de ville de Liège; il a maille à partir avec le métier des maçons (A.E.L., *Cité*, 83, f<sup>o</sup> 74v<sup>o</sup>). — E. PONCELET, *Documents inédits sur quelques artistes liégeois*, dans *Bull. Soc. bibliophiles liégeois*, t. 5, 1892-1895, p. 153, n. 1).

(70) 13.11.1718 (fl. 88), 4.7.1719 (fl. 40; c'est celle du "cabinet") et 23.10.1724 (fl. 12 pour la "lisse" de la "chambre à manger"). L'intéressé, baptisé le 9.2.1681, fait relief du métier des maçons le 1.6.1710; il en deviendra gouverneur; il apparaît à maintes reprises, et fréquemment associé à Hubert Absil, dans les comptes de la cité. Il a un fils, Remacle-Joseph, qui suit ses traces; il relève le métier des charpentiers pour eux deux le 3.11.1729 (A.E.L., *Reg. par.*, 81, f<sup>o</sup> 281v<sup>o</sup>; *Métiers*, 66, f<sup>o</sup> 221v<sup>o</sup> et 222v<sup>o</sup>; 108a, f<sup>o</sup> 63v<sup>o</sup>, 90v<sup>o</sup>, 95v<sup>o</sup>, 99v<sup>o</sup>, 111 et 114v<sup>o</sup>; *Cité*, 83, f<sup>o</sup> 69v<sup>o</sup> et 71; 84, f<sup>o</sup> 72v<sup>o</sup>, 74 et 77v<sup>o</sup>; 85, f<sup>o</sup> 58v<sup>o</sup> et 62; 86, f<sup>o</sup> 77 et 84 et *passim*).

(71) 11.3.1722 (fl. 100). C'est peut-être Marie-Éléonore de Ruffiny, fille du médecin Charles-Antoine de Ruffiny et de Catherine de Nessels, épouse de Jean-François-Etienne de Rossius (renseignements communiqués par Mme la baronne de Rossius d'Humain).

(72) 23.5.1722 (acompte sur le prix convenu de fl. 112 la pièce) et 6.9.1722 (solde); le 8.11.1722, il en reçoit 40 de plus pour avoir "accommodé" celle de marbre blanc, et, le 20.6.1723, encore 80 pour deux "lisses d'ais de marbre et sculpture de bois".

(73) 28.12.1723 (fl. 15 seulement, "compris 1 fl. de voiture jusqu'au rivage de Meuse"; il ne s'agit que de "montants"). Jean Everard a été le valet de Mathias Clercx pendant 11 ans et 8 mois et demi; il l'a quitté le 14 juin 1722, gratifié de ses gages pour le reste de l'année et pourvu d'un poste de "contrôleur d'eau à l'Etat" grâce à son maître. Il lui procure dans la suite les choses les plus hétéroclites : pierres de sable, "fer de feu", nattes de jonc, prie-Dieu, beurre, vernis, plants de romarin, lampe, broches...

(74) 24.4.1724 (fl. 24; "chanbranle et corniche... pour la chambre à manger, compris 1 fl. voiture").

(75) 2.9.1728 (fl. 14). Ce doit être elle qui figure dans les comptes de la cité en date du 4.8.1723 pour payement d'une "cheminée de marbre et la lisse daise livrées pour le service de l'hôtel de ville". Sans doute est-elle la veuve de Remy Dumont, plusieurs fois mentionné dans ces mêmes comptes comme fournisseur de pierres, décédé le 23.4.1717 (A.E.L., *Cité*, 79, f<sup>o</sup> 29; 80, f<sup>o</sup> 27v<sup>o</sup> et 31v<sup>o</sup>; 82, f<sup>o</sup> 29v<sup>o</sup>; 89, f<sup>o</sup> 76v<sup>o</sup>; et *passim*). Un doute subsiste, car on pourrait avoir affaire à la veuve de François Dumont, Jeanne Croka, membre d'une autre prolifique famille de tailleurs de pierre, établis sur Avroy (A.E.L., *Métiers*, 108a, f<sup>o</sup> 54 et 142).

(76) 26.5 (54 à 6 1/2 patards la pièce), 8.7, 25.11 et 7.12.1718; 1.7.1719 (200 à 4 patards); 23.5 et 8.9 (46 à 3 1/2 patards) 1722. Le sculpteur liégeois Arnold de Hontoir, fils de Lambert Duhontoir, était mort en 1709 (B. LHOIST-COLMAN, *Lambert Duhontoir (1603-1661), maître tailleur et sculpteur de pierres de la cathédrale*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. 8, n<sup>o</sup> 183, 1973, pp. 293-303); il avait été le rival souvent heureux de Jean Del Cour. Sa fille, Jeniton, fournit de ces briques moulées décoratives aux bâtisseurs de la nouvelle maison de ville de Liège (A.E.L., *Cité*, 91, f<sup>o</sup> 85). Grégoire est dans le même cas (*ibidem*, 83, f<sup>o</sup> 74; 84, f<sup>o</sup> 77v<sup>o</sup>; 85, f<sup>o</sup> 63; 86, f<sup>o</sup> 84; 88, f<sup>o</sup> 68v<sup>o</sup>); il est prénommé François(e). Un Thomas Grégoire occupé du même négoce apparaît le 8.10.1715 (A.E.L., *Chambre des comptes*, 216, 1715-1716, p. 58).

(77) 20.5.1719 ("150 petites tuiles pour les fourneaux d'Aigremont" : fl. 1-16), 28.3.1722 ("2 mille de petites gettes ou tuiles pour les chambres des domestiques" à 5 1/2 patards les cent, plus 15 patards pour les botteresses qui les ont apportées : fl. 6-5), 20.10.1725 (2400 "petites tuiles pour ais" à 6 patards), 15.5.1726 (900 "gettes" à 6 patards et 10 "hampais" [ce terme inusité aurait le sens de "demi-carreau de pierre, marbre en forme de triangle rectangle isocèle" d'après Ch. GRANDGAGNAGE, *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne*, t. II, Bruxelles, 1880, p. 534, s.v. hanpai; nous sommes les obligés du professeur Louis Remacle, à qui nous devons cette référence, et de M. Jules Herbillon, qui nous a aidés à chercher la signification du mot, variante, à son avis, du wallon "hambé", doublet de "hamé"] à 1 liard pièce) et 24.5.1726 (150 "gettes" pour un des cabinets).

(78) 26.12.1718, 8.1.1719 ("chaque ais entrepris à 7 fl.", mais "les deux des cabinets ne sont contées que pour une à raison de leur petitesse"; ainsi, sept foyers en tout), 30.12.1721

(pour "les trois cheminées d'en haut du côté de Liège" et pour "faire le reste des plafonds de mortier gris et achever les séparations") et 20.6.1723 (24 florins pour trois "ais d'ardoise").

(79) 2.3.1724 (400 pièces à fl. 5-10 le cent).

(80) Un "maître Michel" est cité en mai 1701 (A.E.L., *Abbaye du Val-Benoît*, 364). Un Jean Michel est recensé en 1689 (A.E.L., *Etats*, 84, f° 123). Un Toussaint Michel est mentionné un peu plus tôt dans les comptes de la machine de Marly (J. DEMARTEAU, *Histoire ou légendes ?*, dans *B.I.A.L.*, t. 18, 1885, p. 490). Ils sont menuisiers tous les trois. Le premier se confond peut-être avec un des deux autres.

(81) Le menuisier ainsi nommé ou surnommé de bien savoureuse façon est encore cité le 1.5.1723 pour avoir fait tourner des piliers de lit.

(82) 30.1 (pour avoir travaillé aux lambris de la «sale»), 27.2, 12.3, 2.4, 9.4 ("pour avoir travaillé 6 jours chez luy à la sculpture de la cheminée de la chambre de Lorraine et du miroir de la cheminée de marbre blanc"), 17.4 ("pour 6 jours qu'il a travaillé ici [à Liège] et son garçon à Aigremont aux pilastres et lambris de la chambre de Lorraine"), 14.5 et 11.6. A.E.L., *Reg. par.* 22, non paginé, 15.8.1695; *Métiers*, 66, f° 208; voir aussi f° 146. — PONCELET, *o.c.*, pp. 150-155. Il est cité dans les comptes de l'hôtel de ville de Liège à la date du 6.1.1726 et localisé "derrière Saint-Thomas" en 1736 (A.E.L., *Cité*, 92, f° 82v°; *Etats*, 87, p. 348).

(83) 4.6 («pour les journées de 3 sculpteurs à Aigremont pour les cheminées et embrasures de fenêtres»), 19.6 (fl. 8-15 à Larmoyer "pour 8 3/4 jours"), 19.6 (fl. 18-8 à Gathy et son "garçon" pour 9 journées), 2.7 (fl. 17-14 pour leur quinzaine) et 16.7. Gathy réapparaît le 19.5.1725 : il touche 4 florins "pour la sculpture d'une bordure de miroir de cheminée" sortie des mains du menuisier Boumal, qui est payé 3 florins le même jour. Gathy relève le "bon métier" le 26.7.1682 (A.E.L., *Métiers*, 66, f° 89); il mourra le 9.9.1736 (A.E.L., *Reg. par.*, 230 non paginé). Larmoyer est difficile à cerner. A-t-il reçu le baptême le 1er février 1683 (A.E.L., *Reg. par.*, 46, non paginé, dans les illégitimes) ? Est-il le père de Jean-Antoine Larmoyer ? Ce dernier relève le métier des charpentiers le 25 février 1727 tant pour lui que pour son père, Antoine (si c'est notre homme, il travaillait pour Mathias Clercx sans être en règle vis-à-vis de la corporation), en invoquant le relief de son grand-père Antoine, remontant à 1655 (A.E.L., *Métiers*, 66, f° 220v°; il travaille vers 1727-1734 au *Rathaus* d'Aix-la-Chapelle (K. FAYMONVILLE, J. LAURENT, R. PICK et M. SCHMID-BURGK, *Die Kunstdenkmäler der Stadt Aachen*, Düsseldorf, 1924 [*Die Kunstdenkmäler der Rheinprovinz*, X], pp. 739 et 750); resté "jeune homme", c'est-à-dire célibataire, il fait donation de ses biens à son neveu François Henault (A.E.L., *Notaire L.D. Lhoist*, 9.5.1754).

(84) 7.5.1720 ("pour deux [?] pomeaux de bois à 1 escalin une quarte"), 5.7.1721 ("pour 5 boules plattes pour la petite montée [escalier] d'Aigremont") et 6.12.1723 (dix piliers pour l'écurie); 1.5.1723 (pour 8 piliers de lit); le tourneur habite "sur Avroy" avec son fils Jean-Pierre en 1736; il est reconnu pauvre (A.E.L., *Etats*, 85, f° 186v°).

(85) Marché a été conclu pour 415 florins, mais le chanoine «déduit le travail fait par le masson et les stacques de fer, portant f. 10-11-2" (par erreur, au lieu de 10-1-12).

(86) 6.12.1728 encore (pour des "reyes" [lattes] de tapisserie, fl. 3; pour une scie et un "villebrequin" avec 12 mèches, fl. 7-10; "pour une caisse dont il a repris les bois", fl. 2; une "reye" de sapin pour rideaux, fl. 1; "des bordures de canons" [cadres de canons d'autel], fl. 2).

(87) A.E.L., *Reg. par.*, 93, p. 27; 165, f° 145v°; 207, non paginé, 22.1.1773; 222, non paginé, 16.1.1750, dans les illégitimes (il sera légitimé lors du mariage de ses parents en 1753); *Reg. par. Wandre*, 1, p. 161; *Métiers*, 66, f° 184 et 214v°; *Etats*, 85, f° 81v°; *Cité*, 84, f° 78v°; 111, p. 97; *Cures, Saint-Martin-en-Ile*, 96, f° 67, 68, 70, 71 et 78. — *Gazette de Liège*, annonce du 24 novembre 1760 (outillage, bois et meubles sont mis en vente par les héritiers). — J. de BORCHGRAVE d'ALTENA, *Aigremont*, dans *La Maison d'hier...*, 12, décembre 1971, p. 10. — *L'art de construire au pays de Liège...*, pp. 21, 31 et 46-47.

(88) 7.3 et 29.12.1718; 1.2, 28.2, 2.10 et 29.10.1719. — *L'art de construire au pays de Liège...*, p. 71. Il est cité dans les comptes de l'hôtel de ville de Liège et dans les archives de la collégiale hutoise, où il est nommé "le Wasseur" (A.E.L., *Cité*, 83, f° 72v°; 84, f° 75v°; 85, f° 61v°. — E. TELLIER, *Travaux à la collégiale de Huy au XVIIIe siècle*, dans *Leodium*, t. 59, 1972, pp. 60, 61, 64, 65, 67 et 75).

(89) 7.12.1718; 16.3 et 8.4.1719. La corbeille de foyer pèse 160 livres, et la livre se paye 2 3/4 patards; la tige filetée ne pèse pas moins de 37 1/2 livres. Mathias Clercx n'a malheureusement pas éprouvé le besoin d'indiquer la destination de cette vis géante. Il est encore moins disert au sujet de l'écrou (écrou) qu'il paye 3 florins à un nommé Dehin le 21.6.1723; une pièce d'un tel prix devait sortir de l'ordinaire; était-elle en fer, en cuivre, en bronze ? Ce Dehin compte-t-il parmi les ascendants de ceux qui se sont illustrés au XIXe siècle dans la dinanderie, l'orfèvrerie et la littérature wallonne ? La famille Le Rond, quant à elle, a la vocation du travail du fer; Jean, maître de forges, s'associe à la réalisation de la machine de Marly, devient bourgmestre de Liège en 1677 et en 1682, et meurt en 1690 (*Recueil héraldique des bourgmestres de Liège*, Liège, 1720, p. 464-465 et 474. — *B.I.A.L.*, t. 18, 1885, p. 491 et t. 52, 1928, p. 75, n. 2); un sieur Leron (d) fournit à la cité, en 1730 et 1732, des ouvrages de fer (A.E.L., *Cité*, 96, f° 43v° et 98, f° 31v°); Jean-Michel Le Rond est "marchand de poteries de fer" en 1736 (A.E.L., *Etats*, 86, f° 24). Delincé s'identifie vraisemblablement avec Gilles ou avec Adrien Lincé, mentionnés dans les comptes de la nouvelle maison de ville de Liège (A.E.L., *Cité*, 80, f° 26; 83, f° 72v°; 84, f° 75v°; 85, f° 62; 86, f° 81 et 82; et *passim*; voir aussi *Chambre des comptes*, 216, 1710-1711, p. 32, à la date du 20.11.1710).

(90) 7.6, 24.7 et 8.12.1720; 23.7 et 18.11.1721; 21.7, 31.7 et 17.10.1722; 8.1 et 7.5.1723; 19.3, 2.8 et 19.12.1724; 29.7.1726; 3.10.1727; 26.4.1728; 11.12 et 27.8.1729; 20.12.1730. "Gérard" tout court souvent, "Jean" en 1725, "Noël" de 1720 à 1729. Ce dernier a un fils, Noël, baptisé le 13.8.1730; il devient veuf une première fois le 15.5.1732, et une deuxième fois le 15.11.1750; il meurt le 25.1.1756 (A.E.L., *Reg. par.*, 195, non paginé).

(91) 19.7 et 28.11.1723; 7.11.1725. Baptisé le 29.7.1679 (A.E.L., *Reg. par.*, 299, non paginé), il est mêlé à la reconstruction de l'hôtel de ville de Liège et travaille pour la cathédrale de 1723 à 1726 (A.E.L., *Cité*, 83, f° 72v°; 84, f° 75v°; 85, f° 61v°; 86, f° 81; 89, f° 77v°. — ARCHIVES DE L'ÉVÊCHE DE LIÈGE, *Comptes de la cathédrale, passim*).

(92) 13.5, 2.8 et 14.11.1719; 29.6.1720; 8.5.1722 et 16.8.1725. Un Henri Francquet est baptisé le 18.7.1696 (A.E.L., *Reg. par.*, 239, p. 476); un serrurier de ce nom est cité dans les comptes de la cathédrale en 1719 et 1721. et recensé, en Feronstrée, "Au Pied d'or", en 1736 (A.E.L., *Etats*, 85, f° 105).

(93) 28.4.1723 ("à un cerurier de Jupille"); 25.3 et 2.4.1724.

(94) 14.9.1715; 30.9, 30.10 et 6.11.1717; 2.1.1720 ("au cerurier devant les frères mineurs"); 16.8 et 28.12.1723; 13.3, 19.6 et 31.7.1724; 30.3.1727; 5.7.1728 ("au cerurier du Vinalle d'Île"); 13.7 et 20.12.1730.

(95) 31.7 et 4.12.1718; 6.8 et 30.11.1719. Les vitres, destinées aux fenêtres du château, sont payées 6,5 patards le pied.

(96) 14.9.1720 ("pour 40 demi fenêtres qu'il m'a livré et mis à Aigremont à sept patars le pied, avec 4 bottes de fer rond à 48 patars chacune, compris de les avoir coupé et fait resouder les morceaux"); 4.12.1722 et 12.12.1723. François Henra est baptisé le 2.9.1685; il travaille au palais en 1715; il a obtenu en 1705 l'office de vitrier de la cathédrale, pour lequel son successeur est choisi en 1726 (A.E.L., *Reg. par.*, 127, non paginé; *Chambre des comptes*, 216, 1715-1716, p. 67; *Cathédrale, Secrétariat, Commissions*, 190, p. 44 et 191, f<sup>o</sup> 33<sup>vo</sup>).

(97) 16.10.1729 ("pour 7 journées à 25 sous et son garçon à 20 sous, qu'ils ont employé à nettoier les vitres à Aigremont, et 10 sous pour des cloux"). Un vitrier anonyme touche de petites sommes le 11.6.1727 et le 19.5.1728.

(98) Il est chargé de travaux de peinture et de dorure dans l'église Saint-Michel. Il collabore avec Jean Del Cour à la restauration du christ du Pont des Jésuites. Il peint des appuis de fenêtre dans le nouvel hôtel de ville, ainsi que des blasons et des bâtons de bourgmestres. Il est mentionné dans la capitulation de 1736. Il avait été baptisé le 25.4.1676 et il mourra célibataire le 14.9.1738 (A.E.L., *Cures, Saint-Michel à Liège*, 21, comptes de 1722-1723, dépenses, p. 10; *Cité*, 71, f<sup>o</sup> 13; 73, f<sup>o</sup> 24; 75, f<sup>o</sup> 21<sup>vo</sup> et 42; 76, f<sup>o</sup> 18<sup>vo</sup>; 85, f<sup>o</sup> 62<sup>vo</sup>; 91, f<sup>o</sup> 24; les scribes le nomment François ou Jean-François Pelicer ou Pellicer, voire Pelletier; *Etats*, 86, f<sup>o</sup> 125<sup>vo</sup>, "Pelissar"; *Reg. par.*, 81, p. 228, "Jean-François-André Pellicer"; 202, non paginé, "Jean-François Pelissair, jeunhomme").

(99) 24.10.1717; 18.2.1719; 26.6.1721; 7.12.1722; 6.12.1723 (maître Hendrick n'est plus de ce monde, c'est sa veuve qui reçoit l'argent); 18.5 et 10.11.1724; 18.12.1725; 13.6 et 10.12.1727; 31.12.1728.

(100) 2.5 et 5.6.1721; 8.9.1722. Braye figure dans les comptes de la reconstruction de l'hôtel de ville de Liège : il reçoit 136 florins, le 3.7.1725, "pour la (sic) cadre du portrait de S. Altesse" (A.E.L., *Cité*, 91, f<sup>o</sup> 84<sup>vo</sup>).

(101) 14.5.1723; 10.11.1724; 18.12.1725; 30.3.1727 et 19.12.1730 ("à la femme G. Jacque, veuve du sieur Lejeune"). Lejeune apparaît lui aussi dans les comptes de l'hôtel de ville (A.E.L., *Cité*, 85, f<sup>o</sup> 62 et 63<sup>vo</sup>).

(102) 13.8.1717; 22.7.1718; 28.6 ("au fils de Cornelis"), 16.7 ("à un homme de Jemeppe"), 6.8 et 18.11.1719; 18.8 et 20.10.1720; 22.1, 5.3 et 14.11.1723; 15.10 et 16.12.1724; 18.4.1726 et 16.4.1730.

(103) 6.9.1720 (fl. 60); le chanoine en achètera un de plus le 29.11.1724, au prix de 12 florins, du "sieur baillly Bon".

(104) 17.1 et 6.5.1722 (fl. 40 et fl. 177); 7.9.1722 (fl. 40); 14.5.1723 ("pour avoir cuivré 5 bordures") et 15.12.1723 ("état de vernis et pour avoir peint et doré le cadran"); le chanoine avait déboursé fl. 22.10 le 23 juin précédent pour 15 livrets d'or double destinés à la dorure du cadran de l'horloge. Sur l'aune de Liège (0 m 66375), voir P. de BRUYNE, *Les anciennes mesures liégeoises*, dans *B.I.A.L.*, t. 60, 1936, p. 301. Sur les tapisseries peintes, voir J. BREUER, *Artistes étrangers de passage au pays de Liège à la fin du XVIIIe siècle*, dans *B.I.A.L.*, t. 49, 1924, pp. 158-160.

(105) 16.2.1720 (les livrets d'or, qui comptent 25 feuilles, se payent à la pièce, au prix de 2 escalins pour la matière et 1 escalin pour la main-d'œuvre). 30.6, 15.9, 10.11 (fl. 18

pour 12 journées et fl. 4-10 "pour 6 paquets de cuivre à 15 sous") et 16.12.1720; 18.10.1722 (fl. 28-10 pour 16 journées, 3 pots de vernis gras à 24 sous et 18 sous "dor couleur" [or au pinceau]) et 13.12.1722.

(106) 9.7.1729 (25 livrets de cuivre en feuille, à 1 1/2 patard le livret, et 13 journées de travail à fl. 1-15); comme c'est chose peu banale d'avoir nom et prénom pareils, on n'hésite pas à reconnaître l'intéressé dans le paroissien de Sainte-Madeleine qui meurt le 15.10.1768 (A.E.L., *Reg. par.*, 196, non paginé). 5.12.1729 (4 boules de chenets et les parties en cuivre d'un "attirail de feu" en 5 pièces préalablement nettoiyé et repoli) et 16.2.1730 (5 livrets d'or à 30 patards); nous reconnaissons en lui Philippe-Adrien Vela(e)r(t), qui s'offre, en 1730, à entretenir l'argenterie de la cathédrale et à nettoier le tombeau d'Erard de La Marck (E. PONCELET, *Les orfèvres de la cathédrale Saint-Lambert de Liège*, dans *Bull. Soc. art et histoire dioc. Liège*, t. 26, 1935, p. 134, n. 3), fait baptiser neuf enfants entre 1714 et 1734, et meurt en 1757.

(107) Les 600 florins sont payés en cinq versements, le 28.10 et le 24.12.1719, le 8.7, le 15.9 et le 1.12.1720; les 240 en une fois, le 20.12.1720; la somme était fixée en manière de transaction, le peintre ayant soutenu que le marché de 600 florins ne concernait que le haut du vestibule. Les relations ne s'aigrissent pas pour autant, puisqu'il est invité à Aigremont le 12.4.1722 (la dépense est inscrite le 16). Son patronyme est d'une instabilité marquée; plusieurs versions s'ajoutent à celles que donne Mathias Clercx : Deloie, Deloye, Delloy, d'Eloy, De Loy, De Loie... Son prénom, Jean-Pierre, perd tantôt l'un, tantôt l'autre de ses composants. Pour comble, le chanoine Hamal l'a rebaptisé Materne, sans doute pour l'avoir confondu avec un de ses parents, apothicaire; et cette sémence d'erreur, recueillie par Renier, a poussé des racines (A.E.L., *Cité*, 91, f<sup>o</sup> 85; 92, f<sup>o</sup> 82; *Chambre des comptes*, 216, 1715-1716, p. 67 [travaux au palais payés le 24.2.1716]. — J.-S. RENIER, *Catalogue des dessins d'artistes liégeois...*, Verviers, 1873, pp. 20-21 et 121. — J. HELBIG, *La peinture au pays de Liège*, 2e éd., Liège, 1903, pp. 396-397. — R. DUBOIS, *Les rues de Huy*, Huy, 1910, pp. 173-175. — Th. GOBERT, *Liège à travers les âges*, t. 4, Liège, 1928, p. 426. — FAYMONVILLE, LAURENT, PICK et SCHMID-BURCK, *o.c.*, pp. 739 et 752. — R. LESUISSE, *Tableaux et sculptures...*, dans *Bull. Soc. bibliophiles liégeois*, t. 19, 1956, p. 237, 245, 250 et 266).

(108) Aujourd'hui peu apprécié, Fisen a néanmoins été récomment l'objet d'une assez flatteuse attention : J. LAFON-TAINE-DOSOGNE et J.J. BOLLY, *Tableaux peu connus d'Englebert Fisen (1655-1733) dans les provinces de Namur et de Liège*, dans *Bulletin de l'Institut royal du Patrimoine artistique*, t. 11, 1969, pp. 181-185. — J. HENDRICK, *La peinture liégeoise au XVIIe siècle*, Gembloux, [1973], coll. "Wallonie, Art et Histoire", pp. 58-60. — *Exposition Le Siècle de Louis XIV au pays de Liège*, Liège, 1975, p. 104. Il a peint le portrait de Mathias Clercx dès 1698 (J. HELBIG, *Les papiers de famille d'Englebert Fisen*, dans *Bull. Soc. art et histoire dioc. Liège*, t. 1, 1881, p. 36).

(109) 7.11.1725 (fl. 10). 15.12.1725 (fl. 1-15 "pour mener à Spaz les rames pour les paysages que le sieur Xhrouet a entrepris") et 6.9.1726 (fl. 280); ces peintures ne sont pas nécessairement du même genre que celles de Lejeune (v. ci-dessus, n. 103). 22.10.1726 (fl. 240); on retrouve *Les quatre éléments* dans le "livre de raison" de Fisen (HELBIG, *o.c.*, p. 46). 28.3.1727 (fl. 6); les bacchanales ont été payées 36 florins le 8 février précédent. 17.8.1727 (fl. 24 pour le tableau montrant Sisara, "qui est dans ma chambre à Aigremont et pour celui de Sanson que j'avais autrefois oublié de luy payer"); d'après le "livre de raison" de Fisen, c'est en 1714 qu'avait été peint

le tableau "Dalila coupe les cheveux de Samson"! "Sisara cloué en terre par Jael" y est inscrit sous le millésime de 1725 (HELBIG, *o.c.*, pp. 42 et 46). 8.5.1728 (fl. 2-10 pour la voiture et fl. 60 pour les tableaux de Xhrouet); voir aussi le 25.6.1728; 11.7.1728 (fl. 60 pour le travail de Fisen).

(110) LESUISSE, *o.c.*, pp. 233 et 235. — L. DEWEZ, *L'abbaye de Saint-Laurent de Liège et les Arts aux XVIIIe et XVIIIe siècles*, dans *Saint-Laurent de Liège*, Liège [1968], p. 166. — *Remacle Le Loup et son temps. Exposition*, Spa, 1974, pp. 37-38 et 46-48. — *Quatre siècles de vie paroissiale à Spa*. [Exposition], Spa, [1975], pp. 16-17.

(111) Cet artisan, que nous avons déjà rencontré, recevra 5 florins le 10 septembre 1716 pour le cadre de *Samson et Dalila*, à coup sûr le tableau de Fisen mentionné dans la note 109, puis 10 florins, le 15 janvier 1723, pour celui d'une *Sainte Catherine* et celui d'une *Diane*, que Julien Hallet avait décorés d'ornements sculptés pour 7 1/2 florins.

(112) Sans doute Lambert (1679-1752), spécialiste du paysage, continuateur de son père, Jean, et collaborateur de son frère, Jean-Baptiste (R. JANS, *Un paysagiste liégeois du XVIIIe siècle redécouvert : Jean Dumoulin*, dans *Leodium*, t. 58, 1971, pp. 52-54).

(113) La "bordure" du premier coûte 10 florins, celle du second 16, dont 6 pour la sculpture, les six autres 24, soit un total de 50. Le sculpteur ainsi rétribué et celui qui a décoré le cadre de la *Vierge* pour 6 florins ne font sans doute qu'un, et c'est vraisemblablement Julien Hallet.

(114) M.-L. POLAIN, *Recueil des ordonnances de la principauté de Liège, 3e série, 1684-1794*, I, Bruxelles, 1855, p. 116. — E. PONCELET, *Documents inédits sur quelques artistes liégeois*, dans *Bull. Soc. bibliophiles liégeois*, t. 4, 1888-1889, pp. 270-271, et t. 5, 1892-1895, pp. 135-148. — Th. GOBERT, *Liège à travers les âges*, Liège, t. 1, 1924, p. 459 et t. IV, 1928, pp. 419-420.

(115) J. HELBIG, *La peinture au pays de Liège*, 2e éd., Liège, 1903, pp. 423-424. — J. BRASSINNE, *Une collection liégeoise de peintures au XVIIIe siècle*, dans *Bull. Soc. art et hist. dioc. Liège*, t. 25, 1934, p. 14 et 25. — LESUISSE, *o.c.*, pp. 198, 232, 244, 253, 255 et 266.

(116) 1.7.1730 (fl. 30, englobant le prix du "dessein [projet] d'autel qu'il a fait pour Fosse"). Simon-Joseph Abry (1675-1756) est, à l'instar de son père, Louis (1643-1720), beaucoup moins connu comme peintre que comme généalogiste et héraldiste (G. POSWICK, *Armorial d'Abry*, [Liège], 1956).

(117) 21.5.1730 (fl. 5-10). Voir ci-dessous note 138.

(118) 17.3 et 16.11.1725; voir aussi le 7.9.1725. Le 19.11, Lahaut donne à Martiny fl. 3-5 "pour payer trois d'ayelles à faire les rames de la tapisserie dans la grande sale". D. VAN DE CASTEELE, *Les tapisseries du château d'Aigremont*, dans *B.I.A.L.*, t. 17, 1883, pp. 379-397. — *Exposition de l'art ancien au pays de Liège*, Liège, 1905, n° 5357. — G. TERME, *L'art ancien au pays de Liège*, [Liège, 1905], *Album*, pl. 183; *Mobilier et sculpture*, *Album*, pl. 107-109. — A. REYDAMS, *Les Reydams, tapissiers bruxellois*, dans *Annales Soc. archéol. Bruxelles*, t. 22, 1908, p. 121. Sur l'aune de Bruxelles (0 m 695), voir A.-M. BONENFANT-FEYTMANS, *L'aune de Bruxelles*, dans *Cahiers bruxellois*, t. 12, 1967, pp. 1-29.

(119) 16.10.1722, 29.11.1724, 21.10.1727 (décompte où se découvrent un missel garni d'argent et "deux livres de thé bon"! ) et 16.4.1730. Ce doit être à Marie-Adélaïde (1684-1766), fille aînée de Jean-Guillaume Clercx et de Marie-Jeanne Closset, restée célibataire, qu'était donné ce diminutif affectueux.

(120) 27.2 et 18.6.1728 (Marion Clercx lui procure deux lettres de change pour le paiement; il les endosse au sieur Porlier, qui a "fait venir" le damas; le personnage en question interviendra de façon analogue lorsque Mathias Clercx achètera des arbres à la Chartreuse de Paris; c'est le mari d'une autre de ses nièces, sans doute une fille de son frère Lambert, parisien d'adoption).

(121) 30.4.1717; 7.5.1718; 13.8, 4.10, 8.11 et 1.12.1719; 21.3 et 29.6.1720; 26.6 et 27.9.1721; 3.12.1722; 28.5, 21.6 et 14.12.1723; 23.3 ("pour un voiage qu'il a fait à Ruremonde pour voir les meubles de feu l'Evêque") et 3.8.1724; 22.1 et 3.7.1725; 11.7.1726; 10.8.1727; 12.11.1728 et 18.11.1730. Nous l'identifions avec Joseph Jamar(t) de Liboy, baptisé le 6.11.1677, fréquemment cité dans les comptes de la reconstruction de l'hôtel de ville de Liège, recensé en 1740 avec la qualification de tapissier et garde-meubles du prince-évêque, décédé le 23.7.1761 (A.E.L., *Reg. par.*, 18, f° 44v°; 149, non paginé; *Etats*, 88, f° 144; *Cité*, 84, f° 76v°; 85, f° 62v°; 86, f° 83; 87, f° 68; 88, f° 68v°; 91, f° 85v°; 92, f° 82v°; 93, f° 80; 98, f° 27). Mais non pas avec le marchand de toile Jean Jamar (*ibidem*, 86, f° 82v°).

(122) 19.2.1721 et 5.5.1723.

(123) 5.5.1723.

(124) 22.2.1724. Un André Hardenne et la "demoiselle" Hardenne, son épouse assurément, apparaissent dans les comptes de la cité et dans ceux de la cathédrale (A.E.L., *Cité*, 78, f° 35; 83, f° 57 et 64v°; 84, f° 76v°; 90, f° 27. — ARCHIVES DE L'EVECHE DE LIEGE, *Comptes de la cathédrale*, de 1717 à 1730, *passim*).

(125) 29.10.1725. C'est probablement Thérèse de Rouvroy, épouse du sieur Parfondry "préposé et agent pour l'Etat", marchande, dont la boutique se trouve rue du Faucon, dans la paroisse Notre-Dame aux Fonts (A.E.L., *Etats*, 85, f° 5v°).

(126) 18.9.1728.

(127) 25.4 et 12.11.1728; 23.10.1730.

(128) 21.2.1730. Elisabeth Rouvroy, veuve du sieur Fabry, marchande, vit sous le même toit que Thérèse de Rouvroy, épouse Parfondry (ci-dessus, n. 125); elle est sans doute sa sœur.

(129) 31.12.1719, 31.5.1720, 19.5.1721, 8.8.1727, 13.5 et 28.5.1728. Voir aussi les recettes du 7.4.1718.

(130) En dehors d'un manteau de drap bleu avec collet de velours noir, ce sont des robes de chambre : une en "parterre" (tissu semé de fleurs de façon à évoquer un parterre); une en "damas taché", une en "atlas" (satin de soie fabriqué aux Indes) rayé, une autre encore en coton d'Inde.

(131) Jacques SAVARY DES BRULONS, *Dictionnaire universel de commerce*, Paris, 1742 (précieux pour découvrir le sens des termes techniques; "furie" y reçoit une explication fort savoureuse). — R.-A. WEIGERT, *Textiles en Europe sous Louis XV*, Fribourg, [1964].

(132) 17.5.1721 (fl. 12); en 1720, une veuve Tournour est payée pour avoir fourni des ornements à la cathédrale (ARCHIVES DE L'EVECHE DE LIEGE, B III 14, f° 119v°).

(133) 27.9.1725, 28.9.1725 (fl. 2-10 pour 5 aunes et demi de "nattes de jong"), 19.8.1727 et 26.8.1728.

(134) 10.9.1716 (fl. 28); 1.7.1719 (le lit coûte 8 écus, chaque chaise 2 florins); 12.10.1720 (à 32 1/2 patards la chaise); 3.8.1728 (à fl. 5 la chaise et fl. 10 le fauteuil) et 31.10.1728 (fl. 12). A.E.L., *Etats*, 86, f° 33; voir aussi *Chambre des comptes*, 216, p. 52.

(135) 4.10.1719 (fl. 56, dont 36 pour le lit); 27.9.1721 (fl. 10); 7.6.1723 (fl. 70-5, "drinckgelt" comprise). Fils d'un menuisier prénommé Henry, il est baptisé le 8.11.1677 et rend le dernier soupir le 31.12.1736 (A.E.L., *Etats*, 84, f° 75v°; *Reg. par.*, 164 et 174, non paginés).

(136) 2.7.1723 (fl. 7, 4, 8 et 21; le 16 octobre suivant, Mathias Clercx lui donne fl. 5-10, prix d'une table à thé vernissée qu'il a donnée à ses nièces); 25.1.1725 (fl. 20) et 9.1.1726 (fl. 39).

(137) 29.7.1726 (fl. 30); le même jour Noël Gérardon est payé pour les "ferailles" de ce lit. Gissent, "natif de Dama, proche de Huy" (Amay), acquiert le métier des charpentiers le 20.5.1717; il est recensé en 1740 ("49 ans") (A.E.L., *Métiers*, 66, f° 188v°; *Etats*, 88, f° 145v°).

(138) 22.6.1727 (les chaises à fl. 6-10, les fauteuils à fl. 12); 5.8.1729 (à fl. 9-10 la pièce). Le recensement de 1740 lui donne 54 ans et trouve sous son toit un "ouvrier de Halesbrouck, un autre de l'Allemagne et un 3, soldat à la citadelle"; la mort le frappe le 12.6.1749 (A.E.L., *Etats*, 88, f° 246v°; *Reg. par.*, 263, non paginé, "Pierre Smits... in Petrosa"). Le nom que porte cette chambre, déjà rencontré ci-avant (n. 82), est à mettre en rapport avec le grand portrait de François-Antoine de Lorraine, prince-abbé de Stavelot et Malmédy († 17.7.1715), encore conservé au château.

(139) 5.4.1723 (fl. 66 "à un ouvrier de Sur Avroi").

(140) 7.4.1718 (fl. 19); voir aussi les recettes de la même date; 13.6.1722 (fl. 17-1; 55 patards pièce, plus 11 patards pour le transport). Dans le premier cas, sa belle-sœur a servi d'intermédiaire; elle l'avait fait antérieurement déjà (24.12.1725; voir aussi les recettes à la date du 30.12; "lits, sièges et meubles").

(141) 30.8.1718 (fl. 51 pour un lit de repos); 26.5.1719 (fl. 17 pour une table et des guéridons, et fl. 5-10 pour une boiserie de lit); il visite le château de Waleffe en prévision de la "vendition des meubles", à laquelle il envoie son factotum Jean Everard, qui n'y achète d'ailleurs rien (26.5 et 22.6.1730); 2.7.1719 (fl. 284 pour 6 chaises et 6 fauteuils de chez la veuve Gouverneur, payés à Monsieur d'Avionpuis).

(142) 25.3.1719 (fl. 11); 9.7.1721 (fl. 5) et 3.2.1726 (fl. 5-10).

(143) 19.3.1724, 26.4.1728 et 20.12.1730. On y ajoutera les "ferailles" de pupitre et de lit mentionnées ci-avant.

(144) H. HAVARD, *Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration*, Paris, s.d., t. I, col. 644 et 645. — *Catalogus van meubelen en betimmeringen, Rijksmuseum Amsterdam*, 3e éd., Amsterdam, 1952, pp. 68-69. L'engouement pour le meuble anglais se manifeste en Europe centrale dès le début du XVIIIe siècle, spécialement dans les résidences aristocratiques d'été, et va s'élargissant (*Styles, meubles, décors, du Moyen Age à nos jours*, sous la direction de P. Verlet, Paris, t. II, [1972], p. 49, col. 2). N'a-t-il pas touché le pays de Liège sans qu'on s'en soit avisé jusqu'ici ?

(145) 8.11.1719 (fl. 8 pour 4 aigles; Jamar sert d'intermédiaire); 21.11.1719 (fl. 16 pour 8 aigles cuivrées); 24.5.1725 (fl. 10 pour la dorure de 8 aigles et de 2 plumets "quoique le marché fût fait à 9 fl.") et 11.1.1727 (fl. 18 pour 4 pommeaux argentés et fl. 15-6 pour 4 pommeaux "dorés de cuivre"). 22.10.1724 (fl. 8 pour 4 aigles). 22.10.1724 derechef (fl. 8 pour 4 aigles encore); 6.11.1724 (fl. 8 "pour quatre pommes de lit en forme de plumets").

(146) J. YERNAUX, *Contribution à l'histoire de la sculpture mosane*, dans *Bull. Soc. bibliophiles liégeoise*, t. 19, 1956, pp. 167-171.

(147) On connaît un sculpteur de ce nom prénommé André, mais il est mort dès le 3.6.1719 (A.E.L., *Reg. par.*, 81, f° 425 v°; 97, non paginé; 115, f° 8; *Métiers*, 66, f° 139; *Cité*, 84, f° 76). Aurait-on affaire à François, qui relève le bon métier le 17.3.1688 (A.E.L., *Métiers*, 66, f° 108v°; voir aussi f° 235 v°) ?

(148) 21.10.1721; 19.2 et 6.3.1723 (chaque fois fl. 26); 30.3. (fl. 20 pour un miroir rond) et 21.6.1725; 4.6.1729 (fl. 64 pour 2 miroirs de toilette). 2.4.1718 (fl. 2); 24.2.1720 (fl. 2 "pour avoir échangé des lunettes d'écaille" et fl. 10 pour la boussole). 4.8 et 3.9.1715 (fl. 14 et fl. 8 pour avoir raccommoqué "la cassette de cristal"; le "jeune Sauvage" avait touché fl. 14, le 16 mai précédent pour avoir doré douze pièces de cuivre pour ce coffret précieux); 24.4.1717 et 21.1.1718 (fl. 30 deux fois, la seconde fois "dans l'incertitude si je l'avois payé cy-devant, luy ne s'en souvenant pas, pour ouvrage fait pour moy aux deux grands miroirs; il a dit qu'il les donneroit en aumône"); 23.11.1717 (fl. 1-10 "pour avoir remis un verre à une des lunettes et raccommoqué l'estui"); 7.7.1724 (fl. 28 "pour avoir retamé et bizé [biseauté] les 2 miroirs de cheminée pour Aigremont"); 4.6.1729 (fl. 2 "pour avoir fait raccommoquer une vieille serpette de bourdon et raccommoqué le coffret de toilette de cristal"). L'intéressé reçoit, le 2.6.1723, 3 florins "pour avoir fait des boules et ferré 4 bâtons ou bourdons pour Aigremont"; on le voit mal ferrant tout bonnement des bâtons à la place du premier serrurier venu et on est tenté de reconnaître dans ces boules des miroirs sphériques. Sur Nicolas-François Villette, voir, outre M. FLORKIN, *Les amis du Docteur Démeste*, dans *Revue médicale de Liège*, t. 10, 1955, pp. 441-451, qui cite la plupart des publications antérieures, en les corrigeant, A.E.L., *Métiers*, 66, f° 206; *Chambre des comptes*, 216, 1715-1716, p. 67, et 1722-1723, p. 58; *Couvent des sœurs de Hasque*, 27. — ARCHIVES DE L'ÉVÊCHE DE LIÈGE, B.III.18, 6.9.1731. — E. PONCELET, *Documents inédits sur quelques artistes liégeois*, dans *Bull. Soc. bibliophiles liégeoise*, t. V, 1892-1895, p. 154, n. 4.

(149) 2.9.1721 (fl. 9) et 3.3.1724 (fl. 64). Ce personnage se confond probablement avec Charles-Antoine de Ruffiny, de noblesse romaine, promu docteur en médecine à Louvain en 1691, fait bourgeois de Liège en 1713 (J. ROUHART-CHABOT et E. HELIN, *Admissions à la bourgeoisie de Liège*, Liège, 1962, p. 174) et décédé le 14 octobre 1722.

(150) 2.2.1721 (fl. 1 pour une corde de fil) et 18.9.1726 (fl. 1-10 pour une nouvelle corde); 25.6.1721 (fl. 1 pour "une planche sèche pour le rond"), 8.4.1722 (fl. 3 pour gratification au menuisier qui a fait ce cadran) et 1.4.1725 (fl. 1-2 "pour de la toile de coton pour le rond du soleil levant d'Aigremont" et fl. 0-15 "pour une corde pour la petite horloge"). Burquet apparaît fréquemment dans les comptes de la cité; il est localisé "rue dessous la tour Saint-Lambert" par la capitulation de 1736; il meurt le 7.5.1752 (A.E.L., *Cathédrale, Secrétariat, Commissions*, 190, pp. 13-16; *Etats*, 85, f° 1; *Reg. par.*, 52, non paginé). Ajoutons que Mathias Clercx fait raccommoquer deux de ses montres, le 13.8.1717, par un horloger de Maastricht qu'il nomme N. Lenarts (sic), et en fait nettoyer une, le 4.5.1721, par "l'horloger du Vieux Marché".

(151) Mais non pas la petite croix de diamant qu'il achète par l'entremise de sa belle-sœur et paye 96 florins (24.12.1715 et 17.10.1716); c'est le seul achat de joaillerie repéré dans le *Manuel*.

(152) 2.1, 5.1 et 7.3.1715; 10.7.1718; 14.10.1727. Par une coïncidence aussi fâcheuse que singulière, le chanoine ignore le prénom de tous les orfèvres à qui il a affaire. Différents maîtres liégeois répondent au nom de Dupont (P. COLMAN, *L'orfèvrerie religieuse liégeoise*, Liège, 1966, t. I, pp. 51, 54,

155, 195, 279, 281, 283, 284, 285, 288, 289 et 293. — A.E.L., *Etats*, 85, f° 95v°. Si l'on doit en l'occurrence donner la préférence à François, plutôt qu'à son contemporain Gaspard, c'est parce qu'il jouit de la confiance du chapitre auquel Mathias Clercx appartient : il est cité à diverses reprises dans les comptes de la cathédrale entre 1719 et 1726. Il entretient l'orfèvrerie de l'hôtel de ville à partir de 1726 (A.E.L., *Cité*, 92, f° 31; 93, f° 49; 95, f° 41v°; et *passim*).

(153) 20.6 et 22.10.1716; 5.1 et 30.1.1717; 25.4 et 7.9.1719; 25.3, 12.6 (remise de pièces à fondre) et 10.7.1720; 14.1, 25.1 et 3.2.1721; 18.4.1722; 30.4.1723; 5.4.1725; 22.2.1726; 20.6, 7.7, 1.8 et 18.8.1729. Sur cet orfèvre, voir COLMAN, *o.c.*, p. 284.

(154) 6 et 7.7.1715. Sur les prix payés à Liège pour une once d'argent, voir COLMAN, *o.c.*, pp. 193-195.

(155) 4.2 (mais l'acquisition remonte au 23.12.1729), 11.2 et 1.12.1730. Le titre de l'argent de louis était de 917 millièmes, celui de l'argent de poinçon de 854. Sur Guillaume Dirick, sur cet Englebert, qui doit être Lambert Englebert, et sur ce Bassenge, qui doit se confondre avec Jean Bassenge, voir COLMAN, *o.c.*, pp. 283, 287 et 292.

(156) Mais fl. 1 1/2 le 22.2.1726 et fl. 4.5 le 1.8.1729. Le 23.6.1716, il vend, au prix de fl. 4.15 l'once, de l'argent brûlé, c'est-à-dire tiré des cendres de tissus ou galons brochés de ce métal, qu'il avait acheté à fl. 4.7. Cf. COLMAN, *o.c.*, p. 194.

(157) 23.5.1716 (fl. 3-3-18 "pour des pieds à un bénitier"); voir aussi 2.1.1715, 25.4.1719, 25.1.1721, 5.4.1725 et 14.10.1727.

(158) 31.3.1722 et 26.5.1730. Il donne 5 patards par chandelier et par mouchette, 4 pour une cuillère de moutardier, 90 pour une aiguère et son bassin, 30 pour le pot à thé et les saladiers cités plus haut.

(159) 11.5 et 7.9.1715; 22.6.1726 (le métal à 18 patards est de l'étain d'Angleterre; la façon a coûté 3 patards la livre) et 16.6.1728 (la façon a coûté 7 patards la livre). 9.10.1715; 8.6.1718; 7.9.1719; 8.10.1720; 9.4.1722 et 23.8.1726. 16.4.1728 ("pour avoir changé trois grands plats d'étain"); 18.3.1730 ("pour changer un vieux petit plat et deux burettes d'Aigremont contre des neufves d'étain d'Angleterre").

(160) 19.9 (fl. 8 pour 4 boutons de porte) et 15.10.1717 (fl. 3 pour 2 "boules"). 29.6.1719 (fl. 10-15, à 15 patards la livre). 10.7.1720 (fl. 4 "pour 2 boules de chenay"); 19.10.1720; 12.7.1723; 24.3.1724 (fl. 8 "pour 2 gros vases de chenaix que j'ai envoyé à mes nièces" et fl. 4 pour "2 plus petits pour Aigremont") et 9.8.1727. 19.5.1724. 10.3.1723. 8.10.1720 et 25.8.1729. Nous sommes tentés d'identifier Jacobi avec Étienne Jacobi, décédé le 8.7.1719 (A.E.L., *Reg. par.*, 202, non paginé). Sur Levache et sa famille, voir E. PONCELET, *Les ouvriers du chapitre de Saint-Lambert à Liège*, dans *Bull. Soc. art et histoire dioc. Liège*, t. 27, 1936, pp. 20-23, et en outre A.E.L., *Reg. par.*, 97, non paginé, décès le 22.12.1728; *Métiers*, 66, f° 240; *Cité*, 86, f° 31v° et 32v°; 87, f° 66; 93, f° 38; et *passim*. — M. PIRENNE, *Les constructions verviétoises du XVe au XXe siècle*, dans *Bulletin de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire*, t. 19, 1925-1926, p. 54, n. 1 (p. 55).

(161) 4 et 26.6.1715; 4 et 5.5.1716; 21.1.1717; 7.5 et 4.6.1718; 27.1 et 8.2.1720; 19.12.1721; 17.11.1722; 22.2, 18.3 et 21.6.1723; 14.1, 15.3 et 13.5.1724; 30.3.1725; 15.5.1726; 21.7 et 23.12.1727; 8 et 25.3, 16.6 et 31.12.1728; 25.8.1729; 18.3, 9.11, 9 et 20.12.1730.

(162) L'hôtel de ville de Liège avait à l'origine un autel inséré de pareille manière dans une embrasure ([A. DELHAES], *L'hôtel de ville de Liège*, [Liège], 1956, p. 12).

(163) "Payé à Jean Everard pour les pierres de sable que le sieur Collette, mayeur de St-Pierre, m'a procuré, de Saine, à un escalin la pièce, faisant nombre de 17, et pour le bureau de naivagne et ceux qui ont assisté à les charger et décharger, le petit Claes de Smermaes n'ayant rien voulu pour la voiture jusqu'à Chocquier". "Saine" est le nom wallon de Sichen (Zichen), centre d'exploitation du tuffeau (J. HERBILLON, "Pierres de cendres", dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux Liège*, t. VIII, n° 184, 1974, pp. 347-348).

(164) Beck est payé en quatre versements : 10.11.1724, 26.2, 16.8 et 7.9.1725. Natif de Seilles, il a acquis le métier des maçons en 1712; il sera recensé en 1740 — il est alors âgé de 60 ans — dans la paroisse Saint-Remy, où il meurt six ans plus tard. Est-ce lui qui a sculpté le buffet d'orgue de l'église Saint-Quentin à Hasselt? D'autres Beck, dont ses deux fils Joseph et François, et un André "le jeune", de Namèche, sont inscrits dans le registre du "bon métier" (A.E.L., *Métiers*, 108a, f° 73, 150v°, 154 et 155; *Etats*, 88, f° 223. — C. BAMPES et E. GERAETS, *Hasselt-jadis*, dans *Bulletin ... des mélomanes de Hasselt*, t. 30, 1894, p. 73). Ernest Collette est payé en trois fois : 23.1, 30.4 et 2.5.1725. Baptisé le 7.11.1672, il a relevé le métier des charpentiers le 24.6.1693; c'est peut-être lui qui est payé le 20.12.1715 "pour louage d'un chandelier à bras pour le palais" (A.E.L., *Reg. par.*, 17, f° 6v°; *Métiers*, 66, f° 126v°; *Chambre des comptes*, 216, 1715-1716, p. 65).

(165) 30.6, 25.8 et 7.10.1725; Termonia a fourni des livrets d'or double à 30 patards et des livrets d'or ordinaire à 12 patards; il a "sculpture", peint et doré les armes du chanoine, qui ne précise pas l'emplacement.

(166) 14 et 30.3.1727. Elle a été baptisée le 21.6.1696 (A.E.L., *Reg. par.*, 216, f° 40v°).

(167) 7.5 et 21.6.1726; 5.10.1727. Le "jaspe" n'est porté en compte que le 27.2.1727 : 144 carreaux et 54 "lisses" de deux carreaux, à 25 patards la pièce, font 315 florins.

(168) Il a par surcroît fait un encadrement pour le tableau de la chambre "du pavillon vers Meuse d'en haut".

(169) 12.11 (fl. 9-7) et 15.12.1730 (fl. 49-8 au total, frais compris, pour 8 "tableaux"); dans les deux cas, un sieur Colnet est intervenu.

(170) 10.7, 19.7, 21.7 et 31.10.1720; 4.5 (pour vernissage de deux des chandeliers), 26.6 (pour 7 1/4 aunes d'étoffe « en parterre fond blan », à fl. 6-15, "pour une chasuppe", fournies par Marion Clercx et pour 2 1/8 aunes de damas pourpre à 3 florins, en vue de raccommoder une autre chasuble) et 19.7.1721.

(171) 27.5, 21.6, 7.7 et 29.10.1728; 9.8.1729; 16.2.1730.

(172) *L'art de construire au pays de Liège...*, p. 59, D III 2.

(173) 18.5, 22.5, 17.6, 8.7, 29.7 et 1.9.1725; 21.6.1726.

(174) 3.2, 24.6, 29.6, 10.9 et 30.10.1730. Le menuisier "Colas" Meunier n'est pas un inconnu : inscrit dans le registre de la corporation le 17 septembre 1700, il travaille jusqu'en 1727 à tout le moins (A.E.L., *Métiers*, 66, f° 161v° "Mounier"; *Cité*, 89, f° 76, 76v°, 77 et 77v°; 90, f° 76; *Cures, Saint-Nicolas au Trez*, 12, pp. 25, 27, 28 et 31. D'autres Meunier exerçant le même métier sont repérés plus tard dans le siècle (A.E.L., *Cures, Saint-Nicolas au Trez*, 12, 1748 et 1749; *Etats*, 89, f° 180, et 93, f° 30).

(175) 12.5, 5.8 et 10.9.1730.

(176) Un plombier nommé Sarton apparaît dans les comptes de la cathédrale en 1719 et 1731. Un plombier anonyme, fort brouillé avec l'orthographe, dont la note est restée dans le

fonds Clercx, facture au chanoine 3 livres de soudure à 14 sous la livre et 2 florins "pour peines" en date du 9 novembre 1740, puis, en date du 2 janvier 1741, 163 livres de plomb à 17 liards la livre "pour les busse de fontaine", 6 1/4 livres de soudure et 4 florins "pour peines"; il accepte en paiement partiel 109 livres de "vielle busse" à 3 sous la livre, ce qui ramène son dû à un peu moins de 31 florins.

(177) Gilet Elias et consorts payent le 14 novembre 1744 "pour droit de tirage de 104500 pierres tirée hors de la carrière dessous le petit bois d'Aigremont et de celle du Neumoulin, à 26 sous par mille" (A.E.L., *Fonds Clercx*, compte rendu par M. Lepiemme le 22.3.1752 pour les héritiers de feu Monseigneur l'écolâtre). Un Gille Elias relève le métier des maçons en 1704, un autre, vraisemblablement son fils, en 1730 (A.E.L., *Métiers*, 108a, f<sup>o</sup> 43v<sup>o</sup> et 115v<sup>o</sup>).

(178) 30.12.1724 (137 1/2 journées de paveur à 24 sous et 98 journées de batteurs à 16 sous; et 7 florins "pour des petits cailloux blans") et 29.3.1728. L'intéressé ne fait vraisemblablement qu'un avec le Verdin cité dans les comptes de la cathédrale dès 1687 (avec son prénom, Lambert) et encore en 1720 (ARCHIVES DE L'ÉVÊCHE DE LIÈGE, B.III.6, f<sup>o</sup> 67v<sup>o</sup> et B.III.14, f<sup>o</sup> 118v<sup>o</sup> et f<sup>o</sup> 120), qualifié de paveur de la cité le 8.3.1715 (A.E.L., *Chambre des comptes*, 216, 1715-1716, p. 52) et très souvent mentionné dans ses comptes (A.E.L., *Cité*, 84, f<sup>o</sup> 32 et *passim*).

(179) 8.11.1721, 5.6.1724, 11.5 et 2.12.1727 (maître Jean est mort : c'est sa veuve qui reçoit le dernier paiement).

(180) 27.2 et 6.5.1722. G. de Bouharmont est payé en 1720 "pour fer livré" à la cité; il est membre du Conseil privé (A.E.L., *Cité*, 85, f<sup>o</sup> [65]; 86, f<sup>o</sup> 31 et 81v<sup>o</sup>). Léonard, dont le nom est fort répandu et dont le prénom n'est pas indiqué, est bien difficile à identifier. Il se confond, pensons-nous, avec Guillaume Léonard, menuisier et dessinateur qualifié, mentionné à maintes reprises dans les comptes de la cité (*ibidem*, 78 bis, f<sup>o</sup> 30v<sup>o</sup>; 83, f<sup>o</sup> 71, 73, 74 et 75; 84, f<sup>o</sup> 76, 77v<sup>o</sup> et 78v<sup>o</sup>; 85, f<sup>o</sup> 63v<sup>o</sup>; 86, f<sup>o</sup> 28, 33 et 82; 87, f<sup>o</sup> 66 et 68; 91, f<sup>o</sup> 41v<sup>o</sup>), inscrit au métier des charpentiers le 26.8.1703 (A.E.L., *Métiers*, 66, f<sup>o</sup> 148v<sup>o</sup>); Marylène Laffineur-Crépin a probablement raison de lui attribuer différents dessins de l'hôtel de ville de Liège, moins connus que les gravures que Duvivier en a tirées, mais elle a tort, à notre sens, de faire de lui un des architectes de l'édifice (*L'art de construire au pays de Liège*..., pp. 33 et 35-36). D'autres Léonard, trop rarement identifiés par leur prénom, apparaissent en même temps dans les mêmes comptes : Henri, qui porte le titre d'*inspecteur* (A.E.L., *Cité*, 80, f<sup>o</sup> 23v<sup>o</sup> et 31v<sup>o</sup>; 81, f<sup>o</sup> 24v<sup>o</sup> et 57v<sup>o</sup>; 83, f<sup>o</sup> 36 et 73; 86, f<sup>o</sup> 82v<sup>o</sup> et 83v<sup>o</sup>; 87, f<sup>o</sup> 23, 64 et 68v<sup>o</sup>; et *passim*), et pourrait bien ne faire qu'un avec l'*ingénieur* mentionné par la suite (*ibidem*, 88, f<sup>o</sup> 64; 89, f<sup>o</sup> 21v<sup>o</sup>), Gérard, occupé de canalisations (*ibidem*, 86, f<sup>o</sup> 36; 96, f<sup>o</sup> 33), un artificier (*ibidem*, 88, f<sup>o</sup> 65) et un doreur (*ibidem*, 91, f<sup>o</sup> 86).

(181) 12.7 et 18.10.1723; 24.4.1724; 9.8.1727.

(182) 31.3 et 9.12.1724; 6.1 et 15.12.1725; 23.12.1726; 27.11 et 10.12.1728.

(183) L'emplacement est occupé aujourd'hui par le magasin Sarma; c'est dire qu'il ne reste plus pierre sur pierre du bâtiment, dont Mathias Clercx avait fait l'acquisition en 1710 et où la capitation de 1736 le montre installé (A.E.L., *Etats*, 86, f<sup>o</sup> 141v<sup>o</sup>). — Th. GOBERT, *Liège à travers les âges*, t. V, Liège, 1928, p. 546. — R. JANS, *Deux maisons canoniales de Saint-Lambert à Liège*..., dans *Chronique archéologique du pays de Liège*, t. 59, 1968, p. 64).

(184) [Pierre-Lambert de SAUMERY], *Les Délices du pays de Liège*, t. I, Liège, 1738, pp. 352-356. A notre connaissance, ce sont les seules vues anciennes du château qui soient vrai-

ment dignes d'intérêt. Celle qu'a lavée Lambert Libert (1752-1808) et qui fait partie des collections artistiques de l'Université de Liège (M. LAVOYE, *Catalogue des dessins du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*..., Liège, 1970, p. 16, n. 31) le montre perdu dans les lointains d'un paysage. Remacle Le Loup, dans la vue qu'il a prise de l'étoile (fig. 2), a-t-il représenté à l'horizon le château de Waroux, situé en réalité fort loin de là ? Le comte de Borchgrave d'Altena en avait la conviction (*Le Temple et Malte, Trésors d'art entre Ourthe et Meuse*, Villers-le-Temple, 1973, p. 100); nous hésitons fort à la partager.

(185) A.E.L., *Cathédrale, Secrétariat*, 281, f<sup>o</sup> 143-143v<sup>o</sup>; *Fonds Clercx*.

(186) Fils de Jean-Nicolas et de Marie-Lambertine de Fassin, petit-fils de Jean-Guillaume et de Marie-Jeanne Closset, il est baptisé à Notre-Dame aux Fonts le 30.5.1728. Il sera bourgmestre de Liège en 1770 et prendra dès lors la particule pour lui et ses descendants. Il épouse Marguerite-Thérèse de Hayme de Bomal le 6.3.1758. Il meurt à Spa le 7.7.1779; il est inhumé à Liège, à Saint-Martin en Ile (A.E.L., *Reg. par.*, 28, p. 136; 200 et 203, non paginés. — OPHOVEN, *Continuation du recueil béraldique des bourgmestres*, Liège, 1783, pp. 196-197).

(187) L'unique mention relevée étant datée du 2.3.1773, on doit penser à Jean-Gille (1714-1781), l'architecte de Hermalle-sous-Huy (A. LEMEUNIER, *La maison de Jean-Gille Jacob*, dans *La Maison d'hier et d'aujourd'hui*, 21, mars 1974, pp. 62-69; *La construction de l'hôtel de ville de Huy (1765-1777)*, dans *Annales du Cercle hutois des sciences et des beaux-arts*, t. 29, 1975, pp. 153-178). Le comte de Borchgrave d'Altena a relevé le nom de Jacob dans un compte de 1771 (*Aigremont*, dans *La Maison d'hier*..., 12, décembre 1971, p. 10).

(188) Testament du 10.2.1780, codicille du 22.4.1780 et codicille ultérieur du 30.4.1783, tous par-devant Jean-Lambert Russon. Les six canons avaient été livrés, après la mort de Mathias Clercx, par le fondeur Nicolas Legros (de BORCHGRAVE d'ALTENA, *o.c.*, p. 12).

(189) D. VAN DE CASTEELE, *Les tapisseries du château d'Aigremont*, dans *B.I.A.L.*, t. 17, 1883-1884, p. 394.

(190) A.E.L., *Notaire J.-N.-F. Fraikin à Chokier*, bail passé le 11.2.1826 (obligeamment communiqué par M. Nestor Mélon).

(191) Au château de Waroux, chez leur tuteur, leur cousin germain Jean-Michel-Mathias-Léonard de Clercx de Waroux, fils de Michel-Mathias, lui-même fils, comme le défunt, de Jean-Guillaume-Joseph; il épousera sa pupille Marie-Elisabeth-Lambertine et s'installera à Aigremont.

(192) *Almanach du commerce de Liège*..., Liège, Pery, 1827, pp. 187-188.

(193) A.E.L., *Notaire G.-J. Delbouille à Liège*, bail passé le 19.3.1833 (obligeamment communiqué par M. Nestor Mélon).

(194) Dressés par Laurent, puis par Jean-Pierre Gothot, ces relevés indiquent le nombre de journées de travail, le salaire journalier des maçons (à 28 sous) et manœuvres (à 14 sous) mis à l'ouvrage, parfois avec leurs noms, les quantités (faibles) de "chaux en pierre", poils, plâtre et chandelle livrés. À l'exception de quelques journées "à la maison à Liège", "à Liège" et "au moulin", c'est bien le château qui est en cause. Le florin est en usage concurremment au franc; 100 frs font 85 fls.

(195) Les annotations sont à l'encre et au crayon. Les premières fournissent les dimensions. Les secondes, griffonnées à la hâte et très pâlies, les complètent et fournissent en sus des indications de prix, donnant lieu à force calculs.

# TRAVAUX DE RESTAURATION A L'EGLISE CATHEDRALE DE TOURNAI

A. WINANCE

Restaurée au siècle dernier à partir de 1842, l'église Cathédrale de Tournai vit encore quelques travaux partiels de remise en état, au début de ce siècle ainsi qu'après la dernière guerre. Toutefois, il semble bien qu'une restauration d'envergure doive à nouveau être prévue à l'heure actuelle. De plus, la liturgie nouvelle ainsi que notre mode de vie demandent l'un et l'autre quelques aménagements intérieurs.

Devant l'ampleur de la dépense, la Province de Hainaut, à qui incombe la responsabilité de l'édifice, prévoit actuellement une première tranche de travaux. Ils concernent tout particulièrement le porche occidental, une partie du mur nord-est et le chœur gothique.

#### LE PORCHE OCCIDENTAL.

Le porche occidental est l'entrée principale de l'église. Il s'ouvre vers la Place de l'Evêché. En fait, il est tourné au Nord-Ouest. Edifié au quatorzième siècle, remanié en 1526 par Charles de Croy, ce porche s'élève devant l'ancienne façade romane dont il cache les éléments inférieurs derrière ses bas-reliefs et ensembles de statues. Bâti en pierrre blanche, il est relativement fort endommagé. Les arêtes des pierres sont émoussées, la mouluration effacée et les pierres elles-mêmes sont érodées. De plus, certains éléments ont tendance à se déliter et risquent ainsi de tomber et de causer l'un ou l'autre accident.

Pour compléter cette restauration, il sera procédé également à la remise en état des deux premières travées du mur Nord-Est. Ces deux travées, sises à côté du porche, n'ont jamais été restaurées et ce malgré l'existence d'une brèche dans les maçonneries, véritable réceptacle permettant aux pluies et aux neiges de s'infiltrer peu à peu dans ces maçonneries.

La restauration de ces éléments se fera selon les règles que voici :

- La balustrade surmontant la terrasse supérieure du porche ne sera pas remplacée. Ce qu'il reste de la partie supérieure de la façade romane en sera d'autant mieux dégagé.
- la crête de la balustrade de pierre du rez-de-chaussée, élément du XIX<sup>e</sup> siècle, sera enlevée. L'ensemble y gagnera en simplicité et élégance.
- Toute forme, tout élément quelconque de la restauration tiendra compte des formes et éléments existants pouvant se lire sur l'édifice actuel.

– Ne seront remplacées que les pierres qui ne peuvent subsister dans l'édifice sans danger pour celui-ci.

Outre ces ouvrages qui intéressent directement la conservation de l'édifice ou de l'un de ses éléments, le programme prévoit également l'aménagement d'un passage entre la Place Paul-Emile Janson et la Place de l'Evêché. Ce passage existait autrefois et permettait ainsi une liaison plus facile entre la ville basse et la ville haute.

De plus, il faut savoir que la rive Nord-Est de la Place de l'Evêché est occupée par la "Maison des Anciens Prêtres" selon l'expression populaire tournaisienne.

En effet, si le rez-de-chaussée de ce très bel hôtel du XVIII<sup>e</sup> siècle est affecté à la maison de repos des prêtres retraités, par contre la grande salle de l'étage qui le surplombe, soit 40.00 x 9.00 m, était autrefois la salle de lecture de la bibliothèque communale. On y accédait autrefois par un escalier qui fut détruit lors de la guerre. Pour l'instant cette salle est isolée et on n'y pénètre que par une fenêtre en s'aidant d'une échelle.

Dès lors, il était naturel d'adjoindre aux études de restauration proprement dites, le projet d'un ensemble d'escaliers et de paliers où l'on trouverait d'une part le passage entre la Place Paul-Emile Janson et la Place de l'Evêché et d'autre part un escalier donnant accès à la salle d'étage qui serait utilisée ainsi pour des manifestations de prestige et des expositions.

Le projet existe; comme il ne s'agit nullement d'une restauration, il est étudié dans un esprit actuel, laissant apparaître aux yeux et au cœur des passants la splendeur rigoureuse et sévère des murs de pierre d'un des plus beaux édifices de l'Occident.

#### LE CHŒUR.

Achevé en 1255, dans son gros-œuvre tout au moins, le chœur est un vaste volume, très élancé, très éclairé où les cérémonies liturgiques prennent une ampleur sans pareil.

Construit très légèrement, on voudrait dire trop légèrement, il s'écroula lors de la construction. On fut amené dès lors à renforcer les piliers séparant le chœur proprement dit de ses bas-côtés, les "caroles" comme on les appelle à Tournai.

La chose se voit très aisément dans l'édifice actuel, tant par la présence d'un "témoin" au pilier gauche de l'entrée du chœur que par la déformation des voûtes des caroles.

De plus, au cours des siècles, ces piliers se sont déformés à tel point que la largeur de l'édifice peut varier d'un mètre environ sur sa hauteur, au droit d'une même travée. Et ce ne sont pas les arcs-boutants primitifs et encore moins ceux qui les doublent qui corrigeront ces désordres. Mal placés ils alourdissent leur contre-fort de base et ont tendance à les rejeter vers l'extérieur. D'ailleurs, des tirants métalliques ont déjà été posés au temps passé pour retenir l'écartement des piles entre elles.

Outre cet état d'instabilité, il existe un mouvement général de la charpente qui entraîne tout l'ensemble vers le chevet du chœur.

Pour contrôler ces mouvements, il fut procédé dans les années 64 et 65 à une sévère expertise, sous la conduite de MM. les Professeurs Jacquemin et Vanderhaegen et de M. l'Ingénieur Van Andruel.

- Un levé fut dressé de façon à mesurer les déformations au centimètre près.
- Une documentation photographique fut établie décelant les crevasses et la moindre fissure.
- Des clinomètres furent placés à la base des piliers du chœur et des caroles pour enregistrer le moindre mouvement.
- Un balancier, avec repère gravé dans le sol, fut disposé dans l'axe du chœur. Compte tenu de la longueur du câble, + 33 mètres, les faibles déformations éventuelles se marquent au sol par la trajectoire de son extrémité.
- Des sondages furent exécutés. A cette occasion, il fut découvert que, contrairement à la tradition, si les piliers du pourtour de l'église sont fondés sur le rocher, par contre, les piliers du chœur sont établis sur un massif de maçonnerie reposant lui-même sur un remblais. C'est probablement l'endroit où fut ouverte la carrière dont l'extraction des pierres permit de bâtir l'église romane.

Sans reprendre tous les travaux que suscitent les conclusions du rapport des experts, je signale les quelques ouvrages urgents à exécuter dans un proche avenir et qui font l'objet des études actuelles. Je cite de la sorte :

- L'obturation des passages au travers des piliers du chœur au niveau de la coursive de la base des fenêtres.
- Le remplacement des pierres érodées par les intempéries et dont la section est nettement inférieure à la section primitive.
- L'établissement d'une dalle en béton armé au-dessus des voûtes du déambulatoire de façon à réaliser ainsi

un "corsetage" du chœur et lui donner une rigidité d'ensemble.

- L'exécution d'injections au droit de la retombée des voûtes sur les piliers de façon à colmater les cavités existantes.
- La pose de tirants métalliques transversaux rendant les contreforts et les piliers du chœur solidaires entre eux. Tels sont les travaux que la Province de Hainaut compte faire exécuter sous peu à l'église cathédrale de Tournai. En fait, c'est le début d'une campagne générale de restauration qui s'étendra certainement sur plusieurs années. Nous pouvons espérer qu'il y sera donné suite et que l'édifice ainsi raffermi dans toutes ses œuvres vives, subsistera longtemps encore aux yeux et aux cœurs de nos descendants.

André WINANCE,  
Architecte.

# LA CHAPELLE DE LA LADRERIE DU VAL D'ORCQ A TOURNAI

A. WINANCE



*La chapelle de la ladrerie du Val d'Orcq à Tournai.*

Au sortir de Tournai, le long de la chaussée de Lille, s'élevait jadis la léproserie de la cité. De cet ensemble subsiste encore actuellement la chapelle.

Construite peu après 1153, remaniée et agrandie au XVIII<sup>e</sup> siècle, elle se présente comme il suit :

A l'Est, le chœur; il est à pans coupés et est couvert d'une voûte en moellons dont l'épaisseur varie de 0,40 à 1,20 m. Toutefois, une galerie centrale ne menant à rien, allège le poids de cette voûte sur les murs. Si la grosse maçonnerie des murs et de la voûte est encore du XII<sup>e</sup> siècle, par contre les deux fenêtres du chœur reprennent des formes du XVIII<sup>e</sup> siècle.

A l'Ouest, s'élève la nef qui fut construite au XVIII<sup>e</sup> siècle.

De plan carré, plus haute que le chœur, elle amortit ainsi le volume de ce dernier contre son pignon intérieur. Son plafond est un plancher de bois sur gîtes en chêne que reprennent les entrants des fermes de la charpente. Au-dessus de ce plancher, se trouve un grenier dans lequel s'ouvre la galerie de la voûte du chœur. A noter que la charpente est très belle et est encore du XVIII<sup>e</sup> siècle à plus de 90 % de ses pièces.

L'ensemble est couvert par une toiture en tuiles plates. Au-dessus de la nef la toiture à deux versants, vient buter, contre le pignon de façade. Au-dessus du chœur, tout en reprenant le pourtour polygonal des murs, elle se présente sans aucune arête vive offrant ainsi un aspect de continuité aux différents pans de tuiles.

L'intérieur est des plus simples. Eclairé par quatre fenêtres on y lit dans la nef la tonalité chaude du bois se détachant sur la teinte claire et la matière rude des enduits tandis que dans le chœur, un autel du XVIII<sup>e</sup> siècle, sans prétention aucune, meuble le fond de l'abside.

Des travaux de restauration viennent d'être exécutés. Ils comportaient :

- la restauration complète du clocher qui avait dû être démonté par suite d'une tempête;
- la restauration des toitures;
- la restauration des charpentes;
- la remise en ordre des fenêtres et ferronneries.

Pour terminer ces ouvrages qui viennent d'être achevés au début du mois de février 1976, il conviendrait de procéder au ravalement discret des façades et à la peinture des murs, voûtes et plafonds intérieurs.

André Winance,  
Architecte.

<i>Notes</i>	<i>Nef</i>	<i>Chœur</i>	<i>Edifice</i>
Années de construction	XVIII <sup>e</sup> s.	1153 et suiv.	
Dimensions :			
longueur extérieure	—	—	14,57 m
longueur intérieure	5,79 m	—	12,74 m
largeur extérieure	7,08 m	7,08 m	7,08 m
largeur intérieure	5,38 m	5,38 m	5,38 m
hauteur au faîte	11,00 m	9,50 m	—
hauteur sous plafond	6,25 m	—	—
hauteur sous voûte	—	6,50 m	—
épaisseur des murs	0,85 m	0,85 m	—

# LES SITES NATURELS D'INTERET GEOGRAPHIQUE DE LA REGION DE CHARLEROI

R. FOURNEAU



## LA REGION DE CHARLEROI.

## SITES NATURELS D'INTERET GEOGRAPHIQUE ET GRANDES UNITES GEOMORPHOLOGIQUES.

		G E O L O G I E	
Unités géomorphologiques		Lithologie dominante	Chronologie dominante
1)	Plateau brabançon	sables	Tertiaire éocène
2)	Haute-Marlagne	grès	Primaire éodévonien
3)	Basse-Marlagne	calcaires	Primaire carboniférien calcaire
4)	Sillon houiller	schistes	Primaire carboniférien houiller
5)	Plaines alluviales	argiles et limons	Quaternaire

- 6) versants marqués de vallées, très souvent boisés.
- 7) abrupt litho-structural.
- 8) point de vue.
- 9) phénomène karstique.
- 10) tête de vallon.
- 11) méandre recoupé.
- 12) amas de blocs.
- 13) zone de capture.
- 14) butte-témoin.
- 15) altitude en mètres.

### INTRODUCTION

L'étude géomorphologique de la région de Charleroi réalisée pour la préparation de la carte géomorphologique de Belgique publiée par le Centre National de Recherches Géomorphologiques nous a amené à relever et parfois découvrir des sites naturels dignes d'intérêt non seulement scientifique mais aussi esthétique.

C'est pourquoi nous pensons faire œuvre utile en portant à la connaissance du plus grand nombre l'existence de ces sites. Une première partie de cet article en donne une localisation aisée par commune, tandis qu'une seconde partie les décrit et en propose une explication scientifique.

## PREMIERE PARTIE

INVENTAIRE DES SITES NATURELS D'INTERET GEOGRAPHIQUE  
DE LA REGION DE CHARLEROI*Remarques préliminaires*

- 1) Il est pratiquement impossible d'en encore retrouver actuellement des sites entièrement naturels. Ils ont tous été marqués par l'homme, depuis les périodes les plus reculées de la préhistoire jusqu'actuellement.
- 2) L'énumération de ces sites naturels n'exclut cependant pas l'existence de sites d'origine essentiellement anthropique, de grand intérêt, tels que les parcs par exemple.
- 3) Certains sites naturels ont soit une valeur esthétique plus importante [ils sont renseignés avec le sigle (°)], soit une valeur scientifique plus importante [ils sont renseignés par le sigle (\*)].

## ACOZ

Vallée du Ruisseau d'Acoz : versants raides boisés avec érosion différentielle bien marquée, plaine alluviale à fond plat; affleurements de Burnotien, Coblencien, Givétien.

Vallée du Ruisseau des Malagnes : versant oriental boisé.

Vallée du Ruisseau du Charnois : versants boisés des deux rives.

## AISEAU

Vallée asymétrique de la Biesme dans les terrains du Houiller : versant raide oriental boisé.

Vallée d'érosion latérale de la Sambre : versant méridional concave, raide et boisé.

## BOUFFIOULX

Vallée du Ruisseau d'Acoz, depuis Acoz jusqu'au centre de la commune : versants raides boisés ou dénudés, très ouverts par d'anciennes carrières; affleurements de l'Eodévonien et du Viséen; plan rocheux de Bouffioulx-Goulette : tartines rocheuses, grotte de Montrou, Trou Quinet, Trou Lebrun et contacts géologiques très particuliers (°) (\*).

Dans l'éperon de confluence de la vallée du Ri de Sinri et du Ruisseau d'Acoz : ancienne carrière Moreau : Trou Moreau.

Vallée du Ruisseau des Longues Royes : tronçon médian : ancienne carrière Sébastopol, beaux affleurements et Trou des Souches (deux chantoirs).

Vallée d'érosion latérale de la Sambre : haut du versant méridional concave, raide et boisé, tout au NO de la localité (Bois de Boubier), avec restes d'oppidum gallo-romain.

Point de vue du Bois des Malagnes (du Sud de la Commune) vers le Nord : étranglement de la vallée traversant le Viséen calcaire.

Point de vue du Nord du quartier des Tiennes vers Châtelet (confluence du Ruisseau d'Acoz et de la Sambre), Châtelineau, Pont-de-Loup, Aiseau et vers Montignies-sur-Sambre au NO.

Point de vue du quartier du nouveau cimetière vers Châtelet.

## CHARLEROI

Bien que complètement transformés par l'homme certains sites naturels se retrouvent encore bien marqués dans le tissu urbain auquel ils donnent son allure d'ensemble. Boulevard J. Tirou : ancien méandre de la Sambre recoupé par sa canalisation, remblayé après la seconde guerre mondiale et où confluaient (rue de Dagnelies) le Piéton avant sa canalisation.

Rue de la Montagne, rue de l'Athénée, rue d'Assaut et sections construites intermédiaires occupent l'ancienne rive concave abrupte de ce même méandre.

Charleroi ville-haute est construite sur un niveau d'érosion ou terrasse dénudée de la Sambre.

La ligne de chemin de fer de Charleroi-Ouest et la section occidentale du ring autoroutier en passerelle empruntent la vallée du Ruisseau de Dampremy-Lodelinsart qui limitait autrefois le site de Charleroi par l'Ouest.

La section orientale du ring autoroutier en passerelle emprunte la vallée du Ruisseau du Spinois qui limitait autrefois le site de Charleroi par l'Est.

## CHATELET.

Vallée d'érosion latérale de la Sambre : versant méridional concave, raide et boisé tout à l'Ouest de la localité (Boubier).

Au Sud de la localité, dans la partie septentrionale du bois de Châtelet : phénomènes karstiques très spectaculaires : Staule des Tchvaux, Grottes Napoléon, Grotte de l'Agouloir (grotte, rochers ruiniformes, arche naturelle) (°) (\*).

Point de vue depuis la route Châtelet-Namur (Carnelles) vers le sillon houiller et la vallée de la Sambre.

## CHATELINEAU

Point de vue du Nord de la commune vers la large vallée de la Sambre.

## COUILLET

Point de vue du quartier de la Citadelle où affleurent les grès houillers à phtanites, sur le sillon houiller et la vallée de la Sambre.

Vallée d'érosion latérale de la Sambre : bas du versant méridional concave, raide et boisé tout à l'Est de la localité.

## COURCELLES

Point de vue à partir de l'Est de la commune vers la vallée du Piéton : versant d'érosion latérale de la rive orientale du Piéton à Thiméon (Bois des Manants) et à Gosselies.

## COUR-SUR-HEURE

Vallée de l'Eau d'Heure : versants raides ou évolués par l'érosion différentielle, boisés ou dénudés, contrastant avec l'horizontalité du fond de la vallée; affleurements de Viséen calcaire au Sud, de Burnotien (schistes et grès rouges) au Nord (\*).

## FARCIENNES

Point de vue sur les grands méandres d'érosion latérale de la vallée de la Sambre, sur la butte du Bois de Brou et les Marlagnes, depuis la route de Farciennes à Fleurus.

FLEURUS (avec Gilly, Ransart et Wangenies)

Vallée du Ruisseau de Soleilmont-Gominrou et des affluents : versants boisés (Bois de Soleilmont).

## FONTAINE-L'EVEQUE

Vallée du Ruisseau de la Charbonnière : versants asymétriques dans le Houiller, d'origine tectonique et de solifluxion périglaciaire; versant oriental surmonté de l'abrupt litho-structural bruxellien.

## FORCHIES-LA-MARCHE

Point de vue du SE de la localité vers la partie occidentale de la région de Charleroi.

GILLY (avec *Flemus*, Ransart et *W'angenies*)

Vallées du Ruisseau de Soleilmont-Gominrou et des affluents : versants boisés (Bois de Soleilmont).

## GERPINNES

Vallée du Ruisseau d'Acoz, entre Gerpennes-centre et Acoz : versants raides d'érosion latérale peu marquée.

Phénomènes karstiques : dépressions dégagées par l'exploitation du trayen (ancien minerai de fer des carrières d'Hymée).

Vallée du Ruisseau de la Bierlaire dans le Bois de la Bierlaire au NO de la commune : phénomène karstique : perte diffuse.

## GOSELIES

Point de vue de Sart-les-Moines sur le versant occidental de la vallée du Piéton : versant raide d'une ancienne rive concave du Piéton, au pied de l'ancien château de Miaucourt.

## GOUGNIES

Vallée de la Biesme : versants boisés très raides dans l'Eodévonien gréseux de Haute-Marlagne et très étalés dans le Silurien schisteux de la Dépression de Marlagne vers Sart-Eustache; restes de vieilles exploitations sidérurgiques.

## GOUTROUX

Point de vue de l'Est du plateau boisé (bord de l'abrupt litho-structural) sur les basses vallées du Piéton, de l'Ernelle, de la Sambre et de l'Eau d'Heure occupées par les installations industrielles et sur le versant oriental du Piéton surmonté des buttes-témoins de Jumet-Heigne et Jumet-Bayemont.

## GOUY-LEZ-PIETON

Point de vue de la colline de Biernimont : vastes campagnes ouvertes de type brabançon.

## GOZEE

Vallée d'érosion latérale de la Sambre (\*) (\*) :

- 1) versants boisés des rives concaves raides et des rives convexes du méandre recoupé et abandonné.
- 2) fonds du tronçon abandonné parcourus par de petits ruisseaux et occupés par des étangs, des prairies et les bâtiments de l'ancienne Abbaye d'Aulne.
- 3) noyau de l'ancien méandre y compris ses versants entaillés par l'ancienne carrière ou aménagés par les anciens moines en terrasses de culture de vigne.

A la limite orientale de la commune : étang, réserve ornithologique et le Zeupire, menhir dressé par l'homme à partir d'un bloc de grès lustré du Landenien, blocs qui, autrefois très nombreux et épars en surface, furent très exploités par l'homme au point d'être pratiquement inexistants aujourd'hui.

## HAM-SUR-HEURE

Vallée de l'Eau d'Heure : versants boisés d'érosion latérale depuis Cour-sur-Heure jusqu'à Jamioulx; beaux affleurements de l'Eodévonien (\*).

Point de vue de la ferme de la Folie sur la vallée.

## JAMIOULX

Vallée de l'Eau d'Heure : versant oriental au Sud de la commune où apparaît le contact éodévonien-viséen cor-

respondant dans le paysage à la limite Haute-Marlagne - Basse-Marlagne.

Petits vallons affluents de droite de l'Eau d'Heure (Ruisseau de la Place et Ruisseau du Marteleur) : beaux versants souvent boisés et restes de barrages de vieilles forges.

#### JONCRET

Plateau boisé (Bois de Joncret) prolongeant celui de Loverval-Gerpennes.

#### JUMET

Buttes encore quelque peu boisées, témoins de l'extension plus méridionale autrefois du plateau brabançon, aux quartiers de Heigne et de Bayemont; limites occidentales des buttes en abrupts litho-structuraux marqués (\*).

#### LAMBUSART

Vallée d'érosion latérale de la Sambre : versant septentrional de rive concave entaillé par le vallon du Ruisseau du Bois du Moniat.

#### LANDELIES

Vallée d'érosion latérale de la Sambre : versant raide boisé de rive concave, à la limite méridionale de la commune, dans l'Eodévonien du haut duquel se découvre le panorama du méandre recoupé et abandonné d'Aulne à Gozée et de la Haute-Marlagne (°).

Vallée d'érosion latérale de la Sambre : versants raides boisés de rive concave, au Nord de la localité, dans les calcaires du Frasnien et du Viséen.

Vallée du Fond des Wespes : phénomènes karstiques : chantoir et résurgence, petites grottes latérales; affleurements de vieilles carrières.

Sur le haut des versants calcaires de la rive occidentale, dépressions karstiques du Trou Louise en rapport avec les bancs de dolomie et de calcaires à cherts.

#### LANDELIES-LEERNES (à la limite des deux communes)

Grand lapié dans la partie haute du prolongement occidental des carrières de la Sambre à Landelies (\*).

Abrupt litho-structural très spectaculaire dans la Campagne du Cerisier (\*).

#### LEERNES

Vallée d'érosion latérale de la Sambre au Sud de la commune : versant raide et boisé de rive concave et moitié septentrionale du lobe de l'ancien méandre recoupé avec bancs rocheux en gradins et anciennes carrières.

#### LOVERVAL

Vallée du Ruisseau de Saint-Hubert : phénomènes karstiques en rapport avec le Ruisseau de la Bierlaire (Gerpennes).

Vallées du Ruisseau de Borgnery-Haies et de son affluent, le Courtillonnet : phénomènes karstiques : chantoirs, capture souterraine, résurgences actives et anciennes (grottes des Sarrasins avec traces d'occupation dès le Néolithique), versants calcaires et abrupt rocheux sommital en pseudo-corniche, beau versant schisto-gréseux en aval des résurgences avec élargissement de la vallée (°) (\*).

Plateau boisé (Bois de Roumont) au Sud de la commune. Abrupt litho-structural dans les terrains de l'Eodévonien et du Silurien dans la partie septentrionale du Bois de la Taille à l'Auniau.

#### LUTTRE-LIBERCHIES

Sites des têtes de vallées (sources au contact sables bruxellois - argiles yprésiennes) très utilisées à l'époque gallo-romaines : nombreuses traces de site d'habitat le long de la chaussée Brunehaut (Bavai-Cologne) à Liberchies.

#### MARBAIX-LA-TOUR

Abrupt litho-structural au Sud de la vallée de l'Eau d'Heure dans le Bois communal (extrême Nord de la commune).

#### MARCINELLE

Vallée du Ruisseau de la Ferrée-Borgnery-Haies : versant occidental : rochers calcaires, schisteux et gréseux; phénomènes karstiques : dolines, résurgence.

Vallon affluent : le Ruisseau des Templiers : beaux versants boisés, restes de viviers et d'une obédience des Templiers.

Vallée du Ruisseau du Prince et de la Fontaine qui bout : beaux versants boisés et phénomènes de suffosion (\*). Du bord du plateau de Marcinelle-Bruyère (abrupt litho-structural bruxellois), point de vue vers le Nord de la commune jusqu'à la vallée de la Sambre.

#### MELLET

Vaste dépression à fond plat inondable au Sud de la localité, résultant des captures soit aériennes soit souterraines (en rapport avec un réseau karstique) des anciens affluents de la Dyle, par l'érosion régressive du Tintia (\*).

#### MONCEAU-SUR-SAMBRE

Vallée de l'Ernelle : large vallée dans les schistes houillers, aux versants boisés.

Vallée du Ruisseau du Préa : têtes de vallons dans le Bois du Rognac.

Point de vue du haut de l'ancienne briqueterie du Ruau sur la confluence des vallées du Piéton et de l'Eau d'Heure et sur les buttes-témoins de Jumet-Heigne et de Jumet-Bayemont.

#### MONTIGNIES-LE-TILLEUL

Abrupt litho-structural très marqué au contact de l'Eodévonien et du Houiller mettant la Haute-Marlagne en contact direct avec le sillon houiller (Faubourg Saint-Lazare) (\*).

Point de vue du même endroit vers le sillon houiller limité à l'Ouest par la Basse-Marlagne calcaire et traversé par la vallée de l'Eau d'Heure : versants d'érosion très différenciés : large plaine alluviale à Bomerée, versants resserrés dans les calcaires de Moulin au Noir - Pont à Nôle jusqu'à Marchienne-au-Pont.

Point de vue de Malfalaise vers la vallée de la Sambre et Marchienne-au-Pont.

Vallée d'érosion latérale de la Sambre : versant raide et boisé de rive concave à l'Ouest de la localité.

#### MONT-SUR-MARCHIENNE

Vallée de l'Eau d'Heure : versant oriental et replat d'Airemont.

Vallon affluent situé entre le Gardin et la Place des Haies : beaux versants.

#### NALINNES

Vallée du Ruisseau de la Ferrée-Borgnery : phénomènes karstiques sous bois : chantoirs, dolines, vallée sèche (\*). Abrupt litho-structural lié à un affleurement de sables secondaires à Fontenelle (SO de la commune).

Abrupt litho-structural très découpé par des têtes de vallons avec sources lié à un lambeau de sables tertiaires bruxelliens au Sud de la commune.

#### PONT-A-CELLES

Têtes de vallons avec sources dans le Bois du Courriau.

Point de vue de Biernimont vers le Sud.

#### PONT-DE-LOUP

Butte du Bois de Brou, témoin de l'extension de la couverture tertiaire éocène (sables bruxelliens) : versant NO très marqué formé par un petit abrupt litho-structural surmontant le versant de la vallée de la Sambre (\*).

#### PRESLES

Vallée de la Biesme dans toute sa traversée S-N de la commune : versants souvent boisés d'érosion verticale ou latérale, en particulier les parois raides calcaires situées à la limite septentrionale de la commune dans le parc du château de Presles et trouées de plusieurs grottes :

a) rive gauche : Trou des Nutons avec ancienne exploitation.

b) rive droite : Grotte de l'Ossuaire et Grotte du Docteur avec nombreuses traces d'habitat néolithique (") (\*).

#### RANSART (avec Gilly, Fleurus et Wangenies)

Vallée du Ruisseau de Soleilmont-Gominrou et de ses affluents : versants boisés (bois de Soleilmont).

#### SOUVRET

Point de vue vers Roux et Courcelles de l'Est de la commune.

#### THIMEON

Vallée du Piéton : versant boisé oriental (Bois des Manants).

THY-LE-CHATEAU (la partie septentrionale de cette commune s'insère dans la région géomorphologique de Charleroi, le reste dans le Condroz d'Entre-Sambre-et-Meuse)

Vallée du Ruisseau du Moulin : très beaux versants boisés dans l'Eodévonien (en partie sur la commune de Berzée).

Vallée du Ruisseau du Bois du Camus (affluent méridional du Ruisseau du Moulin) : beaux versants, amas de blocs de poudingue, petite coulée de blocs et phénomènes de suffosion pour le cours supérieur du Ruisseau du Bois de la Planette (\*).

#### TRAZEGNIES

Plateau et petite vallée du Bois de Trazegnies.

#### VIESVILLE

Vallée du Tintia : versants calcaires avec phénomènes karstiques : dolines, chanoir; tronçon d'érosion régressive ayant provoqué la capture du cours supérieur.

Affleurement du Viséen calcaire dans une carrière abandonnée à l'Est de la commune : aspects particuliers des couches.

Point de vue entre Luttre et Viesville vers les paysages du plateau brabançon au N et au S.

#### VILLERS-POTERIE

Affleurements du Frasnien et du Givetien calcaires dans d'anciennes exploitations au Sud de la gare.

Anciennes exploitations de minerai de fer.

#### WANGENIES (avec Gilly, Fleurus et Ransart)

Vallée du Ruisseau de Soleilmont-Gominrou et de ses affluents : versants boisés (Bois de Soleilmont).

## DEUXIEME PARTIE

## Chapitre 1

## LES LIMITES DE LA REGION

Contrairement à une opinion souvent répandue par une schématisation extrême des grandes zones géomorphologiques de notre pays, il ne nous apparaît pas valable de subdiviser la région de Charleroi en deux parties, la première au Nord se rattachant à la partie méridionale du plateau du Brabant et la seconde au Sud, se raccordant aux hauts reliefs de la Belgique situés au Sud de la Sambre et de la Meuse.

En effet mis à part le fait que le relief s'élève progressivement du Nord vers le Sud, la formation de la région relève d'une évolution identique de part et d'autre de l'axe de la Sambre qui ne peut servir de critère limite. Dans cette partie du territoire de la Belgique les terrains subhorizontaux de l'Eocène tertiaire et parfois quelques lambeaux du Cenomanien et du Senonien secondaires, recouvrent en discordance et lacune de stratification le socle primaire plissé, faillé et pénéplané. L'érosion a ensuite dégagé la région en une "boutonnière", c'est-à-dire un enlèvement plus ou moins important de la couverture tertiaire de terrains meubles (sables et argiles), laissant réapparaître les roches plus résistantes du socle primaire pénéplané sous-jacent, sur des distances plus ou moins éloignées des rives des cours d'eau. L'importance de ceux-ci a bien souvent contribué à un enlèvement complet de la couverture meuble sur les interfluves les plus étroits, notamment dans la partie centrale de la région, celle qui correspond à l'axe Marchienne-au-Pont - Charleroi.

Les limites que nous avons ainsi choisies correspondent donc à celles des interfluves des cours d'eau convergeant vers l'axe central Marchienne-au-Pont - Charleroi. Si pour la partie septentrionale de la région, les limites correspondent bien avec celles des bassins du Piéton, du Ruisseau de Dampremy-Lodelinsart et du Ruisseau de Soleilmont-Gominrou, englobant la fermeture de la boutonnière vers le Nord, il n'en va pas de même pour la partie méridionale où un second critère a dû être retenu pour les cours d'eau, sauf pour les Ruisseaux de Marcinnelle et pour le Ruisseau des Haies qui sont entièrement compris dans la région comme ceux de la partie septentrionale. En effet, les cours d'eau venant du Sud sont plus importants et leur bassin versant s'étend bien au-delà de la région de Charleroi, sur d'autres régions géomorphologiques. L'Eau d'Heure, le Ruisseau d'Acoz et la

Biesme viennent du Condroz d'Entre-Sambre-et-Meuse et ont recoupé perpendiculairement les terrains très résistants de type ardennais du socle primaire (Eodévionien), après avoir dégagé les terrains meubles de la couverture tertiaire dont il reste cependant de vastes lambeaux sur les plus hauts interfluves. Mises à part ces zones entaillées où les rivières se sont surimposées au socle primaire, réalisant ainsi des paysages de type ardennais et ouvrant la boutonnière vers le Sud, l'ensemble des interfluves recouverts de vastes lambeaux de terrains tertiaires surmontés parfois de plusieurs mètres de limon éolien pléistocène, comme ceux de la partie située au Nord de la Sambre, fait penser à un paysage de type brabançon plutôt qu'au paysage de la Marlagne que l'on rencontre plus à l'Est.

Nous appellerons donc cette région, Haute-Marlagne occidentale pour la distinguer de la Haute-Marlagne orientale plus proche du type ardennais par le peu de lambeaux tertiaires qui recouvrent ses interfluves. A notre connaissance, aucun nom bien défini n'a d'ailleurs jamais été donné pour distinguer les différentes parties de la Marlagne. C'est pourquoi nous proposons, pour faciliter la localisation des parties de la Marlagne, les termes suivants : Haute-Marlagne occidentale et orientale pour la haute crête éodévionienne recouverte ou peu recouverte de lambeaux tertiaires, Dépression de Marlagne, pour la dépression silurienne qui lui fait suite au Nord, depuis Bouffioulx-Chamborgneau vers Sart-Eustache-Puagne et vers l'Est, Tige de Marlagne pour la très étroite crête famennienne qui longe la dépression sporadiquement vers le Nord et enfin Basse-Marlagne occidentale et orientale pour la dernière partie septentrionale selon qu'elle se présente en gradin surmontant le sillon houiller ou en chavée coincée entre le Tige de Marlagne et des terrains houillers très résistants à l'Est d'Aisemont.

Ce sont les mêmes critères que nous avons retenus pour limiter également vers le SO, la pénétration de la Sambre dans la région de Charleroi. Quant à l'endroit choisi pour limite de sa sortie vers l'Est, il correspond au resserrement de la boutonnière entre les lambeaux de la couverture tertiaire au Nord et au Sud, resserrement qui correspond à un endroit où la densité de cours d'eau est moindre et à partir duquel le paysage va changer vers l'Est puisqu'on n'y retrouve pratiquement plus de lambeaux tertiaires.

D'un point de vue communal, la limite de la région géomorphologique de Charleroi traverse le territoire des communes suivantes (d'Ouest en Est) : Anderlues, Piéton, Chapelle-lez-Herlaimont, Godarville, Obaix-Buzet, Réves, Frasnes-lez-Gosselies, Villers-Perwin, Wagnelée, Mellet, Heppignies, Lambusart, Moignelée, Tamines, Aiseau, Le Roux, Presles, Villers-Poterie, Gerpinnes, Tarcienne, Gourdinne, Thy-le-Château, Cour-sur-Heure, Marbaix, Gozée, Thuin et Lobbes. Elle englobe les communes comprises dans ce périmètre, à savoir : Fontaine-l'Évêque, Forchies-la-Marche, Souvret, Courcelles, Trazegnies, Gouy-lez-Piéton, Pont-à-Celles, Luttre-Liberchies, Viesville, Thiméon, Wayaux, Gosselies, Ransart, Roux, Jumet, Lodelinsart, Pironchamps, Farciennes, Roselies, Goutroux, Monceau-sur-Sambre, Dampremy, Charleroi, Gilly, Châteleineau, Châtelet, Pont-de-Loup, Leernes, Landelies, Mar-

chienne-au-Pont, Montignies-le-Tilleul, Marcinelle, Mont-sur-Marchienne, Couillet, Montignies-sur-Sambre, Bouffioux, Loverval, Joncret, Acoz, Jamioulx, Nalennes, Ham-sur-Heure.

Les limites de la région géomorphologique de Charleroi sont donc basées sur des limites de bassins versants de rivières confluant vers la Sambre de Marchienne-au-Pont - Charleroi et sur des limites de terrains géologiques du socle primaire traversés par les rivières les plus importantes. En gros, la région est donc limitée au Nord par le bassin hydrographique de la Sennette et de la Dyle, à l'Ouest par celui de la Haine, au NE, par celui de l'Orneau, au Sud par le versant de la Haute-Marlagne vers la Thudinie et au SE par ce même versant vers la dépression précondrusienne et le Condroz.

### *Chapitre 2.*

## LES GRANDES UNITES GEOMORPHOLOGIQUES

Sur la base de relevés réalisés grâce aux cartes topographiques, géologiques et pédologiques, aux photos aériennes et surtout à la prospection du terrain parcouru à pied dans tous les sens, nous avons distingué à l'intérieur de la région de Charleroi, les parties ou sous-régions suivantes.

Au nord, un paysage de type brabançon que la vallée du Piéton découpe en un couloir s'élargissant vers sa confluence avec la vallée de la Sambre. Au centre, une section orienté O-E du sillon houiller axé sur l'Ernelle, la Sambre de Marchienne-au-Pont à Aiseau et les cours inférieurs de ses affluents (Piéton, Eau d'Heure, Ruisseau des Haies, Ruisseau d'Acoz, Biesme). Au Sud, une région en gradin entre le sillon houiller et la Haute-Marlagne : c'est la Basse-Marlagne occidentale interrompue dans sa partie centrale et traversée par la Sambre, l'Eau d'Heure, le Ruisseau d'Acoz et la Biesme. Enfin tout au Sud, les hauteurs de la Haute-Marlagne occidentale.

C'est dans cet ordre que nous envisagerons ci-après ces différentes sous-régions.

### *A. La bordure méridionale du plateau brabançon.*

C'est approximativement à la latitude des limites des communes de Forchies-la-Marche - Fontaine-l'Évêque, de Goutroux - Monceau-sur-Sambre, de Gosselies - Jumet et de Wangenies - Ransart - Gilly, que se termine vers le Sud,

le plateau brabançon constitué dans son ensemble d'une surface diminuant régulièrement d'altitude du Sud vers le Nord et établie dans les terrains subhorizontaux de l'Eocène bruxellien (Tertiaire) surmonté de limon pléistocène en épaisseur moyenne variant de 1 à 5 m, sauf au Nord, parfois de 10 m. Paradoxalement ce ne sont pas les surfaces les plus élevées (175 à 195 m) de la limite méridionale qui constituent la ligne de crête fermant la région de Charleroi vers le Nord et formant interfluve avec les affluents de l'Escaut vers le Nord, mais bien une seconde ligne de crête vers 165 m d'altitude au niveau des communes de Godarville, Buzet, Réves, Frasnes-lez-Gosselies, Villers-Perwin. Cette situation particulière est due à l'incision du Piéton qui a traversé la ligne de crête la plus élevée, autrefois interfluve Escaut - Sambre et qui s'est réalisé un bassin versant beaucoup plus vaste par érosion régressive et captures successives. C'est par ce mode d'érosion que le Piéton est responsable de l'incision de sa vallée jusqu'au socle primaire. Ses versants furent ensuite dégagés en boutonnière, depuis Monceau-sur-Sambre - Marchienne-Docherries jusqu'à Courcelles-Motte, de même que ceux de son affluent principal, le Tintia ou Ruisseau de Thiméon, depuis Viesville jusqu'à Mellet, ce qui réalise ainsi dans le paysage du plateau brabançon à l'Est de l'axe du Piéton, une dépression vers 140 m entre Gosselies et Frasnes-lez-Gosselies où affluent les

terrains primaires du Viséen calcaire et du Houiller schisto-gréseux, alors qu'à l'Ouest de l'axe, la diminution de pente est régulière du Sud vers le Nord. Deux surfaces en buttes isolées surélevées d'une quinzaine de mètres par rapport aux reliefs voisins conservent vers le Sud du plateau brabançon, une preuve de l'extension plus méridionale de celui-ci. Elles sont constituées des mêmes terrains que ceux du plateau et en ont été séparées par l'incision du Ruisseau des Rosères, affluent oriental du Piéton à Gosselies-Sart-les-Moines. Ce sont les buttes-témoins de Jumet-Heigne et de Jumet-Bayemont qui se marquent bien dans le paysage par leur aspect de collines isolées surtout du côté occidental où leur limite est soulignée par un abrupt litho-structural correspondant aux sables bruxellois armés de rognons gréseux et calcaires surplombant une faible épaisseur d'argile yprésienne et le socle primaire. Le bord méridional du plateau se présente de la même façon et pour les mêmes raisons en face de ces buttes, à Goutroux, à l'Ouest de la vallée du Piéton, alors que les deux versants du Piéton proprement dit sont eux asymétriques dans les terrains houillers.

Enfin signalons qu'à l'Ouest et à l'Est de la région de Charleroi, à la limite du bassin du Piéton, la ligne de crête correspondant à l'ancien interfluve Escaut - Sambre et celle correspondant à l'interfluve actuel se rejoignent et se confondent pour former d'une part à l'Ouest, le plateau d'Anderlues vers 195 m et d'autre part à l'Est, la ligne de crête séparant le Piéton de l'Orneau.

### *B. Le sillon houiller Ernelle - Sambre.*

La partie de la région de Charleroi dénommée de cette façon correspond à la partie du socle primaire constituée de terrains plissés du Houiller qui a été dégagée de sa couverture meuble tertiaire et dans laquelle se sont enfoncées la Sambre, l'Ernelle et quelques autres rivières affluentes dans leurs cours inférieur ou dans leur totalité. L'axe de la Sambre orienté Ouest-Est de Marchienne-au-Pont à Aiseau est prolongé vers l'Ouest par le tronçon inférieur du cours de l'Ernelle et correspond à la partie centrale de toute la région de Charleroi. Les parties hautes du socle houiller sont des surfaces situées à des altitudes voisines de 160 m, c'est-à-dire inférieures de 15 à 20 m de celles du plateau brabançon qui le bordent au Nord et de celles de la Basse-Marlagne occidentale qui le limite au SO et au SE. Une exception se marque au niveau de la limite centre-sud à Montignies-le-Tilleul - Jamioulx où le socle houiller est, par le jeu de nombreuses failles com-

plexes dans les terrains du Primaire, en contact direct avec la Haute-Marlagne occidentale qui le surmonte d'une cinquantaine de mètres.

Les terrains du Houiller qui constituent toute cette région sont modelés d'une part, par l'érosion générale liée à l'encaissement saccadé de la Sambre au Pléistocène ce qui a réalisé toute une série de niveaux diminuant d'altitude vers la vallée de la Sambre actuelle et d'autre part, par l'incision de vallons presque perpendiculaires à l'axe de la Sambre et qui découpent le socle en toute une série d'interfluves. Ceux-ci s'abaissent vers la vallée de la Sambre en des gradins étagés régulièrement ou irrégulièrement, ce qui réalise parfois un versant abrupt sur la vallée notamment là où la Sambre a modelé par son érosion latérale, des courbes concaves particulièrement marquées. C'est le cas notamment de la rive gauche de la Sambre pénétrant dans le sillon houiller à Monceau-Hameau. Dans le centre de Charleroi même, un beau versant abrupt subsiste encore à la limite de la ville-haute et de la ville-basse, au Nord de la rive Nord des rues de Dampremy et de Montignies, malgré les nombreux bouleversements anthropiques; c'est au pied de ce versant que la Sambre coulait avant son remblaiement pour constituer l'actuel boulevard Tirou. On peut toujours observer ce versant au Nord de la rue de Montignies jusqu'à la limite de cette commune; il était entaillé avant les modifications anthropiques, par un petit vallon, celui du Ruisseau du Spinoy. On peut encore observer des versants concaves raides sur la rive méridionale de la Sambre : un le long de la route entre Couillet et Châtelet, un à l'Est de la ville de Châtelet, un à l'Est de Pont-de-Loup et un à l'Est d'Aiseau. Il y en a encore un au NE de Farciennes et un au Sud de Lambusart sur la rive septentrionale de la Sambre.

Les très grands méandres que la Sambre a réalisés dans le sillon houiller peuvent s'expliquer par la moindre résistance à l'érosion des schistes houillers par rapport aux autres roches primaires et par la confluence de quatre cours d'eau à partir de Marchienne-au-Pont : la Sambre, l'Eau d'Heure, l'Ernelle et le Piéton. Ce dernier cependant, arrivant au Nord de Marchienne à 1.000 m de la Sambre ne conflue avec celle-ci que trois kilomètres plus en aval dans Charleroi ville-basse, à l'emplacement de l'actuelle rue de Dagnelies. Le glissement des méandres de la Sambre vers l'aval semble bien responsable de cette situation ainsi que l'apport de sédiments venant en masse plus importante de la Sambre supérieure et de l'Eau d'Heure que du Piéton.

Ce sont ces méandres actuellement recoupés ou modifiés par l'homme qui ont réglé les différentes largeurs de la plaine alluviale tout au long de son tracé. Celle-ci constituée par un remblaiement de dépôts pléistocènes et holocènes d'une épaisseur d'environ 10 mètres, s'étale très largement entre Marchienne-au-Pont et Charleroi (de 1.000 à 1.250 m), se rétrécit ensuite quelque peu à hauteur de Couillet (de 300 à 750 m), pour s'élargir à nouveau à Châtelet - Châtelineau (de 750 à 1.250 m) et maintenir cette largeur jusqu'à sa sortie de la région. Il est particulier de noter que la Sambre n'acquiert son importante plaine alluviale à hauteur de Marchienne-au-Pont que par la confluence de ses affluents l'Eau d'Heure et le Piéton qui ont une plaine alluviale aussi large que celle de la Sambre en amont de la confluence (600 m). Quant à l'Ernelle inférieure, elle se confond en partie avec la plaine alluviale de la Sambre à sa confluence mais maintient cependant une largeur de 125 m jusqu'à 1.700 m en amont de la confluence.

Enfin signalons que la plaine alluviale était avant son occupation et sa transformation par l'homme à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, une zone marécageuse sur laquelle la Sambre et ses affluents débordaient régulièrement en fonction des brusques ruptures de pente entre les affluents et la Sambre et même entre la Sambre supérieure en amont de Marchienne-au-Pont et la Sambre inférieure (pente de 0,4 m/Km au lieu de 0,7 m/Km pour la pente moyenne). C'est pourquoi des sites de localités comme Marchienne-au-Pont, Charleroi et Châtelet se sont installés non seulement en des endroits où la Sambre étalée permettait des passages faciles à gué en temps normal mais aussi où des hauteurs proches permettaient de construire à l'abri des inondations, des sites d'habitat et de défense. Ce n'est qu'à l'époque industrielle que les parties basses furent urbanisées grâce à la canalisation de la Sambre et à l'aménagement de la plaine marécageuse.

Des grès plus résistants contenant parfois des phtanites s'étirent tout au Sud du sillon houiller au contact des deux parties de la Basse-Marlagne occidentale. Ils constituent le talus marqué qui va donner accès vers le Sud au gradin de Basse-Marlagne occidentale. A ce niveau les vallées qui pénètrent dans le sillon houiller en venant du Sud sont encore encaissées entre des versants raides et ce n'est que lorsqu'elles atteignent les terrains schisteux du Houiller que les versants évoluent plus rapidement. La forme des vallées incisées dans le socle houiller schisteux présente des caractères particuliers aussi bien pour celles

venant du Nord que pour celles venant du Sud. Analysons-les successivement dans cet ordre.

Les affluents qui viennent du Nord présentent des tronçons asymétriques plus ou moins importants. C'est le cas du Bas-Piéton et de son affluent le Ruisseau de Plomco, de l'Ernelle supérieure et de son affluent, le Ruisseau de la Charbonnière, du Ruisseau de Dampremy-Lodelinsart et du Ruisseau de Soleilmont-Gominrou. Dans le cas du Piéton par exemple, entre Jumet-Bayemont et Courcelles-Motte, le flanc oriental de la vallée du Piéton est très redressé et laisse apparaître des escarpements en pleins schistes (12° à 20°), tandis que le flanc occidental est en pente beaucoup plus douce (2° à 3°). Dans celui-ci, on pouvait observer dans une carrière de la briqueterie du Ruau à Monceau-sur-Sambre, ouverte entre 1968 et 1973, une coupe O-E qui montrait une épaisseur de 2 à 3 m de limon de pente surmontant des bancs schisteux subverticaux entrecoupés de veinules de charbon, d'aspect fauché à leur sommet et étirés vers l'aval du versant en se décomposant pour former avec très peu de limon éolien, les limons de pente d'aspect général laminé. L'évolution superficielle des versants en pente douce de ces tronçons asymétriques semble donc bien liée au creep (reptation de la partie supérieure des bancs et fauchage) et à la solifluxion (étirement des bancs fauchés vers le bas du versant) c'est-à-dire en relation avec les conditions climatiques de la région au Pléistocène.

Les ruisseaux qui confluent vers la Sambre en venant du Sud présentent comme ceux venant du Nord, des tronçons asymétriques dans l'entièreté ou dans la partie inférieure de leur cours.

Le cas du tronçon médian du Ruisseau des Haies à Marcinelle-Loverval est encore accentué par rapport à son tronçon inférieur, par une différence lithologique de part et d'autre de la vallée, différence liée à un jeu de failles de décrochement latéral du socle primaire. Le Ruisseau des Haies débute en aval de l'endroit où apparaissent, à la limite des terrains calcaires de Basse-Marlagne occidentale, trois résurgences importantes alimentant en permanence le ruisseau. A partir de là, vers l'aval, la vallée présente une asymétrie extraordinaire jusqu'à sa confluence avec celle du Ruisseau des Templiers. Ce dernier ruisseau n'a en réalité pas de nom puisqu'il n'est pas renseigné sur la carte topographique. Comme il s'agit d'un cours permanent d'une certaine importance et qu'il est proche de l'obédience des Templiers découverte récemment (1), nous lui avons donné ce nom pour faciliter la

description; il est encaissé et à versants symétriques dans son cours supérieur tandis que son cours inférieur présente un aménagement anthropique : trois fonds de vivier séparés par des digues de plusieurs mètres que le ruisseau entaille à nouveau depuis leur abandon par les moines-soldats. Dans son tronçon médian, le Ruisseau des Haies est donc plaqué au pied du versant oriental de la vallée. Ce versant oriental se dresse sur plusieurs dizaines de mètres à 34° puis à 22° sur quelques mètres encore et enfin s'amorce la convexité sommitale. Du côté occidental, on observe une plaine alluviale à pente nulle ou extrêmement faible sur quelques mètres puis soit une concavité, soit une section subrectiligne, soit encore une convexité suivie d'une concavité à pente comprise entre 2° et 7°, enfin le versant principal (20 à 22°) dans le calcaire et surmonté d'un abrupt un peu démantelé. Vers l'éperon de confluence entre le Ruisseau des Haies et le Ruisseau des Templiers, cet abrupt disparaît ainsi que la pente raide immédiatement inférieure, remplacée par une large convexité.

Il semble donc que le Ruisseau des Haies ait profité de la faille de décrochement latéral pour creuser sa vallée au contact des calcaires et des schistes. Sous l'effet de la solifluxion puis de l'érosion latérale, la rivière a glissé vers le versant oriental jusqu'aux bancs plus résistants du Houiller contenant des grès et des phanites, roches qui ont freiné le glissement vers l'Est, mais qui sont néanmoins toujours sapées à leur base par l'érosion latérale. L'existence d'une coulée de sédiments tapissant le fond de la vallée en cet endroit et formée d'une matrice limoneuse et schisteuse renfermant des blocs anguleux de calcaire (0,5 à 0,8 m de côté), démontre l'influence manifeste de la solifluxion depuis le contact calcaires-schistes. Ces blocs calcaires apparaissent sur la berge occidentale du ruisseau actuel et ont été dégagés de leur matrice fine à l'endroit du passage du cours d'eau; ils n'ont pu être emportés ni a fortiori apportés par la rivière actuelle vu leurs dimensions et l'origine proche du cours alimenté du ruisseau. Bien que pour quelques blocs, situés dans le cours d'eau, on doive faire des réserves quant à leur origine et les écarter (cailloux avec coups de barre provenant de carrières proches et déplacés par des enfants pour réaliser des barrages), l'ensemble des blocs a une position naturelle. Ils proviennent du versant calcaire occidental et ont été amenés par solifluxion latérale plutôt que longitudinale, car leur nombre diminue considérablement en aval de la confluence du Ruisseau des Templiers qui mar-

que la fin de l'extension des terrains calcaires vers le Nord sur le versant occidental de la vallée. En plus des blocs calcaires très nombreux, on trouve également dans le ruisseau, quelques blocs de grès de dimensions moindres et provenant de l'érosion latérale actuelle du versant oriental.

Un autre aspect du démantèlement facile des terrains houillers est d'ailleurs visible dans la vallée formée par le petit torrent dévalant du versant oriental, à 400 m en amont de la confluence Ruisseau des Haies - Ruisseau des Templiers. Ce ruisseau torrentueux sur les 9/10 inférieurs de son cours a dégagé la couche d'altération du socle du versant sur une épaisseur de 1 m environ avant de s'enfoncer dans ce dernier. Le manteau de désagrégation montre une influence très active du creep actuel et laisse supposer que l'érosion a pu se manifester également de façon importante autrefois, faisant reculer vers l'Est le versant de la vallée du Ruisseau des Haies. Le cours inférieur du petit torrent correspondrait à une évolution d'un cours peut-être suspendu auparavant.

Dans une autre vallée de Marcinelle située à l'Ouest de la précédente, celle du Ruisseau de la Fontaine qui Bout, le versant oriental du tronçon asymétrique présente un autre aspect particulier, à un stade que nous qualifierions d'antérieur au point de vue évolution par rapport à celui cité immédiatement ci-dessus et à un endroit situé un peu en aval de la confluence du ruisseau avec celui de la Taille à l'Anneau. Il existe là en effet, trois petits vallons perpendiculaires au ruisseau principal, distants l'un de l'autre de quelque 10 - 15 m et longs de 200 à 300 m. Ce qui est curieux dans ces vallons, c'est le cours d'eau lui-même. Dans deux cas sur trois en effet, le ruisseau, après s'être formé par la réunion de plusieurs sources formant amphithéâtre, au contact des terrains houillers-tertiaires, présente un parcours subaérien sur une vingtaine de mètres puis se perd soit directement soit par une perte diffuse. Il s'agit d'un phénomène de suffosion qui s'explique par les observations et sondages suivants. Le versant principal soumis aux actions du climat périglaciaire au Pléistocène a été particulièrement altéré dans les parties constituées essentiellement de schistes (plusieurs mètres). Par la suite, les sources nées sur l'interfluve ont fait naître des ruisselets qui ont dégagé les zones schisteuses particulièrement altérées. Mais les versants de ces entailles ont évolué ensuite par glissement ou par creep (et évoluent toujours actuellement) et apportent des sédiments dans le fond du thalweg, recouvrant les sédiments venant de

l'amont et s'y mélangeant. L'apport devient à un moment donné trop important pour le débit des ruisseaux, ceux-ci disparaissent en se perdant dans les sédiments pour réapparaître sous forme de suintements au pied du versant raide principal, au contact de la nappe aquifère du Ruisseau de la Fontaine qui Bout. Dans un cas cependant, la nappe souterraine mieux alimentée fait réapparaître, une fois gorgée, un cours subaérien sur les alluvions.

Le cours inférieur du Ruisseau d'Acoz dans sa traversée du socle houiller depuis Bouffioulx-Villette jusqu'à Châtelet, présente aussi une asymétrie de versant caractérisée par un versant oriental raide et au sommet duquel s'est installé le centre de Châtelet, et un versant occidental en pente plus douce et découpé par les confluences de plusieurs affluents venant du SO, de Bouffioulx-Blanche-Borne. Cependant le Ruisseau d'Acoz ne coule plus actuellement au pied du versant raide; ce dernier a reculé par l'évolution des schistes qui le constituent et a repoussé le ruisseau vers le centre de sa vallée. La canalisation actuelle du ruisseau l'y maintient définitivement.

Enfin à l'Est du village d'Aiseau, la Biesme inférieure a réalisé elle aussi une vallée asymétrique et coule au pied de son versant oriental jusqu'à sa confluence avec la Sambre à Oignies. Ce versant oriental établi en plein schistes prolonge perpendiculairement l'abrupt calcaire qui limite au Nord la Basse-Marlagne calcaire. Il semble qu'il y ait eu ainsi un dégagement dans le socle houiller jusqu'à un endroit où la couverture tertiaire correspondant aux hauteurs boisées situées à l'Est de la commune d'Aiseau, recouvre encore sporadiquement le socle sous-jacent. Ces lambeaux n'apparaissent cependant pas bien en butte dans le paysage bien qu'ils soient dégagés des terrains plus méridionaux par un petit col créant une dénivellation de 5 m avant les hauteurs plus méridionales. C'est ce même endroit qui correspond aussi au resserrement de la boutonnière de toute la région de Charleroi dans sa limite orientale.

Dans l'ensemble du sillon houiller, il y a quelques exceptions à l'allure générale de socle totalement dégagé de sa couverture tertiaire et entaillé par la Sambre et ses affluents; ce sont la butte du Bois de Brou à l'Est de Pont-de-Loup, l'abrupt de Marcinelle-Bruyère et peut-être la butte de Couillet-Citadelle.

#### a) La butte du Bois de Brou.

Distante de l'extrémité du plateau brabançon et des lambeaux tertiaires méridionaux d'environ 3.200 m, elle re-

présente cependant un témoin de l'extension totale de la couverture tertiaire du Nord au Sud de la région, comme les buttes de Jumet-Heigne et de Jumet-Bayemont le font dans la partie NO du sillon houiller. Sur une petite superficie, les 185 m d'altitude de cette butte-témoin dominent le paysage houiller voisin vers l'Ouest et vers le Nord de près d'une vingtaine de mètres et la vallée de la Sambre proche au Nord, d'une centaine de mètres. Les sables du Bruxellien (Eocène tertiaire) qui la constituent semblent avoir échappé à l'érosion par la plus grande résistance du socle houiller qui les supporte à cet endroit. A l'Ouest de cette butte une vallée asymétrique occupée par le ruisseau appelé Ri du Moulin pourrait correspondre à un ancien passage de la Sambre qui aurait glissé ensuite vers le Nord. Le cours actuel rétrogradé qui l'a suivi en gardant cette même direction jusqu'à Farciennes, pourrait confirmer cette situation. Vers le Sud, le dégagement est moins net et fut réalisé par des petits affluents perpendiculaires à la rive occidentale de la Biesme. Les roches plus résistantes qui seraient responsables de la déviation de ce tronçon de la Sambre vers le Nord sont des bancs de grès résistants contenant parfois des phanites. C'est un jeu de failles qui les a structurés en cet endroit en une écaille avancée vers le Nord et qui les a raccordés au Sud, à une mince bande de terrains houillers du même type. Cependant la vallée asymétrique actuellement occupée par le cours intermittent du Ri du Moulin, pourrait correspondre à une vallée plus active autrefois lorsque son cours supérieur était bien alimenté c'est-à-dire avant qu'il ne se perde dans les terrains calcaires de la Basse-Marlagne occidentale située plus au Sud, au niveau du Bois de Châtelet.

#### b) La butte de Couillet-Citadelle.

A Couillet-Citadelle existe également une butte limitée à l'Ouest par un abrupt de 12° sur 300 m de longueur. Cette petite surface à 160 m d'altitude surmonte le reste du socle houiller d'environ 15 m et la vallée du Ruisseau des Haies d'une soixantaine de mètres. Vers l'Est, cette petite butte est séparée de la Basse-Marlagne occidentale à 185 m par un col, tandis qu'au Sud, elle surplombe un petit vallon intermittent.

La partie supérieure de cette butte est-elle constituée d'un lambeau tertiaire surmontant le socle primaire comme dans le cas de la butte du Bois de Brou ? La réponse est très difficile car les observations que l'on peut faire à cet endroit ne montrent que quelques dépôts sporadiques de

0,2 à 0,5 m de matériaux meubles constitués d'un mélange de limon, de petits cailloux provenant de la roche primaire désagrégée et de quelques masses plus fines et plus claires qui pourraient être un peu de sables landeniens (Eocène tertiaire); la carte géologique ne renseigne cependant rien à ce sujet. Par contre la butte s'explique très bien sans la couverture tertiaire par le contact des schistes et des grès résistants à phanites du socle houiller. Les seconds ont bien résisté à l'érosion tandis que les schistes furent dégagés facilement, ce qui a développé un abrupt lithologique aussi remarquable et une concavité à pente forte à sa base. La surface de la butte pourrait donc finalement grâce à la résistance des terrains qui la constituent, être considérée comme la base sur laquelle se seraient installés des dépôts tertiaires.

c) Enfin un grand lambeau tertiaire étendu principalement sur la Basse-Marlagne occidentale se prolonge sur le socle houiller jusqu'à Marcinelle-Bruyère. C'est une vaste surface plane à 215 m d'altitude qui a été dégagée par l'homme en carrière et qui se termine par un abrupt litho-structural surplombant le socle primaire de 20 m vers le Nord. Elle forme ainsi une dernière exception au dégagement total du socle primaire de sa couverture tertiaire.

En conclusion on observe donc dans cette partie de la région de Charleroi que la surface du socle houiller est entaillée par la Sambre et toute une série d'affluents dont les vallées présentent des versants asymétriques, l'oriental étant à pente plus marquée. De plus les ruisseaux sont souvent déviés vers l'Est à leur confluence en suivant le glissement général des méandres de la Sambre vers l'aval. La solifluxion et l'érosion latérale semblent bien les deux facteurs qui ont modelé essentiellement les vallées du sillon houiller au Pléistocène. Tous les interfluves furent ainsi abaissés sauf en deux ou trois endroits où subsistent des buttes plus résistantes, comme au Bois de Brou et à Couillet-Citadelle.

### C. La Basse-Marlagne occidentale.

a) En général.

Au Sud du sillon houiller Ernelle - Sambre, se présente une autre sous-région en gradin de 20 m environ plus élevée que le socle houiller et de 20 m moins élevée que la Haute-Marlagne occidentale. Cette région qui s'étire depuis Fontaine-l'Évêque jusqu'à Aiseau-Présles est interrompue dans sa partie centrale à hauteur de Montignies-le-Tilleul - Jamioux par le jeu de nombreuses failles du

socle primaire. Dans le sens S-N elle n'est étendue que sur 2 à 3 kilomètres, mais présente une extraordinaire variété de terrains primaires résistants et souvent mis en contact anormal par des failles complexes. Les terrains les mieux représentés sont les calcaires du Carboniférien viséen; ils sont situés immédiatement au Sud des terrains du Houiller. On trouve aussi des calcaires du Frasnien tout au SO, à Landelies, au contact de la Haute-Marlagne. Ailleurs les terrains sont essentiellement grés-psammitiques et ne modifient en rien l'allure générale en gradin du paysage. La seule exception à cette allure d'ensemble est le début de la dépression de Marlagne établie dans les schistes et les phyllades du Silurien, à l'Est de la région, à Bouffioulx-Chamborgneau; cette petite dépression se marque d'autant plus qu'elle est coincée entre le gradin calcaire au Nord et la Haute-Marlagne au Sud et qu'elle est traversée par la vallée du Ri de Sinri. Elle est limitée à l'Est par un lambeau tertiaire important qui surmonte le socle silurien non dégagé et qui forme la limite orientale de la région de Charleroi.

Dans l'ensemble cette Basse-Marlagne occidentale est donc essentiellement un gradin. Des petites vallées secondaires le dissèquent parfois en le parcourant obliquement ou encore assez souvent le long de sa limite méridionale. Les grandes entailles sont faites par les vallées principales qui le découpent en le traversant perpendiculairement: la Sambre, l'Eau d'Heure, le Ruisseau des Haies, le Ruisseau d'Acoz et la Biesme. Quelques lambeaux de terrains tertiaires (sables et argiles) apparaissent en surface à Couillet, Bouffioulx, Châtelet et Présles, conservés dans les poches de dissolution du gradin calcaire ou le recouvrant. De par sa nature même le gradin calcaire est ainsi parsemé de nombreuses formes de relief dues à la corrosion.

b) Les phénomènes karstiques de la Basse-Marlagne calcaire.

Bien que peu connus et de dimensions relativement restreintes par rapport aux phénomènes karstiques d'autres régions de Belgique, ceux de la Basse-Marlagne calcaire sont cependant nombreux et intéressants. Ils sont en général établis dans les calcaires du Viséen mais il y en a aussi à Landelies dans les calcaires du Frasnien.

1°) Le grand lapié de Leernes-Landelies.

a. - Localisation et description générale.

En étendant son exploitation vers l'Ouest de la commune, la S.A. "Les Carrières de la Sambre", à Landelies, a mis



Le grand lapié de Leernes-Landelies.

Vue d'ensemble des grandes cannelures.

à jour une surface de roche calcaire présentant un aspect tout différent de celui de l'exploitation proche de la Sambre. En effet, à partir de 800 m à l'ONO de la Sambre, la surface du bedrock viséen est constituée de sortes de larges sillons et d'entonnoirs. Ces formes sont recouvertes naturellement par des sédiments meubles qui les masquent et s'étendent jusqu'à la surface topographique régulière et en pente douce de 1 à 2° vers le Nord. L'épaisseur des sédiments varie du Sud au Nord de 3 à 1 m, ce qui implique une allure pratiquement horizontale pour la surface-enveloppe des chicots calcaires du socle paléozoïque. Les principaux axes des sillons sont S-N et O-E; c'est-à-dire perpendiculaires et parallèles à la direction de la stratification. La pente des bancs et la lithologie semblent avoir joué un rôle moins important : les mêmes formes se retrouvent au Sud de l'exploitation dans des bancs présentant un pendage de 60° Sud, et au Nord, au-delà d'une faille, dans des bancs inclinés à 50° Nord; de même on retrouve les formes du lapié à la fois dans le calcaire régulièrement stratifié et dans le calcaire bréchiq.

Dans l'ensemble, on peut parler de larges tranchées naturelles, séparées par des alignements de chicots très émoussés. Dans le détail on observe que ces tranchées sont constituées d'alignements d'entonnoirs, profonds en général de quelques mètres, quelques-uns même de 10 à 12 m. Des seuils de séparation existent entre ces entonnoirs coalescents. Les parois constituant les cloisons entre les tranchées sont rarement subverticales et d'un seul tenant; elles se présentent le plus souvent en gradins formés par des cuvettes à fond concave de plus en plus grandes vers l'aval de la tranchée. Ces cuvettes sont soit complètes, soit recoupées partiellement par une cuvette inférieure et les seuils de séparation sont parfois percés de petites arches naturelles. Les sommets des cloisons sont aussi fréquemment troués de cavités en forme de niches grossièrement hémisphériques de quelques dizaines de centimètres de section et de profondeur. Enfin, dans la partie septentrionale de l'exploitation, là où la couverture meuble est moins épaisse, le sommet de la masse calcaire est par endroit débité en plaquettes sur une épaisseur de 1 à 2 cm. La cryoclastie, débitage par alternance de gels-dégels, est le seul agent qui nous paraisse pouvoir expliquer ce dernier phénomène. Les éléments meubles qui remplissent les tranchées sont constitués principalement de sable, parfois argileux, parfois limonitique ou lardé de minces bancs argileux ou de nodules ferrugineux d'aspects divers; le limon recouvre le tout en une épaisseur variant de



Le grand lapié de Leernes-Landelies.

Vue d'ensemble d'une succession d'entonnoirs à l'intérieur d'une cannelure.



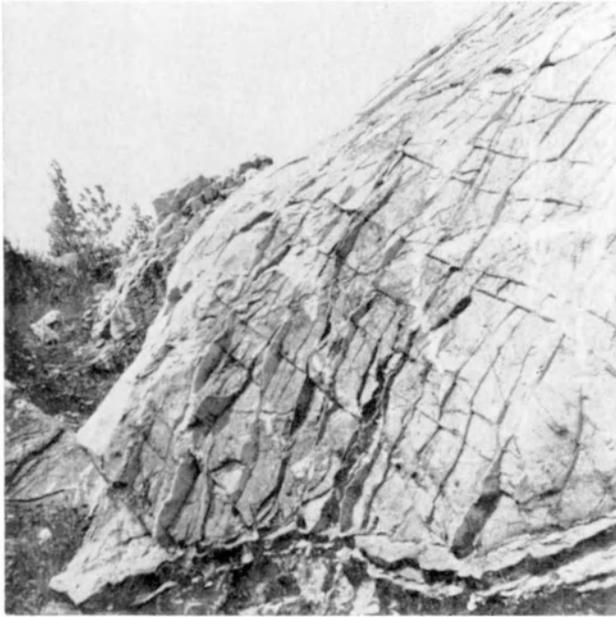
Le grand lapié de Leernes-Landelies.

Vue de petits entonnoirs des hauts de cloisons entre cannelures.

1-2 m au Sud à parfois 3-4 m au Nord, où il s'enfonce aussi dans les entonnoirs.

b. - A propos de la genèse.

Une coupe dans un de ces dépôts meubles remplissant un entonnoir de 9 m de profondeur situé dans la partie méridionale de l'exploitation, montrait (état d'exploitation de la carrière en 1968), enchâssé dans le sable, un bloc de calcaire incliné à 80° vers le fond de l'entonnoir et à un mètre de distance de la paroi de celui-ci. La face tournée vers le fond de l'entonnoir est rugueuse, apparemment peu altérée; elle est directement au contact du sable sans intercalation d'argile. La face côté paroi est lisse et pulvéruente, sauf là où il y a des petites veines de calcite en relief (3 mm de haut sur 1 mm d'épaisseur), organisées en deux faisceaux perpendiculaires ébauchant la forme d'un réseau réticulé de minces feuillettes de calcite saillante organisé le plus souvent en rectangle donnant l'aspect d'une boîte ouverte et appelé de ce fait "boxwork" par J.H. Bretz (2). La poudre qui remplit les cavités entre les veines de calcite s'enlève sous la pression du doigt sur une épaisseur d'un demi-centimètre. Cette face du bloc calcaire est séparée de la masse de sable par une couche d'argile lie-de-vin épousant la forme de cette face, tout comme celle épousant un ressaut de la paroi calcaire. L'ébauche du boxwork se fait donc ici au sein d'une masse de sédiments meubles au contact de l'argile humide. La couche pulvéruente est destinée à être évacuée, ce qui permet alors à la dissolution de continuer entre les veines plus résistantes constituant le boxwork. Ces formes ne s'observent que du côté par où les eaux d'infiltration semblent arriver plus facilement là où la roche est soumise au contact du ruissellement intrasableux et forme obstacle au passage de l'eau. La présence de la couche d'argile semble donc nécessaire pour "digérer" le calcaire et mettre les veines de calcite en saillie, car là où elle n'existe pas l'altération n'est pas pulvéruente. Il semble donc qu'il s'agit d'un boxwork se formant dans une masse de dépôts meubles par l'action des eaux qui y percolent, boxwork qui continue toujours actuellement à se former. Or, on observe des altérations en boxwork à veines saillantes jusque sur 5 cm sur les chicots calcaires dégagés par l'enlèvement des sédiments meubles. La poudre de désagrégation calcaire qui devait recouvrir les chicots a disparu aux endroits actuellement soumis à la pluie, et elle a ainsi mis en saillie les boxworks, mais elle reste parfois là où la roche est protégée par la verticalité ou le surplomb dû



Le grand lapié de Leernes-Landelies.

Vue d'un chicot calcaire altéré par la corrosion en "boxworks", réseau réticulé de veines de calcite en saillie organisé en rectangles donnant l'aspect de boîte ouverte.

aux bancs inclinés (par exemple 60° Sud au flanc méridional de l'exploitation).

Ceci nous amène à penser que tout le lapié a pu être altéré de cette façon pendant un laps de temps très long sous une couverture meuble, ce qui a transformé les bancs réguliers primitifs en pointements émoussés et recouverts de boxworks. Différents stades de cette progression se retrouvent dans l'exploitation actuelle. C'est donc la disposition très redressée mais non verticale des bancs qui semble avoir permis un écoulement d'eau très lent et favorable dans les joints primitifs. Certains de ces joints sont remplis de sédiments meubles qui ne paraissent pas dater de la même époque de formation que les calcaires. Vers le sud de l'exploitation, on pouvait observer, dans un plan de stratification entre deux bancs calcaires, un joint épais de 5 cm de sable argileux vert, très glauconieux, sédiment qui ne fait pas partie du Viséen calcaire. Ce sédiment se serait enfoncé progressivement au fur et à mesure de la dissolution et de l'élargissement des joints ou aurait profité de fissures de toute autre origine, augmentant ainsi la rétertion de l'eau et l'action de la dissolution. De nombreuses traces de lessivage sélectif dans les sables de la coupe envisagée semblent confirmer ce point de vue. Cependant cette dissolution ne s'est pas faite par recul

régulier et progressif des bancs rocheux de part et d'autre d'un joint. Elle s'est réalisée par l'agrandissement de cupules hémisphériques primitives établies le long des plans de stratification. L'élargissement et l'approfondissement de celles-ci a donné des formes en niches grossièrement hémisphériques à l'échelle de l'épaisseur d'un banc. Les nombreuses petites arches naturelles, qui se rencontrent le plus souvent dans les parties hautes du lapié, résultent de la coalescence de plusieurs niches par corrosion. Les parties hautes des arches sont restées en place, parce que, dans le fond d'une niche, la paroi latérale est devenue plus ténue qu'au sommet, ceci sous l'effet d'une corrosion plus intense là où l'eau stagne plus longtemps avant de s'évaporer ou de s'infiltrer plus profondément. Au moment où une arche est ainsi réalisée par la coalescence des parties inférieures de deux niches, le drainage augmente la corrosion dans la plus profonde et cette corrosion cesse dans l'autre. D'autre part, ces élargissements se réalisent parfois au contact de joints de bancs, ce qui accélère le processus. Dès lors, on peut comprendre l'aspect particulier que présente le lapié de Leernes-Landelies dont les entonnoirs importants sont souvent constitués d'une cuvette profonde subverticale ourlée de cuvettes en partie ou à demi recoupées et s'étageant concentriquement en diminuant de taille jusqu'aux niches de quelques dizaines de centimètres proches de la partie supérieure des cloisons. Le phénomène se marque non seulement à l'échelle d'un entonnoir, mais aussi entre les grands entonnoirs eux-mêmes. C'est ainsi que pour l'ensemble de la partie dégagée vers le Sud de l'exploitation, une dizaine de groupes d'entonnoirs emboîtés, qui s'organisent en une tranchée S-N, sont de plus en plus profonds vers le groupe qui constitue le centre de la tranchée en passant de 5 à 12 m. Cependant la formation des grands entonnoirs a pu aussi être accélérée par l'existence de conduits souterrains subhorizontaux ou faiblement inclinés, assez nombreux, mais de section réduite (20 à 40 cm) ovales en coupe, observés dans les parties basses des parois des entonnoirs et recoupés par les cuvettes verticales. Ils sont remplis d'argile feuilletée limonitique, toute différente du sable généralement rencontré dans les entonnoirs, ce qui semble bien indiquer une époque de formation différente de ces derniers et certainement plus ancienne pour les conduits.

Ce lapié s'est donc réalisé sous une couverture meuble gorgée d'eau au moins par moment; c'est un lapié couvert. La mise en route de la formation du lapié n'a pu se

faire que lorsque la surface du socle calcaire était recouverte d'une couverture meuble perméable contenant une nappe aquifère suffisamment importante que pour commencer le processus de dissolution. Il est ainsi logique de penser que toute cette région a été recouverte par les sables bruxelliens de l'Eocène (Tertiaire) et par du limon au Pléistocène.

c. - A propos de l'âge du lapié.

L'examen du sable argileux très vert et très glauconieux contenu dans les fissures du calcaire montre qu'il s'agit d'un âge landenien ou peut-être crétacé (Secondaire) comme celui que l'on rencontre dans les mêmes bancs calcaires de la carrière Guyaux à Bouffioulx et dans la grotte de l'Agouloir au Bois de Châtelet. Dans cette hypothèse hautement vraisemblable, l'essentiel du développement du lapié serait post-landenien ou post-crétacé, car il est impossible que le remplissage se soit fait électivement dans les fissures en négligeant les grandes poches si ces dernières existaient. Elles n'existaient donc certainement pas au Primaire et il semble qu'elles aient commencé à être réalisées après le Bruxellien (Eocène tertiaire). D'autre part on ne retrouve dans les sédiments meubles aucune trace de dépôt de terrasses. Il semble donc que l'érosion pléistocène ait tronqué la couverture tertiaire jusqu'à une surface d'altération correspondant à la limite du bedrock dans lequel l'action paléokarstique s'est continuée comme

le témoignent les entonnoirs dans lesquels le limon, en s'enfonçant, a suivi l'allure des dépôts tertiaires. L'analyse, faite par M. Thorez (Lab. des argiles de l'U.I.g., que nous remercions vivement) d'argile rouge et jaune prise au fond de plusieurs entonnoirs, montre une proportion de 40 à 90 % de montmorillonite, qui est le résultat, comme on le sait, d'un drainage très faible sous climat chaud, ce qui exclut une formation durant les périodes froides du Pléistocène. Cependant, les grandes variations de températures de ces périodes sont certainement responsables du débitage sans enlèvement des points hauts du calcaire dans la partie septentrionale du lapié, moins bien protégée par la couverture meuble.

Comme dans d'autres régions on a démontré que l'élargissement global d'un lapié depuis la dernière glaciation est extrêmement faible (3), on peut conclure que le lapié de Leernes-Landelies est un lapié couvert d'âge essentiellement fin tertiaire, sans doute mio-pliocène, mais dont la formation a pu se continuer pendant les périodes chaudes du Pléistocène.

2<sup>o</sup>) L'abrupt rocheux de Leernes-Landelies.

Au Sud de la route Charleroi - Mons, à la limite des communes de Fontaine-l'Évêque, Leernes et Landelies, dans la région appelée Campagne du Cerisier, existe une forme de relief très particulière. Elle est constituée par un abrupt



Vue générale de l'abrupt rocheux litho-structural de Leernes-Landelies.

à pente forte de plus de 20°, entaillé par de nombreuses carrières. A son pied s'étend une dépression à pente faible (2°), entamée par quelques vallons secs convergeant du Sud vers le Nord et ultérieurs à cette surface. La partie orientale de l'abrupt a une direction SE - NO, tandis que la seconde partie moins marquée, est plutôt orientée E-O et se confond petit à petit avec le versant méridional de la vallée de l'Ernelle. A première vue, on penserait à un vallon affluent de l'Ernelle vers la Sambre avant l'établissement de la petite surface plane du Hammeu de Monceau, le cours inférieur actuel de l'Ernelle ayant capté l'ancien cours au niveau de Morgnies. Cependant, si l'on observe la constitution géologique de cette région, on constate que l'abrupt rocheux coïncide avec la faille de Leernes et qu'à quelques mètres de distance vers le bas passe également une autre faille. Dès lors, il est logique de penser que l'abrupt correspond à une ligne de faille à la limite d'une zone particulièrement bien dégagée, grâce à une érosion différentielle dans les variétés du calcaire viséen mises en contact. L'élément essentiel dans l'origine de cette forme calcaire est donc bien l'influence structurale (failles) et lithologique (variétés de calcaires). La dépression située au pied de l'abrupt pourrait correspondre aussi à un long couloir de dissolution, comme on en trouve aussi au pied de certains abrupts dus à des failles (4) ou bien être le résultat d'un dégagement par le ruissellement et la solifluxion comme pour la zone de schistes houillers qui lui fait suite vers le Nord. En tous cas cet abrupt ne correspond pas à la limite entre la Basse-Marlagne occidentale et le sillon houiller à cet endroit; il y a eu recul de cette limite sous l'effet d'une disposition litho-structurale locale particulière.

### 3°) Les dépressions du Trou Louise à Landelies.

A Landelies, sur le sommet du versant dominant la Sambre, à côté des carrières en exploitation de la S.A. "Les Carrières de la Sambre", se trouvent de nombreuses dépressions disposées à première vue sans aucun ordre. En réalité, lorsqu'on examine le relevé de détail de ce champ de dépressions, on distingue toute une série d'axes orientés O-E. Ils sont constitués de dépressions tantôt réduites, à l'allure de dolines, tantôt allongées et formées du recouvrement de plusieurs dolines. Entre elles des rochers en saillie présentent l'aspect de murailles. L'analyse des bancs qui les constituent, et qui correspondent aux alignements, montre un rapport étroit entre d'une part les bancs de calcaire et les dépressions, et d'autre part entre les

bancs de calcaire et les dépressions, et d'autre part entre les bancs de calcaire à cherts (lentilles siliceuses plus résistantes dans la masse calcaire) et les roches en saillie. La cavité appelée Trou Louise n'est rien d'autre qu'une grotte de 2 m de section et de profondeur, formée par deux parois de bancs calcaires à cherts surmontés d'une masse non encore effondrée et maintenue par de minces bancs de cherts, des veines de calcite recristallisée et des géodes ferrugineuses. Cet ensemble de dépressions et de bancs rocheux, qui s'étire sur 100 mètres carrés environ, présente en plus des alignements O-E décrits ci-dessus, des alignements N-E, du plateau vers le versant de la Sambre, sous l'influence de diaclases. Cette influence est visible dans le haut des carrières bordant le plateau, en écartant les broussailles et en technique de rappel (état de la carrière en 1969). Une fouille de 2 m de profondeur, faite dans une dépression entre deux bancs rocheux à cherts, ainsi qu'une autre faite dans la grotte du Trou Louise, n'ont montré que des dépôts de décomposition de la dolomie (fine poussière contenant parfois un bloc plus résistant). Ces dépôts sans trace d'exploitation et l'approfondissement des dépressions vers le bord du plateau dans le sens N-S montrent bien qu'il s'agit de phénomènes typiquement naturels. L'âge de ces formes proches du versant de la Sambre, et qui n'ont d'autre colmatage que celui de la roche constituante décomposée, ne peut être que pléistocène, mais semble cependant antérieur au dernier tracé et au dernier encaissement de la Sambre, puisque le versant concave de celle-ci recoupe le champ de dépressions dans sa partie méridionale. Quant à un éventuel recouvrement de la région par la couverture meuble tertiaire, il a dû être dégagé avant même la formation des dépressions puisqu'on n'en retrouve aucune trace.

### 4°) Les autres formes karstiques de Landelies.

Sur le même versant septentrional de la Sambre, depuis l'emplacement du Trou Louise jusqu'à la Jambe de Bois, plusieurs grottes, cavités de petites dimensions, sont apparues par l'entaille des carrières ou ont disparu par le recul du front de celles-ci, détruisant parfois des restes d'habitat préhistorique et ne pouvant plus être étudiées actuellement.

A Landelies-village, dans le Frasnien, le Ruisseau du Fond des Wespes se perd en chanoir en amont du village et réurgit au niveau de la vallée de la Sambre. Il existe aussi plusieurs cavités situées sur le versant septentrional de ce ruisseau, dont une appelée Grotte à plat

ventre; il s'agit du recouplement, par le recul du versant, d'un conduit souterrain rapidement obstrué et dont il est difficile de retrouver le rapport avec la surface.

#### 5°) Le chantoir de Pont à Nôle.

Le Ruisseau de Pont à Nôle est un très petit ruisseau qui prend sa source à l'Ouest du centre de Mont-sur-Marchienne. Après un parcours de quelques dizaines de mètres vers l'O, il se jette dans un chantoir dont l'entrée a été murée. Le vallon sec qui le continue vers l'aval débouche dans la vallée de l'Eau d'Heure. Le cours souterrain ne réapparaît pas dans cette même vallée sous forme d'une résurgence visible. Les quelques cavités insignifiantes se présentant sur le versant oriental de la vallée de l'Eau d'Heure, au N et au S de ce confluent, ne sont apparues que par l'entaille du versant par des carrières d'exploitation ancienne ou récente.

#### 6°) La vallée du Ruisseau des Haies

à Marcinelle-Loverval-Nalinnes.

La vallée du Ruisseau des Haies traverse au Sud de Charleroi la Basse-Marlagne calcaire sur une distance d'un kilomètre. Tout au long de son parcours, appelé sur cette distance Ruisseau de Borgnery, et de celui des affluents qui convergent vers lui au niveau de la carrière de Borgnery, s'observent des pertes, des dépressions, des résurgences et des cavités à flanc de versant. A ces phénomènes karstiques proprement dits, on peut encore ajouter une forme particulière au calcaire; il s'agit d'un abrupt plus ou moins démantelé situé au sommet du versant dans la vallée du Courtilonnet et dans la vallée du Ruisseau de Borgnery.

#### a. - Les pertes de ruisseaux.

Elles sont nombreuses et d'importance variable. Dans le bassin oriental du Ruisseau des Haies, citons celles du Ruisseau du Bois de la Bierlaire (perte diffuse), celle du Ruisseau de la Bierlaire-Loverval au Sud de cette localité et de nombreux chantoirs permanents ou intermittents en bordure de la route Nalinnes - Châtelet. Dans le bassin occidental du Ruisseau des Haies, constitué par le Ruisseau de la Ferrée (nommé ainsi en amont des chantoirs) et de Borgnery (tronçon du vallon sec), la densité de phénomènes karstiques est considérable; ils sont situés à environ 400 m au Sud de la carrière abandonnée de Borgnery. Du côté occidental du Ruisseau de la Ferrée-Borgnery, une succession de chantoirs actifs et de dolines-chantoirs se présente tous les 10 m environ. Mais le plus important est celui dans lequel se jette le Ruisseau de la Ferrée-

Borgnery lui-même. Il présente trois points de pénétration dont les deux bouches aval sont actives en période de grosses eaux. En aval et sur le côté oriental de la bouche active en permanence, une doline en entonnoir souligne l'action érosive du réseau souterrain de ce ruisseau. Du côté oriental de cette vallée, à cent mètres en moyenne de ce grand chantoir, se trouve le plus grand champ de dépressions-chantoirs de toute cette zone calcaire. C'est un vaste complexe de 100 m sur 125 m environ, dans lequel on peut distinguer trois parties :

1. - Au Sud de la zone, un alignement de six grands chantoirs accolés les uns aux autres séparés par des petits cols et donnant l'aspect d'ensemble d'un vallon, s'étire dans le sens général SE - NO. Ces chantoirs forment une série indiquant un recul progressif vers l'amont. Leur fond est plat et rempli d'alluvions sauf le dernier (à l'Est), le plus petit, qui est toujours actif par intermittence. Ce chantoir sera d'ailleurs le dernier puisqu'il atteint la limite des terrains calcaires et des terrains gréseux. Le ruisseau a creusé dans ces derniers une entaille de 4 à 5 m qui diminue vers l'amont pour se terminer au bout de 30 m. Malgré un remblaiement qui semble important, les chantoirs situés le plus en aval sont dans l'ensemble à l'altitude la plus basse. Leurs dimensions ne vont cependant pas en diminuant progressivement vers l'amont mais indiquent des durées d'utilisation plus ou moins longues avant celle du chantoir actuellement intermittent.

2. - Au Nord de cet axe des six grands chantoirs, un champ de dépressions s'incline dans l'ensemble vers ce dernier. Par un lever détaillé nous avons distingué deux grands alignements perpendiculaires à l'axe des six grands chantoirs. Ils montrent qu'il y a eu raccord avec cet axe. En effet la pente générale incline vers cet axe, la dernière dépression du premier alignement est encastrée dans le bord septentrional du premier grand chantoir, tandis que la dernière dépression du second alignement communique avec le premier grand chantoir par un conduit naturel déterminant ainsi une petite arche naturelle. Pour les autres, le raccord est moins précis. Plus en amont encore, on ne peut plus parler d'alignements, mais la situation de quelques dépressions rappelle cette allure. Presque à l'extrémité septentrionale du second alignement, une dépression un peu plus allongée que les autres se termine vers l'amont par un mur rocheux dans lequel s'ouvre à un mètre du sommet une cavité de 1,5 m de

diamètre et de 2 m de profondeur. Aucun indice sur la paroi ne permet de dire s'il s'agit d'une sortie ou d'une entrée d'eau. Seul le fond de la cavité présente un début de conduit souterrain colmaté par des alluvions dont la disposition semble indiquer une entrée d'eau vers cette cavité, en contre pente par rapport à l'ensemble du réseau affluent à l'axe des grands chantoirs. Ce serait donc un chantoir-mur sans activité actuelle.

3. - L'extrémité septentrionale de ce champ de dépressions comporte une série de dolines difficilement rattacheables aux alignements précités et à leur pente générale. Quoique ces dolines soient difficilement visibles sur le terrain, le relevé de leur disposition semble indiquer un certain alignement E-O formé essentiellement par deux dépressions profondes de 5 m, à versants raides, et prolongées vers l'Ouest par quelques dolines de dimensions moindres. La dépression, située dans le prolongement septentrional de la cavité signalée ci-dessus, présente aussi une ouverture de 1 m de diamètre sur 1,5 m de profondeur au pied d'une paroi rocheuse, dans laquelle s'engouffraient des eaux autrefois.

La formation de cette vallée du Ruisseau de la Ferrée-Borgnery semble résulter de la période d'érosion la plus forte du Pléistocène. La vallée encaissée, actuellement sèche, se serait créée en profitant peut-être d'une vallée tertiaire qui aurait dégagé la couverture meuble et qui se serait quelque peu enfoncée dans le socle dès cette époque. Ensuite le débit diminuant, une zone de chantoirs s'est créée presque à la limite des terrains gréseux à la faveur du passage de la faille eifélienne et des failles secondaires qui en résultent. Ils furent colmatés à la fin du Pléistocène et reprennent quelque peu d'activité actuellement par un soutirage récent.

La toponymie, Bois de la Ferrée, Ruisseau de la Ferrée, fait d'autre part penser que d'anciennes exploitations de minerai de fer ont pu avoir lieu dans cette région comme en beaucoup d'autres endroits de l'Entre-Sambre-et-Meuse. D'ailleurs quelques buttes surélevées par rapport à la surface topographique générale dans la zone des dépressions et des deux alignements, et la mise en évidence de quelques débris de minerai de fer par quelques fouilles dans ces buttes, montrent qu'une partie du dégagement de certaines dépressions est d'origine anthropique et donc subactuel. La présence de fer serait peut-être un témoin de la couverture meuble sableuse du Tertiaire en cet endroit.

b. - Capture souterraine.

Les deux tronçons qui constituent actuellement le Ruisseau de la Bierlaire-Loverval représentent un phénomène de capture en profondeur. Le tronçon supérieur a été capturé par la nappe phréatique de la vallée sèche (sans nom) affluente du Courtillonnet à 200 m en amont des carrières de Borgnery, par l'intermédiaire de la perte marécageuse proche de la route Nalinnes - Châtelet; l'allure en coude de capture du ruisseau est caractéristique ainsi que le col formé de colluvions recouvrant le calcaire viséen; ce col est d'ailleurs très large et forme une surface plane de 100 à 150 m de diamètre. Le tronçon inférieur du Ruisseau de la Bierlaire se reconstitue à partir d'une source située à 300 m plus en aval, pour former le Ruisseau de Loverval. Il n'est pas exclu que ce soit une partie des eaux du tronçon supérieur qui l'alimente puisque la perte du tronçon supérieur n'est pas bien circonscrite mais s'effectue dans une zone de terrains meubles recouvrant le calcaire. Cette capture serait donc récente puisque la carte topographique de 1907 ne renseigne qu'un ruisseau d'un seul tenant, tout comme l'indiquait déjà la carte de Ferraris (1770).

c. - Les résurgences.

Donnant naissance au Ruisseau des Haies, plusieurs résurgences ramènent à la lumière les eaux des différents ruisseaux amont, comme l'ont prouvé des expériences de coloration; leur débit est assez important pour alimenter en permanence le Ruisseau des Haies. A l'endroit de ces résurgences, l'érosion régressive se marque par la chute du toit de l'ouverture, entaillant ainsi le chemin qui longe le ruisseau. En ce point, toutes les résurgences importantes sont situées du côté oriental de la vallée. Seuls quelques suintements au niveau de la plaine alluviale se présentent du côté occidental; le réseau souterrain est donc surtout développé du côté E et SE de la vallée du Ruisseau des Haies, ce qui correspond à l'orientation des vallées sèches et des chantoirs actuels du bassin oriental de ce même ruisseau. Deux autres résurgences sont actives plus en amont pendant les périodes de grosses eaux, l'une venant de l'Ouest, sortant de l'extrémité septentrionale de la carrière de Borgnery, l'autre du Sud, dans l'axe du Ruisseau de la Ferrée-Borgnery, près de sa confluence avec le Courtillonnet.

Sur le versant oriental du Ruisseau des Haies, à quelques mètres au-dessus des résurgences actuelles, s'ouvrent qua-



◀ Grottes des Sarrazins à Loverval. Cavité C1. Ancienne résurgence avec cône de déjection.



Grottes des Sarrazins à ▶ Loverval. Cavité C2. Ancienne résurgence avec ligne de stagnation des eaux.

tre cavités connues dans la région sous le nom de Grottes des Sarrazins. Pour une description plus aisée, nous les avons appelées, du Nord au Sud, C1, C2, C3 et C4.

#### 1. - C1.

La cavité elle-même, d'une largeur de 1,5 m à 2 m et d'une hauteur de 1,5 m est profonde d'une vingtaine de mètres. Ce couloir est orienté SSE-NNO, c'est-à-dire plus ou moins perpendiculaire à la rivière. On observe que l'ouverture est formée par une succession de haut en bas de 5 concavités, parties d'anciens chenaux de quelques dizaines de cm de hauteur. Ceux-ci sont surtout bien visibles sur le côté septentrional, leur recoupement se marquant par une arête assez vive. De plus, sur les deux concavités inférieures, des coups de gouge sont nettement visibles. La cavité intérieure présente en général la même largeur que l'ouverture sur toute sa longueur mais la hauteur atteint parfois 2 à 3 m là où existent des cavités dans le plafond. Celui-ci, comme les parois intérieures, présente des concrétions calcitiques diverses, tandis que l'on trouve plus souvent sur la paroi méridionale des concrétions calcitiques recouvertes d'un vernis noir et présentant une certaine stratification. Le plancher de cette cavité est recouvert d'une épaisseur de limon de 2-3 cm à l'entrée, de 20 cm à 10 m de profondeur, et d'une forte épaisseur (plus de 2 m) dans l'extrême fond.

Au pied de cette cavité s'étale un cône de débris de 4 à 5 m de hauteur, recouvrant une surface de pente beaucoup plus faible formant palier avant le versant abrupt (26°) dominant la vallée et les résurgences actuelles.

Au-dessus du toit de la cavité (1 m de roche environ) une pente de 18° recouverte de gros blocs épars de calcaire mène au pied d'un abrupt subvertical de 2 à 3 m de hauteur mais démantelé.

Cette première cavité, en cône de déjection et le très petit replat qui lui fait suite forment une ouverture en cirque d'une vingtaine de mètres de largeur et de 8 m de hauteur dans le versant à pente généralement forte (26°) qui lui fait suite vers l'amont et vers l'aval.

Selon plusieurs vieilles personnes habitant dans la région, une autre ancienne cavité existerait à un niveau inférieur de 3 m à C1. Cette cavité aurait 200 m de profondeur, 2 m de hauteur et 2 à 3 m de largeur. Cet orifice aurait été colmaté vers 1902-1905 par l'effondrement du toit, ce qui a donné l'aspect actuel de cirque à cette zone de la cavité C1. Il n'est évidemment pas possible de vérifier ce renseignement sans disposer de moyens de déblaiement importants. Il resterait, dans ce cas, 7 m de dénivellation entre cette éventuelle cavité inférieure et les résurgences actuelles.

## 2. - C2.

La seconde cavité du versant, situé à 35 m au Sud de la première, présente à la fois des aspects identiques et des aspects différents de la première. On observe en effet, sous une épaisseur de toit de 1,5 m à 2 m, deux chenaux importants de 1,5 m de section environ, distincts dans le fond de la grotte, à une dizaine de mètres environ et dont la cloison de séparation disparaît vers l'ouverture. Sur la paroi méridionale, une série de 3 à 4 chenaux, beaucoup plus petits, complète l'ancien réseau existant autrefois en cet endroit. Le plancher du grand chenal situé le plus au Sud a été par la suite entaillé en une gorge de plus en plus marquée vers l'ouverture (5 m) et se prolongeant vers le bas du versant au-delà de la cavité. A 1,5 m du plancher du chenal principal, est gravée, dans la paroi subverticale de la face septentrionale de l'entaille, une encoche de 1 à 2 cm parfaitement horizontale sur plusieurs mètres et se prolongeant vers l'intérieur de la cavité par une cupule concave, reste d'un ancien petit chenal. Il s'agit d'une ligne marquant une période de stagnation des eaux. On retrouve une seconde ligne de ce genre, mais beaucoup moins marquée et plus incertaine, à environ 1,5 m en dessous de la première. Des encoches verticales, restes d'anciens conduits, relient ces deux niveaux, montrant qu'ils ont été en communication à une certaine époque. Le couloir de cette cavité ne dépasse donc pas 10 m; il est orienté ESE-ONO, c'est-à-dire plus ou moins perpendiculaire à la vallée principale. Le plancher de cette cavité est formée d'un éboulis rocheux très incliné. Le plafond présente de nombreuses petites cavités dans lesquelles on trouve des concrétions calcareuses et parfois, dans les masses limoneuses colmatant les conduits du toit, des traînées d'argile noire en forme de virgule, appelées "vermiculations argileuses" et amenées par les eaux d'infiltration. Au fond de la grotte, une petite ouverture laisse entrevoir une cavité d'environ 1,5 m de section dans laquelle on distingue de petites draperies.

## 3. - C3.

A moins de 5 m au Sud de la seconde cavité, un vaste complexe de cavités et de blocs chaotiques est ouvert dans la paroi du versant. Le chaos est dû à l'effondrement récent du toit d'une ancienne cavité unique. Ce chaos rend l'examen de la partie basse de cette cavité difficile. On peut cependant y distinguer 3 à 4 niveaux d'anciens chenaux de passage des eaux, mais moins caractéristiques que dans le cas des cavités 1 et 2. La hauteur totale peut être

estimée à 6 m environ, la largeur à 9 m. Dans la partie supérieure, on distingue trois chenaux principaux et quelques petites ouvertures secondaires. Le chenal supérieur d'une section de 1 m environ et de 20 m de longueur communique avec l'intérieur de la cavité C4; il présente vers l'extérieur deux fenêtres d'un mètre de section environ. Un peu plus bas, un second chenal, d'environ 1 m de section à l'ouverture et diminuant sur une profondeur de 3 m, communique lui aussi avec la cavité C4 au niveau de son ouverture. Soixante cm plus bas, un troisième chenal de 2 m de hauteur et de peu de profondeur montre sur sa paroi septentrionale des traces de parties de petits conduits concaves, superposés et recoupés ainsi que d'une ligne plus ou moins précise qui pourrait être ici aussi une ligne de stagnation des eaux. Le plafond de ces chenaux présente des concrétions calcaires du type draperies, stalactites tronçonnées, etc... L'extrémité de ces différents chenaux est orientée SSE-NNO, c'est-à-dire plus ou moins perpendiculaires à la rivière, mais ceux qui sont en relation avec la cavité C4 s'incurvent vers le Sud pour rejoindre celle-ci.

## 4. - C4.

La quatrième cavité, à quelques mètres seulement au Sud de la précédente, se présente de façon différente. Elle est orientée E-O, c'est-à-dire plus ou moins perpendiculaire à la rivière suivant ainsi le coude local que celle-ci réalise plus bas dans sa vallée. On peut parler ici d'une cavité du type abri sous roche. Il s'agit d'une cavité située presque au sommet du versant oriental de la vallée du Ruisseau des Haies (le toit n'a qu'un mètre d'épaisseur sous le sommet du versant) et la forme générale de cirque ouvert dans le versant n'existe pas ici. La largeur de l'ouverture est de 2 m, sa hauteur de 2 m à la sortie est de 3 m à l'intérieur. Elle est profonde de 6,5 m; elle a été remblayée jusqu'à 1,75 m du plafond mais les alluvions ont été dégagées sur 1,5 m d'épaisseur par l'homme qui y a trouvé des silex taillés, attestant l'occupation préhistorique de l'abri. Ces silex datent vraisemblablement de l'époque néolithique, car de nombreuses découvertes ont été faites dans toute la région, dans des sites similaires (par exemple à Aiseau-Presles) et ont pu être identifiés comme appartenant au Néolithique (5).

Le plancher rocheux de cette cavité n'a pu être observé. Au niveau des alluvions, au fond de la grotte, s'ouvre un chenal de 0,5 m de diamètre, celui de la communication avec C3. Au niveau de l'ouverture à 1 m sous le niveau

des alluvions apparaît la liaison avec un autre chenal de communication avec C3 par suite de la tranchée réalisée par l'homme dans ces alluvions. Au fond de la grotte, des cavités très réduites semblent être les restes de conduits d'arrivée d'eau aujourd'hui comblés ou éboulés.

Les chenaux d'écoulement des eaux des diverses cavités se groupent donc en deux niveaux d'altitude. Dans le niveau supérieur se trouvent C4 et les chenaux supérieurs de C3 et C2; dans le niveau inférieur, les chenaux inférieurs de C3 et de C2 ainsi que C1. L'analyse des éléments constituant le cône de déjection au pied de C1 montre un plus fort pourcentage d'éléments caillouteux par rapport au limon, au pied du cône plutôt qu'au sommet, une quantité d'éléments caillouteux plus importante du côté Nord que du côté Sud, une grande quantité d'éléments ou de concrétions calcaires par rapport aux autres éléments, des débris de stalactites provenant de cavités intérieures de la masse calcaire et des cailloux d'origine siliceuse dont beaucoup sont altérés ou patinés et semblent provenir d'assises de base du Tertiaire, témoins eux-aussi de l'ancienne couverture meuble tertiaire.

De cette masse d'observations, on peut tirer les explications suivantes pour la région. Les cavités sont d'anciennes résurgences. Les coups de gouge sur la paroi septentrionale de C1, les cailloux altérés des assises tertiaires qui ont recouvert autrefois le plateau amont et retrouvés dans le cône de déjection au pied de C1 et enfin la ligne de stagnation des eaux de C2 correspondant en altitude au plancher de C1 en sont des preuves incontestables. Quant à l'âge de ces cavités, leur disposition permet d'établir que la plus ancienne est C4; c'est la plus élevée, la plus proche du versant. Elle est inférieure au plateau environnant qui est un replat d'érosion pléistocène. L'ouverture de la cavité sur le versant est donc aussi pléistocène, ce qui n'empêche pas la possibilité de l'existence d'un réseau souterrain karstique dès le début du Pléistocène ou même à la fin du Tertiaire.

A partir d'une époque où le niveau des eaux dans la vallée principale baissait par rapport au niveau des alluvions de C4, une partie des eaux apportée par le réseau souterrain dans C4 se déversait dans le sol par un premier couloir de communication, puis par un second vers C3, réalisant ainsi un réseau karstique plus profond que l'enfoncement de la vallée principale fait apparaître sur le versant. Ainsi s'est formée une grande cavité C3 effondrée récemment et dont il n'apparaît plus que des sections des conduits souterrains qui y aboutissaient. En

même temps les chenaux supérieurs de C2 fonctionnaient comme résurgences. Il semble donc qu'à un premier stade il y ait eu d'abord un point de résurgence (C4), puis deux points (C3 sup. et C2 sup.). Suivant l'approfondissement de la vallée par la rivière principale, le niveau des eaux souterraines s'abaisse et fait fonctionner les chenaux inférieurs de C3, de C2 et C1. Après une période de stagnation, correspondant au niveau de stagnation bien visible de C2 et au plancher de C1, l'érosion verticale continue dans la vallée principale de façon permanente, semble-t-il, pour en arriver à l'approfondissement actuel. Par suite, l'évolution des versants leur a donné leur aspect actuel en faisant reculer l'orifice des résurgences, souvent par effondrement. Enfin, la limite de ces résurgences anciennes une fois stabilisée, deux de celles-ci semblent avoir fonctionné à nouveau pendant quelque temps, comme l'indiquent un petit chenal d'érosion au fond de C2 et le cône au pied de C1. Le ruisseau qui a formé ce dernier semble surtout avoir fonctionné de l'ouverture de C1 vers le Nord, comme le montre la plus forte quantité d'éléments caillouteux vers le Nord du cône. On pourrait peut-être objecter que les caractères naturels de ce cône n'apparaissent pas suffisamment et qu'il pourrait s'agir du déblai du conduit de résurgence par les nombreux archéologues amateurs qui ont déjà prospecté les sites de C4 et de C3. Il semble que les deux caractères suivants infirment cette hypothèse : d'une part les cailloux noirs que l'on retrouve épandus sur toute la surface du cône ne se retrouvent presque pas en profondeur, ils proviennent donc d'un dernier dépôt; d'autre part l'épaisseur du limon à l'intérieur de la cavité augmente progressivement depuis l'entrée vers le fond de la grotte et correspondrait à un dépôt naturel d'alluvions à l'horizontale, le conduit étant en forme de siphon et le trop-plein débordant pour former le cône de déjection. De toute façon, ce qui est certain, c'est que ces débris proviennent de l'intérieur de la cavité et qu'ils prouvent une sortie d'eau ayant apporté des éléments siliceux des assises tertiaires du bassin amont et des éléments de stalactites des cavités profondes du massif calcaire. Un éventuel déblaiement du siphon permettrait sans doute de mettre en évidence des cavités souterraines.

Enfin pour terminer cette esquisse de datation, observons que s'il y a peu de dénivellation (2 à 3 m) entre les différents niveaux de résurgences anciennes, il existe par contre une différence importante (10 m) entre les résurgences anciennes et les résurgences actuelles dans le fond

de la vallée. Ceci indique entre les deux types une phase d'érosion rapide, probablement en rapport avec les dernières phases d'érosion les plus actives de la fin du Pléistocène, responsable déjà de l'encaissement de la vallée plus en amont là où le ruisseau s'appelle de Borgnery.

D'autre part, l'orientation des chenaux des résurgences anciennes et celles des résurgences actuelles est sensiblement la même, c'est-à-dire perpendiculaire à la vallée encaissée, ce qui laisse bien supposer qu'il s'agit du même réseau hydrographique souterrain enfoncé dans le calcaire en suivant l'enfoncement de la vallée principale au Pléistocène.

La localisation de ces phénomènes karstiques comme celle des nombreuses dépressions et des chantoirs à l'endroit où ils se trouvent, plutôt qu'ailleurs sur le calcaire, trouve son explication dans la structure de la région. On observe en effet l'alignement des résurgences ainsi que la vallée sèche du Courtillonnet, du Borgnery inférieur et du Ruisseau des Haies, le long de la faille de décrochement latéral qui bouleverse les terrains du Viséen. Les phénomènes karstiques ont pu se manifester aisément en ces endroits car le sous-sol faillé présente toute une série de fissures principales et secondaires de tous types, facilitant le travail de corrosion des eaux qui y pénètrent. De nombreux exemples de ce phénomène existent de par le monde.

Ainsi une résurgence primitive, complètement disparue actuellement, existait peut-être déjà tout au début du Pléistocène ou à la fin du Tertiaire au contact des terrains viséens et des premiers terrains houillers, le long de la faille de décrochement latéral. Une vallée active issue de cette résurgence aurait suivi cette faille le long du contact calcaire-houiller, préparant le terrain à l'érosion pléistocène, réalisée en plusieurs phases d'importance variable. Cette érosion qui produit en aval un tronçon asymétrique aux dépens des terrains houillers, réalisait à l'amont, dans le calcaire, un tronçon symétrique en recoupant les chenaux du réseau souterrain, produisant ainsi des résurgences séparées et successives. Par la suite la vallée principale dans le calcaire devient sèche ou intermittente, mais le réseau souterrain s'étant enfoncé en suivant l'approfondissement rapide et général de la vallée, les résurgences inférieures du flanc de l'incision holocène font apparaître actuellement les eaux engouffrées dans les chantoirs du bassin amont, augmentées, depuis quelques dizaines d'années, des eaux capturées au Ruisseau de la Bierlaire.

d. - L'abrupt calcaire.

Un abrupt s'étire au sommet des versants calcaires de la vallée du Ruisseau des Haies Borgnery. Il débute, pour le versant occidental, à l'extrémité septentrionale de la carrière de Borgnery et s'étire jusqu'à l'extrémité de l'éperon de confluence du Ruisseau des Haies et du Ruisseau des Templiers. Du côté oriental, il débute à l'endroit où le Ruisseau du Courtillonnet reçoit une petite vallée sèche venant du NE, suit le versant de droite du Courtillonnet puis du Borgnery inférieur et du Ruisseau des Haies jusqu'au moment où l'on rencontre les terrains du Houiller. Un très petit morceau de l'abrupt calcaire (1 à 2 m) apparaît également à l'éperon de confluence du Ruisseau du Courtillonnet et du Ruisseau de Borgnery.

Cet abrupt est partout en voie de démantèlement. Les blocs subverticaux qui subsistent ont à leur pied un versant marqué, avec des pentes de 22° à 26°. Ils alternent avec des sections de versants où ils disparaissent mais où la pente atteint 32° à 36°. L'évolution des versants se fait donc actuellement aux dépens de cet abrupt autrefois continu et qui témoigne d'un approfondissement vertical rapide de la vallée et d'un recul relativement peu marqué des versants. Ceci confirme que l'ouverture des résurgences a assez peu reculé elle aussi depuis leur ouverture par l'approfondissement de la vallée du Ruisseau des Haies. De plus il ne s'agit pas d'une corniche comme le laisserait supposer une première observation car la direction des couches de calcaire qui constituent l'abrupt est variable et différente des masses calcaires inférieures de la vallée et ce, sans doute, en raison de la structure faillée de la région.

e. - Conclusion.

Dans cette partie de la région de Charleroi, des vallons ou des chantoirs ont été comblés de colluvions au cours de la dernière période froide du Pléistocène et existaient donc déjà auparavant; actuellement, ils redeviennent fonctionnels. D'autre part, des résurgences se sont maintenues constamment au même endroit en descendant le long du versant au fur et à mesure de l'approfondissement et de l'élargissement de la vallée depuis sa formation jusqu'à l'aspect actuel.

7°) Les dépressions de la Blanche-Borne à Bouffioulx.

Au hameau de la Blanche-Borne, au NO de Bouffioulx, s'observent de nombreux creux correspondant à d'anciennes dolines autrefois remplies de sables bruxelliens ou



Le "Staule des Tchvaux" dans le bois de Châtelet. Rochers ruiniformes dolomitiques. Paroi septentrionale.



Le "Staule des Tchvaux" dans le bois de Châtelet. Un "Tchvau", bloc de grès lustré landenien.

landeniens et actuellement dégagées par les industries de la vallée de la Sambre. L'influence anthropique étant particulièrement importante en cet endroit, il est difficile de tirer des observations valables de ces phénomènes, si ce n'est une preuve supplémentaire du recouvrement de la Basse-Marlagne par la couverture meuble tertiaire.

#### 8°) Le Bois de Châtelet

et la vallée du Ruisseau d'Acoz à Bouffioulx.

Il existe dans la partie septentrionale du Bois de Châtelet, situé à la limite SE de la localité, toute une série de petites dépressions trouant la surface topographique générale du gradin calcaire inclinée doucement vers le Nord. Ces dépressions sont considérées dans la région comme d'anciennes carrières d'argile plastique et de sable exploités depuis l'antiquité jusqu'au siècle dernier pour les poteries et la métallurgie de la région Châtelet-Bouffioulx. Elles sont établies dans les terrains du Landenien et du Bruxelien (Eocène tertiaire) recouvrant encore localement le socle sur une faible épaisseur mais surtout enfoncées dans des poches de dissolution du socle calcaire. Celui-ci est à ce niveau composé essentiellement de terrains du Viséen et du Tournaisien constitués de dolomie avec cherts et de calcaires dolomitiques.

Les dépressions principales constituent trois alignements subparallèles, à peu près SO-NE. Ils sont raccordés ensemble vers leur milieu par un axe perpendiculaire, allant de la dépression comportant l'entrée de la grotte de l'Agouloir au SE vers les dépressions situées plus au Nord

et appelées Grottes Napoléon. Rien que l'orientation générale des dépressions permet déjà de deviner une relation entre leur existence et l'allure des bancs paléozoïques qui sont disposés de la même façon. C'est dans le Viséen que l'on voit apparaître les grandes dépressions où les roches affleurent largement, en l'occurrence ici le banc de la grande dolomie, tandis que la grotte de l'Agouloir, cavité souterraine, est dans le calcaire dolomitique du Tournaisien.

#### a. - Le Staule des Tchvaux ou La Grande Fosse.

Le mot Staule pour étable ou écurie en wallon correspondrait aux trois parois rocheuses disposées à angle droit et ressemblant à un bâtiment en ruines et le mot Tchvaux pour chevaux de labour correspondrait aux blocs de grès lustré et peut-être par extension aussi aux blocs de dolomie éboulés, car ils ressemblent aux croupes de chevaux de labour couchés (6). Ces grès lustrés font partie des dépôts de sable landenien; ils furent très exploités jusqu'au siècle dernier, pour en faire des pavés. Ce fut le cas non seulement dans cette région mais aussi dans la région de Gozée où seule subsiste une pierre dressée à l'époque mégalithique, le Zeupire.

Dans le cas de la Grande Fosse, c'est principalement l'allure des bancs et leur nature qui nous permettent d'avoir une idée de leur origine. Cette dépression très allongée (135 m de long, de 15 à 40 m de large) et très profonde (20 m) est en réalité dédoublée dans sa partie centrale, par un alignement fait d'un mur subvertical et de quelques chicots le prolongeant, qui montrent des rochers

dolomitiques extrêmement résistants, comme les flancs supérieurs de l'ensemble de la dépression. Le maintien à la verticale des bancs de dolomie, qui ont déjà tendance généralement à former des parois verticales, est encore renforcé ici par le passage de bancs de cherts, en chapelets subcontinus. C'est leur formation suivant des joints de stratification et le redressement vertical des couches qui permettent non seulement de retrouver l'allure générale des bancs dans la dolomie, mais qui expliquent aussi les formes de la dépression. Ainsi, trois bancs particulièrement bien armés forment les flancs des deux dépressions allongées contiguës. La plus large et la plus profonde est due au passage d'un banc intercalaire plus épais sans cherts; la plus étroite et la moins profonde, à un banc plus étroit. Là, la dolomie s'est transformée en une arène dolomitique caractéristique sous l'action des agents d'érosion superficielle. Mais l'action des eaux circulant en profondeur a joué un rôle également en soutirant la dolomie décomposée, comme l'indiquent toute une série de petites cuvettes coalescentes dans l'axe de la dépression. La plus enfoncée de celles-ci (20 m par rapport aux sommets des versants) est située dans le milieu de la dépression. Aucune trace de chanoir n'est visible, aucun tracé de ruisseau non plus; seule une arène dolomitique couvre le fond d'un matériau amenuisé. Cependant de-ci, de-là,

des blocs, dans un état de fraîcheur relative, ont roulé des sommets des versants et contribuent au remblaiement actuel. Des arbres en surplomb et des racines dégagées montrent bien le recul actuel de certaines parties des flancs rocheux, notamment du flanc septentrional de la dépression, car le flanc méridional se présente pour sa part le plus souvent sous forme d'un versant très raide avec de-ci, de-là quelques pointements rocheux.

Y a-t-il eu une participation humaine dans cette formation ? Cela semble fort peu probable pour cette grande dépression. Au bord du flanc septentrional de la dépression et à peu près en son milieu, se dresse un énorme bloc de grès lustré landenien, en équilibre relativement précaire, qui basculerait, semble-t-il, avec un recul du versant d'éboulis dolomitique d'un mètre seulement. Si ce bloc semble bien avoir glissé, d'autres du même type se retrouvent également à quelques mètres du flanc de la dépression; ils sont le plus souvent enchâssés dans un lambeau argilo-sableux de quelques dizaines de centimètres d'épaisseur. Peut-être que toute la surface, qui constitue l'ouverture du Staule des Tchvaux a été recouverte de ce Landenien, puisqu'on le retrouve plus au Sud également, et qu'une fois les dépôts sablo-argileux enlevés par l'érosion postlandénienne en cet endroit, s'est réalisée la Grande Fosse dans laquelle s'enfonçaient les blocs de grès. Seul



Les "Grottes Napoléon" dans le bois de Châtelet. Une arche naturelle (7 m) dans une cloison entre deux dépressions karstiques.



Une cheminée d'effondrement vertical de 10 m de hauteur.

leur enlèvement de la Grande Fosse serait anthropique. Quelques fouilles n'ont révélé aucune trace de Landénien dans le fond de la dépression. Par contre, on retrouve des lits d'argile au pied de la paroi septentrionale sous des surplombs. De plus, l'observation de quelques petites cavités étalées le long des parois septentrionales également, au contact de la paroi dolomitique verticale et des éboulis coalescents et celle de quelques chenaux d'infiltration des eaux le long des fentes verticales ou obliques aboutissant à ces cavités, semblent attester l'existence en cet endroit d'un karst ancien partant de la surface primitive vers la profondeur, karst qui serait responsable des formes premières de la dépression. La corrosion de cette époque aurait profité du redressement vertical des bancs et du peu de résistance des bancs sans cherts pour réaliser de petites dépressions parallèles aux bancs du Viséen en cet endroit; l'ensemble de la grande dépression actuelle se serait formé par des effondrements réunissant les petites dépressions entre elles. Des parois subverticales se se-

raient ainsi formées; celles-ci reculent toujours et alimentent l'arène dolomitique qui recouvre tout. Une fouille réalisée dans une petite ouverture au bas d'un chenal subvertical montre bien sur 3 m de hauteur la décomposition en poussière très fine d'un banc de dolomie entre deux bancs armés de cherts. Un autre argument est fourni par le décollement d'énormes blocs (4 à 5 m de haut, 1 à 2 m de large, 0,5 m d'épaisseur) armés de cherts et détachés de la roche en place mais restés accolés à celle-ci, inclinés à 50° après le dégagement du banc plus tendre intercalaire.

D'avant le grand effondrement et le soutirage récent, il semble rester la partie sud-occidentale de cet alignement karstique. Celle-ci, en effet (le quart environ), diffère de l'ensemble par son aspect en demi-cuvettes successives, qui rejoignent la surface topographique générale par quelques paliers. On y observe une disposition des couches géologiques légèrement inclinées, différente des bancs subverticaux décrits ci-dessus. Une faille doit donc passer fort probablement à cet endroit et doit avoir contribué à faciliter l'effondrement. L'alignement karstique était sans doute dans son ensemble du même type que cette petite partie, à une étape antérieure de son évolution.

#### b. - Les Grottes Napoléon ou Ecurie Napoléon.

Selon la légende, le nom de ces dépressions viendrait du fait que des cavaliers de l'armée napoléonienne y auraient caché leurs chevaux au cours d'une bataille. Mais sur la carte de Cabinet de Ferraris (1770), on retrouve pour un ruisseau situé à 1 Km plus au SE, le terme *Minière des chevaux*. Une relation entre le nom actuel et les chevaux semble donc plus ancienne et date peut-être de l'époque où les carriers utilisaient des chevaux dans leurs exploitations ou enlevaient des Tchvaux, c'est-à-dire des blocs de grès lustrés landéniens comme dans la Grande Fosse. Nous avons cependant trouvé au cours de nos fouilles, des pitons d'attache dans les parois et des cercles de roue en fer.

On appelle donc ainsi toute une série de petites dépressions (de 1 m à 5 m de diamètre) situées à une vingtaine de mètres de l'extrémité NO du Staule des Tchvaux et dans lesquelles se marquent deux types d'alignement. Un premier, d'orientation identique à celui de la dépression précitée, est constitué d'un grand nombre de dépressions de profondeur peu importante, tantôt se rejoignant, tantôt séparées par de petits cols. Elles se rapprochent du type de doline ou de chantoir à fond remblayé, tandis

que leurs flancs sont des rochers parfois verticaux, parfois en surplomb avec un début de cavité, ou encore recouverts de colluvions. Le second type d'alignement est constitué par un axe de dépressions perpendiculaires au précédent, c'est-à-dire SE-NO. Il semble s'être créé aux dépens de dépressions du premier type par un approfondissement et un élargissement de dépressions antérieures. Cet axe est caractérisé par l'existence de phénomènes karstiques spectaculaires, comme deux arches naturelles d'environ 3 m de largeur sur 5 m de hauteur, un aven de 10 m de profondeur et une ouverture se prolongeant par un couloir souterrain de quelques mètres de long recoupé presque en son extrémité par l'ouverture du fond de l'aven. La disposition verticale des bancs de dolomie a favorisé la formation de l'aven, mais celui-ci ne s'est réalisé que par l'effondrement d'une dépression antérieure, sapée à la base par les eaux qui ont créé les deux ou trois grands chenaux souterrains. L'origine des deux plus grandes dépressions, ainsi que celle de l'aven est la même, c'est-à-dire un affaissement du toit des trois cavités qui s'étaient créées sous les dépressions premières, dont la dépression la plus élevée serait un témoin non effondré. Un élément favorable à cette hypothèse nous a été fourni par la fouille réalisée sur le flanc SE d'une dépression. Le dégagement des éléments meubles a permis de retrouver l'aspect de la paroi rocheuse en cet endroit. Elle plonge en effet sous la dépression plus élevée et prend l'aspect d'une partie de voûte de salle. L'enfoncement plus marqué de l'aven correspond à la zone de convergence des chenaux d'infiltration des eaux. Une différence d'aspect dans les parois rocheuses peut s'observer entre le haut et le bas des parois. Les bas de parois sont plus lisses, correspondent aux bancs de stratification et semblent avoir été bien modelés par le passage de l'eau; les hauts des parois sont plus rugueux, faits de petites aspérités et de surplombs qui se fragmentent et se décomposent facilement sous le climat actuel. De plus, le dégagement de l'ouverture d'un terrier de lapin dans la dernière dépression de cet axe vers le N a permis de retrouver une petite salle remblayée jusqu'à 1 m d'un plafond en forme de voûte et plongeant vers le NO.

Il semble donc que les mêmes phases de formation se retrouvent ici comme dans la dépression du Staule des Tchvaux, mais les grottes Napoléon sont beaucoup plus remblayées et sans trace de soutirage. Par les sédiments retrouvés et par les nombreux "crayats de Sarrazins", c'est-à-dire des déchets de l'industrie du fer lorsqu'elle se



La "Grotte de l'Agouloir" dans le bois de Châtelet. Entrée en chantoir.

La "Grotte de l'Agouloir" dans le bois de Châtelet. Dans le haut de la deuxième salle, intercalation de banc d'argile sableuse glauconifère (✓) d'âge prélandénien, attestant son ancienneté.



faisait dans des bas-fourneaux avec du charbon de bois, retrouvés également dans le fond du lit du cours supérieur du ruisseau des Longues Royes, à 200 m à l'Ouest des dépressions actuelles, crayats qui attestent un ancien travail du fer dans le Bois de Châtelet, on serait tenté de considérer ces dépressions karstiques comme étant proches du type "abannet" (7). Mais les dépressions naturelles se sont établies ici dans les terrains calcaires pendant ou après l'érosion post-éocène de leur couverture meuble. Elles furent remplies ensuite complètement ou partiellement, principalement par remaniement au Pléistocène, de terrains meubles proches dans lesquels les hommes auraient finalement extrait des concrétions ferrugineuses en même temps que le sable et (ou) l'argile.

Les renseignements historiques concernant l'exploitation du sable et de l'argile sont nombreux, mais ceux concernant l'exploitation du fer sont rares. W. Staquet renseigne la localité de Châtelet comme région productrice de fer dès l'époque préromaine (8) et M.V. Bouhy indique la région de Châtelet-Presles (c'est-à-dire la région du Bois de Châtelet) comme lieu d'extraction de ce minerai il y a quelques siècles encore (9). Enfin les documents anciens de la ville de Châtelet mentionnent comme particularité locale au Moyen Age, de nombreux métiers du fer (3). Comme nous n'avons pas retrouvé de traces d'exploitation ailleurs dans la région, force nous est de penser qu'il s'agit des dépressions étudiées.

#### c. - La grotte de l'Agouloir ou Trou du Chien.

Elle est constituée dans son ensemble par une succession de salles superposées et reliées entre elles par des puits subverticaux extrêmement étroits. On y accède par un ancien chanoir situé au fond et au flanc NO d'une des dépressions colmatées partiellement qui constituent l'alignement de dépressions le plus méridional.

La première salle formée par l'effondrement de bancs très redressés est encombrée d'un énorme cône d'éboulis recouvert d'éléments meubles limono-argileux ou d'argile blanche litée alternant avec du limon ferrugineux dans quelques petits couloirs latéraux, indiquant des phases de remplissage de cette cavité. Dans la deuxième salle, inférieure à la précédente, des formes qui pourraient s'apparenter au type boxwork festonnent les bords des parois concaves des cheminées, tandis que des placages d'un sable argileux glauconifère avec éléments ferrugineux (- 50 %) durcis sont collés à la paroi ou retenus de-ci, de-là par des petites aspérités dans les parties hautes de

ces mêmes cheminées; on en retrouve aussi au pied du dernier étranglement au bas de la chatière de communication entre les deux salles.

Cette deuxième salle semble résulter en partie de l'effondrement de bancs situés entre d'anciens chenaux subhorizontaux étagés et en partie du recoupement d'anciennes cheminées, dont les éléments accolés aux parois attestent une origine très ancienne. La troisième salle tout à fait inférieure était entièrement remplie de sédiments. Le dégagement de ceux-ci nous a permis d'observer les différentes phases de remplissage d'un large chenal par des éléments sableux, puis une période d'inactivité ou même de dégagement des éléments sableux, enfin un colmatage par du limon et un détournement total du cours d'eau souterrain. L'eau qui pénètre actuellement dans la grotte de l'Agouloir provient du petit ruisseau intermittent issu des eaux stagnantes des étangs de l'alignement méridional des dépressions de surface et dont le trop-plein s'engouffre un mètre en amont de l'entrée actuelle. Après avoir suivi un couloir latéral au premier puits pendant quelques mètres, elle disparaît dans la masse rocheuse, pour ne réapparaître dans les cavités accessibles au spéléologue que 20 m plus bas. Après quelques mètres, les filets d'eau se perdent à nouveau en des fissures très réduites.

En fonction des chenaux et puits toujours très étroits qui existent dans cette grotte on peut conclure que sa formation ne résulte pas d'une intense activité vadose, c'est-à-dire d'eau en circulation, et que le ruisseau actuel, comme d'autres peut-être un peu plus importants avant lui, n'ont fait que profiter de fissures déjà existantes. Ces fissures ne semblent en tout cas pas avoir été actives après la formation des boxworks, car ceux-ci auraient disparu par érosion. Il est fort probable que la surface générale du socle calcaire a été très longtemps recouverte de sédiments imperméables, comme semblent le confirmer l'inexistence de concrétions du type stalactites à l'intérieur de la grotte. La formation de boxworks montre au contraire que la cavité a été envahie pendant longtemps par les eaux. Ce n'est que par l'abaissement de la nappe phréatique consécutif à l'approfondissement de la vallée de la Sambre, que des petits écoulements vadoses se sont réalisés, puis des éboulements formant ainsi les deux salles principales et un karst sénile. Dès lors, des passages plus aisés se sont créés pour un petit ruisseau collecteur des eaux des dépressions de surface qui a emporté et déposé des sédiments meubles des terrains tertiaires de surface, puis du limon obstruant parfois totalement les conduits

les plus profonds. Les sables argileux glauconieux observés dans le haut des cheminées de l'Agouloir ne sont pas sans rappeler ceux décrits par les géologues Mourlon, puis Vincent, dans une poche située dans le bord supérieur du front de taille de la carrière Guyaux à Bouffioulx et datés par eux du Cénomaniens (Secondaire) (10) et ceux observés dans la partie méridionale du lapié de Leernes-Landelies. Ceci permettrait dans le cas d'une similitude totale de dater ces cheminées d'avant le Crétacé (Secondaire) et donnerait pour la mer cénomaniens une extension de 2 à 3 Km plus à l'Est que ne le renseigne sa limite actuelle pour la région située au Sud de la Sambre, c'est-à-dire jusqu'à la limite Châtelet-Presles.

Un argument qui semble favorable à une situation en place de ces sédiments est qu'on ne les retrouve pas en surface sur le socle primaire ou compris entre ce dernier et les sédiments tertiaires d'argile landeniens et de sables bruxelliens qui les auraient protégés de l'érosion ultérieure à l'Eocène. Comme on n'observe les sables argileux très glauconieux que dans des joints très profonds qui apparaissent par ouverture de carrière (Landelies, Bouffioulx) ou dans les cheminées de la grotte de l'Agouloir, il semble bien que le dépôt de surface ait été enlevé avant les dépôts de l'Eocène. A cet argument ajoutons que les dépôts d'argile blanche litée et d'argile grise litée que l'on rencontre remplissant à demi des marmites situées à — 10 m et — 35 m de la surface dans la grotte de l'Agouloir et délaissées par le petit passage d'eau actuel, ne correspondent pas non plus aux dépôts de surface d'argile landeniens et de sable bruxellien. En effet, leur étude par lévigation montre que l'argile litée a une vitesse de sédimentation de 1/4 h et que le sable argileux glauconieux des cheminées a une vitesse de sédimentation de 1 minute pour le sable (60 %) et de 3/4 h pour l'argile (40 %), tandis que les sédiments qui constituent les coluvions de la cuvette au fond de laquelle s'ouvre l'entrée de la grotte de l'Agouloir ont des vitesses de sédimentation de quelques dixièmes de seconde pour les petits graviers dévoniens et de 6 h pour la matrice argilo-limoneuse qui les contient. D'autre part, l'analyse de plusieurs échantillons argileux du fond de la grotte montre qu'ils sont constitués de 50 % à 70 % de montmorillonite, c'est-à-dire de l'argile évoluée sous climat chaud et amenée dans la grotte en différentes phases par les ruisseaux qui y ont pénétré par la suite. De plus, de l'argile blanche et de l'argile grise se retrouvent avec des sables argileux glauconieux dans d'autres dépôts de l'étage cénomaniens.

La situation rencontrée ici à Châtelet est à mettre en parallèle avec celle décrite par G. Watherlot à Nouvion-en-Thiérache, à Wignehies, Feron et Glageon près de la frontière franco-belge (11). En ces endroits, G. Watherlot a trouvé en réalisant des sondages, un aven fossile rempli de sédiments du Wealdien, puis de différents dépôts du Cénomaniens, comme toute la surface du sol en cet endroit. En fonction de l'épaisseur des sédiments du Cénomaniens en cet endroit, on peut supposer que les transgressions de cet étage se sont avancées de l'O vers l'E, beaucoup plus à l'E sur un socle primaire encore surbaissé à cette époque et dans les terrains calcaires duquel un régime karstique avait dû s'instaurer après l'Hercynien en France comme en Belgique. Au total, il semble que ces dépôts ne résultent pas d'une mise en place directe, ils doivent avoir été remaniés par l'érosion prélandeniens, ce qui implique pour les cheminées de la grotte de l'Agouloir, un âge prélandeniens et peut-être même précrétacé.

Afin de mieux saisir encore le mécanisme et les étapes de la formation de la grotte de l'Agouloir, il paraît utile d'ajouter ici les aspects de la grotte de la carrière Moreau située à Bouffioulx, à 2 Km à l'O de la précédente. Celle-ci est située dans le calcaire du Viséen et s'ouvre sur le flanc septentrional de l'ancienne exploitation à la limite occidentale de la carrière actuelle. Son ouverture, située à 5 m du sol, perce les bancs rocheux inclinés à 55° environ vers le Sud. Après un étroit passage d'abord horizontal puis vertical, elle présente une succession de chenaux très obliques, les deux premiers élargis à quelques mètres de section, les autres beaucoup plus étroits, reliés entre eux par des couloirs très resserrés se dirigeant vers le Sud.

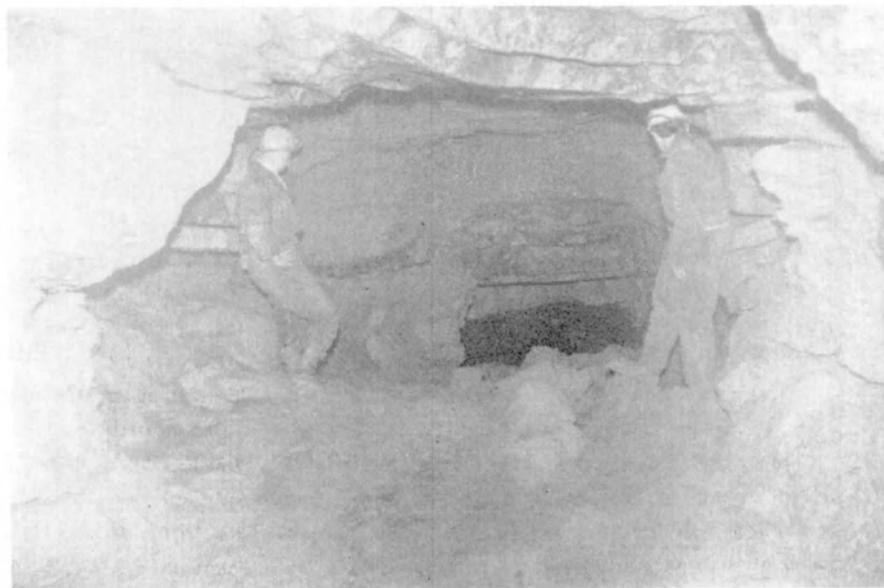
Dans ces chenaux et particulièrement dans les deux premiers très élargis, on peut observer une différence importante entre l'aspect de la section supérieure et celui de la section inférieure. Les sections supérieures sont couvertes de boxworks à mailles de dimensions variables (du cm à la dizaine de cm) et de concrétions d'argile pétrifiée festonnante comme dans la grotte de l'Agouloir. Mais ici ces deux aspects sont recouverts par endroits de concrétions plus habituelles aux cavernes, de croûtes de calcite et de stalactites. Les sections inférieures sont à parois lisses, le fond est tapissé de dépôts argilo-sableux, recouverts localement d'une croûte de calcite laiteuse atteignant 3 cm d'épaisseur pour la partie supérieure du premier che-



Vue d'ensemble du site de la "Grotte de Montrou" à Bouffioux et des ruines du château médiéval qui la surmontent.

nal et quelques mm au fond du dernier chenal le plus méridional. Comme le plateau qui constituait l'ancienne surface de la carrière et celui qui constitue la surface actuelle au-dessus de la grotte a été dégagé entièrement des sédiments tertiaires -- il est en effet coincé entre deux vallées très rapprochées, le ruisseau d'Acoz et le ry de Sinry -- des infiltrations récentes ont pu former ces concrétions de calcite.

En comparant les deux grottes de l'Agouloir et de la carrière Moreau, il semble qu'elles se complètent pour donner l'explication des phénomènes karstiques de la région. En une première phase très ancienne, au moins prélandénienne et peut-être précétacée, il y eut formation de chenaux en relation avec l'élargissement de joints de stratification très redressés; ensuite un envahissement marin au Crétacé fut suivi après le retrait de la mer, d'une érosion de surface et d'un enfouissement des sédiments dans les chenaux. Par après, une période de stagnation de la nappe aquifère très près de la surface permit la réalisation de boxworks et enfin, après abaissement de la nappe aquifère, une nouvelle circulation d'eau dans le bas des chenaux modifia les parties inférieures de ceux-ci et déposa soit des éléments de surface, soit des dépôts de dissolution, pendant que dans les parties supérieures des chenaux commençaient à se concrétionner par l'infiltration des eaux d'une surface libérée de sa couverture tertiaire, des stalactites et des cuirasses de calcite tapissant même les dépôts après cessation de l'activité vadose. La reprise d'érosion dans les parties inférieures des chenaux ne peut dater que d'avant le dernier grand approfondissement des vallées proches, c'est-à-dire fort probablement avant la grande phase de colmatage du Würm (Vistule), dernière partie du Pléistocène. Depuis cette époque, les réseaux souterrains n'ont plus de relation avec les ruisseaux actuels si ce n'est pour l'Agouloir, dans lequel le trop-plein des eaux stagnantes d'un étang se déverse en utilisant les fissures préexistantes.



Vue du siphon, partie la plus profonde de la grotte appelée "Trou Quinet" à Bouffioux, la plus grande des grottes de la région de Charleroi.

Il s'agirait donc pour les deux grottes, en premier lieu d'un type phréatique, puis d'un type vadose par l'action de ruisseaux de faible importance se perdant de plus en plus profondément dans la masse calcaire en suivant l'abaissement de la nappe phréatique dont on ne connaît aucune résurgence aérienne actuelle; les ruisseaux ont actuellement disparu, ces formes de karst sont donc séniles.

d. - Le problème des résurgences.

Retrouver la sortie des eaux qui empruntent actuellement encore quelque peu les dépressions et le réseau souterrain est un problème difficile, mais normal lorsqu'on sait qu'il s'agit d'une grotte principalement phréatique. Aucune résurgence n'apparaît au contact des terrains du Viséen calcaire et du Houiller entre les vallées du Ruisseau d'Acoz à l'O et de la Biesme à l'Est. Le contact se fait sans grande dénivellation topographique; ce n'est que quelque peu plus au Nord que le Houiller manifeste sa résistance moindre à l'érosion par le passage des bancs plus siliceux aux bancs plus schisteux. La disposition générale des terrains orientés grosso modo ouest-est, l'allure très redressée des bancs en cette partie méridionale du synclinal de Namur et l'organisation lithologique en bancs normaux et en bancs armés de cherts, dont les tartines de Bouffioulx sur le flanc oriental de la vallée du Ruisseau d'Acoz en sont un exemple spectaculaire, semblent favorables à un éventuel écoulement souterrain dans le sens E-O, c'est-à-dire vers le Ruisseau d'Acoz à Bouffioulx.

Dans cette vallée on observe d'ailleurs sur le flanc oriental, deux cavités principales et quatre ou cinq secondaires. L'une appelée grotte de Montrou et située à mi-pente du versant calcaire, est constituée par un abri sous roche de 5 m de profondeur, 2 m de hauteur et 3-4 m de largeur, prolongé par des conduits parallèles à l'ouverture vers l'intérieur du massif calcaire, mais remblayés de limon après quelques mètres. Cette cavité pourrait avoir joué le rôle de résurgence, mais son occupation par l'homme depuis les premiers temps et plus spécialement au Moyen Age dans le cadre des dépendances du Château de Montrou, dont les ruines se dressent encore au-dessus de la cavité, sur le sommet du versant, empêche d'observer des traces de sortie d'eau. Cependant, plus au Nord et le long du flanc rocheux de la carrière abandonnée qui mène au refuge du Groupe spéléologique de Charleroi, s'observent de nombreuses petites cavités formées par des demi-tubes

à plancher horizontal et correspondant à un joint de la roche calcaire, chenaux qui indiquent une origine phréatique également pour toutes ces petites cavités apparues par l'ouverture en carrière du versant.

L'autre, le Trou Quinet, est une cavité du même genre située au pied du versant un peu plus en aval et apparue par le recul du front de taille dans la carrière Quinet. En descendant dans ce trou, qui est la grotte la plus importante de toute la région, on retrouve les mêmes principes de formation que ceux qui ont façonné les grottes de l'Agouloir et de la carrière Moreau, c'est-à-dire une série de chenaux verticaux ou très obliques recoupés en trois niveaux par des couloirs en faible pente par lesquels a passé un ruisseau. Les sections de couloir des deux niveaux supérieurs sont réduits à quelques mètres et obstrués d'argile à leurs extrémités; le reste s'est effondré sur 25 m de longueur, donnant actuellement une grande salle de 20 m de hauteur avec un énorme éboulis de plancher (salle supérieure, dite du monolithe). Cependant l'extrémité de cette salle se resserre vers l'Ouest. Le fond présente en cet endroit l'aspect d'un engouffrement d'eau obstrué de gros blocs, tandis que la paroi est réduite à un coin en biseau dans lequel se marque à mi-hauteur un surplomb horizontal, trace probable d'un ancien niveau d'écoulement. Le niveau inférieur (salle inférieure, dite du gour), auquel on accède par un diverticule oblique partant un peu en amont de l'ancienne zone d'engouffrement précitée, présente des traces d'érosion mécanique encore très visibles, notamment deux niveaux de banquettes latérales en surplomb séparées par des parois concaves de 1 à 2 m de hauteur. Dans cette grotte il ne reste plus de ruisseau, mais le sens d'écoulement E-O que celui-ci avait ne laisse aucun doute. Une poche d'eau existe encore cependant au fond d'un couloir de 5 m prolongeant sur 3 m de large et 1,5 m de haut la salle inférieure vers l'Ouest. Cette poche d'eau très calme est à peu près à l'altitude de la nappe aquifère repérée autour de la grotte de l'Agouloir dans les puits de ferme et à la même altitude que le Ruisseau d'Acoz coulant en surface quelque 90 mètres plus à l'Ouest. Les variations d'épaisseur et de largeur de cette poche sont très faibles. Il doit s'agir d'une diffluence du Ruisseau d'Acoz empruntant l'ancien cours de la résurgence sous-fluviale du ruisseau qui a coulé autrefois dans le Trou Quinet et qui a dû être important si l'on en juge par les marmites d'érosion de 1 à 2 m de diamètre qui trouent le plafond du couloir menant au siphon. On ne connaît pas encore l'origine



Vue de la vallée asymétrique du Ruisseau des Longues Roves avec chantoirs obstrués par des amas de souches à Bouffioulx.

exacte de l'eau de cette grotte; des plongées n'ont pas permis de trouver une ouverture; des terrains meubles l'obstruent entièrement. Au total pour cette grotte, il pouvait exister avant la mise en carrière, une ouverture sèche située à mi-versant, à la même altitude que la grotte de Montrou, et qui pouvait être une ancienne résurgence, correspondant au chenal supérieur intérieur. Par la suite, le niveau de la nappe aquifère s'est abaissé en suivant l'approfondissement de la vallée du Ruisseau d'Acoz et

les niveaux inférieurs, puis les éboulements se sont formés. Seules les cheminées subverticales sont très anciennes, mais étant inaccessibles, il n'a pas été possible de vérifier l'existence de sables argileux glauconieux. De plus, il n'y a pas de concrétions calcitiques dignes de ce nom dans cette grotte, mais par contre énormément de boxworks dans les parties supérieures. Cette grotte a donc été, elle aussi, phréatique avant d'être vadose et actuellement sénile.

Un autre aspect de résurgence possible constitué par une grosse venue d'eau qui pourrait être considérée comme une résurgence secondaire, sort du calcaire au niveau du Ruisseau d'Acoz et à la limite du Viséen calcaire sur le flanc oriental de la vallée. Elle est située au cœur du village de Bouffioulx et a été remaniée par l'homme, maçonnée et canalisée vers 1900. Elle s'appelle La Fontaine du Curé et peut témoigner de la sortie des eaux venant du massif calcaire, au niveau du Ruisseau d'Acoz.

Toutes ces résurgences éventuelles sont cependant situées trop au Nord dans les bancs du Viséen par rapport aux points d'engouffrement éventuels du Bois de Châtelet; elles impliqueraient une traversée souterraine très oblique de la part du ruisseau, tracé qui n'est pas impossible, mais qui reste cependant très hypothétique. La seule explication est le fait que le H1a partie du Houiller plus résistant, ait fait obstacle à l'écoulement des eaux souterraines dans le sens N-S alors qu'autrefois elles continuaient en surface fort probablement par la vallée occupée actuellement par le Ri du Moulin. Les eaux furent obligées de



Vue du "Trou des Souches" à Bouffioulx avant désobstruction.

chercher un exutoire vers l'Est ou l'Ouest pour rejoindre d'autres vallées surimposées. Si elles se dirigent plutôt chaque fois vers l'Ouest, la raison est peut-être donnée par l'ennoyage vers l'Ouest des bancs du Viséen de la bordure méridionale du synclinal de Namur, qui disparaissent totalement à Jamioux au SO de Charleroi, favorisant ainsi l'écoulement vers l'Ouest.

e. - Relations avec les terrasses de la Sambre.

Si l'on compare l'altitude des différents niveaux d'érosion de la grotte de l'Agouloir à Châtelet, c'est-à-dire des salles résultant du rapprochement de plusieurs chenaux sub-horizontaux qui se sont effondrés, avec celle des niveaux de terrasses de la Sambre dans la région de Châtelet, on s'aperçoit qu'il y a corrélation; dès lors peut être formulée l'hypothèse d'une relation entre les niveaux de la grotte et les ouvertures de résurgences d'une part et les périodes de stabilité comprises entre les différentes phases d'érosion d'autre part, au Pléistocène; ceci semble confirmé par les différents dépôts observés dans la grotte. Les chenaux d'érosion et les salles formées par éboulement seraient bien ainsi du Pléistocène. Nous n'avons pas retrouvé de corrélation semblable dans le cas des autres cavités de la région.

f. - Les différents aspects du Ruisseau des Longues Royes, de Châtelet à Bouffioulx.

Si, comme envisagé plus haut, le problème des résurgences est difficile et ne permet pas de donner une réponse précise, celui de l'origine d'un éventuel cours d'eau se jetant dans les dépressions karstiques du Bois de Châtelet, l'est tout autant.

L'orientation des alignements des dépressions, et plus particulièrement celui du Staule des Tchvaux, fait penser à un ancien vallon karstique, mais l'hypothèse présentant le plus d'arguments est celle fournie par les différents tronçons du Ruisseau des Longues Royes.

Le tracé de ce ruisseau intermittent, affluent du Ruisseau d'Acoz vers l'Ouest, présente d'abord un tronçon supérieur de direction SE-NO. Il coule dans une petite vallée très légèrement encaissée dans les terrains du Dévonien, puis change de direction, mais son prolongement éventuel dans sa direction initiale aboutirait à l'ouverture de la grotte de l'Agouloir. Dès lors il est permis de penser qu'autrefois ce ruisseau descendant des terrains dévoniens de la Haute-Marlagne pouvait atteindre l'Agouloir et même auparavant continuer par la vallée du Ry du Mou-

lin jusqu'à la Sambre, et qu'une capture réalisée par le tronçon médian a détourné les eaux en fonction de l'approfondissement du Ruisseau d'Acoz, niveau de base du parcours souterrain du Ruisseau des Longues Royes.

Le tronçon médian de direction S-N s'encaisse dans le socle silurien d'abord, puis dans le calcaire viséen, mais le socle n'apparaît cependant pas sur les versants de la vallée. En effet, partant d'une entaille de 2 m de profondeur à l'amont, le ruisseau d'enfonce ensuite jusqu'à 5 à 6 m vers l'aval dans un matériel limono-caillouteux comportant également des gros blocs de grès lustrés du Landenien au sommet. Dans ces sédiments mis en place au Würm (Vistule) plus que probablement, le ruisseau a créé à l'extrémité aval de ce tronçon médian une petite terrasse qui serait dès lors d'âge tardiglaciaire.

Au-delà de ce tronçon S-N, l'encaissement disparaît totalement; le ruisseau prend une direction E-O et s'étale dans le prolongement d'une vallée sèche établie dans les calcaires, qu'il rejoignait directement autrefois, mais qu'il n'atteint actuellement que quelques centaines de mètres plus à l'Ouest, sous l'effet d'une action anthropique récente. Sans doute peut-on expliquer la disparition de la vallée par d'anciens chantoirs colmatés ensuite par des matériaux meubles dans lesquels le ruisseau a creusé en partie. D'ailleurs dans le prolongement du tronçon S-N, à l'endroit où la vallée inoccupée actuellement s'incurve vers l'Ouest et reçoit une petite vallée sèche affluente de l'Est, il se trouve une forme en amphithéâtre constituée de parois calcaires taillées dans le flanc du versant septentrional de cette vallée sèche et d'un fond fait de matériaux meubles avec des blocs de grès lustrés du Landenien. Il est manifeste que le tronçon S-N de ce ruisseau correspond à une ancienne vallée remblayée de dépôts tertiaires mélangés à des colluvions et remaniés au Pléistocène, sans doute au Würm (Vistule) et l'éventuel chanoir-amphithéâtre encaissé dans le bord méridional du grand lambeau d'une terrasse de la Sambre, ne doit son existence qu'à la reprise d'érosion qui a affecté, après l'établissement de celle-ci, la vallée du Ruisseau des Longues Royes à une époque où le bassin de la Sambre s'enfonçait à nouveau.

A partir de la route de Mettet, au quartier de La Sarte à Châtelet, le ruisseau continue son tracé E-O vers le Ruisseau d'Acoz où il se jette au lieu-dit La chaude eau. En réalité ce ruisseau ne parcourt pas tout le tronçon inférieur E-O de sa vallée; il s'engouffre dans un chanoir

situé à une vingtaine de mètres en amont de la partie la plus orientale de la carrière Sébastopol. Ce chantoir, comme le chantoir abandonné situé trois mètres plus en aval, est encombré d'énormes souches jetées pêle-mêle sur ses trois mètres de diamètre; c'est ce qui nous l'a fait désigner sous le nom de Trou des Souches. Vers l'aval, la vallée est sèche sur une centaine de mètres. Au-delà de ce tronçon sec, que les cartographes n'ont pas vu sur les photos aériennes, un affluent perpendiculaire descendant des terrains siluriens du Sud reprend le cours ancien du ruisseau, ce qui donne l'impression à cent mètres près, de n'être qu'un seul et même cours d'eau.

Le lac situé au fond de la grande carrière abandonnée de Sébastopol est un exutoire actuel du ruisseau en regard du réseau souterrain, car il est coloré lorsqu'on fait l'essai de coloration au chantoir. Avant l'approfondissement de la carrière et la formation du lac, les eaux du cours souterrain devaient fort probablement se jeter directement dans le ruisseau d'Acoz, 500 m plus en aval, au lieu-dit La chaude eau. Cependant cette résurgence des eaux est

Vue du chantoir du "Trou des Souches" à Bouffioulx après désobstruction.



actuellement invisible au niveau du Ruisseau d'Acoz par suite de l'endiguement artificiel des berges. Cette zone de confluence a été totalement modifiée par l'homme, au point que le petit ruisseau qui reprend la vallée à l'aval du chantoir Trou des Souches, ne parvient plus à rejoindre le Ruisseau d'Acoz, ce qui l'oblige à disparaître par une perte diffuse située 10 m en amont de sa confluence ancienne. Sans doute est-elle artificielle et comprise dans l'endiguement actuel ? Malgré notre impossibilité de retrouver la sortie des eaux du Ruisseau des Longues Royes, l'existence d'un réseau souterrain est cependant confirmée par d'autres observations au niveau même de sa vallée. En effet, outre que le Trou Marique, petite ouverture de grotte située dans la carrière Sébastopol en aval du lac et parallèlement au Ruisseau des Longues Royes, n'est pas rempli d'eau, tous les tronçons actifs et inactifs du tronçon inférieur de la vallée du Ruisseau des Longues Royes présentent une asymétrie de versants. Le ruisseau repoussé au pied du versant méridional a provoqué sur celui-ci la réalisation de pentes fortes de 20 à 30 % tandis que le versant septentrional présente une pente très faible de 0 à 4 % avant la pente forte de 16 à 24 %. L'origine de cette asymétrie semble régie par deux facteurs : d'une part le passage d'une faille O-E mettant en contact les terrains calcaires du Viséen au Nord et les terrains schisto-gréseux du Silurien au Sud, d'autre part l'exposition plein nord du versant méridional qui a favorisé le ruissellement diffus sur celui-ci sous climat périglaciaire du Pléistocène, alors que le versant opposé dégelant en été fut adouci par la congélifluxion de la neige et de la boue. De plus tous les ruisseaux perpendiculaires descendant des hauteurs méridionales ont entaillé les terrains siluriens en des sillons encaissés de 5 à 6 m, aux versants asymétriques de 20 à 30 % de pente, ce qui a sans doute donné le nom de Longues Royes au ruisseau. Tous ces indices, à savoir le passage d'une faille - qui ne peut qu'avoir favorisé le passage souterrain de l'eau, comme pour le Ruisseau des Haies à Marcinelle-Loverval - la reprise d'érosion de tous les ruisseaux en rapport avec l'approfondissement de la vallée du Ruisseau d'Acoz lors de la dernière grande phase d'érosion pléistocène, puis le colmatage de la vallée calcaire, laissent supposer des pénétrations d'eau plus importantes autrefois et par conséquent un réseau souterrain fossile. Les chantoirs du Trou des Souches semblent bien indiquer que les eaux courantes doivent réutiliser au moins une partie et peut-être la totalité de ce réseau actuellement.



Vue générale de la vallée de la Biesme à Presles. Versants calcaires boisés.

9°) La vallée de la Biesme à Aiseau-Presles.

Le ruisseau de la Biesme traverse transversalement la bande à calcaire viséen de la Basse-Marlagne occidentale depuis Presles jusqu'à Aiseau en se maintenant dans le sens général S-N. Sa vallée est encaissée d'une vingtaine de mètres. Les versants sont raides et constitués tantôt de tronçons en partie à pente d'éboulis, en partie rocheux, tantôt entièrement rocheux, comme c'est particulièrement le cas dans la partie septentrionale du parc de Presles, au Sud de la commune d'Aiseau. Dans cette partie, à l'endroit d'un méandre particulièrement marqué, les rochers calcaires bien dégagés laissent apparaître trois cavités, l'une sur la rive occidentale, les deux autres sur la rive orientale. La première est une cavité mi-naturelle, mi-artificielle. Elle devait exister dans son aspect général avant l'intervention humaine, mais a été aménagée pour l'extraction de minerai de fer, semble-t-il. Les bancs très redressés, voire verticaux par endroits, des étages du Viséen supérieur, ont été dégagés naturellement et remplis partiellement ou complètement de dépôts ferrugineux, que l'homme a exploités aux siècles précédents, comme l'indiquent notamment les nombreux coups de barre de mine et restes de filons abandonnés, ainsi qu'un



Vue de l'entrée du "Trou des Nutons". Versant occidental de la vallée de la Biesme à Presles.



Vue de l'entrée de la "Grotte du Docteur".  
Versant oriental de la vallée de la Biesme à Presles.

plancher presque uniformément horizontal de sédiments tassés. De plus certaines parois sont dépourvues de concrétions calcitiques et paraissent très fraîches. Elles résultent certainement d'une ablation. Il s'agit très vraisemblablement de mines de fer renseignées à Presles par de nombreux écrits historiques et dont le nom Trou des Nutons est d'ailleurs caractéristique des métiers du fer (12). Du point de vue de la formation naturelle, la grotte résulte du recoupement de plusieurs élargissements de joints de stratification et de diaclases se recoupant à peu près à angle droit et formant de nombreux piliers dans cette cavité souterraine. Quelques fissures et couloirs secondaires bien concrétionnés témoignent de ce qu'était la cavité avant l'intervention anthropique. Ils résultent uniquement de l'infiltration de l'eau de surface le long des bancs très redressés et ne sont pas en relation avec un réseau souterrain quelconque; de même les entrées ne présentent en rien l'aspect de résurgence, mais résultent

simplement de l'entaille des bancs rocheux. Signalons enfin que dans cette grotte existe, à l'endroit où un mince filet d'eau glisse sur une paroi après être tombé de quelques mètres de hauteur, toute une série de microgours en formation, donnant l'aspect dit en écailles de poissons. Les deux grottes du versant oriental, difficiles d'accès, n'ont pas subi d'action anthropique, si ce n'est une occupation préhistorique en tant qu'abri sous roche grâce à une orientation plein sud particulièrement favorable. Des traces d'occupation depuis le Néolithique jusqu'à l'Aurignacien y ont été découvertes par E. Debaille dans la grotte de base, appelée Grotte de l'Ossuaire (13). Celle-ci se présente comme une petite cavité à ouverture triangulaire de 2 m de large et de 2 m de haut; elle se termine après 4 m de profondeur et est située au pied d'un versant rocheux subvertical, dans lequel elle s'est établie à la faveur d'un élargissement de joints de stratification redressés verticalement eux aussi. Comme semble l'indiquer la

Vue de l'entrée de la "Grotte de l'Ossuaire".  
Versant oriental de la vallée de la Biesme à Presles.



fouille en profondeur, qui a atteint le niveau de la rivière à 2 m plus bas que l'ouverture, la grotte devait à l'origine être plus vaste et plus profonde; l'élévation de la plaine alluviale de la vallée depuis l'occupation aurignacienne l'a donc presque entièrement colmatée, ainsi que le couloir d'arrivée dans la grotte qui pourrait correspondre à une arrivée d'eau antérieure. La coupe des fouilles révèle un exhaussement alluvial après la période aurignacienne et un second après la période néolithique, probablement avec la rectification du cours d'eau et la création de barrages et d'étangs.

La grotte supérieure a, elle, été préservée du remblaiement par sa situation proprement dite, perchée presque au sommet du versant rocheux. Son ouverture est très vaste (10 m de largeur et 3 m de hauteur); son plancher correspond à une petite faille presque horizontale et donne sur une petite salle-amphithéâtre où aboutissent différents couloirs. A l'entrée les bancs rocheux forment une voûte et se sont effondrés par tranches successives, déterminant un éboulis. Des soutèvements ont dû être placés pour empêcher une nouvelle chute du porche. Cette grotte, appelée grotte du Docteur, présente plusieurs continuations intérieures dans des orientations différentes. Trois d'entre elles se dirigent manifestement vers le versant de la vallée, mais sont colmatées au bout de quelques mètres; on y a fait des fouilles importantes. S'agit-il d'anciens chenaux aboutissant à d'anciennes résurgences sur le versant en aval de l'éperon rocheux? D'après l'orientation des chenaux, la possibilité existe, mais aucune trace d'érosion mécanique n'est visible. Le couloir le plus important, et qui n'a pas été fouillé, est celui qui plonge vers l'Est suivant le joint de stratification incliné à 45° de la partie orientale de la voûte surmontant l'entrée. Au bout de 6 m, le couloir s'élargit pour devenir une première salle d'une quinzaine de mètres, inclinée à 32° et établie suivant les joints de stratification. Vers le haut, une étroiture et quelques cheminées établies suivant les joints remontent vers la surface. Cette salle est prolongée par une autre du même genre de 25-30 m de long, mais sans communication directe, le passage se faisant dans les éboulis de la partie la plus basse. Il s'agit d'une salle inclinée à 45° en moyenne et établie suivant un joint de stratification élargi. De nombreuses concrétions, dont certaines bien orientées en alignements S-N suivant les diaclases, séparent la vaste salle en plusieurs petites dans la partie occidentale. La partie orientale est beaucoup moins concrétionnée par suite d'un éboulement récent

qui a rajeuni les parois de la salle. Ces cavités se caractérisent par le manque total de traces d'érosion mécanique et par la présence de nombreuses belles concrétions stalagmitiques. En plusieurs endroits, on peut aussi observer des boxworks recouverts quelquefois d'une fine pellicule de sable argileux glauconieux vert.

Il semble donc que des fissures dans le massif calcaire aient existé depuis longtemps et que des sédiments céno-maniens ou landeniens s'y soient infiltrés ici aussi. Cependant, l'aspect principal de la grotte du Docteur s'est réalisé par un élargissement suivant les joints de stratification, sous l'effet de différentes actions, parmi lesquelles on peut inclure l'action d'une nappe phréatique et exclure l'action vadose. Cette formation se serait réalisée au cours du Pléistocène avant l'approfondissement de la vallée, lequel mit à jour l'ouverture actuelle de la grotte, comme celle de la grotte inférieure, celle de l'Ossuaire, dont la partie basse fut remblayée à la fin du Pléistocène et artificiellement par après. Les concrétions calcitiques en forme de stalactites, stalagmites et draperies que l'on trouve dans les salles actuelles, se sont formées depuis le Pléistocène, mais certaines se sont effondrées sous l'effet soit de l'alternance des gels et dégels successifs (la distance jusqu'à l'entrée n'est que de quelques mètres), soit des petits pseudo-séismes qui affectent le Houiller proche dans la région.

De plus, parmi les affluents de la vallée transversale de la Biesme, on trouve un petit affluent, le ruisseau du Fond de Coupe Gueule, qui coule puis se perd dans les colluvions solifluées contenant des blocs de grès landeniens, provenant de la couverture tertiaire des plateaux voisins de Basse- et Haute-Marlagne. Le chantoir est très petit et un recul de quelques mètres s'observe aussi à partir d'une petite perte relativement plus ancienne. Le ruisseau est encaissé de quelques mètres et détermine en un point une petite terrasse sans doute tardiglaciaire comme le fait le Ruisseau du Courtilonnet, affluent du Ruisseau des Haies. Aucune résurgence de ce petit affluent n'est visible; elle est probablement sous-fluviale au niveau de la confluence avec la vallée de la Biesme.

Enfin, signalons comme dernier aspect karstique de la région, une dépression située plus au Sud, près de la porte de la Caoterie du parc de Presles. Il s'agit d'une dépression de 15 m de diamètre, au fond de laquelle émergent des rochers calcaires, dont l'aspect naturel paraît très probable, mais où la végétation extrêmement dense empêche d'observer l'aspect du fond et d'y déceler toute

trace de chantoir. Si cette dépression est naturelle, elle ne peut que correspondre à une ancienne doline, sans doute du même type que celle que l'on rencontre au Nord du Bois de Châtelet et plus au Nord encore dans les champs et prairies, aux environs du lieu dit Trou Jeannette et dans le parc de la poudrerie de Châtelet-Carnelle.

Entre la vallée de la Biesme et celle du Ruisseau de Fosses, à la limite orientale de la région de Charleroi, la bande calcaire de la Basse-Marlagne est encore parsemée de petites dépressions, mais elles sont remplies de débris ou d'immondices et il est difficile d'en définir leurs aspects naturels et leur origine.

#### 10°) Conclusions - Evolution du karst de la Basse-Marlagne occidentale.

L'étude des principaux phénomènes karstiques de la région envisagée permet de retracer les principales étapes de son évolution karstique.

Il semble que des fissures dans le socle calcaire existent depuis l'exhumation de celui-ci ou tout au moins dès avant les transgressions marines de la fin du Secondaire ou du début du Tertiaire, comme en témoignent les dépôts de certaines parties du lapié de Leernes-Landelies, de la carrière Guyaux à Bouffioulx, de la grotte de l'Agouloir à Châtelet et de la grotte du Docteur à Aiseau-Presles. Le lapié de Leernes-Landelies représente pour sa part une forme karstique modelée dans une nappe gorgeant une couverture de sédiments meubles sous climat chaud de la fin du Tertiaire. Il est probable qu'à cette même époque, des cours d'eau orientés S-N, comme par exemple le Ruisseau des Haies, le Ruisseau d'Acoz ou la Biesme, coulaient déjà dans la partie supérieure du socle calcaire et que le début d'une action karstique de plus grande envergure commençait à se manifester.

Mais c'est avec l'enlèvement de la plus grande partie de la couverture tertiaire sur les interfluves, à partir du début du Pléistocène, que commencent à se développer la plupart des phénomènes karstiques importants actuellement observables. C'est au cours du Pléistocène que la nappe aquifère s'enfonce progressivement suivant les périodes d'approfondissement successives des vallées (3 en moyenne), ce qui permet, après des phases d'action phréatique, à l'activité vadose de créer les nombreux chenaux étagés, parfois bien en relation avec certaines terrasses de la Sambre, comme à la grotte de l'Agouloir à Châtelet.

Toutes les grottes envisagées dans la région présentent ces deux types d'activité, sauf celle du Docteur à Aiseau-

Presles. De plus, l'encaissement du réseau karstique provoque des séries d'effondrement soit à l'intérieur des grottes, réalisant ainsi les plus grandes salles actuelles, de l'Agouloir ou du Trou Quinet, soit en surface où de nombreuses dolines, voire de longs fossés, lorsque la lithologie le favorise, se réalisent, comme au Trou Louise à Landelies ou au Bois de Châtelet.

Après la dernière grande phase d'encaissement des vallées au Würm (Vistule), un apport de colluvions, constituées de sédiments de la couverture tertiaire, de masses limoneuses et de débris de roches de la Haute-Marlagne méridionale, colmate totalement ou partiellement les formes karstiques de profondeur et de surface, sauf le lapié de Leernes-Landelies qui n'a jamais été dégagé de la couverture tertiaire contenue dans ses dépressions au Pléistocène.

Les différentes grottes de la région sont ainsi obstruées à peu près au même niveau et ce n'est qu'à l'Holocène qu'une petite reprise d'érosion remet en activité certains chantoirs et résurgences. Les ruisseaux s'infiltrèrent dans la masse de colluvions, sans toutefois jamais les dégager entièrement. Le réseau souterrain actif est encore en partie encombré; les ruisseaux, comme celui du Fond des Wespes à Landelies, de Pont à Nôle à Mont-sur-Marchienne ou du Fond de la Coupe Gueule à Presles, ne sont pas assez puissants pour enlever la masse colluvionnée. Ceux qui ont la plus grande activité, le Ruisseau des Haies à Marcinelle-Loverval et le cours inférieur du Ruisseau des Longues Royes à Bouffioulx, profitent de failles préexistantes dans le socle calcaire, ce qui leur a peut-être permis de ne jamais cesser leur activité, même pendant la phase de colmatage, comme en témoigne la large vallée en aval des résurgences du Ruisseau des Haies. Il faudrait un nouvel approfondissement des vallées actuelles pour voir le réseau karstique se dégager plus en profondeur dans les principales grottes de la région.

En surface les nombreux anciens chantoirs et dolines commencent à être dégagés de leurs colluvions dans leur partie supérieure par un soutirage en relation avec les eaux de pluie, en même temps qu'elles sont parfois recouvertes de débris de leurs parois dolomitiques (partie septentrionale du Bois de Châtelet).

Enfin à l'époque historique, certains chantoirs ou dolines sont remaniés par l'homme, qui y recherche soit le fer, soit la terre plastique pour son industrie, en dégagant les sédiments meubles soit totalement, soit partiellement,

comme dans les dolines du type abannet (région au Sud de la commune de Châtelet).

Ainsi la Basse-Marlagne occidentale fut protégée pendant longtemps par une couverture tertiaire importante, couverture qui subsiste encore actuellement en de nombreux endroits, ce qui freina la formation de vallées longitudinales et de chavées comme on en trouve dans la Basse-Marlagne orientale où la couverture tertiaire a été complètement enlevée si elle a jamais été aussi importante, ce qui permit de conserver les surfaces de plateaux avec leurs phénomènes karstiques plus anciens fossilisés ou même de voir se réaliser un lapié couvert.

La Sambre traverse pourtant la bande calcaire à Landelies, mais en cet endroit, elle n'a pas encore reçu les eaux de nombreux affluents qui convergent vers le sillon houiller et elle a par conséquent une puissance d'érosion toute différente de celle de la Sambre à Floreffe. De plus, le peu de dégagement manifesté par la Sambre à Landelies dans les cavités calcaires pourrait correspondre également à un âge beaucoup plus récent pour ce tronçon sambrien que celui du tronçon de la Basse-Sambre.

C'est seulement au Pléistocène, avec l'encaissement des vallées transversales, que des cavités essentiellement corrodées par nappes phréatiques sont apparues sur les flancs de ces vallées et que quelques rares petits ruisseaux ont pu modifier quelque peu l'aspect général de ces cavi-

tés en entrant par les parties de plateau déjà dégagées de la couverture tertiaire, c'est-à-dire le plus souvent très près des vallées transversales.

Ces vallées transversales ne déterminent en aucun cas des phénomènes karstiques, elles sont surimposées au massif calcaire, ce qui montre également l'influence de la couverture tertiaire.

Les quelques cas de karst actif dans cette région ne sont le fait que de quelques petits ruisseaux, qui, profitant souvent de failles, ont repris des réseaux pléistocènes colmatés et sont en train de les dégager actuellement.

Il semble donc ainsi que dans l'ensemble, les plateaux de la Basse-Marlagne occidentale aient gardé les traces de phénomènes tertiaires ou antérieurs fossilisés, que les flancs des grandes vallées transversales portent des traces de phénomènes pléistocènes et que ce soit dans les petits vallons que se développent les phénomènes actuels.

L'étude de la Basse-Marlagne calcaire montre donc que, comme dans bien d'autres régions calcaires, les phénomènes karstiques ont débuté avec l'exhumation des bancs rocheux et se sont continués jusqu'à l'époque actuelle plus ou moins rapidement selon l'action d'eaux phréatiques ou vadoses, action elle-même liée au recouvrement ou au dégagement des bancs calcaires par des dépôts perméables ou imperméables du Secondaire et du Tertiaire ou par des colluvions pléistocènes.



Vue du contact de la Basse-Marlagne calcaire (carrière) et de la Haute-Marlagne gréseuse apparaissant grâce à l'entaille de la vallée de l'Eau d'Heure à Jamioulx.



Vue d'ensemble du site du méandre abandonné de la Sambre à Gozée-Aulne. Le tracé correspond à la zone de champs entourant la butte boisée.

#### c) La bordure septentrionale de la Basse-Marlagne.

Elle est marquée par un talus d'origine litho-structurale qui apparaît de façon particulièrement nette là où il n'est pas disséqué par des petites vallées secondaires, c'est-à-dire au niveau de Châtelet-Carnelle-Poudrière et à Aiseau-Presles (limite septentrionale du parc de Presles). Il est ici nettement plus marqué et plus caractéristique que l'abrupt de Leernes-Landelies à l'Ouest de la région où l'influence litho-structurale a joué à l'intérieur même de la région de Basse-Marlagne par un jeu de failles complexe. Cependant comme le recul n'est que de quelques dizaines de mètres de la limite théorique Viséen-Houiller et qu'elle redevient normale tout à l'Ouest de l'abrupt, à Fontaine-l'Evêque, on peut assimiler l'ensemble de l'abrupt de Leernes-Landelies à la limite septentrionale de la Basse-Marlagne.

#### D. La Haute-Marlagne occidentale.

a) C'est la partie la plus méridionale des reliefs qui peuvent se rattacher à la région de Charleroi. Elle s'étire en une allure couronnant par le Sud la Basse-Marlagne occidentale. Les hauteurs qui la constituent, délimitent pour les petits ruisseaux la ligne d'interfluve entre ceux qui vont vers la Sambre de Charleroi au Nord et ceux qui vont vers la Thudinie au SO et vers le Condroz au SSE. Seules les grandes rivières comme l'Eau d'Heure, la Sam-

bre et le Ruisseau d'Acoz traversent la Haute-Marlagne occidentale par surimposition. Les nombreuses surfaces planes de grandes dimensions qui constituent cette haute crête sont établies aussi bien sur le socle primaire composé essentiellement de grès très résistants que sur les vastes lambeaux de terrains subhorizontaux meubles qui le recouvrent. Dans les zones où c'est la surface du socle dégagé qui constitue la crête, c'est-à-dire essentiellement entre la Sambre et l'Eau d'Heure, les altitudes sont de l'ordre de 200 m soit de 20 m supérieures à celles de la Basse-Marlagne occidentale. Par contre dans les zones où ce sont les terrains de couverture qui affleurent les altitudes atteignent 220 m et 230 m. En général les bords des lambeaux sont en pente faible et se raccordent insensiblement à la surface du socle le plus souvent grâce à une couverture limoneuse qui atteint souvent encore 1 à 2 m et parfois 5 à 6 m d'épaisseur.

b) Quelques exceptions existent cependant; à Ham-sur-Heure, le contact du Senonien surmonté de Bruxellien sur le socle se marque par un petit abrupt litho-structural de 4-5° sur 800 m de longueur et à Nalinnes-Gourdinne au Nord du Bois de Baconval sur trois fois environ 250 m. Vers le Sud de la Haute-Marlagne, quelques abrupts litho-structuraux au contact des terrains tertiaires et primaires apparaissent aussi, notamment à Thy-le-Château mais ils sont en relation avec l'érosion des cours d'eau plus méridionaux de la région du Condroz et de la Thudinie et

sont situés au-delà de la crête d'interfluve choisie pour limiter vers le Sud la région de Charleroi.

Par contre à la limite septentrionale de la Haute-Marlagne occidentale, un abrupt litho-structural bien net avec des pentes de 12 à 25° et dégagé sur 3.550 m est bien représenté au contact direct de la Haute-Marlagne et du sillon houiller qui, au niveau des communes de Montignies-le-Tilleul et de Jamioulx, s'insinue vers le Sud entre les deux parties de la Basse-Marlagne. Une autre section d'abrupt litho-structural existe également à la limite Sud de Bouffioulx-Chamborgneau dans le Bois de la Taille à l'Auniau (12° sur 500 m) au contact des grès éodévoyniens de la Haute-Marlagne et des schistes et phyllades de la petite dépression silurienne de Marlagne qui débute à cet endroit et s'étend vers l'Est, coincée entre la Basse et la Haute-Marlagne occidentales.

c) Un paysage tout différent apparaît lorsque la Haute-Marlagne occidentale est traversée par une rivière importante. Analysons ces différentes vallées d'Ouest en Est. 1°) La vallée de la Sambre.

La Sambre en aval de Thuin jusqu'à Landelies s'inscrit en une vallée très encaissée, constituée de versants très raides, à pente souvent supérieure à 30° et résultant de l'érosion verticale et latérale de la rivière au Pléistocène et d'une plaine alluviale de remblaiement datant de la fin du Pléistocène et de l'Holocène, à fond étroit mais généralement plat et considérablement modifié par l'homme depuis la canalisation de la Sambre.

Sur ce tronçon la Sambre ne reçoit comme affluents que quelques petits ruisseaux qui dévalent les versants raides en les incisant profondément, comme le Ruisseau de Hourpes. L'aspect le plus spectaculaire de la vallée est fourni par les formes d'érosion latérale : des rives concaves très raides, des rives convexes descendant en quelques niveaux d'érosion ou de terrasses vers la plaine alluviale et surtout le méandre recoupé et abandonné situé à Aulne à la limite des communes de Gozée, Leernes et Landelies. Ce très beau méandre qu'a réalisé la Sambre en s'encaissant a été recoupé à hauteur d'une des portes encore existantes de l'Abbaye d'Aulne. La section abandonnée a été réutilisée par deux petits ruisseaux, à l'Ouest, le Ruisseau de l'Abbaye prenant sa source près du col du méandre et alimentant plusieurs étangs-viviers et le Ruisseau de l'Hermitage descendant du plateau et empruntant la partie orientale. Le noyau rocheux compris entre le cours abandonné du méandre est relativement court car le recoupement ne s'est pas fait à la base du

pedoncule mais bien à peu près à moitié. Ceci est sans doute dû à la structure locale des grès de l'Emsien supérieur qui se présentent sous l'aspect d'un anticlinal s'ennoyant vers la partie aval du noyau. Le recoupement ainsi réalisé a fait rétrograder la boucle du méandre suivant et la Sambre s'est ainsi construite une nouvelle rive concave en face de l'ancienne. C'est donc deux rives concaves face à face que l'on rencontre immédiatement en aval du recoupement d'Aulne.

2°) La vallée de l'Eau d'Heure.

La vallée de l'Eau d'Heure présente deux aspects différents dans sa traversée de la Haute-Marlagne occidentale en fonction de la nature des roches rencontrées. Comme la Sambre, elle s'inscrit en quatre grands méandres dans les terrains essentiellement gréseux de l'Eodévoynien entre Jamioulx et Cour-sur-Heure. Les rives concaves sont à pente très forte (plus de 30°) et les rives convexes sont, soit à large courbure, soit très étirées, comme celle de Ham-sur-Heure. La plaine alluviale est à fond plat et aussi large que celle de la Sambre supérieure traversant les mêmes terrains. Quelques petits affluents très courts dévalent du plateau voisin et incisent la rive gauche de la vallée. Venant de l'Est, le Ruisseau du Chenau est un peu plus important; il prend sa source dans le grand lambeau tertiaire de Nalines, coule quelque peu sur celui-ci puis l'entaille et atteint le socle en s'enfonçant verticalement en une vallée encaissée.

Dans la partie septentrionale de la commune de Cour-sur-Heure, l'Eau d'Heure traverse la partie de la Haute-Marlagne occidentale au sous-sol fait essentiellement des schistes rouges du Burnotien. Ceux-ci moins résistants et plus solifluables ont provoqué l'évolution des anciennes rives concaves de l'érosion latérale à tel point que le cours du ruisseau a été repoussé plusieurs fois d'Ouest en Est et d'Est en Ouest, pour présenter actuellement une section plus ou moins rectiligne de plaine alluviale. Cependant malgré le recul considérable des versants par rapport à la plaine alluviale, leur allure générale se retrouve dans leurs parties hautes encore souvent à pente très forte. Entre ces parties et la plaine alluviale, c'est toute une succession complexe de sections convexes, concaves et subhorizontales s'interpénétrant qui témoignent de l'évolution des versants pendant les dernières périodes froides du Pléistocène. C'est dans cette section du cours de l'Eau d'Heure que vient se jeter le Ruisseau du Moulin, affluent important de rive droite de l'Eau d'Heure. Son cours supérieur est



Vue d'un des amas de blocs encombrant ou barrant les vallées des ruisseaux du Camus et de ses affluents dans le bois du Camus au nord de Thy-le-Château.

constitué de la réunion d'une dizaine de petits ruisseaux qui convergent à Nalignes-centre. Ils sont issus de nombreuses sources apparaissant sur le vaste lambeau tertiaire bruxellien de Nalignes ou à la limite de ce dernier et de la surface du socle. Ce cours supérieur coule aussi en pente très faible dans une vallée très évasée et à fond plat dès Nalignes jusqu'au lieu-dit Le Moulin. A partir de là, le cours inférieur bien alimenté par toutes les sources du cours supérieur s'encaisse brusquement dans le socle et crée une vallée profonde qui reforme bien vite un fond plat entre des versants très raides d'érosion verticale et latérale. Les versants du flanc septentrional de la vallée sont très nets tout au long du parcours tandis que ceux du flanc méridional ont évolué localement en reculant sous l'effet de la solifluxion plus active dans les mêmes schistes que ceux qui constituent le tronçon méridional de la vallée de l'Eau d'Heure dans sa traversée de la Haute-Marlagne.

Venant du Sud, de la crête formant la limite méridionale de la région de Charleroi, le Ruisseau du Bois du Camus se jette dans le Ruisseau du Moulin.

La vallée de ce petit affluent est vraiment toute particulière et unique dans toute la Haute-Marlagne occidentale. Elle est encombrée dans son fond ou sur ses versants d'amas de blocs de dimensions le plus souvent métriques, à des altitudes variant entre 200 et 175 m. Les blocs sont constitués de poudingue du Couvinien et de l'Emsien supérieur.

Tous les amas de blocs résultent de la désagrégation sur place du poudingue qui les constitue sauf un qui a subi un léger déplacement par creep le long du versant raide où il se trouve. Le démantèlement du poudingue pourrait avoir été facilité par la présence à 0,5 m de la surface d'une couche de 0,15 m d'épaisseur où les cailloux sont beaucoup moins volumineux. Cette couche apparaît à la partie inférieure des blocs démantelés.

Par contre dans le fond de la vallée du Ruisseau du Bois du Camus, là où le ruisseau prend sa direction S-N, se présente une autre masse de blocs, plus étalée que les précédentes et qui s'étire depuis la zone de confluence des ruisseaux jusqu'à 50 m au-delà de l'amas de versant, sur une distance d'une centaine de mètres. Cette masse émergente est longée d'une part à l'Ouest par le Ruisseau du Bois du Camus qui conflue avec le Ruisseau du Bois de la Planette, d'autre part à l'Est par un thalweg à fond humide au pied du versant oriental. Son extrémité aval à 175 m d'altitude présente un léger ressaut de 1 à 2 m. L'allure transversale est donc bombée et l'ensemble présente ainsi les aspects d'une coulée pierreuse. Les blocs constituant cette coulée sont enfoncés dans une masse de matériaux meubles et augmentent en densité et en épaisseur de l'amont vers l'aval. Quelques fouilles d'environ 1 m réalisées dans le bombement de la coulée montrent que les gros blocs dont l'épaisseur par bloc varie entre 0,3 m et 1 m, sont disposés uniquement en surface et qu'au-dessous il existe d'abord un dépôt d'environ 0,3 m de limon contenant des éléments tourbeux, des

éléments de poudingue et quelques morceaux d'un grès jaune-vert altéré, ensuite une masse d'argile sableuse claire non litée, contenant les deux mêmes types de cailloux en quantité beaucoup plus importante. Cette masse de blocs située dans l'axe de la vallée du Ruisseau du Bois du Camus semble donc bien résulter d'un déplacement en coulée, perpendiculaire à la stratification du substratum. L'allure bombée pourrait correspondre à un éperon de confluence entre les deux ruisseaux qui le longent et qui se seraient enfoncés quelque peu actuellement en dégageant les masses meubles sous les gros blocs; le thalweg oriental actuellement abandonné ne correspond qu'à un détournement anthropique.

L'accumulation des blocs dans le fond de la vallée du Ruisseau du Bois du Camus est sans doute due à un processus périglaciaire de coulée boueuse ou de lave torrentielle qui a déterminé le remblaiement à partir de blocs de poudingue, de sédiments tertiaires et de limon provenant des versants et des surfaces de l'amont. La localisation de l'accumulation des matériaux semble liée au resserrement de la vallée immédiatement à l'aval de l'amphithéâtre formé par la confluence de trois ou quatre ruisseaux. Quant aux 0,3 m de limon tourbeux sous les blocs, ils semblent résulter d'un processus pédologique après la mise en place du dépôt.

Signalons aussi que la suffosion agit dans l'amas de blocs encombrant le cours du Ruisseau du Bois de la Planette et est responsable de la forme particulière du tronçon de vallée situé immédiatement en amont de cet amas. On peut voir en effet que le tronçon amont du ruisseau se perd dans la masse des matériaux meubles puis coule en un mince filet sur un fond plat de vallée correspondant à la surface du socle primaire et ne devient important qu'après l'amas de blocs de poudingue par la réapparition d'eaux sortant de cet amas.

### 3°) La vallée du Ruisseau d'Acoz.

Contrairement aux deux vallées précédentes, celle du Ruisseau d'Acoz ne traverse la crête de Haute-Marlagne occidentale que sur une distance très courte, 2.500 m depuis le Nord de la commune d'Acoz jusqu'au Sud de celle de Bouffioulx. Sa plaine alluviale est très étroite quoique plate également, sur 50 à 100 m et elle ne présente pratiquement aucune trace d'érosion latérale. C'est essentiellement des versants raides d'érosion verticale qui sont établis dans les grès de l'Eodévonien (grès d'Acoz). Les nombreux affluents que le Ruisseau d'Acoz reçoit

pendant sa traversée procèdent du même genre d'érosion. Ils sont issus de la nappe aquifère contenue dans les sables bruxelliens des lambeaux tertiaires qui recouvrent le socle primaire à Joncret-Acoz. Après avoir coulé sur le socle, ils s'y enfoncent profondément en des vallées encaissées à versants symétriques avant de rejoindre la vallée principale. C'est le cas des ruisseaux de Lormalau, du Charnoi et des Malagnes.

### 4°) La vallée de la Biesme.

Quant à la vallée de la Biesme, tout au SE de la région de Charleroi, elle ne traverse pas la Haute-Marlagne occidentale. Son cours en amont de la Basse-Marlagne occidentale traverse successivement la dépression silurienne de Marlagne qui s'élargit considérablement en cet endroit, à Sart-Eustache, à l'Est d'un vaste lambeau tertiaire qui la sépare de sa première partie de Bouffioulx-Chamborgneau, puis la Haute-Marlagne de type oriental, sans lambeau tertiaire à Gougnies en une vallée très encaissée et très étroite et enfin la dépression précondrusienne et le Condroz.

Seul son cours inférieur en Basse-Marlagne occidentale et dans le socle houiller peut se rattacher aux formes de la région de Charleroi.

La séparation entre la petite dépression silurienne de Marlagne à Bouffioulx-Chamborgneau et la dépression principale de Sart-Eustache qui est faite par le dépôt de terrains bruxelliens tertiaires très important en surface marque la limite SE de la Haute-Marlagne occidentale. Ce lambeau suit ensuite les hauteurs de la Basse-Marlagne jusqu'au resserrement de la boutonnière autour de la Sambre à Moignelée-Aiseau.

### E. Conclusions.

Les quatre entités géomorphologiques qui sont décrites ci-dessus et qui constituent la région de Charleroi présentent donc des caractères bien différents liés essentiellement à leur lithologie : le Sud du plateau brabançon sur les sables bruxelliens, le sillon Ernelle-Sambre dans les schistes du Houiller, le gradin de Basse-Marlagne occidentale en terrain essentiellement calcaire et la Haute-Marlagne occidentale gréseuse encore souvent recouverte à l'Est surtout, de lambeaux sablo-argileux. Malgré cette diversité actuelle, une unité s'en dégage par l'histoire de sa formation, celle d'un socle primaire uniformément recouvert de dépôts meubles subhorizontaux à l'origine et

dégagé actuellement en une boutonnière de plus en plus évidée vers sa partie centrale où s'est installée Charleroi. Un autre caractère commun à toute cette région, c'est celui des formes de détail dues à l'érosion générale qui a suivi chacun des encaissements saccadés de la Sambre et de ses affluents au Pléistocène, formes qui ont parfois encore continué d'évoluer sous nos climats actuels.

L'étude de ces formes de détail et du réseau hydrographique nous amène à proposer l'évolution suivante pour la région.

Le réseau hydrographique responsable de la formation de la boutonnière de la région de Charleroi par dégagement de la couverture tertiaire semble avoir évolué de la façon suivante :

1<sup>o</sup>) Au Miocène, écoulement S-N de rivières conséquentes au rivage oligocène : l'Eau d'Heure, le Ruisseau des Haies, le Ruisseau d'Acoz et la Biesme vers la Dyle; écoulement également S-N vers la Sennette d'un cours d'eau formé par la réunion à Thuin du tronçon de la Sambre France-Thuin et de la Biesmelle.

2<sup>o</sup>) Au Mio-pliocène, érosion régressive vers l'Ouest de la Sambre de Namur jusqu'à Marchienne-au-Pont et capture de la Biesme, du Ruisseau d'Acoz, du Ruisseau des Haies et de l'Eau d'Heure.

3<sup>o</sup>) Au Plio-Pléistocène, érosion régressive vers l'Ouest, le SO et le Nord des ruisseaux qui se jetaient dans la

Sambre à Marchienne-au-Pont et qui deviennent ensuite respectivement l'Ernelle, la Sambre de Marchienne-au-Pont à Thuin et le Piéton.

4<sup>o</sup>) Du début à la fin du Pléistocène, continuation de l'érosion régressive et capture de la Sambre de Thuin et formation du Piéton actuel par trois captures successives.

5<sup>o</sup>) Pendant tout le Pléistocène également, enfoncement et élargissement de toutes les vallées de façon plus ou moins rapide selon la résistance des roches.

6<sup>o</sup>) A l'Holocène, colmatage des vallées et légère reprise d'érosion actuelle dans les plaines alluviales parfois sous l'effet des aménagements anthropiques.

La région géomorphologique de Charleroi doit donc aussi son unité et sa particularité à l'érosion régressive d'abord de la Sambre de Namur qui a permis la capture des affluents méridionaux actuels, puis de ses affluents et à la capture du tronçon sambrien France-Thuin dégageant la couverture tertiaire puis s'enfonçant dans le socle.

Sans cette évolution du réseau hydrographique, la région de Charleroi ne serait qu'un paysage brabançon raccordant le plateau du Brabant actuel à la Thudinie, c'est-à-dire un plateau ondulé dans la couverture tertiaire et limoneuse, disséqué ensuite parfois jusqu'au socle primaire, par les parties amont des vallées affluentes de l'Escaut.

- (1) M. DEPELSENAIRE, *Le Mystère de l'allée des Templiers*, Ed. du Manoir, Loverval, 1965.
- (2) J.H. BRETZ, *Vadose and pbreatic features of limestone caverns*, dans *The Journal of Geology*, t. 50, 1942, pp. 675-811.
- (3) A. BÖGLI, *Un exemple de complexe glacio-karstique. Le Schichttreppenkarst*, dans *Revue belge de Géographie*, 88e année, 1964, pp. 63-82.
- (4) P. BARRERE, *Le relief karstique dans l'ouest des Pyrénées centrales*, dans *Revue belge de Géographie*, 88e année, 1964, p. 87.
- (5) E. DEBAILLE, *Les Néolithiques sur les rives de la Sambre*, dans *Documents et rapports de la Société Paléontologique et Archéologique de Charleroi*, XXXVII (1927-30), pp. 3-14.
- (6) Vocabulaire utilisé autrefois par les carriers.
- (7) L. SWYSEN, *Les lapiés du "Fondry des Chiens" à Nismes (Belgique)*. *Ann. Soc. Géol. Belg.*, Tome 94, 1971, Fasc. III, p. 165.
- (8) W. STAQUET, *La sidérurgie en Belgique avant et pendant la période romaine*, Charleroi, 1967, p. 12.
- (9) M.V. BOUHY, *Notice sur le gisement et l'exploitation du minerai de fer dans la province du Hainaut*, dans *Annales des Travaux publics de Belgique*, t. XIV, 1855-1856, pp. 223-227.
- (10) L.P. DARRAS, *Histoire de la ville de Châtelet*, 1898.
- (11) Dossier du Service Géologique de Belgique n° 153E, n° 1.
- (12) G. WATHERLOT, *Un aven fossile sous revêtement crétaé dans le calcaire carbonifère du Nouvion-en-Thiérache*, dans *Annales de la Société géologique du Nord*, 1953, t. 72, pp. 3-13.
- (13) Voir M.V. BOUHY, ouvrage cité.
- (14) E. DEBAILLE, *Rapports sur les fouilles des grottes de Presles*, dans *Documents et Rapports de la Société Royale paléontologique et archéologique de Charleroi*, t. XL, 1934, pp. 3-5.

